Arts et Spectacles : Cannes 90

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14084 – 5 F JEUDI 10 MAI 1990 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'armée rouge à l'honneur

QUE l'anniversaire de la victoire sur l'Allemagne hitlérienne – toujours célébré en URSS le 9 mai, un jour après l'Occident – soit marqué par un important défilé militaire à Moscou, dans un grand déploiement de médaillés et d'anciens combattants, cela n'est pas pour surprendre. M. Gorbatchev, qui vient d'évaluer à 26 millions de morts le bilan officiel des pertes soviétiques de la guerre, se devait d'exalter un souvenir qui reste très présent dans la mémoire collective.

Ces célébrations renforcées n'en prennent pas moins une signification politique particulière au moment où est engagé le processus de l'unité allemande, et alors que les militaires soviétiques s'affirment de plus en plus comme les « vrais » – voire les seuls – gardiens des valeurs dans un pays qui glisse vers l'anarchie.

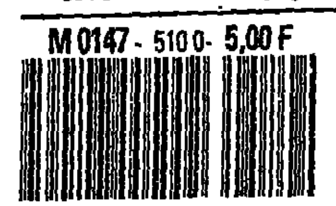
LA promotion d'un maréchal – pour la première fois depuis sept ans – en la personne du ministre de la défense Dimitri Iazov, la réapparition d'un autre maréchal, l'ancien chef d'état-major Ogarkov, à la tête de l'organisation des anciens combattants, le durcissement visible des positions soviétiques en matière de désarmement, tout cela confirme le désir de M. Gorbatchev de donner des gages à une armée qui, malgré des difficultés, n'en reste pas moins une des rares institutions soviétiques encore debout.

Il reste à savoir quelle armée bénéficie de ces faveurs. La perestroïka a fait apparaître une nouvelle catégorie d'officiers réformateurs, dont plusieurs ont été élus députés l'an dernier. L'un d'entre eux, le commandant Lopatine, s'est fait l'avocat, au congrès des députés, de la transformation de l'armée rouge en armée de métier. Les mêmes réformateurs demandent la suppression de la direction politique de l'armée, un geste qui semblerait découler tout naturellement de l'instauration d'un Etat de droit : on voit mal comment les militaires seraient toujours considérés comme au service du seul Parti communiste à l'heure où celui-ci renonce au monopartisme.

POUR le moment pourtant, c'est l'autre armée qui prend le dessus : celle d'une hiérarchie qui, appuyée sur les conservateurs du parti, s'érige en défenseur non seulement de la patrie, mais du « socialisme », et va jusqu'à remettre en vigueur, par la voix du maréchal Iazov, le principe du « devoir internationaliste » fâcheusement illustré par les aventures d'Afghanistan et de Tchécoslovaquie. Celle qui demande, comme vient de le faire le commandant adjoint des forces de l'ordre à Vilnius, l'instauration du pouvoir présidentiel en Lituanie. Celle enfin qui vient d'obtenir l'exclusion du parti du commandant Lopatine, un geste qu'a d'ailleurs critiqué la « Pravda ».

M. Gorbatchev a certes exclu tout « retour en arrière », réaffirmé que l'armée ne saurait rester à l'écart de la perestroïka et réclamé une réforme de l'appareil militaire. Mais il est douteux qu'en l'état actuel des forces, il puisse aller bien loin dans cette voie.

Lire page 4 l'article de BERNARD GUETTA et nos informations page 34



Le chef de l'Etat sud-africain à l'Elysée

Paris veut conforter le président De Klerk

Le président Frederik De Klerk était attendu mercredi 9 mai à Paris pour une visite privée, au cours de laquelle il rencontrera jeudi MM. François Mitterrand et Michel Rocard. C'est la première fois que des contacts ont lieu à ce niveau entre Prétoria et Paris, qui entend conforter le chef de l'Etat sud-africain et sa politique d'ouverture illustrée par les négociations avec l'ANC qui ont suivi la libération de M. Nelson Mandela.

« *Oui, il faut aider De Klerk, mais en appréciant le moment et l'ampleur de ce que l'on fait* », avait déclaré, il y a deux mois, M. Mitterrand. Le moment est donc désormais venu de donner un coup de pouce à cet homme dont il a salué le « *courage* ». La libération de M. Nelson Mandela méritait « *un geste* », selon le terme utilisé par M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères. Le régime socialiste ouvre donc les portes de l'Elysée à celui qui a débloqué la situation politique en Afrique du Sud. Un acquiescement pour une ouverture en attendant de savoir où elle mènera. Ce que M. Mitterrand avait souligné en ces termes : « *La libération de Mandela, c'est bien, mais cela n'a pas changé les données du problème en profondeur.* »

Huit mois après sa prise de fonctions officielle, M. De Klerk entreprend une large tournée européenne pour expliquer sa politique d'ouverture, en apprécier les retombées internationales et en recueillir les fruits. Une tournée sans précédent puisque neuf pays seront visités au cours d'un périple de dix-huit jours. Une performance supérieure à celle de son prédécesseur, M. Pieter Botha, qui, en mai-juin 1984, était venu lui aussi constater les conséquences positives de certaines réformes sur l'ostracisme de l'Europe à l'égard de son pays.

A l'époque, l'hôte était encore encombrant pour la France. La visite avait déjà un caractère privé mais aussi, à l'origine, un motif noble : la pose de la première pierre d'un monument à la gloire des victimes sud-africaines des deux grandes guerres.

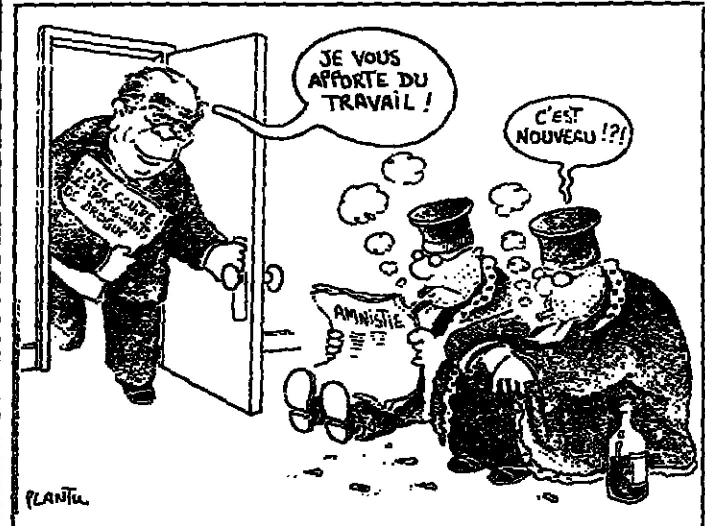
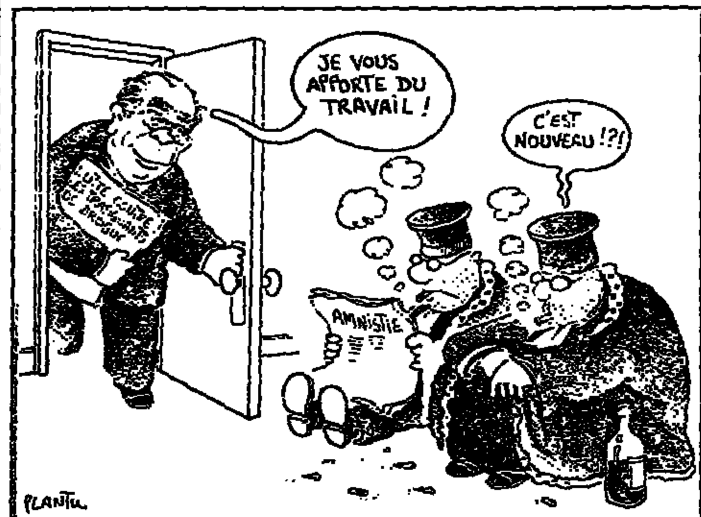
MICHEL BOLE-RICHARD

Lire la suite page 5

Un plan soumis au conseil des ministres

Renforcement de la chasse à l'argent de la drogue

M. Rocard devait présenter le 9 mai le programme gouvernemental de lutte contre le trafic de drogue examiné par le conseil des ministres. Un projet de loi prévoit notamment la levée partielle du secret bancaire. La mise en place du dispositif de répression a donné lieu à un conflit de prérogatives entre les ministres des finances et de l'intérieur. Mme Dufoix, déléguée générale, annonce un plan de prévention de la toxicomanie.

Lire pages 11 et 12 nos informations et les articles d'ERICH INCIYAN et JEAN-JACQUES BOZONNET

CAMPUS

L'éducation des élites dirigeantes

Les « affaires » qui secouent régulièrement l'opinion le montrent bien : le thème de la « moralité » devient une préoccupation collective. Ceux qui nous dirigent seraient-ils « immoraux » ? Cèdent-ils en cela à l'idéologie ambiante qui valorise la réussite financière, l'apparence, l'individualisme, l'absence de scrupules ? Et quelles conclusions doivent en tirer les établissements d'enseignement chargés de former les futures « élites » ? Ces questions font l'objet d'un forum organisé jeudi 10 mai à l'Ecole supérieure de commerce de Paris avec le soutien du « Monde Campus ».

Mitterrand de l'an X

La troisième année du second septennat commence dans un climat de doute et de morosité

Sans doute ne faut-il pas y voir malice. Mais quelle idée d'avoir tapissé en gris perle la scène du Grand Théâtre de Bordeaux qui accueillait, lundi 7 mai, le président de la République ? Pourquoi ce gris pâle ? Est-ce à cause de la tristesse des sondages ? François Mitterrand n'a cure de cette symbolique de bazar. Les curieux qui guettaient son arrivée, place de la Comédie, ne lui ont manifesté, c'est vrai, qu'un accueil poli, gris tiède. Pas de quoi, cependant, faire grise mine.

Les fauteuils placés en arc-de-cercle face à l'auditoire de la trente-neuvième assemblée générale de l'Institut international de la presse sont habillés, eux, d'un vieux rose plutôt gai, style force tranquille, un brin suranné. François Mitterrand s'assied, scrute la salle du regard, se tourne vers Jacques Chaban-Delmas, installé à sa gauche. Il aimerait bien bavarder avec le maire de Bordeaux, évoquer quelques souvenirs communs. Mais qui a placé ces satanés fauteuils aussi loin les uns des autres ? Pas facile d'avoir un aparté dans ce cénacle de spécialistes de la communication qui prétendent pourtant abolir les distances...

François Mitterrand et Jacques Chaban-Delmas doivent se contorsionner pour échanger quelques mots. Leur complicité, ancienne (elle remonte à la IVe République) a survécu aux passes d'armes de jadis entre celui qui fut l'ennemi juré du gaullisme et celui qui reste l'un des premiers compagnons historiques du Général. En ce début de l'an X du mitterrandisme, François Mitterrand apparaît comme « *le vrai successeur de De Gaulle* », selon l'expression de l'un des ministres qui lui sont le plus proche. Qui lui chicanera ce pan de l'héritage politique qu'il laissera à la République ? François Mitterrand a fait la démonstration que le système constitutionnel, forgé par de Gaulle en 1958, pouvait fonctionner dans toutes les circonstances de la vie politique. Ses amis n'ont pas tort de dire, au-delà d'une inévitable emphase, qu'il « *a permis au système institutionnel d'évoluer* », qu'il a « *fait passer la Ve République du stade de la démocratie infantile à celui de la démocratie adulte* », qu'il a « *rodé l'outil sans l'altérer* ». Mais toute incantation est à double sens et cette médaille de bonne pratique institutionnelle a son revers. Si François Mitterrand a fait incontestablement évoluer le fonctionnement des institutions de la Ve République dans un sens positif, il ne les a pas encore modernisées. Il est significatif que les socialistes en soient encore à proposer d'élargir le droit de saisine du Conseil constitutionnel.

Qu'il s'agisse de l'extension du champ du référendum à des problèmes de société, de l'opportunité d'instituer le référendum d'initiative populaire, d'inscrire dans la Constitution l'existence d'un Conseil supérieur de l'audiovisuel, ou, plus simplement, de réduire à cinq ans la durée du mandat présidentiel, les intentions mitterrandiennes sont restées des velléités.

ANNE CHAUSSEBOURG et ALAIN ROLLAT

Lire la suite page 9

Sur les pas d'Hubert Beuve-Méry

Laurent Greilsamer a écrit la première biographie du fondateur du « Monde »

Hubert Beuve-Méry aurait-il aimé ce portrait dont il n'a pu lire que les premiers chapitres ? Ceux qui le connaissaient, lui chez qui tant de doutes et de pudeurs s'entremêlaient avec tant d'orgueil, n'oseraient pas en jurer à coup sûr.

Mais on n'imagine guère que puisse lui être apporté un hommage sonnant plus juste que cette première biographie exhaustive, écrite par Laurent Greilsamer, journaliste au *Monde*.

Au centre, deux questions simples et primordiales autour desquelles tout s'organise : comment l'itinéraire d'Hubert Beuve-Méry le mit-il, presque inconnu, à peine quadragénaire, en position d'être appelé par le gouvernement du général de Gaulle à la tête du triumvirat qui fonda *le Monde* en décembre 1944 ; et comment se tissa, parmi tant de traverses rencontrées, au-dedans et au-dehors, un succès salué par tous : vingt-cinq ans plus tard, lorsqu'il passe à d'autres la charge du journal, celui-ci est prospère, influent – indispensable.

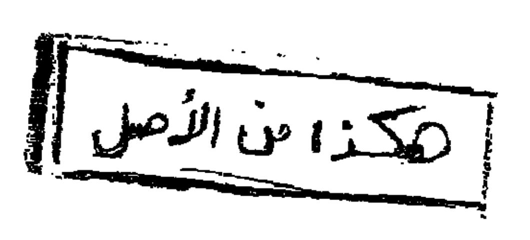
Au crédit de Beuve-Méry, dans le climat de la Libération, son comportement des années 30 en Tchécoslovaquie est décisif. A trop bien connaître la suite de l'Histoire, on risque de perdre de vue ce qu'il y eut de noble et de vaillant chez ce professeur de droit chargé de famille, sans fortune et sans filet, journaliste aussi puisque correspondant du *Temps*, et qui aimait l'être, à choisir en 1938, contre la majorité des « réalistes » ou des résignés, le refus de Munich, un refus qui lui fermait d'un coup tant de portes.

Quitter les prestiges du *Temps* parce que ce journal a choisi de prôner l'abandon des Tchèques, c'est pour Beuve-Méry un sacrifice, mais c'est aussi rompre avec une presse qui s'abîme dans une vénalité dont il a pu observer les ravages. En 1944, la Résistance veut une presse « propre » : sur ce point, Beuve-Méry a des titres !

JEAN-NOËL JEANNENEY

Lire la suite page 2

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 6 DH; Tunisie, 650 m ; Allemagne, 2,20 DM; Autriche, 22 SCH; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles/Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



هكذا من الأصل

DÉBATS

Bioéthique

De la science au délire

par Monette Vacquin

PASSÉ le temps des vertiges, *quel regard porter aujourd'hui* sur les problèmes inédits posés par le développement foudroyant des sciences dites de la vie, *notamment dans le domaine de la* procréation *artificielle* ? Les dix années qui viennent de s'écouler ont été si fertiles en événements qu'elles ont mis quelque peu à mal notre capacité *de penser*. Difficulté accrue par le fait qu'il s'agit de « premières » dans l'histoire de l'humanité (être engendré hors rapport sexuel, *naître d'une maternité dissociée*, avoir été un embryon congelé, etc).

Quels repères prendre et faut-il légiférer ou bien laisser le champ *libre à l'expérimentation endiablée* dont la procréation médicalement assistée est le théâtre ? Comment distinguer liberté de la recherche et droit de celle-ci à la propriété de *tout le vivant*, au *risque* de le détruire, fût-ce subjectivement ? Il faut bien reconnaître que depuis 1978, date de la naissance de Louise Brown en Angleterre, *tout ce qui* était, dans l'état des possibilités scientifiques, expérimentable a été expérimenté. Le don d'ovocyte entre sœurs *jumelles*, *la naissance de jumeaux* à des années d'intervalle, l'insémination post-mortem, la grand-mère porteuse plongée, ainsi que sa famille, au nom de la science, *dans la confusion incestueuse des* identités, confusion issue des sources profondes de l'inconscient de chacun.

Une des propositions les plus récentes de ce catalogue souvent hallucinant est celle du docteur Brinsmead, qui suggère le prélèvement d'ovocytes sur des fœtus non viables, précieuse source alternative du *matériel génétique*, *et permettant* à des enfants non nés d'avoir des enfants... On a quitté là le terrain de la science pour celui du délire, mais *où, quand et pourquoi ? Sous* le poids de quelles forces obscures la médecine, dont la fonction est de soulager la souffrance, en est-elle venue à subordonner *le thérapeutique* à l'expérimental, dans un domaine aussi sensible et investi que celui de l'engendrement, lieu de rencontre de toutes les différences, celle *des générations et* celle des sexes ?

Si tous les aspects de la procréation médicalement assistée ne revêtent pas, loin de là, le même caractère de *confusion* et d'égarement, que penser de la généralisa*tion et de la banalisation de pratiques* aussi discutables que l'hyper stimulation hormonale, la congélation de l'œuf humain, la réduction *embryonnaire* ?

La première, techniquement indispensable en l'état actuel des choses pour donner à la FIV quelque chance de succès, consiste à *obtenir par stimulation ovarienne* 5, 6, 10, voire 20 ovocytes là où un cycle naturel n'en donne qu'un. Mais les médecins ne sont pas una*nimes sur l'innocuité de cette prati*que. Par ailleurs, permettant l'obtention de plusieurs embryons à transférer dans l'utérus, elle conduit *de fait à la congélation d'une part*, avec son cortège d'implications indécidables, et à la réduction embryonnaire d'autre part. C'est ainsi que l'on nomme la destruction *in utero* des embryons transférés en surnombre, afin de favoriser la gestation d'un seul ou de deux, et dont l'excès de vitalité menace la mère *d'une grossesse multiplissime*.

*Si l'on rappelle que l'hyperstimu*lation hormonale, technique directement importée des astuces de l'industrialisation de l'élevage, comble *l'ignorance scientifique de ce qui* permet à un œuf humain de se nider dans l'utérus (ignorance à laquelle on supplée par multiplication des candidats à la gestation), on *prendra* la *mesure du désordre* et du caractère peu scientifique de ce qui, de faits accomplis en passages à l'acte, envahit le champ de la médecine de la *reproduction* et *multiplie* les *pro*blèmes éthiques insolubles, mais curieusement marqués des caractères que la toute-puissance infantile voudrait prêter à l'origine : *désexua*lisation, biologisation de la paternité, dissociation de la parentalité. Ne cherchons plus Œdipe à Thèbes, c'est dans la *techno-science* qu'*il semble avoir élu domicile*.

La stérilité comme alibi

Deux ordres de réalité sont à distinguer : le premier *met en scène des* couples désireux d'avoir un enfant, et des médecins désireux de les leur donner. Qui n'a pas entendu la force émouvante du désir d'enfant porté *par une femme stérile ou qui se* croit telle, quand la science lui propose l'espoir d'une grossesse, ne peut en mesurer la puissance. Il y a *de quoi rendre les médecins inventifs. Le reste est affaire de médiati*sation, rivalité entre équipes, imagination, défi, ou goût de la provocation.

C'est un immense mouvement de civilisation duquel nous sommes *tous*, d'une façon ou d'une autre, partie prenante. Ainsi se dessine une autre réalité infiniment plus complexe où la stérilité apparaît comme l'alibi ou la rationalisation d'un mouvement obscur qui descelle l'alliance réciproque et bienfaisante où l'homme et la femme étaient tenus *ensemble* par les conditions de la parentalité. Autant en prendre la mesure et essayer de le comprendre : de plus en plus nombreux sont ceux *qui perçoivent avec inquiétude* que la techno-science abrite aujourd'hui des forces qui ne sont pas simple défi à la nature, mais assaut à la *culture, aux différenciations subjectives*, peut-être à la pensée.

Il est urgent de réfléchir

Jusqu'à *il* y a peu, *seul* l'avant-*projet* de loi Braibant avait établi en France des propositions législatives. En matière de procréation médicalement assistée notamment, et dans l'état actuel de sa *rédaction*, il se contente de donner statut légal à la majorité des pratiques de fait telles que l'interchangeabilité des gamètes ou le don des *embryons* congelés à la science ou à des familles qui n'en sont pas les géniteurs, au nom de concepts aussi désarmants d'angélisme que la « *contribution au projet parental d'autrui* », la solidarité, la générosité ou le don. Comme si disposer de ses gamètes ou de ses embryons, sans plus d'investisse*ment que s'il s'agissait d'un maté*riau biologique strictement interchangeable, relevait plus de la générosité que de la haine de soi ou de l'agressivité à l'égard de sa *lignée*. Qui peut le dire ? Et qui pourrait aujourd'hui fonder une éthique alors que les enjeux sont si considérables ?

A l'heure où s'élabore en Alle*magne un projet* beaucoup plus restrictif, Christine Boutin, député des Yvelines, a déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi en *six articles*. Ses *mérites principaux* : affirmer l'autonomie du droit et de la science, donner à l'embryon un statut de personne et distinguer l'embryon dans *ses liens* avec sa mère de l'embryon dans ses liens avec la science *abstraite*, ce *qui* clôt une supposée résurgence du débat sur l'avortement : si celui-ci est un mal nécessaire, on ne saurait prendre appui sur sa dépénalisation pour *commuer l'embryon en matériau ou* objet scientifique.

Le projet réaffirme l'indisponibilité, au sens juridique, du corps et celle du génome, interdit la fabrication d'embryons surnuméraires, distingue les problèmes posés par le don d'ovocyte et le don de sperme au regard d'une non-symétrie entre maternité et paternité, lève l'anonymat des donneurs afin de permettre à tout enfant *qui le désire* la *connaissance de ses origines* biologiques. J'ignore si ce projet suscitera l'intérêt des parlementaires ou répondra à l'attente de plus en plus angoissée du public. Il n'y a d'ailleurs *rigoureusement* aucune urgence à légiférer, mais bien plus à débattre. Puisse-t-il contribuer à l'émergence d'une véritable réflexion démocratique, libérée des absurdes clivages gauche-droite, par*ticulièrement mal venus sur des ter*rains qui nous lient tous, et que la menace d'un totalitarisme scientifique ou de la pulvérisation de nos repères rend dérisoires.

Le temps de la réflexion est indispensable à qui s'engage dans le *maquis des questions soulevées par* la biomédecine. Des travaux existent qui permettent de soutenir le travail de pensée qui seul peut faire barrage à ce qui est peut-être un *irrépressible passage à l'acte sur les corps*, et *fonder* l'espoir d'une sagesse à la mesure de notre science. L'éthique n'est pas la vertu. Il ne s'agit pas de moraliser certaines innovations, mais de *préserver*, dans *nos psychismes et celui de nos des*cendants, les différenciations issues d'interdits fondateurs qui font la culture et permettent la pensée.

Parce qu'elle est source d'inextricables problèmes, l'artificialisation de *la procréation*, notre symptôme, est *propice* à d'inépuisables questions. Posons-les. Peut-être cette inlassable interrogation permettra-t-elle de construire un avenir qui ressemble moins à un destin.

▶ Monette Vacquin, psychanalyste, est l'auteur de *Franken stein ou les délires de la raison* (Editions François Bourin, 1989).

Réforme constitutionnelle

Le droit de se plaindre

par François Luchaire

LES *critiques adressées au projet de réforme constitu*tionnelle ont de quoi surprendre. De quoi s'agit-il ? De permettre au citoyen de *saisir le Conseil constitutionnel* lorsqu'on demande au juge de lui appliquer une loi contraire aux droits de l'homme.

Il peut déjà se défendre contre une telle loi devant la *Cour européenne des droits de l'homme* de Strasbourg ; n'est-il pas préférable de lui permettre de s'adresser à un juge français plutôt qu'à une juridiction européenne ?

Atteinte aux droits du Parlement ?

Mais les parlementaires, depuis plus de quinze ans, sont les premiers à déférer au Conseil constitutionnel des lois contraires aux *droits de l'homme* ; *il ne font*, *d'ailleurs*, que suivre l'exemple du président du Sénat ; pourquoi voudraient-ils, aujourd'hui, se réserver le monopole de ce droit ?

Institution d'un climat de précarité *juridique* et complication des *procédures devant* les juridictions ? Mais le respect des droits de l'homme est un impératif plus élevé ; d'ailleurs, le texte proposé institue un filtrage *qui arrêterait tout recours abusif* ; *de plus*, les situations acquises ne seront pas touchées car la censure du Conseil n'a pas d'effet rétroactif.

Un étranger pourrait paralyser une loi française ?

La France en retard

Mais il peut déjà le faire devant la Cour de Strasbourg ; ensuite ce n'est *pas vrai pour toutes* les lois : notre droit constitutionnel, et *notamment* la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, reconnaît certains droits à tous – et c'est *heureux* – *mais* en *réserve d'autres* aux seuls citoyens (électorat, liberté de la presse, indemnisation en cas de calamité nationale, etc.) ; les étrangers ne pourront donc invoquer les droits *réservés* aux citoyens.

Peut-on sérieusement *refuser* aux Français la garantie de leurs droits sous prétexte que des étrangers pourraient en disposer *également* ?

Maintien d'une tradition ?

C'est une attitude un peu « ringarde » ; lorsqu'on voudrait voir respecter les droits de l'homme dans *tous les pays de la planète*, *comment pourrait*-on, dans le même temps, interdire à tout Français de se plaindre devant un juge français de la violation des droits de l'homme *garantis par la Constitution française* ?

De *tous* les pays de l'Europe continentale la France est, aujourd'hui, l'un des rares qui ne le lui permettent pas encore ; doit-elle être *moins respectueuse des droits de l'homme* que l'Allemagne fédérale, l'Italie, l'Espagne et bien d'autres ? Comment admettre qu'en ce qui concerne les droits et libertés *la France soit en retard* ?

Déjà, le juge français écarte la loi française contraire aux droits de l'homme, consacrés par les conventions européennes ou l'ONU ; un jour viendra *nécessairement* où, à l'*image du juge américain ou canadien*, le juge français écartera spontanément la loi française contraire aux droits de l'homme garantis par *notre Constitution* ; *mais ce sera, alors*, l'*anarchie* car chaque juge statuera en fonction de sa propre subjectivité ; des procès interminables, gravissant tous *les degrés de la hiérarchie des juridictions*, multiplieront indéfiniment les procédures.

Mieux vaut établir – comme le fait la réforme proposée – un mécanisme qui donne compétence à un *seul juge*, *le Conseil constitutionnel, et cela dans des* délais rapides.

Ainsi le choix est clair : ou bien les droits de l'homme, et la France reprend son rang parmi les nations *qui les protègent* ; *ou bien un citoyen sans défense contre* une atteinte à ses droits fondamentaux, la France qui n'est plus en tête du peloton des pays des libertés, et bientôt l'anarchie juri*dique et juridictionnelle*.

Il serait vraiment dommage qu'un tel choix fût commandé par des considérations politiques immédiates. C'est une question de conscience et non de partis.

▶ François Luchaire est ancien membre du Conseil constitutionnel.

Sur les pas d'Hubert Beuve-Méry

Suite de la première page

En sens inverse, Laurent Greilsamer explique bien pourquoi l'expérience de l'école des cadres d'Uriage, à la fois antiallemande et vichyste, où Beuve fut directeur des études entre 1941 et 1942, ne le disqualifia pas à la Libération. Certes, comme l'écrivit plus tard Raymond Aron dans ses *Mémoires*, « *ni Emmanuel Mounier ni Hubert Beuve-Méry n'eurent en 1940 la réaction gaulliste, à savoir la conviction simple* [qu'il fallait] *combattre*, [que] *le moment de réformer la France* [n'était] *pas venu* [et que] *la réforme sous l'œil des occupants serait discréditée à l'avance...* » Mais l'esprit public, malgré les manichéismes nés du combat, avait *en 1944 un souvenir plus précis* qu'aujourd'hui des complexités des premiers temps de Vichy. Si Beuve-Méry fut choisi, ce n'est pas seulement parce que sa participation ultérieure aux maquis l'aurait dédouané, c'est aussi parce que l'esprit d'Uriage, avec *toutes* ses ambiguïtés et son scoutisme daté, avait cherché en tâtonnant les voies d'une pureté nouvelle qui paraissait en 1944 devoir marquer le journal chargé de tenir, corruption en moins, le rôle d'influence que *le Temps* jouait naguère.

Seconde *question* : les clés de la réussite. La réussite qui installe le journal dans l'adhésion de plusieurs centaines de milliers de lecteurs, hors de proportion avec ceux que *le Temps* touchait à ses meilleurs moments ; la réussite qui peu à peu réduit tous ses adversaires, les forces économiques que *froisse son indépendance*, les « *atlantistes* » révulsés par son « neutralisme », les combattants de la décolonisation saluant ses courages mais irrités par ses prudences,et *même le Parti communiste* qui après tant d'années de hargne finit par autoriser la lecture du *Monde* à ses militants ; la réussite qui installe le *journal en acteur capital (non sans* danger d'arrogance) au cœur de la vie politique,culturelle et économique du pays.

Etrange alchimie, où l'on voit tous les handicaps de Beuve-Méry se retourner au service de son succès.

C'est un professeur, aux pédagogies parfois pesantes, dont le style personnel laboure dans l'exhaustif, dans le solide plus que dans le brillant, qui considère sans indulgence les éclats du métier. Il s'appuiera sur le milieu des universitaires et des étudiants en rapide croissance, sur le besoin qu'éprouve un public grandissant de lester de réflexion les images d'une télévi*sion dont l'expansion accompagne* le tirage du journal au cours des années 60.

Ni la cour ni la ville

Ce chef d'entreprise, nourri des rages de Léon Bloy et de Charles Péguy, *entretient avec l'argent* des rapports de méfiance et presque de haine qui devraient le paralyser au moment de prendre les risques féconds. La parcimonie de sa gestion (que Greilsamer éclaire par dix anecdotes joyeuses sur les fins de mois des *rédacteurs*) *forgera* l'orgueil des gueux de la première cuvée, permettra le dédommagement des propriétaires du *Temps* et armera d'austère passion la résistance aux offensives de leurs rancunes – notamment lors de la tentative avortée du *Temps de Paris* en 1956.

Ce tempérament saturnien est attiré constamment par la démission dont ses nuits d'insomnie remâchent la tentation. Loin que son équipe ironise sur ses « gémissements perpétuels » *contre le fardeau d'être directeur de* ce journal-là, elle n'en juge que plus nécessaire le « Patron », et en 1951 c'est son faux départ (qui fut sincère mais vite regretté puis annulé) qui *le fait triompher définitivement* des rivalités de l'intérieur et se débarrasser des deux autres consuls, Courtin et Funck-Brentano, qu'on avait installés *auprès de lui en décembre 1944*.

Cet homme qui fait métier de médiateur *garde ostensiblement* ses distances, gouverne *le Monde* sans fréquenter ni la cour ni la ville, rejette tout parisianisme, marque hautement combien il répugne à rencontrer les dirigeants de la *politique*, de l'économie et de la culture. Parmi les bonheurs de l'après-guerre libérée il donne constamment l'impression, cru et *pudibond* à la fois, *de brider* ses appétits terrestres et d'épuiser ses appétits physiques dans les solitudes montagnardes. Il réfugie son besoin de chaleur humaine *dans* un cercle étroit de clercs et de laïcs où cet « *agnostique très chrétien* » trouve jusqu'au bout son décor affectif. *Il apportera au journal cet atout décisif* : une certaine forme d'esprit provincial transporté dans la capitale qui lui assurera dans les régions de la « France *profonde* » et à l'étranger une assise exceptionnelle.

Cet étrange patron de presse se retranche dans son bureau, sanctuaire redouté, et se refuse obstinément à user, pour galvaniser ses *troupes*, des leviers ordinaires du compliment et de la confidence. Il saura fasciner par ses silences ou par ses grognements indistincts derrière *la défense de ses* yeux mi-clos. « *Dépourvu de charisme, il gouvernera par magnétisme* », en s'assurant de cette façon *peu banale des attachements qui* demeurèrent inentamés jusqu'à la fin. Et il désarmera de la sorte (le plus souvent...) les interventions de cette Société des rédacteurs qu'il a été heureux de voir naître pour le soutenir en 1951 mais qu'il ne s'est pas résigné, *grommelant* contre les « soviets », à voir prendre un poids véritable en face de son autorité.

Laurent Greilsamer, multipliant les traits de mœurs – il y met une gourmandise qui contraste avec l'austérité de son héros, – *éclaire* ainsi une réussite tissée de tant de paradoxes. Mais qu'on ne craigne pas pour autant le sucre de l'hagiographie ! Car il sait se garder de toute révérence.

Voyez l'évocation des rapports avec de *Gaulle qui dominent les dernières* années du règne de Beuve-Méry. Dans le dialogue « *obsessionnel et théâtral* » qui enchaîne « Sirius » à l'obligation (de plus en plus lourde*ment ressentie par lui*) de *répliquer* à toutes les interventions importantes du Général, on le voit glisser peu à peu du « oui » méfiant de 1958 à une inclination surprenante pour Jean Lecanuet lors de l'*élection* présidentielle de 1965 et à l'exagération exaspérée des derniers temps quand il attribue à de Gaulle ce « *désintérêt sénile de tout* » et cette « *ambition sénile de tout* » que lui-même « *observait chez* (...) *Pétain* ». Avec le recul, les écrits de ce « *M. Faut-que-ça-rate* » dont le Général se moquait *faute de l'avoir séduit* souffrent souvent de n'avoir pas l'humour de leur côté ni le sens du cocasse – comme de voir démentie, à l'expérience, l'annonce régulière d'un effondrement où perce *parfois* une secrète espérance.

Entre l'admiration qui veille à brider ses élans et le regard critique *que* permet la distance de deux générations, l'auteur, comme on voit, a trouvé le ton juste. Et il est fondé à affirmer *d'entrée de jeu qu'il* n'a pas écrit une « biographie autorisée » à la manière anglo-saxonne. Il ne met jamais ses pas sans soigneuse vérification *dans* le chemin que *la mémoire du Beuve-Méry des dernières années* avait *parfois* simplifié. Il ne cache ni ses contradictions (de Mendès France à Salazar, l'étrange amplitude de ses affinités...), ni ses faiblesses, ni ses injustices, ni ses désarrois, ni non plus la bonne foi de certains de ses adversaires (tel *René Courtin*). *Il fait* le lecteur s'étonner de voir Beuve après 1969 et son très digne départ se répandre en sarcasmes, depuis le cinquième étage où il s'était réfugié, sur le successeur qu'il s'était en toute liberté choisi : c'est le moment périlleux où il ne *peut* plus nourrir d'action son pessimisme *navré*...

Mais quoi ! l'homme est là, bien vivant, avec l'honneur de ce qu'il a bâti. Ce livre *vif* et dru nous le restitue et nous le donne à comprendre – librement, tendrement – jusqu'au plus près de l'inconnaissable.

JEAN-NOËL JEANNENEY

▶ *Hubert Beuve-Méry 1902-1989*, de Laurent Greilsamer, Fayard, 687 p., 150 F.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, *directeur de la publication*

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la *rédaction* : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

ROUMANIE

Les partis traditionnels étudient la possibilité de boycotter les élections

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Les partis politiques « historiques » roumains – national-paysan, national-libéral et social-démocrate – se sont réunis mardi 8 mai pour arrêter les mesures à prendre à la suite de la nouvelle série de violences qui a émaillé la campagne électorale, notamment l'agression dont a été victime le candidat libéral à l'élection présidentielle, M. Radu Campeanu.

Les représentants des trois partis, très discrets sur les conclusions de leur réunion, se reverront le 12 mai et laissent toujours entendre qu'ils préféreraient boycotter les élections du 20 mai. Les contestataires qui occupent depuis le dimanche 22 avril la place de l'Université de Bucarest, quant à eux, poursuivent leur mouvement.

Le dialogue n'a donc pas eu lieu, mardi, entre les autorités roumaines et les représentants des manifestants : à 10 heures précises en effet les *golans* – les voyous comme ils s'appellent eux-mêmes pour tourner en dérision l'insulte proférée à leur égard par le président intérimaire, M. Ion Iliescu, – sagement cravatés et bien peignés se présentèrent pour la rencontre prévue avec le président roumain.

Ils en ressortirent moins d'une heure plus tard sans avoir pu rencontrer M. Iliescu. Raison officielle : les opposants souhaitaient qu'à défaut de laisser entrer la presse et la télévision dans la salle des négociations une caméra puisse enregistrer l'intégralité des discussions.

Les deux parties ont toutefois laissé entendre qu'elles étaient prêtes à reprendre le dialogue, qui semblait de toute manière condamné d'avance.

Le sort de la nomenklatura

La principale revendication des manifestants de la place de l'Université reste en effet de demander l'application du point 8 de la proclamation de Timisoara, qui aboutit à l'impossibilité pour tous les membres de l'ancienne nomenklatura de se présenter aux élections, ce qui serait le cas pour M. Iliescu.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Dix pour cent des « enfants à risque » testés sont séropositifs

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Sur huit mille enfants « à risque » testés dans les orphelinats de roumanie, plus de huit cents sont séropositifs, selon les premiers résultats officiels communiqués à l'équipe de médecins du monde en mission à bucarest ; ces chiffres constituent les premières conclusions de l'enquête effectuée après la découverte (*le monde* du 3 février) de l'existence de la maladie, officiellement niée par le régime de nicolae ceausescu, dans différents orphelinats de la capitale roumaine.

Au total, treize mille enfants seront contrôlés. S'il est difficile d'extrapoler à partir de ce résultat – qui ne porte que sur des enfants présentant déjà des symptômes graves – l'épidémie est, de l'avis même de M. Guilhem Delmas, responsable de Médecins du Monde sur place, « *considérable* ». Que sont devenus tous les enfants qui sont passés par les hôpitaux, vraisemblablement contaminés par des injections à l'aide de seringues infectées, comment les contrôler, comment les soigner?

En ce qui concerne les adultes, sur sept mille personnes testées, quarante ont été déclarées séropositives ; c'est, là encore, un chiffre considérable, qui pourrait laisser prévoir une épidémie chez les adultes plus importante, par exemple, qu'aux Etats-Unis. Cette épidémie risque en effet de se propager puisque si, pour les enfants, toutes les microtransfusions ont été arrêtées, il n'en est pas de même pour les adultes qui continuent à recevoir des transfusions. Or en Roumanie, seulement 30 % du sang transfusé est contrôlé et le pays dispose aujourd'hui de quinze chaînes de dépistage fournies par l'aide internationale, alors qu'il en faudrait entre quarante et cinquante.

J.-A. F.

□ **Le pasteur roumain Laszlo Tokes est devenu évêque.** – Le pasteur Tokes, trente-huit ans, dont le déplacement forcé par les autorités roumaines avait déclenché les manifestations de Timisoara le 17 décembre dernier, a été élu évêque par le synode réformé d'Oradea et ordonné, mardi 8 mai, dans la cathédrale de cette ville.

ALBANIE : réorientation majeure de la politique intérieure et extérieure

Tirana annonce son intention de participer à la CSCE

Le premier ministre albanais, M. Adil Carcani, a annoncé, mardi 8 mai devant le Parlement de Tirana, que son pays souhaitait participer à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CGCE). « *Dans la situation actuelle,* a-t-il notamment déclaré, *notre participation aux forums et aux réunions prévues dans le contexte du processus de sécurité et de coopération européennes répond à la politique albanaise.* » M. Carcani a également apporté des détails sur des changements « *radicaux* » prévus dans le domaine économique.

Le temps n'est plus de se demander si une réorientation politique est en cours en Albanie, mais de tenter d'en mesurer la portée, et d'évaluer les difficultés auxquelles elle se heurte. Outre de multiples signes d' ouverture, de rupture avec l'isolement international en tout cas – établissement de liaisons aériennes avec l'étranger, échanges de visites ministérielles avec plusieurs pays européens (dont la France), participation à la conférence des pays balkaniques, accueil enfin, du 11 au 13 mai, du secrétaire général des Nations-unies, M. Javier Perez de Cuellar, et maintenant la demande de participation à la CSCE – deux rapports du numéro un albanais, M. Ramiz Alia, devant le comité central du Parti du travail albanais (PTA) ont clairement marqué une volonté de changement.

Le premier, à la fin de janvier dernier, mettait plutôt l'accent sur les problèmes d'ordre économique, annonçant une politique de « *décentralisation* » – c'est dire d'autonomie accrue pour les entreprises – une fragmentation des unités de production agricole, et surtout la prise en compte, dans la formation des prix de gros, des mécanismes « *de l'offre et de la demande* » (*le Monde* du 2 février)

Trois mois plus tard, le 17 avril, toujours devant le comité central du PTA, M. Ramiz Alia revient sur ces différents thèmes, qui semblent avoir mûri depuis janvier, mais avec plus de netteté. Il est cette fois question des prix de détail et de « *restreindre la marge d'action des facteurs non économiques* » en même temps que d'une réhabilitation en bonne et due forme de *l'« exploitation individuelle »* dans l'agriculture – avec au passage, sans nommer bien entendu le fondateur du régime, une critique à peine voilée de la gestion d'Enver Hoxha dans ce domaine.

Des accents gorbatchéviens

Plus politiques sont des réflexions qui prennent par moment des accents gorbatchéviens – à l'époque du moins où le numéro un soviétique donnait priorité à la démocratisation de la vie politique en URSS. Il avait déjà été question, en janvier, de la création d'un ministère de la justice, premier pas vers la création d'un « *Etat de droit* », mais le ton devient beaucoup plus sévère en avril contre « *quelques officiels qui sont habitués à utiliser les droits des autres et à assurer l'autorité par des ordres et des décisions personnelles* ». En bref, explique M. Ramiz Alia, qu'il s'agisse de l'économie ou du développement social, « *on ne peut résoudre les nouvelles tâches en ayant recours aux anciennes mentalités* ». Celle d'Enver Hoxha, par exemple ?

Il est frappant, dans ce contexte, que M. Alia se réfère expressément au « *renversement survenu à l'Est de l'Europe* ». Non pas, certes, pour y chercher un modèle. Au contraire : « *Ceux qui parlent de la démocratie et du pluralisme d'idées exercent un certain terrorisme politique à l'égard du marxisme-léninisme* », et « *rien de semblable* » n'est à attendre en Albanie. On sait, au reste, les désillusions, les difficultés qu'ont entraînées les transformations en Europe orientale, en particulier la vigoureuse résurgence des nationalismes. Mais se pose dans de nouveaux termes, notamment avec la perspective de la réunification de l'Allemagne, « *le problème de la sécurité européenne* ». *Dans ces circonstances,* dit M. Alia, *nous pouvons envisager deux possibilités dans nos relations avec l'étranger. La première : nous renfermer dans notre coquille, limiter les contacts, passer à la défense idéologique, politique, culturelle (...). La deuxième voie, c'est le dialogue, notre engagement dans une lutte ouverte diplomatique (...). Cela veut dire mener cette lutte là où elle a lieu, cela veut dire accepter les règlements de son jeu.* »

A partir de là, toute est pratiquement dit, et c'est par simple logique que le dirigeant albanais évoque le « *rattachement* » de son pays au « *processus de la coopération et de la sécurité européennes, sa participation aux réunions projetées dans ce but* ». Les relations avec la Communauté européenne sont spécifiquement évoquées, mais aussi – le tournant est ici encore plus marqué par rapport à tout ce que l'on pouvait entendre de Tirana jusqu'à ces derniers mois – avec les Etats-Unis et l'URSS. Diplomatiquement, ce n'est ni plus ni moins qu'une révolution.

Un brevet de démocratie?

A Tirana, comme pour la perestroïka de M. Gorbatchev à Moscou, la question est de savoir le prix de cette révolution, et s'il sera permis à M. Ramiz Alia de le payer. Tout est lié, et les contraintes externes ne sont qu'un aspect des obstacles internes. Car, pour participer, comme le souhaite M. Alia, aux réunions européennes – pour parler clair, à la CSCE, qui réunit déjà trente-trois pays européens, plus les Etats-Unis et le Canada, et dont l'Albanie est jusqu'à présent demeurée absente – les enchères n'ont cessé de monter. Washington a déjà fait savoir que la candidature albanaise ne pouvait être acceptée que si Tirana respectait tous les engagements qui figurent dans l'acte d'Helsinki de 1975, dont on sait qu'il comporte des dispositions précises sur les droits de l'homme. Or suffirait-il de prêcher « *l'esprit critique et la liberté d'expression* », comme l'a fait le dirigeant albanais le 1er mai, ou d'admettre que « *l'appartenance de classe ou bien de religion* » ne détermine pas « *l'attitude à l'égard (...) de la liberté et de la souveraineté du pays* » pour recevoir un brevet acceptable de démocratie ? Et, dans l'hypothèse où la société albanaise progresserait effectivement dans cette voie, le régime aurait-il la capacité d'y résister ?

Sûrement pas, en tout cas, sans quelques secousses. A la fois parce que la population albanaise – en particulier sa jeunesse et son intelligentsia – est parfaitement au fait de ce qui s'est passé depuis un an dans d'autres pays communistes, et que le nationalisme, le souci de préserver l'identité nationale sont loin de suffire à atténuer les aspirations à plus de liberté, donc à un mouvement par nature déstabilisateur vers un véritable changement de système politique. L'exemple de la Roumanie et de la RDA, entre autres, donne, à cet égard, à réfléchir.

C'est bien pourquoi toute une partie de la classe politique albanaise ne manifeste qu'un enthousiasme modéré, pour employer un euphémisme, devant les changements envisagés. Si les informations en provenance de Belgrade ou d'Athènes sur les troubles et les dissensions au sein du régime albanais ne doivent être accueillies que sous toutes réserves, il ne peut faire de doute que l'appareil du PTA n'est pas sur le point de se convertir du jour au lendemain à la démocratie parlementaire, fût-ce à la manière de Gorbatchev à Moscou et encore moins de Mazowiecki en Pologne. Affaire de privilèges auxquels personne, nulle part, n'est prêt à renoncer de bonne grâce ? Peur du vide aussi pour un tout petit pays qui se connaît peu d'amis sûrs et qui reste fermement attaché à son indépendance ? Les cartes sont sur la table et elles se joueront très vraisemblablement dans les prochains mois.

ALAIN JACOB

YOUGOSLAVIE

Triomphe de l'opposition aux élections parlementaires en Croatie

L'Union démocratique croate (HDZ) de M. Franjo Tudjman, ancien général de Tito, est le grand vainqueur des premières élections parlementaires libres en Croatie. Selon des résultats partiels du deuxième tour de scrutin qui s'est déroulé dimanche 6 et lundi 7 mai, l'HDZ est déjà assurée de 158 des 356 sièges à pourvoir dans les trois chambres du Parlement local. Le Parti des changements démocratiques (ex-communiste) obtient 42 sièges et 13 autres grâce à l'alliance passée avec les socialistes.

Selon les résultats du scrutin publiés mardi 8 mai, l'Union démocratique croate devrait disposer de la majorité qualifiée des deux tiers dans les trois chambres et se trouve donc en mesure de former un gouvernement homogène. Elle a toutefois exprimé sa volonté, mardi soir, d'offrir certains portefeuilles « *à des personnalités compétentes appartenant à d'autres partis* ». Selon M. Tudjman, « *certains communistes qui ont accepté la voie réformatrice méritent d'y entrer* (...) ».

Franjo Tudjman, qui a fait neuf ans de prison pour « *nationalisme croate* », a annoncé que M. Stjepan Mesic, secrétaire général de l'HDZ, a été chargé de former le nouveau gouvernement. L'objectif premier de ce cabinet sera l'élaboration d'une nouvelle Constitution de l'Etat croate souverain.

DIPLOMATIE

L'URSS et l'unification de l'Allemagne

Le chancelier Kohl a rejeté mardi 8 mai les positions soviétiques sur l'unification allemande qui avaient été défendues samedi dans le cadre de la première réunion ministérielle à six par M. Chevardnadze et qui laissent prévoir un délai de plusieurs années avant le rétablissement total de la souveraineté allemande.

D'autre part, le discours prononcé mardi à Moscou par M. Gorbatchev comporte un nouveau sujet de divergence puisque le président soviétique assigne pour objectif aux négociations à six l'établissement d'un traité de paix dont les Allemands ne veulent pas.

Avant la seconde réunion ministérielle prévue début juin à Berlin-est, des hauts fonctionnaires des six ministères des affaires étrangères se rencontreront les 22 et 23 mai prochains à Bonn.

Le chancelier Kohl repousse la proposition soviétique de « découplage » des aspects intérieurs et extérieurs de l'unité allemande

BONN

de notre correspondant

L'euphorie engendrée à Bonn par la première réunion de la Conférence à six sur les aspects extérieurs de l'unité allemande n'aura pas duré plus de trois jours. Le chancelier Kohl, réflexion faite, estime que la proposition de M. Chevardnadzé de « découpler » les aspects intérieurs et extérieurs de l'unification allemande cache un piège : celui de limiter pour une période indéterminée la souveraineté de l'Allemagne nouvelle.

C'est l'histoire du verre à moitié vide et à moitié plein . Samedi 5 mai, à l'issue de la première réunion du « groupe des six » (États-Unis, URSS, Royaume-Uni, France et les deux Allemagnes), M. Genscher était ravi : plus rien ne s'opposait, selon lui, à une rapide unification du pays.



M. Chevardnadzé avait, certes, réitéré l'opposition soviétique à une Allemagne unifiée dans l'OTAN, mais à Bonn, on préférait souligner le fait que le ministre soviétique avait donné son aval à une rapide unification de la RFA et de la RDA.

A la chancellerie, en revanche, le principal conseiller du Chancelier pour les questions internationales, M. Horst Teltschik, scrutait d'un peu plus près les propos tenus par Edouard Chevardnadzé, et découvrait qu'ils comportaient des aspects inacceptables. En proposant de séparer les aspects intérieurs et extérieurs de l'unité dans les discussions, le ministre soviétique donnait certes le feu vert à l'unité étatique formelle, mais il remettait à plus tard le rétablissement de l'Allemagne dans sa souveraineté pleine et entière. Les droits des Alliés, dans le plan soviétique, devraient être maintenus à Berlin et en Allemagne jusqu'à la conclusion d'un accord de sécurité mutuelle en Europe.

M. Genscher était d'avis de ne pas opposer tout de suite une fin de non-recevoir aux Soviétiques, et d'attendre que la dynamique des négociations à six fasse évoluer cette question. Le chancelier, poussé par M. Horst Teltschik, ennemi intime du ministre des affaires étrangères, en a décidé autrement. Il a qualifié mardi 8 mai la proposition soviétique de « *développement fatal* » et de « *coup de poker* » dans le jeu des négociations.

Le chancelier est disposé à accepter le maintien de troupes soviétiques sur le territoire de l'actuelle RDA pendant une brève période de transition. Mais la question de la souveraineté est, pour lui, essentielle : les troupes étrangères sur le sol allemand seraient présentes par la volonté du gouvernement de l'Allemagne, et non en vertu d'un règlement international imposé.

M. Mikhaïl Gorbatchev a ajouté un nouvel élement perturbateur mardi 8 mai en déclarant qu'un « *Traité de paix avec l'Allemagne tirerait un trait définitif sous la seconde guerre mondiale et la guerre froide* ». Bonn est opposé à une telle procédure, estimant que la conclusion du Traité de paix, prévue naguère par les vainqueurs pour mettre fin au statut de l'Allemagne d'après-guerre ne pourrait que compliquer inutilement les négociations en cours. Le troisième Reich était en effet en guerre avec une bonne moitié des Etats existant à l'époque sur la planète.

Le groupe des six, URSS comprise, s'était pourtant mis d'accord la semaine dernière sur une formulation qui évitait le terme de traité de paix et parlait d'un « règlement final de droit international » fixant les frontières et le statut politico-militaire de l'Allemagne unifiée.

LUC ROSENZWEIG

M. Gorbatchev réclame un « traité de paix »

MOSCOU

de notre correspondant

Dans l'or, les velours et les cristaux du Bolchoï, M. Gorbatchev a solennellement abattu, mardi 8 mai, la seule carte permettant à l'URSS de réellement peser sur la définition du futur statut international de l'Allemagne. Cette carte a pour nom « *traité de paix* » et, face à un parterre d'officiers et anciens combattants croulant sous les ans et les médailles, le président soviétique a longuement expliqué que son pays voulait qu'on en passe par là pour « *tourner la page de l'après-guerre dans l'histoire allemande* ». Or non seulement l'URSS le veut et l'a maintenant officiellement dit, mais elle est aussi en position de brandir cette exigence pour mieux parvenir à un compromis. Dès lors que les deux Allemagne et les quatre vainqueurs de la seconde guerre mondiale se sont mis d'accord, il y a trois mois, pour régler ensemble, dans le cadre de la conférence « 2 + 4 », les aspects « *extérieurs* » de l'unification allemande, aucun accord n'est possible sans l'agrément de l'URSS.

On avait fini par l'oublier, tant le Kremlin avait laissé voir son désarroi devant le résultat des élections est-allemandes, mais, après de longues semaines de flottement, M. Gorbatchev a finalement recours à l'option que lui préparent, depuis novembre au moins, ses conseillers de politique étrangère. Elle consiste à en revenir à l'esprit de la formule (2 + 4 », autrement dit la question de l'unification du problème du futur statut allemand. Quand l'URSS avait accepté cette formule, en février dernier à Ottawa, on en avait conclu qu'elle avait définitivement pris son parti de l'unification dont les modalités étaient laissées à la discrétion des deux Etats allemands. La conclusion était juste et l'URSS s'était ainsi immunisée contre le danger politique, économique et diplomatique qu'aurait représenté pour elle le rôle de seul adversaire de l'unification allemande. Dès lors cependant qu'elle avait esquivé ce danger, il lui était possible d'utiliser, sur le volet international du dossier, le droit de veto qu'elle s'était, dans le même temps, ménagé à Ottawa.

Dès le week-end dernier, lors de la première réunion, à Bonn, de la conférence « 2 + 4 », le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadzé, avait laissé voir que telle serait la ligne de conduite de son pays en proposant que la réunification puisse se faire avant que les six ne parviennent à un accord sur la place de la nouvelle Allemagne en Europe.

Le problème de l'appartenance à l'OTAN

C'était le premier jalon et tandis que les dirigeants des deux Allemagne rejetaient cette séparation entre unification et souveraineté internationale, M. Gorbatchev prenait le chemin du Bolchoï pour y ouvrir en grande pompe, devant son armée et tout le corps diplomatique, les cérémonies du quarante-cinquième anniversaire de la victoire sur le nazisme.

Ce mercredi matin, un grand défilé militaire a suivi sur la place Rouge. Faisant d'une pierre deux coups, M. Gorbatchev a ainsi fait plaisir à ses officiers qui ont toutes les raisons de se sentir victimes de la perestroïka, mais le but premier de cette grande parade n'était pas là. Il était avant tout de rappeler que l'URSS a encore une armée, que cette armée a beaucoup contribué à la victoire des forces alliées et que l'Union soviétique, en tant que vainqueur, a juridiquement parlant son mot à dire dans le règlement définitif de l'après-guerre.

Grâce au défilé, il n'a pas été vraiment nécessaire à M. Gorbatchev de rappeler cela quarante-cinq ans après la fin de la guerre et au moment où l'URSS ne peut envisager son avenir sans d'étroites relations politiques et économiques avec un pays virtuellement le plus puissant d'Europe. Ce qu'a, en revanche, dit M. Gorbatchev c'est que l'URSS « *sympathise avec le compréhensible désir des Allemands de vivre dans une seule famille* », que le « *temps est venu de tourner la page de l'après-guerre* », que le peuple soviétique souhaite « *coopérer* » avecl'Allemagne unie mais qu'il faut, pour « *tirer un trait sous la seconde guerre mondiale et la guerre froide* » un traité de paix.

« *Ce traité*, a-t-il ajouté, *devrait déterminer le statut militaire de l'Allemagne et sa place dans une structure paneuropéenne de sécurité et formaliser ses engagements concernant l'immuabilité des frontières de l'après-guerre.* » Ce qui est en jeu là, c'est évidemment la question de l'appartenance de cette Allemagne à l'Otan dans la mesure où M. Gorbatchev pourrait difficilement accepter, du jour au lendemain et sans compensations, un tel bouleversement de l'équilibre européen.

Son autorité à l'intérieur de l'URSS en serait, en effet, un peu plus fragilisée encore, tant vis-à-vis de son armée que des républiques périphériques. A défaut de pouvoir s'opposer à de futurs choix souverains de l'Allemagne, il utilise donc sa double casquette de puissance victorieuse et de participant à la conférence « 2 + 4 » pour rappeler, comme dit un spécialiste occidental du dossier européen, qu'il peut « *frustrer l'Allemagne d'une satisfaction totale* ».

Car, outre qu'elle serait longue, l'éventuelle négociation d'un traité de paix ferait immanquablement ressortir la question des réparations et devrait associer, non pas seulement les quatre grandes puissances victorieuses mais l'ensemble des très nombreux pays qui étaient formellement en guerre avec l'Allemagne, à la veille de sa capitulation. L'entreprise serait à peu près impossible.

Le grand marchandage va maintenant se poursuivre. L'objectif de M. Gorbatchev est de parvenir à inscrire la définition du futur statut allemand dans une évolution parallèle des deux alliances et un processus de coopération européenne à propos duquel il a explicitement fait référence à « *l'idée du président François Mitterrand de construire une confédération européenne* ».

La réforme de l'armée soviétique

Il a pour cela besoin de temps. Il vient de s'en donner mais en prenant grand soin de ménager l'Allemagne et les deux opinions publiques allemandes à l'attention desquelles il a expliqué que le futur traité ne devrait pas être un nouveau traité de Versailles. « *Nous ne voulons pas*, a-t-il dit, *d'un document qui établirait une discrimation envers l'Allemagne ou blesserait la dignité nationale des Allemands. Ce que nous voulons, c'est un traité de paix au vrai et plein sens du terme* », a-t-il poursuivi en expliquant – cette fois-ci à l'intention de ses militaires – que c'est sur les injustices de Versailles, et la rancœur qu'en avait ressenti l'Allemagne, que s'était développé le nazisme.

A chaque phrase, chaque paragraphe de ce long discours extrêmement élaboré, on entendait s'articuler préoccupations intérieures et extérieures. Chaque mot comptait. Il fallait montrer ses muscles sans faire peur, rassurer l'armée sans lui céder, utiliser les militaires pour mieux les neutraliser en leur donnant un rôle dans une politique qui n'est pas la leur.

L'exercice était difficile et M. Gorbatchev a profité de l'occasion pour faire plaisir à certains officiers et en attrister d'autres en confirmant officiellement qu'une réforme militaire était en préparation. Son premier objectif, a-t-il dit, est d'assurer l'efficacité de la défense à des coûts minimaux, d'améliorer la composition et la structure des forces armées et de donner la priorité à la qualité des armements.

Cela ressemblait beaucoup à un projet de professionnalisation – au moins partielle – de l'armée et M. Gorbatchev a précisé que cette réforme devait s'inscrire dans le renouvellement du « *contexte européen* ».

BERNARD GUETTA

□ **Le maréchal Akkhromeyev au Sénat américain.** – Pour la première fois, un officier supérieur soviétique, le maréchal Serguei Akkhromeyev, conseiller du président Gorbatchev, a pris la parole, mardi 8 mai, devant la Commission des forces armées du Sénat américain. Il a notamment reproché aux États-Unis de refuser des négociations pour une réduction des forces navales. En mars dernier, le secrétaire d'Etat James Baker s'était adressé à la commission des affaires étrangères du Soviet suprême à Moscou. – (*AFP*.)

La réunion de Calgary

Les ministres de la défense amorcent la réflexion sur la nouvelle stratégie de l'OTAN

L'OTAN doit maintenir sa capacité de première frappe nucléaire et s'en tenir à la doctrine de la riposte graduée, même dans l'hypothèse de l'établissement d'un équilibre à plus bas niveau des forces conventionnelles en Europe, a estimé mardi 8 mai le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney. M. Cheney s'exprimait à Calgary (Canada) lors de la réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN qui rassemble quatorze ministres de la défense (tous les pays de l'alliance, sauf la France et l'Islande).

Les ministres doivent engager la réflexion sur une révision de la stratégie de l'OTAN à laquelle le président Bush a appelé la semaine dernière, dans la perspective du sommet atlantique qui devrait se tenir début juillet à Londres. Ils se pencheront notamment sur les conséquences de la décision américaine de renoncer au programme de modernisation des armes nucléaires à courte portée en Europe. – (*AFP, UPI*.)

DIPLOMATIE

Paris veut conforter le président De Klerk

Suite de la première page

Cette inauguration, en novembre 1986, donna lieu à une autre visite – boudée elle aussi – lors de laquelle M. Botha fut d'autant plus ignoré que les relations entre les deux pays s'étaient dégradées.

En juillet 1985, M. Laurent Fabius, alors premier ministre, coupe les nouveaux investissements, rappelle l'ambassadeur. En novembre, il interdit tout nouveau contrat de livraison de charbon. Le deuxième état d'urgence, imposé en juin 1986, et l'arrestation dans le bantoustan du Ciskeï de Pierre-André Albertini ne contribuent pas à améliorer les rapports bilatéraux. La détention et la condamnation du jeune coopérant et la conférence anti-apartheid de Dakar, où Mme Danielle Mitterrand – au nom de l'association France-Libertés – joue un rôle primordial, n'arrangent rien.

Sans jamais avoir été bons, les liens politiques entre les deux Etats n'ont cependant jamais été franchement mauvais. Paris hausse le ton de temps en temps quand la répression est trop vive, et les violations des droits de l'homme trop patentes. Mais tout finit toujours par s'arranger. La libération de Pierre-André Albertini permet à M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, de venir pratiquement immédiatement à Paris pour renouer des relations mises à mal.

L'assassinat de Dulcie September, la représentante de l'ANC à Paris, le 29 mars 1988, ne suffit pas à brouiller les deux pays. M. Mitterrand refuse de rompre les relations diplomatiques, car celles-ci *« ne dépendent pas de l'opinion que l'on a d'un système politique »*. L'année suivante, en avril 1989, l'affaire du Blowpipe (1) entraîne l'expulsion de trois membres de l'ambassade sud-africaine, mais la routine reprend et Pretoria sort à nouveau du champ des préoccupations des dirigeants français.

Les relations entre les deux nations sont ponctuées régulièrement de crises qui n'affectent jamais véritablement le train-train ordinaire. On continue à se fréquenter sans jamais aller trop loin, sans désir de rompre non plus, car, selon la doctrine officielle française, il faut continuer à être présent sur place pour pouvoir agir efficacement. De toute façon, le niveau des relations n'est pas suffisamment important pour mériter autre chose que des rapports lâches sans véritable ligne de force.

La voie moyenne

Le régime socialiste n'a jamais eu de véritable politique à l'égard de l'Afrique du Sud. Il l'a laissée se définir au gré des événements sans que celle-ci soit véritablement affirmée, en dépit du rôle militant de Mme Mitterrand. Entre l'attitude de Mme Margaret Thatcher, farouchement hostile aux sanctions, et l'engagement des pays scandinaves aux côtés des mouvements anti-apartheid, les autorités françaises n'ont jamais trouvé la voie moyenne.

Paris a continué de faire du commerce avec Pretoria tout en dénonçant les tares du système de l'apartheid, *« cette véritable négation des droits de l'homme »*, comme l'a encore rappelé en octobre dernier le président de la République. Dès janvier 1982 M. Mitterrand espérait être *« un franc et sincère interlocuteur de l'Afrique du Sud »*. Huit ans plus tard le chef de l'Etat a estimé que le moment était arrivé. Les hasards du calendrier font que M. De Klerk précédera M. Mandela d'un tout petit mois à l'Elysée, puisque ce dernier sera en France le 6 juin.

MICHEL BOLE-RICHARD

(1) Un lance-missile sol-air ques les Sud-Africains cherchaient à obtenir auprès de militants loyalistes irlandais.

□ **Nouvelle tournée africaine pour M. Nelson Mandela.** – Le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, devait entamer, mercredi 9 mai, une tournée de douze jours qui le conduira dans six pays africains. Après une visite en Zambie où se trouve le quartier général de l'ANC, il se rendra en Angola, au Nigéria, en Libye, en Algérie et en Egypte. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

ISRAËL : après l'échec de M. Pérès

Les travaillistes, divisés, hésitent sur la stratégie à suivre

Mal remis de l'échec de leur chef Shimon Pérès, qui s'est révélé incapable de rassembler une majorité de gouvernement, les travaillistes israéliens dépriment. Au gré des courants divers qui traversent leur parti et des remous provoqués par une éternelle querelle de succession à sa tête, ils hésitent sur la stratégie à suivre : se régénérer dans l'opposition ou s'accrocher à un pouvoir qu'il faudra, une fois de plus, partager avec la droite ?

JERUSALEM

de notre correspondant

M. Pérès a sans doute beaucoup perdu, en prestige et en autorité, après avoir, à la mi-mars, provoqué l'éclatement de la coalition d'union nationale Likoud-travaillistes sans avoir pu la remplacer par une équipe dominée par la gauche. Il avait promis à son parti qu'il aurait le soutien des formations religieuses pour réunir une majorité. Il ne l'a pas eu et il n'a pas fallu longtemps au numéro deux du parti, M. Itzhak Rabin, éternel concurrent de M. Shimon Pérès, pour grommeler qu'on aurait dû être plus prudent et qu'il n'y a plus qu'à revenir à la formule de l'union nationale. La question ne se pose pas encore puisque le chef du Likoud et du gouvernement de transition, M. Itzhak Shamir, essaie à son tour de former une coalition restreinte avec les religieux et l'extrême droite.

Il espère y parvenir d'ici au milieu de la semaine prochaine et montrer aux travaillistes qu'il peut gouverner sans eux.

Mais son véritable objectif serait de les conduire à diminuer leurs prétentions, dans l'intention de les ramener dans un nouveau gouvernement d'union nationale qui aurait ainsi le mérite de ne pas dépendre de quelques extrémistes. C'est une perspective qui divise profondément les travaillistes, qui se révèlent incapables de trancher et donnent de plus en plus l'impression d'un parti à la dérive, sans ancrage idéologique ni stratégie politique.

Autour de M. Rabin, les partisans de l'union nationale font valoir qu'il serait *« irresponsable »* de laisser le gouvernement à une droite aventuriste et ultranationaliste. Seule la participation des travaillistes au pouvoir, disent-ils, peut servir de frein aux visées des avocats de la colonisation à outrance dans les territoires occupés.

Au contraire, la gauche du parti est résolument opposée à la reconduction d'une formule de gouvernement où travaillistes et Likoud se neutralisent mutuellement et qui, dit-elle, a fait, en fin de compte, le jeu de la droite en assurant le maintien du *statu quo* dans les territoires et sur le front diplomatique. La gauche préconise la cure d'opposition et l'abandon du Likoud à ses responsabilités.

Union nationale ou opposition

Au milieu, c'est-à-dire entre M. Rabin et la gauche, il y a M. Pérès qui, fidèle à lui-même, hésite. Un jour, il laisse entendre qu'il est plutôt favorable à l'union nationale ; le lendemain, il précise que ce n'est envisageable qu'à la condition – à peu près impossible – que M. Shamir accepte les propositions américaines sur un prochain dialogue israélo-palestinien. Dans ce débat, son emprise sur le parti paraît de moins en moins assurée, et l'ancien premier ministre se voit demander des comptes.

Chacun reconnaît qu'il a été, de 1984 à 1986, le meilleur chef de gouvernement que le pays ait connu depuis bien longtemps ; mais on rappelle aussi qu'il a mené le parti à deux défaites électorales (1977 et 1981) et deux « matchs nuls » avec le Likoud (1984 et 1988) et qu'il vient encore d'échouer là où il passait pour un maître : la manœuvre politique. Son vieil adversaire Itzhak Rabin menace : si les travaillistes devaient choisir l'opposition ou en cas de nouvelles élections, l'ancien ministre de la défense sera candidat à la direction du parti à la place de M. Pérès.

Comme M. Rabin est l'homme politique le plus populaire d'Israël – et de très loin, – c'est une manière d'inciter tout le monde à reconduire gentiment l'union nationale Likoud-travaillistes.

Rien n'est encore joué. Sauf véritable révolution de palais dans la maison travailliste, M. Pérès reste le chef du parti jusqu'à la prochaine convention, en 1991. Toute décision de reconduire l'union nationale doit avoir l'approbation du comité central. L'opposition y sera farouche. Si l'alliance avec le Likoud devait être rétablie, on parle d'une possible scission chez les travaillistes : une fraction quitterait le parti pour aller rejoindre les petites formations de gauche et du centre (Mapam, Ratz, Shinui) ; ce serait le début de la recomposition de la gauche israélienne.

ALAIN FRACHON

IRAK

Les « condensateurs » du président Saddam Hussein

Le président irakien Saddam Hussein a affirmé, mardi 8 mai, que son pays avait réussi à mettre au point des « condensateurs » identiques à ceux saisis le 28 mars dernier en Grande-Bretagne et qui avaient été présentées par les autorités britanniques et américaines comme étant des composants permettant l'explosion d'engins nucléaires (*le Monde* du 30 mars).

« Les ingénieurs irakiens ont réussi à fabriquer des condensateurs, cinq jours seulement après la saisie d'un lot de condensateurs similaires » (destiné à l'Irak), a déclaré le chef de l'Etat, qui a exhibé devant les caméras de télévision deux modèles de ce qu'il affirme être ces « condensateurs ». *« Voici le modèle américain et voici le modèle irakien. Si les Britanniques ou les Américains veulent en acquérir, nous sommes prêts à négocier avec eux »*, a-t-il dit.

Une enquête menée conjointement par les Américains et les Britanniques avait permis la saisie, à l'aéroport londonien de Heathrow, de quarante dispositifs de mise à feu (éclateurs) qui allaient être expédiés en Irak, dispositifs dont Bagdad avait dit qu'il ne s'agissait que de « condensateurs ». – *(AFP.)*

AFRIQUE

NIGER

Des Touaregs attaquent une sous-préfecture : trente et un morts

ABIDJAN

correspondance

Un important groupe de touaregs nigériens se sont attaqués à la prison et la sous-préfecture de Tchintabaraden dans le nord du Niger à 300 km de la frontière algérienne. Selon ds informations obtenues à Niamey, les assaillants comptaient s'emparer d'armes à feu. La riposte des forces de l'orde a été sanglante ; vingt-cinq *« rebelles »* sont tombés sous les balles des gendarmes et des gardes républicains qui ont perdu trois des leurs au cours des affrontements. Un détenu du pénitencier et deux civils ont aussi été tués. Les autorités nigériennes accusent un ancien ministre M. Mohammed Abdoullahi, évincé en décembre dernier ainsi que M. Mohamed Ahmoundou, ancien conseiller à la présidence. Ce dernier a déjà été impliqué dans un putsh manqué en mars 76.

Ce n'est pas la première fois que cette sous-préfecture en plein désert, est la cible d'une attaque. En mai 85, un commando de quatorze exilés nigériens avaient dévalisé la banque et la poste de Tchintabaraden. Un membre du commando et trois autres personnes avaient été tués.

Depuis le début de l'année, plus de dix-huit mille nomades touaregs, sont rentrés de Libye et d'Algérie après avoir émigré en 1984 lors de la grande sécheresse. L'aide humanitaire internationale n'arrive pas toujours dans ces contrées isolées et reste sous le contrôle exclusif des préfets et sous-préfets qui la répartissent à leur guise. Les Touaregs accusent le gouvernement de n'avoir pas tenu ses promesses pour faciliter leur réinsertion. Le retour en masse des *« hommes bleus »* au Niger représente un risque de déstabilisation pour le fragile équilibre social et ethnique que le président Ali Saibou s'attache à préserver.

ROBERT MINANGOY

□ **ALGÉRIE : le président Chadli dénonce le « charlatanisme » des islamistes.** – Dans sa première déclaration publique depuis la marche de dizaines de milliers d'intégristes musulmans sur son palais le mois dernier, le président Chadli Bendjedid a dénoncé ce qu'il appelé le « charlatisme » et la surenchère d'un certain islam. *« L'islam, qui est une religion sacrée, ne peut être mêlée à la politique et aux manœuvres des partis politiques »*, a-t-il dit lors d'une conférence qui réunissait des savants et chercheurs arabes. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ANGOLA

Libération d'un des quatre otages français

L'un des quatre otages français enlevés en Angola, le 27 avril, par des éléments du Front de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC), M. Jean-Claude Soum, a été libéré, mardi après-midi 8 mai, et remis aux autorités zaïroises. M. Soum travaillait pour la compagnie française Elf-Congo.

Trois Français et trois Congolais sont toujours aux mains des rebelles cabindais. Selon M. Soum, les trois otages français sont en bonne santé et ont bon moral. De source diplomatique française, tant à Kinshasa qu'à Brazzaville, on dit poursuivre les efforts pour obtenir la libération des autres otages. – *(AFP.)*

IRAN

Nouvelle campagne contre les tenues « inconvenantes »

Les comités révolutionnaires (milices urbaines) ont commencé, lundi 7 mai, une *« campagne de lutte renforcée »* contre le port de *« tenues non conformes aux critères islamiques »*. Dans un premier temps, les personnes dont la tenue serait jugée *« inconvenante pour une apparition en public »* ne devaient encourir que des *« remarques »*, mais, à partir de jeudi, les comités *« arrêteront les contrevenants, qui seront punis de flagellation »*, a averti la presse de Téhéran.

Le commandant en chef par intérim des comités révolutionnaires, M. Mahmoud Mir-Lohi, a affirmé que *« les personnes averties par des membres des comités figureront dans des fichiers informatisés et, en cas de récidive, seront arrêtées et déférées devant un tribunal islamique »*. Il a notamment mis en garde contre *« le maquillage et les coiffures inconvenantes, le port de lunettes spectaculaires, d'imperméables trop serrés ou courts »*. *(AFP.)*

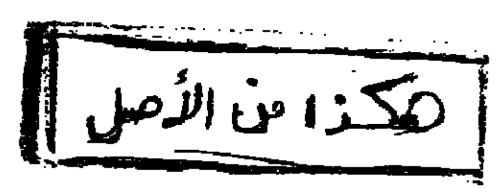
MAROC

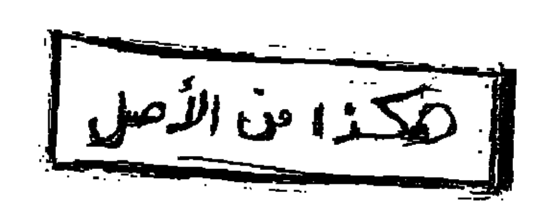
Interpellation de plusieurs centaines d'islamistes

Un peu plus de deux mille militants islamistes ont organisé, mardi 8 mai, une manifestation près de la cour d'appel de Rabat où devait s'ouvrir le procès des six membres de l'organisation islamique interdite Al-Aadl Wa-l-Ihsan (Justice et Bienfaisance), procès qui a été finalement reporté au 15 mai.

Assis devant le bâtiment, les manifestants, tous très jeunes et portant la barbe, ont été encerclés par la police qui les a évacués de force. Environ trois cents militants islamistes ont, en outre, été interpellés dans différents quartiers de Rabat.

Le roi Hassan II a, de son côté, annoncé, mardi, la création d'un conseil consultatif des droits de l'homme, composé de quarante membres parmi lesquels des représentants des partis politiques de la majorité et de l'opposition. *« Je vous demande d'examiner tous les cas avec la liberté et l'honnêteté nécessaires*, a déclaré le souverain. *Je ne peux pas savoir tout ce qui se passe dans les prisons. »* Selon les organisations humanitaires, trois cents prisonniers politiques seraient détenus au Maroc. – *(AFP, Reuter.)*




هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

COSTA-RICA

Le nouveau président, M. Calderon, a prêté serment

Le nouveau président du Costa-Rica, Rafael Angel Calderon, a prêté serment mardi 8 mai, salué par des milliers de ses concitoyens, lors d'une cérémonie qui marquait quarante ans de démocratie dans ce pays. Le président sortant, Oscar Arias, lui a remis l'écharpe présidentielle en achevant ainsi un mandat de quatre ans largement consacré à la paix en Amérique centrale, une action qui lui a valu le prix Nobel de la paix en 1987.

Des feux d'artifice ont immédiatement éclaté dans toute la ville, alors que le ciel se couvrait de ballons aux couleurs nationales, au-dessus du stade de la capitale. M. Calderon a remporté les élections du 4 février avec 51,3 % des voix. Dans son discours inaugural, ce juriste de 41 ans s'est engagé à favoriser le développement des programmes sociaux, tout en contrôlant strictement les dépenses publiques. C'est la dixième passation de pouvoir pacifique au Costa-Rica depuis la guerre civile de 1948, qui avait contraint à l'exil le père de Calderon, alors président. A cette occasion, les six chefs d'Etat d'Amérique centrale ont annoncé leur décision de tenir un sommet – centré sur les questions économiques – le 15 juin prochain au Guatemala.

Les ministres des finances du Costa-Rica, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Panama et du Salvador établiront un ordre du jour détaillé. *« L'idée est de présenter une position commune aux créanciers multilatéraux et au Club de Paris »*, a précisé le dirigeant guatémaltèque Vinicio Cerezo. – (*Reuter.*)

□ **ARGENTINE : prochaine visite en France du président Menem.** – Le président argentin Carlos Menem effectuera une visite officielle en France cette année, mais la date précise n'a pas encore été fixée, a annoncé mardi 8 mai l'ambassadeur de France en Argentine, M. Pierre Decamps, à l'issue d'une entrevue avec celui-ci. – (*AFP.*)

MEXIQUE : le voyage du pape

Jean-Paul II dénonce vigoureusement l'injustice sociale et la corruption

Au cours d'une messe en plein air célébrée mardi 8 mai dans la petite ville de San-Juan-de-los-Lagos (centre du Mexique), le pape Jean-Paul II a invité les jeunes à *« ne pas rester indifférents face aux innombrables problèmes qui assaillent* [le] *peuple* [mexicain] *: la faim, le chômage, l'injustice sociale, la corruption politique, la concentration de la richesse... »*. Un peu plus tôt, à son arrivée à l'aéroport d'Aguascalientes, il avait prononcé un bref discours – adressé aux enseignants mais destiné, en fait, aux autorités – en faveur de la levée de l'interdiction des écoles religieuses.

MEXICO

de notre correspondant en Amérique centrale

Depuis son arrivée à Mexico dimanche, Jean-Paul II a abordé la plupart des problèmes du monde contemporain, qu'il s'agisse de l'injustice sociale, de la drogue, de la corruption, de la *« crise des utopies »* ou encore de la prolifération des sectes et des *« faux prophètes »* qui *« refusant Dieu »*, prétendent conduire les peuples *« vers des Terres promises »*.

Mais, jusqu'à son intervention destinée aux jeunes – *« un des moments que j'attendais le plus »*, a-t-il dit, il n'avait jamais été aussi ferme dans ses dénonciations de la société moderne et, surtout, c'était la première fois qu'il appelait les Mexicains à agir pour changer leur condition. La veille, dans une homélie prononcée dans la municipalité de Chalco, la plus pauvre du pays, le pape n'avait pas été aussi loin. Il avait, certes, réaffirmé l' *« option préférentielle pour les pauvres »*, mais il avait fixé les limites de l'action en invitant les habitants de Chalco à être *« les principaux responsables de* [leur] *promotion à travers le travail personnel, l'économie familiale et l'éducation de leurs enfants »*.

Cette intervention avait été applaudie par les milliers d'invités des classes aisées qui occupaient les sièges des premiers rangs sur le gigantesque terre-plein aménagé pour la messe en plein air, au pied des bidonvilles de Chalco où vivent environ un million et demi de Mexicains, à la périphérie de la capitale. Loin derrière, pataugeant dans la boue et enfermés dans de véritables poulaillers – des grillages avaient été installés *« par mesure de sécurité »*, – les pauvres n'entendaient pas vraiment les propos du pape, qui allait, un peu plus tard, bénir la première pierre de la future cathédrale de Chalco.

Les secteurs catholiques « progressistes » ont été choqués par les conditions dans lesquelles s'est déroulée la messe à Chalco. *« Je regrette que le pape n'ait pas évoqué les raisons de l'injustice sociale,* remarque M. Alvarez Icaza, directeur du Centre national de communications sociales, organisme créé par l'épiscopat, avec lequel il a rompu à la fin des années 60. *Mais le plus choquant, c'est la contradiction entre ce qui se dit et ce qui se fait : on parle des indigènes et des pauvres, mais on invite les riches à occuper les meilleures places pour assister aux cérémonies religieuses. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles il y a beaucoup moins de monde que prévu dans les différentes manifestations. »*

Contraste saisissant

Le contraste est, en effet, saisissant entre les chiffres réels et les chiffres fantaisistes annoncés par la hiérarchie catholique, qui parle de *« millions »* de personnes à Chalco, à Veracruz et à San-Juan-de-los-Lagos. *« Il y avait beaucoup plus de monde et davantage de spontanéité lors de la première visite du pape en 1979,* observe M. Alvarez Icaza. *Les gens avaient décoré les façades en mettant des drapeaux et des portraits du pape. Cette fois-ci, rien. Après dix ans de crise économique et des baisses dramatiques de leur niveau de vie, les Mexicains n'attendent plus grand-chose du Saint-Père. »*

Dans l'ensemble, les catholiques engagés sur le plan social sont plutôt satisfaits, jusqu'à présent, du contenu des interventions du pape. *« Jean-Paul II,* constate le Père Jesus Garcia, professeur de théologie à l'université et ancien membre de la commission Justice et paix du Vatican, *tient compte de l'encyclique sur la « préoccupation sociale de l'Eglise » (1989), qui reconnaît dans la « théologie de la libération » un enrichissement à la doctrine sociale de l'Eglise. »*

Le Père Jesus Garcia et M. Alvarez Icaza sont préoccupés, en revanche, par un autre aspect de la visite du souverain pontife. Ils dénoncent la *« manipulation »* de la part du président de la République, M. Carlos Salinas de Gortari, qui chercherait à utiliser la présence du pape pour renforcer sa position sur le plan politique. *« Sur ce point,* affirme M. Icaza, *il y a collusion entre la hiérarchie conservatrice de l'Eglise mexicaine, Salinas et le délégué apostolique du pape, Mgr Girolamo Prigione. »*

Les organisateurs de la visite papale ne s'en cachent pas vraiment, puisqu'ils n'hésitent pas à affirmer que la réunion entre M. Salinas et le pape, lundi, fut *« un événement des plus importants de la visite pastorale. »* La presse officielle a aussitôt emboîté le pas en parlant d'*« événement historique »*, l'un des principaux quotidiens liés au parti au pouvoir allant même jusqu'à titrer en énormes lettres : « L'Eglise et l'Etat, la main dans la main ». Curieux, dans un pays où la séparation de l'Eglise et de l'Etat est pratiquement un dogme depuis la révolution de *1910.*

BERTRAND DE LA GRANGE

ASIE

CORÉE DU SUD : face aux difficultés économiques et sociales

Le président Roh Tae-woo appelle la population à « choisir entre le chaos et le progrès »

TOKYO

de notre correspondant

Tandis que le président Roh Tae-woo lançait, lundi 7 mai, un appel télévisé à la solidarité nationale et soulignait la gravité de la situation sociale et économique que traverse la Corée, une vingtaine d'étudiants armés de cocktails Molotov et de barres de fer occupaient le siège du parti gouvernemental au centre de Séoul, provoquant quelques dégâts, avant d'être arrêtés par la police.

Dans son message, M. Roh déclarait que le pays est *« à la croisée des chemins »* et que la population doit *« choisir entre le chaos et le progrès »*. Il annonçait des mesures sévères destinées à restaurer l'ordre et citait comme facteurs de chaos les mouvements *« illégaux »* de revendication ouvrière, la spéculation foncière et l'augmentation de la criminalité.

Le même jour, le Parti pour la paix et la démocratie, formation d'opposition de M. Kim Dae-jung, publiait un communiqué affirmant que la crise que traversait la nation était la conséquence du *« complot »* ourdi par le pouvoir et qui s'est traduit par la fusion du parti gouvernemental et des deux partis centristes en janvier dernier.

Volontairement alarmiste, le message de M. Roh n'est pas moins révélateur d'une instabilité sociale persistante. Si les autorités sont venues à bout des mouvements de grève de la fin d'avril, qui affectaient notamment le groupe Hyundai à Ulsan, c'est au prix d'une répression violente qui n'est pas sans rappeler les méthodes des régimes précédents.

Une certaine confiance

Le travail avait repris lundi à l'usine d'automobiles Hyundai (vingt-six mille ouvriers) et dans six autres entreprises du groupe. En revanche, aux chantiers navals, quatre-vingts ouvriers qui occupent toujours le sommet d'une grue géante ont commencé une grève de la faim. Les chantiers navals ont été paralysés depuis le 25 avril par l'arrêt de travail de ses vingt mille ouvriers. Les syndicalistes demandent le retrait de la police et la libération de leurs camarades emprisonnés.

Indice que, malgré cette instabilité sociale, les milieux d'affaires manifestent une certaine confiance, la Bourse – qui depuis dix-huit mois était en chute libre – s'est redressée au cours de la semaine dernière, les cours remontant de 4,2 %. Cette reprise semble avoir été amorcée par la décision du gouvernement, annoncée le 1er mai, de lutter contre la spéculation foncière en contraignant notamment les maisons de titres et les sociétés d'assurances à se défaire des terrains acquis dans un but spéculatif.

PHILIPPE PONS

EN BREF

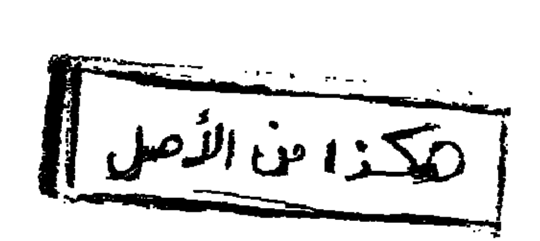
□ **PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : blocus de l'île de Bougainville.** – Le gouvernement de Port-Moresby a annoncé, mardi 8 mai, le blocus de Bougainville et d'autres sanctions contre l'île afin d'exercer des pressions sur les sécessionnistes qui la contrôlent depuis mars dernier. *« Nous ne pouvons pas continuer à dépenser de l'argent au bénéfice de personnes totalement opposées à l'Etat »*, a déclaré le premier ministre par intérim, M. Ted Diro. Les sécessionnistes s'opposent à l'exploitation de la mine de cuivre de Bougainville, la plus importante à ciel ouvert au monde. – (*AFP.*)

□ **PHILIPPINES : ouverture du procès de mutins du putsch de décembre dernier.** – Le procès de vingt et un officiers accusés d'avoir participé à la tentative de putsch militaire contre la présidente Cory Aquino en décembre dernier s'est ouvert, mardi 8 mai, à Manille, devant un tribunal militaire. Les deux généraux, le colonel, les neuf lieutenants-colonels et les autres officiers, inculpés de mutinerie et de meurtre, risquent la prison à perpétuité. – (*UPI.*)

□ **CAMBODGE : Hanoï et Phnom-Penh rejettent la dernière proposition du prince Sihanouk.** – Le Vietnam et le gouvernement de Phnom-Penh ont pratiquement opposé une fin de non-recevoir à la proposition du prince Sihanouk de se mettre en *« congé de longue durée »* et de se rendre dans les zones gouvernementales khmères pour y entreprendre une action humanitaire (*le Monde* du 9 mai). Le prince, selon eux, ne pourra se rendre dans ces zones qu'à condition d'annoncer *« sa dissociation »* de ses alliés khmers rouges. Ces derniers ont, pour leur part, prié le prince de ne pas démissionner de ses fonctions de président de la coalition anti-vietnamienne. – (*AFP, Reuter.*)

□ **VIETNAM : un homme d'affaires américain emprisonné.** – Un homme d'affaires français, M. Thierry Rodzinek, a annoncé qu'un de ses confrères américains est détenu depuis plus de deux semaines au Vietnam après y avoir été arrêté pour s'être rendu sans autorisation à Danang. Tous deux avaient été interpellés le 23 avril, et M. Rodzinek relâché peu après.

L'Américain, M. Michael Morrow, ancien journaliste résidant à Hongkong, serait enfermé dans un commissariat de police de Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon). – (*AFP.*)



هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le débat de censure à l'Assemblée nationale

Les communistes auront maintenu le suspense jusqu'au bout

A l'Assemblée nationale, le vote sur la motion de censure « anti-amnistie » devait intervenir, mercredi 9 mai, dans la soirée. C'était la quatrième fois, depuis le début de cette législature, que les députés mettaient en cause la responsabilité du gouvernement en vertu de l'article 49-2 de la Constitution.

Après avoir fait durer le suspense, le Comité central du PCF devait, en fin d'après-midi, lever le voile sur ses intentions définitives.

Pour être adoptée, la censure devait recueillir au moins 289 voix (majorité absolue). Sur le papier, la conjonction des droites (260 élus), du groupe communiste (26 élus) et d'une poignée de députés non-inscrits donnait pour la première fois du corps à l'hypothèse d'un renversement du gouvernement de M. Michel Rocard. Ce dernier avait, le matin même, revu avec le président de la République le texte de son intervention à l'Assemblée nationale.

Conformément à la tradition parlementaire, c'est après les orateurs des différents groupes, que le premier ministre, M. Michel Rocard devait monter à la tribune, mercredi 9 mai. Le vote solennel, à la tribune, ne devait intervenir qu'en début de soirée, à 21H30.

Dans son discours, le premier ministre devait s'étonner de voir l'opposition jouer sur le registre des vertus outragées alors que, ni la vertu, ni l'outrage, selon lui, n'étaient patents. Auparavant, les responsables des groupes devaient prendre la parole pour critiquer l'amnistie ou pour en expliquer le sens et la portée.

M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS a été désigné comme porte-parole du groupe socialiste. MM. Jacques Chirac, et Pierre Méhaignerie devaient développer l'idée selon laquelle l'opposition - qui par ses votes ou ses abstentions avait permis l'adoption de l'amendement-amnistie - avait été *« trompée »* par le gouvernement. La droite et le centre estiment qu'il *« ne peut y avoir dans une démocratie comme la nôtre deux justices »*.

Le président du RPR avait affirmé, quelques heures plus tôt sur Europe 1, qu'il souhaitait poser le problème *« des relations de la morale et de la politique »* et qu' *« il proposerait de tirer les conséquences de la crise de la justice en France en instituant un pouvoir judiciaire réellement indépendant du politique »*. A la tribune, M. Chirac devait déclarer : « Entre la politique et la justice, je choisis la justice au nom de la morale ».

Les communistes avaient tenté, durant les derniers jours, de restaurer un suspense que l'on croyait levé après la déclaration, la semaine dernière, de M. André Lajoinie, selon laquelle les communistes ne sauraient s'associer à une *« manoeuvre dérisoire »* de la droite.

L'Humanité rappelait, mercredi matin, que c'est *« en toute indépendance »* que le comité central du PCF arrêterait sa position avant le vote dans l'hémicycle. La « Une » jouait la dramatisation en titrant : *« Jour J pour la censure »*. L'organe central du PCF insistait également sur la proposition de loi constitutionnelle que M. André Lajoinie et les députés communistes ont déposé, vendredi dernier, pour interdire, à l'avenir, toute amnistie des hommes politiques s'étant livrés à des détournements de fonds publics (*le Monde* du 9 mai).

En clair, un geste significatif du gouvernement dans ce sens pouvait, éventuellement, entrainer une attitude conciliante de M. Lajoinie et de ses amis. Sur Antenne 2, mercredi 9 mai, Mme Gisèle Moreau, secrétaire du Comité central du PCF semblait émettre un signal pour un non-vote de la censure. Elle reconnaissait que le vote d'une censure déposée par la droite posait *« des problèmes »*, mais qu'il fallait *« étudier la question sous tous les angles »* : *« Il y a une manoeuvre de la droite, qui a laissé passer cette loi pour en bénéficier. elle n'a pas été trompée, et essaye de se refaire une virginité (...) Le mal est fait (...) les hommes amnistiés le sont et le resteront »*.

Un parfum très rétro

Les Reconstructeurs communistes avaient, quant à eux, appelé le PCF, mardi 8 mai, à ne pas mêler ses voix à celles des droites emmenées par M. Jacques Chirac : *« Il n'y a pas lieu de débattre d'une motion de censure de la droite, surtout sur une question de morale politique (...) Il faut en finir avec ce petit jeu de chantage politicien (...) qui contribue à discréditer un peu plus le PCF »*.

Avant le vote, les spéculations allaient bon train et plus d'un observateur trouvait dans l'atmosphère du moment un parfum très rétro, un brin IVème République. Les calculettes faisaient et défaisaient les comptes. Si les communistes annonçaient leur intention de voter la censure, quelle serait l'ampleur de l'effet répulsif sur les députés du centre ?

M. Jean-Marie Daillet, député centriste récemment passé dans les rangs de la « France unie » de M. Jean-Pierre Soisson, avait estimé à au moins 26 (autant que de députés communistes), le potentiel des députés non-inscrits et du centre réfractaires à l'idée de se trouver mêlés aux communistes pour une censure, derrière laquelle se profilerait une hypothétique dissolution (1).

Si le gouvernement Rocard, s'interrogeait-on, subissait le sort du gouvernement Pompidou de 1962, quelle serait la cohérence d'une nouvelle majorité allant de Mme Marie-France Stirbois (non-inscrite-FN) à M. André Lajoinie ? (2) Que se passerait-il si les communistes votant la censure, le gouvernement Rocard n'était pas renversé grâce à quelques défections au centre ? N'apparaîtrait-il pas ainsi ce que le président du groupe socialiste, M. Louis Mermaz a toujours craint : une esquisse de majorité rocardo-centriste ?

PIERRE SERVENT

(1) La Constitution n'oblige pas le chef de l'Etat à dissoudre l'Assemblée nationale si le gouvernement est censuré. Il en a simplement la faculté, à condition qu'il n'ait pas déjà dissout l'Assemblée dans les douze mois précédents (article 12).

Le général de Gaulle, après avoir reçu la démission du gouvernement Pompidou, renversé par le vote de censure du 4 octobre 1962 (hostilité d'une majorité de députés au référendum sur l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct), avait choisi la dissolution pour demander au peuple de trancher le conflit qui l'opposait aux députés. Il avait ensuite reconduit Georges Pompidou dans ses fonctions.

(2) La Vème République a voulu trancher avec les pratiques de la IVème République en précisant que la censure du gouvernement ne pouvait se faire qu'à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale, seuls les votes favorables à la motion étant comptabilisés.

Ce dispositif tend également a dégager immédiatement une majorité de substituion susceptible de gouverner.

Les malentendus de l'amnistie

Le débat public sur l'amnistie des délits politico-financiers appelle quelques précisions. Les élus comme les entrepreneurs qui ont été amnistiés dans les récentes affaires l'ont été tant en vertu de la loi d'aministie générale du 20 juillet 1988, votée par le PS et le PC (l'UDF et l'UDC s'étaient abstenues, et le RPR avait voté contre), que de la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales.

● Article d'amnistie de la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales :

L'amendement proposé par M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), devenu l'article 19 de la loi, dispose : *« Sauf en cas d'enrichissement personnel de leurs auteurs, sont amnistiées toutes infractions commises avant le 15 juin 1989, en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis et de groupements politiques, à l'exclusion des infractions prévues par les articles 132 à 138 et 175 à 179 du code pénal* [NDLR – ces articles visent les délits de fausse monnaie, d'ingérence, et de corruption passive ou active de fonctionnaires] *et de celles commises par une personne investie à cette date ou à celle des faits d'un mandat de parlementaire national. »* Il n'y a donc pas, dans cette loi, d' « auto-amnistie » des parlementaires.

Saisi par le premier ministre de cette loi avant sa promulgation, le Conseil constitutionnel, par une décision du 11 janvier, avait estimé que la non amnistie des parlementaires n'était pas contraire à la Constitution. Il avait considéré, en effet, que le législateur pouvait, *« dans un but d'apaisement politique ou social, enlever pour l'avenir tout caractère délictueux à certains faits pénalement répréhensibles »*, mais que cet objectif ne serait pas atteint si les parlementaires, *« investis par la Constitution du povoir de voter l'amnistie, en faisaient usage en leur faveur, s'agissant d'infractions en relation avec le financement de campagnes électorales ou de partis politiques »*. Le Conseil avait jugé, en revanche, que le fait d'exclure de l'amnistie les auteurs d'infractions qui, ayant cessé d'être parlementaires à la date du 15 juin 1989, ne pouvaient donc participer au vote de la loi, constituait une rupture d'égalité inacceptable entre les bénéficiaires potentiels de l'amnistie. Il avait donc supprimé, dans l'article 19, les mots *« ou à celle des faits »*

● L'affaire de la Société auxiliaire d'entreprise (SAE) :

Dans son arrêt du mercredi 2 mai, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, statuant dans l'affaire des fausses factures, a décidé de renvoyer en correctionnelle neuf inculpés (dont aucun élu) sur les trente-six poursuivis à l'origine. Quatorze ont bénéficié d'un non-lieu en l'absence de charges suffisantes ; treize ont bénéficié de l'amnistie. La chambre d'accusation se réfère expressément à deux dispositions d'amnistie : celle contenue dans la loi sur le financement des campagnes électorales et des partis politiques du 15 janvier 1990 et celle qui est incluse dans d'amnistie ayant fait suite, le 20 juillet 1988, à l'élection présidentielle.

Cette loi prévoyait l'amnistie des délits commis avant la première loi sur le financement des partis politiques, préparée par le gouvernement de M. Jacques Chirac et promulguée le 11 mars 1988, *« lorqu'ils sont en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis politiques »*. La loi d'amnistie avait été votée par les groupes PS et PC, l'UDF et l'UDC s'abstenant, le RPR votant contre.

Contrairement à ce qui est avancé aujourd'hui sur la place publique, ce n'est donc pas à la seule loi du 15 janvier 1990 que les inculpés doivent leur amnistie. Ainsi, M. Michel Pezet, député (PS) des Bouches-du-Rhône, a-t-il bénéficié d'un non-lieu alors qu'il était poursuivi pour corruption, complicité et recel de faux et d'usage de faux en écriture de commerce. En revanche, la chambre d'accusation, tout en estimant qu'il existait des charges suffisantes pour le poursuivre pour des délits de complicité et recel d'abus de bien sociaux, a estimé que l'action publique était éteinte du fait de la seule loi d'amnistie du 20 juillet 1988.

C'est également le cas pour M. Jean-Victor Cordonnier, adjoint (PS) au maire de Marseille, chargé de l'urbanisme, pouruivi pour corruption, qui n'est amnistié qu'en raison de la loi du 20 juillet 1990, de même que M. Jacques Lahrdit, un entrepreneur poursuivi pour faux, usage de faux et recel d'abus de biens sociaux. D'autres inculpés ont bénéficié d'une amnistie partielle, grâce à la combinaison des deux textes : ainsi M. Gérard Monate, PDG de la société Urbatechnic (instrument de financement du PS), est-il renvoyé devant le tribunal correctionnel pour trafic d'influence (un délit exclu de l'article d'amnistie de la loi du 15 janvier 1990), mais il bénéficie des dispositions mêlées des lois du 20 juillet 1988 et du 15 janvier 1990 pour les autres délits qui lui valaient d'être poursuivis.

Ag.L. et P.R.-D.

L'ouverture à deux vitesses

La position délicate de M. Michel Rocard, mercredi 9 mai, est évidemment une conséquence directe de l'absence de majorité absolue socialiste à l'Assemblée nationale. Cette situation de majorité relative confirme la nécessité, pour le gouvernement, d'élargir son assise.

L'ouverture est ainsi une caractéristique propre aux débuts du second septennat de M. François Mitterrand. Deux ans après l'élection présidentielle, elle reste un chantier... ouvert. Elle n'a ni vraiment échoué ni vraiment réussi. Elle est à deux vitesses.

Si l'on s'en tient à la composition du gouvernement, elle a plutôt réussi. Mais la responsabilité en incombait à M. Mitterrand. Toutefois, puisque les ministres qui devaient l'incarner sont toujours là, la preuve est sans doute administrée qu'ils se sentent bien dans le gouvernement de M. Rocard. Mieux, alors que les représentants au gouvernement de la société civile ne font pas l'unanimité parmi leurs collègues socialistes (la démission de M. Léon Schwarzenberg en a témoigné), les ministres qui incarnent « l'ouverture » politique proprement dite échappent à ces critiques, à l'exception de M. Jean-Marie Rausch (commerce extérieur) et voient, au contraire, leur professionnalisme reconnu.

Si l'on s'en tient à la recomposition du paysage politique au Parlement, l'ouverture a plutôt échoué, d'après la définition qu'en donnait en 1988 M. Rocard. Le 4 mai, entre les deux tours de l'élection présidentielle, le futur premier ministre avait été interrogé par Europe 1 sur sa conception de l'ouverture, et notamment sur l'éventualité de... ministres centristes ou barristes participant à un gouvernement en sa compagnie après la réélection de M. Mitterrand. M. Rocard avait répondu : *« Pas comme ça. L'ouverture n'a un sens que si tous les Français peuvent la comprendre. L'ouverture prendra sa réalité quand on se sera aperçu, à travers sept, ou huit, ou neuf débats législatifs, qu'au-delà du bloc socialiste (...) il y a des gens qui se reconnaissent dans les références choisies. »*

Même si M. Rocard, par la suite, a toujours pris soin de préciser qu'il savait que de telles évolutions prendraient du temps, le scénario qu'il décrivait n'a pas pris corps. Tout en gagnant leur autonomie par rapport à l'UDF, les centristes se sont gardés de tout rapprochement excessif avec le pouvoir. Après quelques flottements, ils ont plutôt affirmé, dans la période récente, leur ancrage dans l'opposition.

Négocier au coup par coup

Ainsi que le lui rappellent ses détracteurs au sein du PS, l'ouverture n'a pas apporté, à l'Assemblée, un appoint de voix à la majorité relative socialiste. Le gouvernement doit toujours négocier, au coup par coup, avec les centristes ou les communistes, pour faire passer ses textes et, lorsqu'il n'y parvient pas, avoir recours au 49-3 (engagement de responsabilité), avec tous les inconvénients que cela suppose.

L'ouverture s'est tout de même concrétisée, au Parlement, par la constitution d'une *« réserve anti-motion de censure »*, forte d'une dizaine de députés, destinée, selon les calculs de Matignon, à éviter au gouvernement d'être renversé par la censure, en cas de conjonction des oppositions de droite et de gauche, comme cela pouvait être le cas mercredi.

Pour la présente législature, Matignon s'en tient là. Désormais, au-delà des impératifs de la seule survie du gouvernement, la poursuite de l'ouverture fait partie des grandes manœuvres, qui ont déjà commencé, pour préparer les prochaines élections législatives.

La France unie de M. Jean-Pierre Soisson (qui regroupe l'Association des démocrates de M. Michel Durafour, le MRG et les gaullistes réunis autour de M. Jean Charbonnel), ainsi que Génération Ecologie, dont M. Brice Lalonde doit annoncer le lancement le 11 mai, participent de la volonté de mise en ordre des troupes de la majorité présidentielle. Il s'agit désormais de structurer un centre-gauche – indépendamment de l'évolution du CDS – qui devrait permettre d'aborder l'échéance législative de 1993 dans une configuration proche de celle de 1988, sous un label « majorité présidentielle » le plus « attrape-tout » possible. Mais, sur le terrain de cette organisation d'un deuxième pôle de la majorité, l'Elysée non plus n'est pas inerte.

J.-L. A.

□ La commémoration du 8 mai à l'Arc de triomphe. – En présence de MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement, ainsi que de nombreux membres du gouvernement, M. François Mitterrand a présidé, mardi matin 8 mai, la cérémonie commémorant la victoire de 1945 à l'Arc de triomphe, en déposant une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. Après avoir remonté les Champs-Elysées, le président de la République a passé en revue les troupes de l'armée française disposées autour de la place Charles-de-Gaulle.

Mitterrand de l'an X

Suite de la première page

Le comportement de l'opposition ne l'a pas encouragé mais le fait est là : François Mitterrand a perpétué le gaullisme institutionnel, il ne l'a pas rénové. Au risque de permettre ultérieurement toutes les dérives autoritaires.

Il subit même un singulier effet pervers. La dynamique positive créée dans le fonctionnement de la démocratie française, par la réussite du jeu de l'alternance, à trois reprises, en 1981, 1986 et 1988, a certes rendu définitivement obsolète la vision manichéenne de Gaulle – *« Moi ou le chaos »* – mais elle se retourne contre François Mitterrand. Il en tire déjà un enseignement : une deuxième cohabitation avec un gouvernement de droite, en 1993, ne serait pas un drame, dit-il après avoir tenu ces derniers mois le discours strictement inverse, à titre personnel ; elle pourrait même favoriser – qui sait ? – l'élection d'un autre socialiste en 1995.

Pour l'instant, la dédramatisation des enjeux nationaux, conjuguée avec l'émoussement des clivages idéologiques, contribue à susciter chez les citoyens un sentiment d'indifférence, facteur, à son tour, de désyndicalisation, de dépolitisation et d'abstentionnisme. La France des années 60 s'ennuyait ; celle des années 90 va-t-elle s'adonner au je-m'en-foutisme ?

Le temps des paradoxes

Sur la scène grisâtre du Grand Théâtre de Bordeaux, François Mitterrand annote son projet de discours. Il fait son métier. L'esprit ailleurs. Ce qu'il aime aussi, en « Chaban », c'est son enracinement dans le terroir. Ah ! la fidélité aux racines... Si tous ces petits messieurs du Parti socialiste comprenaient enfin l'importance de la cultiver !

Peut-être François Mitterrand se remémore-t-il son déjeuner du 31 mars à Suze-la-Rousse, chez son vieux copain Henri Michel, cet autre bon génie du terroir, le député de la Drôme – pardon ! le « député des Côtes-du-Rhône », dont la femme réussit si bien l'omelette aux truffes. Il est formel, Henri Michel : puisque sur ses terres, depuis des générations, le village de Bouchet vote toujours à gauche tandis que Rochegude vote toujours à droite, il n'y a aucune raison, n'en déplaise aux sondeurs, pour que la France éternelle retourne bientôt sa veste, sous prétexte de mauvaise humeur.

Pourquoi vouerait-elle demain aux enfers celui que, hier encore, elle appelait *« Dieu »* ? *« Ce n'est qu'une petite vague,* dit-il, *demain on n'en parlera plus. »* Les prévisions du brave Henri Michel rejoignent, sur ce point, celles de certains des experts patentés de l'Elysée qui réduisent la morosité ambiante à un simple *« orage magnétique »*, à une *« grossesse nerveuse »* sans conséquence.

Bien sûr, Henri Michel parle d'or, comme d'habitude, quand (plutôt que de parler du futur tracé du TGV, désastreux pour son cher vignoble, alors que ce sujet lui brûle la langue...) il affirme que, de toute façon, François Mitterrand laissera aussi, dans l'Histoire, la trace de *« l'homme qui a sorti la gauche de son ghetto »*, qui a fait *« mieux que Jaurès et que Blum »* en démontrant la capacité des socialistes à gouverner. Cet acquis est tout aussi incontestable que le précédent mais cet actif du bilan présidentiel ne va pas, lui non plus, sans facette négative.

Si la légitimité de la gauche s'est ancrée dans les mœurs nationales, cette banalisation a, du même coup, dessillé les yeux des Français. En affadissant la bipolarisation de la vie publique et en levant l'hypothèque communiste, François Mitterrand, sans l'avoir voulu, a aidé les électeurs à constater *« que entre Rocard et Chirac* – pour le dire aussi crûment que l'un de ses proches – *il n'y a plus grande différence »*. L'assimilation rapide de l'alternance a rendu floue la frontière entre la France de gauche et celle de droite. Mirage plein de dangers pour la gauche : de Gaulle avait fait croire aux Français qu'ils étaient du côté de la Résistance alors qu'ils étaient plutôt du côté de Pétain ; François Mitterrand leur a fait croire qu'ils étaient de gauche alors qu'ils penchent à droite. Cela dit, la courbe des sondages ne s'inversera peut-être pas aussi aisément qu'Henri Michel et les autres le lui prédisent. Il n'est pas dupe.



Mais que lui reproche-t-on vraiment ? De quoi est-il victime ? C'est le temps de tous les paradoxes. Les socialistes voulaient plus de transparence dans le fonctionnement de leur parti, ils ont eu le désastreux congrès de Rennes. La transparence, ils la voulaient aussi dans les rapports entre l'argent et la politique, ils écopent d'une calamiteuse amnistie. Ils voulaient décentraliser, ils ont fait naître de nouvelles féodalités.

Dans les trois cas, l'intention originelle était louable mais la désacralisation de l'*homo politicus* qui en résulte... se retourne contre ses principaux auteurs. En perdant leur aura les hommes politiques deviennent des citoyens aussi exposés que le commun des mortels et François Mitterrand n'est pas épargné par cet effet boomerang.

« Un vieux règlement de comptes »

S'il existe une bonne recette contre ce mal, c'est bien celle de l'enracinement de l'élu dans son terreau. Voilà pourquoi François Mitterrand demeure plus attaché que jamais au scrutin uninominal, *« qui fabrique des hommes de terrain »*. Attaché au point d'envisager la remise en cause de la proportionnelle pour les élections européennes.

Mais combien de vieilles recettes restent valables quand tout se complique partout et qu'à l'état de rêve de 1981 succède, neuf ans plus tard, l'état de doute ? Même les nouvelles séries télévisées deviennent trop énigmatiques. L'autre soir, au cours d'un dîner au Pied de cochon, à Paris, le président de la République l'a confié au même Henri Michel : il n'arrive plus à suivre les aventures du commissaire Navarro incarné par son propre beau-frère, Roger Hanin...

Rien n'est simple non plus dans les affaires économiques et sociales. Ses gouvernements, depuis le tournant de 1982, ont privilégié le réalisme dans la gestion du pays, au nom de la modernisation, et beaucoup le lui reprochent alors que leurs résultats sont salués à l'étranger. Quel bilan social léguera-t-il ? *« Le pays reconnaîtra, au bout du compte, que la gauche au pouvoir apporte non seulement plus d'équité sociale mais aussi plus d'efficacité économique que la droite, ce qui changera en profondeur et non pas, comme trop souvent, de façon épidermique, le jugement que portent sur elle les Français »*, déclarait-il en 1984 à *Libération*. *« La gauche apparaîtra comme la garantie permanente d'un bon gouvernement du pays, et comme elle continuera d'être beaucoup plus que cela dans son projet et ses valeurs, son rayonnement durera.*

Six ans après, si l'efficacité économique est au rendez-vous, où est l'équité sociale ? La persistance des inégalités entre la progression des revenus du capital et celle des revenus du travail occulte les avancées importantes en faveur des personnes âgées, des handicapés ou encore des plus démunis (le revenu minimum existe mais où est l'insertion?). Ce déphasage condamne François Mitterrand à se remettre sans cesse à l'ouvrage, tel Sisyphe, pour concrétiser ses ambitions sociales, même s'il doit paraître tragiquement impuissant devant les lois du marché qu'il se disait capable d'apprivoiser et devant les pesanteurs administratives que le PS se vantait d'alléger.

C'est peut-être dans ce registre que le discours élyséen commence à sonner faux. François Mitterrand incarnait le parti du mouvement et certains de ses propres amis le taxent désormais d'immobilisme. A en croire le commentaire désabusé d'un éminent militant socialiste qui le servit pendant plusieurs mois dans le gouvernement de Pierre Mauroy et qui lui reproche désormais de subir les événements au lieu de les orienter, *« il n'est finalement qu'un grand petit politicien »*. La prétendue « malédiction des dix ans » condamne-t-elle François Mitterrand à être « poignardé », demain, après-demain, par l'un des siens ?

Dans ce contexte maussade, le président de la République peut-il nourrir l'espoir de tirer, en politique intérieure, un bénéfice de son action volontariste dans le sens de la construction européenne ? Même si son empreinte personnelle, fondée sur des convictions qui n'ont jamais varié, depuis la Libération, doit marquer le destin commun de l'Europe, parce que c'est sous son autorité que des pas communautaires décisifs auront été accomplis, François Mitterrand sera d'abord jugé sur les premiers effets du rendez-vous de 1993 qui risquent de fournir un nouvel alibi à ses détracteurs.

Sur l'austère scène du Grand Théâtre de Bordeaux, François Mitterrand achève son discours sur la liberté de la presse, indissociable de la démocratie. Qu'on ne compte pas sur lui, même s'il n'en pense pas moins, pour reprendre à son compte l'argumentation d'Henri Emmanuelli, son turbulent disciple, qui soutient volontiers, à propos de la controverse sur l'amnistie, que les médias *« règlent en ce moment avec le gouvernement et les socialistes un vieux compte de pouvoir à pouvoir »*...

François Mitterrand en a vu d'autres et ce n'est pas aujourd'hui qu'il changera de stratégie sous prétexte que sa cote de popularité est grippée. Il réagira, bien sûr, mais tout pronostic serait illusoire. Il répliquera... le jour où il le décidera. En *« homme libre »* – son leitmotiv – ou plutôt en « vieux sage », puisque c'est l'image qu'il se plaît à donner aux Grands de ce monde.

Un monde qui, il le sent néanmoins, lui échappe peu à peu. Un monde où la France, depuis 1981, a somme toute tenu son rang à l'extérieur, sans négliger, à l'intérieur, sa vocation culturelle. De là à comparer la décennie mitterrandienne au *« siècle de Périclès »*, comme le font très sérieusement certains chantres des palais nationaux, il y a naturellement un pas difficile à franchir ... François Mitterrand ne s'y aventure pas.

Plus humble, mais plus significative, est à ses yeux, la démarche des dirigeants iconoclastes des nouveaux partis de l'Est qui sont nombreux à choisir le modèle français pour y faire l'apprentissage de la démocratie parlementaire auprès d'hommes politiques qui ne sont plus prophètes en leur pays. On a les consolations présidentielles qu'on peut...

ANNE CHAUSSEBOURG et ALAIN ROLLAT

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans

M. Rocard a été conspué par des militants d'extrême droite

M. Michel Rocard, qui, en compagnie de M. Hubert Curien, ministre de la recherche, s'était rendu, mardi 8 mai à Orléans, sur l'invitation du maire socialiste, M. Jean-Pierre Sueur, pour célébrer le 561e anniversaire de la libération de la ville par Jeanne d'Arc, a été longuement hué par plusieurs dizaines de militants d'extrême droite.

ORLEANS

de notre envoyé spécial

L'atmosphère de concorde retrouvée, à la fois solennelle et sereine, qui marque traditionnellement les fêtes de Jeanne d'Arc, chaque année à Orléans, n'aura pas résisté, cette fois, à l'esprit du temps. De mémoire d'Orléanais, il n'était jamais arrivé que l'invité principal de ces fêtes (1) fasse l'objet d'une manifestation d'hostilité organisée comme celle qui a accueilli mardi M. Rocard.

Plusieurs dizaines de militants d'extrême droite s'étaient regroupés place Sainte-Croix, face à la tribune officielle. Dès que M. Sueur s'est mis à parler, sifflets et huées se sont déclenchés pour ne se taire, après la fin du discours du premier ministre, qu'avec... le début du défilé militaire. Les spectateurs ont pu entendre les discours, mais aussi : *«Rocard-Nucci, tous pourris »*, *« Mitterrand, fous le camp »*, *«Rocard, démission »*, etc. Trois bouteilles ont même été lancées en direction de la tribune, pour s'écraser sans dommages au milieu de la place, lorsqu'une brève échauffourée a éclaté entre un groupe de manifestants et les policiers qui avaient entrepris de les faire reculer.

M. Rocard a affirmé d'emblée : *« d'une certaine façon, je me réjouis que certains ici montrent leur visage, leurs poings levés, les gestes qu'ils assument. C'est un spectacle que la France entière verra. Peut-être finirons-nous par vous remercier de nous l'avoir donné ! »* En dépit du vacarme, M. Rocard a repris le fil de son discours pour aller au bout d'un long hommage à l'héroïne du jour, mise au service d'une pédagogie de l'idée de nation et d'une réfutation des thèses de l'extrême droite sur ce sujet. *« L'histoire de Jeanne d'Arc,* a souligné le premier ministre, *compte dans la mémoire de tous les Français. Et elle fonde une partie de notre identité collective. Et c'est pourquoi nous ne devons pas permettre qu'elle soit accaparée par des minorités nationalistes ou partisanes (...) Elle a été recrutée trop souvent au service des causes qui ne pouvaient pas être les siennes et nous le voyons avec limpidité aujourd'hui. Comment pourrait-elle sérieusement être comprise comme le symbole d'un nationalisme d'exclusion, comme l'extrême droite, aujourd'hui et hier, au temps des ligues et de Vichy, a voulu le faire croire ! »*

Le premier ministre a encore souligné : *« A l'époque de Jeanne, le mot même de nation n'avait pas son sens actuel, forgé essentiellement par la Révolution française, volonté de citoyens libres de vivre ensemble. Encore moins avait-elle conscience de parler pour une peuple ou une race, ni même encore pour une communauté soudée par la langue (...) Ce qui importe à ses yeux, c'est le respect d'un pouvoir légitime (...) En Jeanne, nulle exclusive de quiconque. »*

Après la traditionnelle poignée de main à la Jeanne d'Arc d'un jour, pas très à l'aise sur son cheval gris, M. Rocard a pris la tête du défilé, juste derrière la musique, pour le long parcours immuable dans les rues d'Orléans. Les militants musclés de l'extrême droite s'étaient dispersés et la promenade a pris un tour plus classique : beaucoup d'applaudissements, quelques sifflets.

JEAN-LOUIS ANDREANI

(1) Traditionnellement, une personnalité importante de l'État ou de la « société civile » assiste à ces fêtes. Le président de la République, en particulier, s'y rend l'année qui suit son élection. C'est ainsi que M. Mitterrand est venu deux fois à Orléans un 8 mai, en 1982 et en 1989.

M. Le Pen continue à polémiquer avec M. Chirac

M. Jean-Marie Le Pen, qui devait être, mercredi soir 9 mai, l'invité de l'*Heure de vérité* d'Antenne 2, continue, dans les colonnes du *Figaro* daté du 9 mai, sa polémique avec M. Jacques Chirac. Le président du Front national affirme notamment qu'à l'élection présidentielle de 1988 il a demandé à ses sympathisants *« de ne pas donner une seule voix à François Mitterrand (...) à la demande de Jacques Chirac lui-même »*. En réponse à la question de savoir si cela signifie qu'il a alors rencontré le maire de Paris entre les deux tours du scrutin, le chef de file de l'extrême droite répond : *« Pas exactement. No comment... Jacques Chirac ne peut moralement condamner des gens qui auraient eu des rencontres avec moi. Si M. Chirac continue à agresser aussi ignoblement le Front national, je ne resterais pas silencieux »*.

Le président du RPR ayant évoqué les racines historiques et idéologiques du FN, M. Le Pen ajoute : *« Jacques Chirac n'est pas qualifié pour porter un jugement sur la guerre, ni sur l'Occupation. C'était un blanc-bec à l'époque. Ensuite, il n'est pas l'héritier du général de Gaulle mais de Georges Pompidou qui n'a pas fait parler de lui dans la Résistance, c'est le moins qu'on puisse dire (...) Je peux révéler à l'opinion que Jacques Chirac n'a pas méprisé non plus le passé collaborationniste de deux de ses plus intimes conseillers, MM. Albertini et Spinasse...»* Interrogé sur ces déclarations, M. Chirac, qui était, mercredi matin, l'invité d'Europe 1, s'est borné à répondre : *« Je ne vais pas polémiquer avec M. Le Pen. J'ai naturellement demandé publiquement qu'on ne vote pas pour M. Mitterrand. Je lui ai demandé à lui* (M. Le Pen) *publiquement, comme aux autres »*.

[Les prétendues « révélations » de M. Le Pen sur le « passé collaborationniste » qu'il prête à de prétendus « intimes conseillers » de M. Chirac relèvent de l'escroquerie intellectuelle. Les deux hommes que cite le président du Front national, Georges Albertini et Charles Spinasse, sont morts depuis longtemps et rien n'autorise à laisser entendre qu'ils furent particulièrement proches du président du RPR. Décédé en avril 1983, à l'âge de 72 ans, Georges Albertini, ancien secrétaire départemental, dans l'Aube, du Rassemblement national populaire, le parti collaborationniste de Marcel Déat, et incarcéré à la Libération, a fait partie des conseillers occultes de Georges Pompidou et de plusieurs autres personnalités de droite, entre 1941 et 1981, mais cet homme de coulisses n'a jamais eu de liens réellement personnels avec M. Chirac. Quant à Charles Spinasse, ancien ministre du Front populaire, né en 1893 et décédé en 1979, qui avait voté les pouvoirs constituants au maréchal Pétain en juillet 1940, à Vichy, le seul lien politique qu'il eut avec M. Chirac tenait à ses racines corréziennes puisqu'il fut notamment maire d'Egletons de 1964 à 1976 après avoir été exclu de la SFIO à la Libération. – A. R.]

Le Front national veut créer son propre vocabulaire

« Les mots sont des armes »

Les téléspectateurs devaient le découvrir à nouveau, mercredi 9 mai, en regardant M. Jean-Marie Le Pen à « L'heure de vérité » : le Front national a son propre langage. Les talents personnels de tribun polémiste et d'orateur populiste du président du Front ne sont pas l'unique clé de l'efficacité persuasive du message de l'extrême droite. En amont, celui-ci est soigneusement élaboré et peaufiné par les dirigeants du mouvement comme l'illustre un texte récent de l'Institut de formation nationale du Front sur *l'« image » de ce dernier*.

« Créer notre propre vocabulaire », résume l'un des intertitres de ce document. Pour mieux travailler au corps l'imaginaire social, le Front national a choisi d'inventer ses mots. *« Du choix des mots utilisés dépend l'efficacité du discours politique mais aussi l'image qu'on en donne »*, lit-on dans ce texte destiné aux cadres du mouvement qui recommande de *« ne pas utiliser le vocabulaire de l'adversaire »* ni des *« termes »* qui le *« valorisent »* : *« Deux types de mots sont à proscrire : les mots appartenant à l'idéologie marxiste, les mots appartenant à l'idéologie des droits de l'homme. »*

Les mots interdits devront être remplacés par des mots *« à s'approprier »* : *« Aux mots confisqués par l'adversaire et qui sont devenus autant de symboles, soit du bien (« les travailleurs »), soit du mal (« les patrons »), il faut substituer un autre vocabulaire. »* Suit, en deux colonnes, une liste de mots à remplacer par d'autres. Ainsi, un militant ou un dirigeant du Front national ne dira pas *« les masses »* mais *« les peuples »*, pas *« les classes »* mais *« les catégories socioprofessionnelles, les Français actifs, qui travaillent »*, pas *« les luttes »* mais *« le combat »*, pas *« le sens de l'histoire »* mais *« les aléas de l'histoire »*, pas *« les patrons »* mais *« les employeurs »*, pas *« les possédants »* mais *« les propriétaires »*, pas *« les mouvements de libération »* mais *« les mouvements terroristes »*.

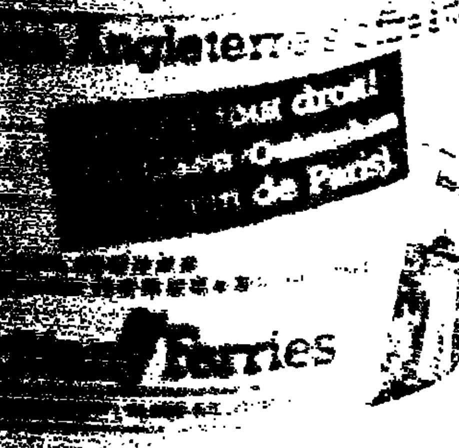
Une seconde liste donne des exemples de mots à *« utiliser pour des raisons tactiques »* : *« les hommes politiques »* deviendront *« les politiciens, la nomenklatura politicienne »*, *« le PS, le PC, le RPR et l'UDF »* seront désignés sous le label unique de *« l'établissement »* (le Front refusant *« l'establishment »*, anglicisme qui renforce *« le pouvoir attractif de l'American way of life sur la culture européenne »*, *« les communistes français »* seront *« les derniers staliniens »*, *« les milieux pro-immigrationistes »* auront droit au qualificatif infamant de *« parti de l'étranger »*, enfin *« SOS-Racisme, LICRA, MRAP, etc. »* seront tout simplement nommés *« les lobbies de l'immigration »*.

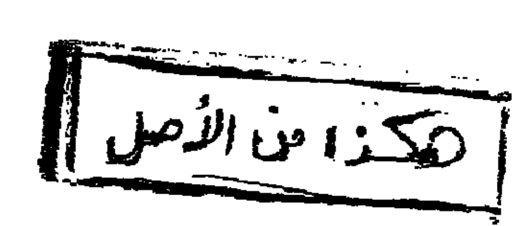
« Aucun mot n'est innocent » conclut ce texte qui doit beaucoup à l'apport des dirigeants du Club de l'horloge ralliés à M. Le Pen après avoir eu la même démarche auprès du RPR. *« On peut même dire que les mots sont des armes, parce que derrière chaque mot se cache un arrière-plan idéologique et politique. »*

Cette portée symbolique du vocabulaire est soulignée par une troisième liste destinée à illustrer la philosophie de l'extrême droite. Ainsi le terme *« individualisme »* est-il *« à bannir »* parce que *« synonyme d'égoïsme »*. A l'individu cet *« homme dépersonnalisé, déshumanisé »*, le Front national oppose *« l'homme enraciné, héritier d'un lignage et d'une culture »*. De même l'*« universalisme »* sera-t-il remplacé par le *« cosmopolitisme »* ou le *« mondialisme »*, l'*« égalitarisme »* par le *« nivellement »*, l'*« administration »* par la *« bureaucratie »*, *« les droits de l'homme »* par *« les droits et les devoirs du citoyen »*, et la *« société »* par la *« communauté »*.

Aucune ambiguïté donc dans ces recommandations tant il est, en effet, que les mots ne sont pas innocents.

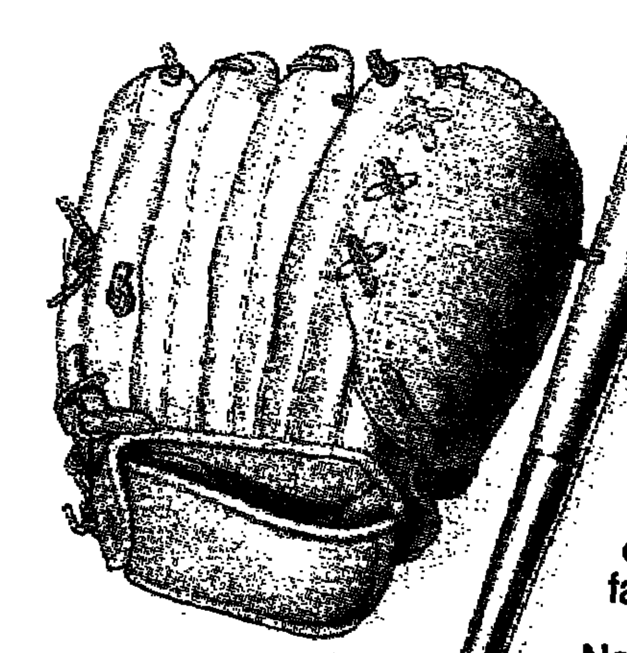
EDWY PLENEL

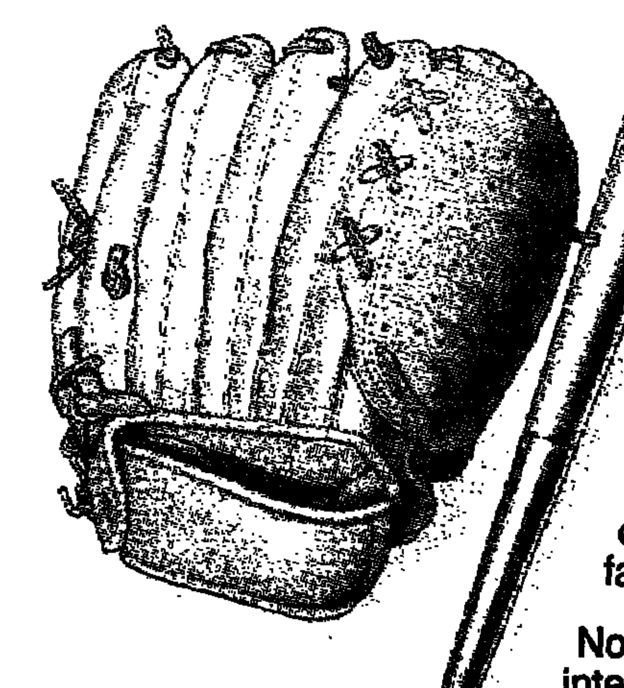




Au moins une société européenne, dans le domaine de la microélectronique, accepte de relever le défi. Etes-vous prêt à vous battre à ses côtés?







Les barrières ne tomberont pas en Europe avant 1992. Mais d'ores et déjà, l'Europe doit essuyer l'offensive de deux nations industrielles.

La survie de l'Europe, en tant que puissance industrielle, est liée à la force de son industrie des semiconducteurs. Pour que ce secteur survive, nous devons être en mesure de proposer à nos clients le meilleur service, la meilleure technologie et les meilleurs produits disponibles sur le marché. Mais la compétition est serrée.

Nous devons nous battre contre des nations qui veulent protéger leur marché intérieur tout en exploitant le nôtre. Nous devons nous battre contre des sociétés qui bénéficient non seulement des supports financiers de leur gouvernement, mais également des nôtres. Nous devons donc nous battre sur tous les fronts.

Sur une échelle globale, nous remportons déjà victoire sur victoire. En 1989, sans tenir compte des RAM dynamiques, SGS-THOMSON a affiché le plus fort taux de croissance du monde. Et même en intégrant les DRAM, nous nous hissons parmi les trois premiers fabricants mondiaux de semiconducteurs en terme de croissance.

Nous occupons la première place dans des secteurs de pointe tels que la puissance intelligente et les circuits analogiques de télécommunications et nous nous en approchons dans d'autres domaines comme les composants discrets, les EPROM et les circuits dédiés destinés à un large éventail d'applications.

A titre d'exemple, nous avons développé, au sein de nos laboratoires européens, notre propre technologie VLSI nous permettant de réaliser une EPROM 4 Mbits, la version 16 Mbits étant prévue pour l'année prochaine.

Pour soutenir cet élan, nous devons renforcer notre équipe de professionnels, ce qui signifie que

NOUS RECHERCHONS 350 SPECIALISTES,

concepteurs, techniciens et ingénieurs "process", experts en CFAO, ingénieurs d'applications, commerciaux et administratifs parmi les meilleurs et les plus motivés en France et dans les autres pays européens.

Si vous avez ce qu'il faut pour gagner dans l'industrie la plus dynamique du monde et avec la société la plus compétitive de cette industrie, téléphonez dès maintenant ou écrivez à:

SGS-THOMSON Microelectronics
7, Avenue Galliéni - BP 93 - 94253 Gentilly Cedex - Tél. (1) 47407710
ou
17, Avenue des Martyrs - BP 217 - 38019 Grenoble Cedex - Tél. (16) 76585613

Hors la victoire, point de salut.

(Winston Churchill)



SGS-THOMSON Microelectronics est une joint venture entre IRI/FINMECCANICA et THOMSON-CSF.

Drogue : deux ministères pour une seule guerre

Le Conseil des ministres adopte un dispositif qui répartit les compétences des policiers, des douaniers et des agents des finances dans la lutte contre le blanchiment de l'argent du trafic

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 9 mai, le projet de loi relatif à *« participation des organismes financiers à la lutte contre le blanchiment des capitaux provenant du trafic de stupéfiants »*. Présenté par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, ce texte s'applique aux banques, aux compagnies d'assurances, aux sociétés de Bourse, aux organismes mutualistes, ainsi qu'aux établissements de crédit. Il constitue l'aboutissement d'un processus, qui a donné lieu pendant plusieurs mois à un conflit de compétences entre le ministère des finances et le ministère de l'intérieur.

Un deuxième projet de loi, portant ratification par la France d'une convention des Nations unies contre le trafic de stupéfiants, devait également être adopté par le gouvernement.

La riposte organisée pour lutter contre le blanchiment des narco-dollars, a été un peu longue à venir. Elle a, d'autant plus tardé qu'un conflit de compétences a ouvertement opposé, pendant des mois, le ministère de l'Intérieur et celui de l'économie et des finances.

Le bras de fer entre la place Beauvau et la rue de Bercy s'est engagé en novembre 1988. A la tribune de l'Assemblée nationale, lors de la discussion du budget de son ministère pour 1989, M. Pierre Joxe annonce la création d'un office central de répression contre la délinquance financière (OCRGDF). Une façon de revendiquer la maîtrise de la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue. La création de cet office exige cependant que ses collègues MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse apposent leur signature au bas d'un décret interministériel. Or, malgré les demandes réitérées de la place Beauvau, les ministres des finances et du budget refusent obstinément leur paraphe.

D'où une lutte d'influence, derrière laquelle se profilent deux conceptions sensiblement différentes d'une politique anti-blanchiment : d'un côté, la répression policière, conduite sous le contrôle de la justice et avec une condamnation pénale à la clef ; de l'autre, la traque financière, mission traditionnelle impartie aux agents des douanes, du trésor ou des impôts, dont l'objectif est de récupérer de l'argent dans les caisses de l'Etat.

Dans ce conflit, M. Pierre Bérégovoy marque un point décisif en juillet 1989 : à l'issue du sommet des sept pays industrialisés, le contrôle du blanchiment est confié à l'administration des finances par M. François Mitterrand. Plusieurs des pays participants au sommet, dont la Suisse et le Luxembourg, ne voyaient pas d'un très bon œil que la police prenne une part excessive à la lutte contre le blanchiment. La balance en a été déséquilibréeb au profit du ministère des finances, assure-t-on aujourd'hui place Beauvau.

Ne pas effaroucher les banquiers

Au ministère de l'économie, on se fait fort de ne pas effaroucher les milieux bancaires. Contrôler des flux financiers – qu'il s'agisse d'argent « sale » (drogue, prostitution) ou d'argent « noir » (fraude fiscale) – n'est, en effet, pas une mince affaire ; pour lutter contre le trafic des stupéfiants, en frappant les délinquants au tiroir-caisse, M. Bérégovoy entend s'assurer la coopération des milieux financiers.

Le ministère de l'économie et des finances tient aussi à concilier la lutte contre le blanchiment avec le secret des affaires – réputé nécessaire à la bonne santé de l'economie – ainsi qu'avec le contrôle des activités bancaires, dont la responsabilité incombe au Trésor, et qu'il ne faudrait pas compromettre. Aussi la levée du secret bancaire, ingrédient indispensable à une politique antiblanchiment, va-t-elle s'accompagner d'un trésor de précautions : le sujet donne des sueurs froides à bien des commerçants, et aux banquiers.

Le ministère des finances trouvera finalement un terrain d'entente après des discussions serrées avec l'Association française des banques : il appartiendra à ces dernières de décidez la levée du secret bancaire, quand elles jugeront qu'une opération est « suspecte » ; le secret fiscal ne sera dont pas remis en cause.

M-. Michel Charasse, ministre du budget, profite de son avantage pour relancer une vieille revendication des douanes : obtenir qu'une centaine de douaniers se voient reconnaître l'habilitation d'officier de police judiciaire (OPJ). Celle-ci leur permettrait de poursuivre leurs enquêtes jusque dans leur phase judiciaire. Autrement dit, de se passer du concours des policiers, ce qui fait sortir ces deniers de leurs gonds. Et le ministère de protester contre les pouvoirs supplémentaires dont disposeraient des *« douaniers-OPJ »*, alors que le code des douanes leur confère déjà des pouvoirs jugés *« exorbitants »* (droit de fouille des véhicules et des personnes, pouvoir de transaction, etc.). La chancellerie s'opppose aussi fermement à ce projet de la direction des douanes.

La fin de la « guerre des services » ?

L'estocade est portée par MM. Bérégovoy et Charasse, le 22 janvier 1990. Les deux ministres créent une cellule spécialisée, chargée du traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN). Une réponse à l'OCRGDF de la place Beauvau. Cette cellule de coordination est composee d'une dizaine d'agents des finances (des douaniers en majorité, mais aussi des fonctionnaires des impôts). Ce n'est qu'après avoir obtenu, en avril, que le gouvernement présente son projet de loi sur le blanchiment lors du conseil des ministres de ce mercredi, que M. Bérégovoy accepte (enfin) de signer, le 4 mai, le décret créant l'OCRDGF qui, bien qu'installé dès septembre 1989 par M. Joxe, n'avait jusque là aucune existence légale.

Il reste à trouver un *modus vivendi* entre la TRACFIN, qui dispose d'informations de source bancaire, et l'OCRGDF, qui recueille les renseignements d'ordre judiciaire. Les cellules spécialisées des deux ministères ont assurément besoin l'une de l'autre pour s'opposer au blanchiment des narco-dollars. Le projet de loi gouvernemental prévoit d'ailleurs que la TRACFIN devra coopérer avec les officiers de police judiciaire. Dans le cours des enquêtes judiciaires ou pour étayer des soupçons d'infraction transmis par les banques, elle devra leur communiquer les informations qu'elle aura recueillies. En outre, il est prévu que trois fonctionnaires du fisc viennent travailler au sein de l'office du ministère de l'intérieur.

Place Beauvau et rue de Bercy, on assure que les difficultés sont aplanies, que le climat est apaisé. Et que la guerre des services – pour combien de temps ? – est enterrée.

ERICH INCIYAN

Les principales dispositions du projet de loi

L'anonymat des acheteurs d'or et de bons du Trésor sera garanti

Le projet de loi présenté au conseil des ministres met en œuvre l'ensemble des recommandations préconisées, le 19 avril dernier, par les experts internationaux du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI) (*le Monde* du 21 avril 1990). Le projet organise la participation des banques et des autres organismes financiers, y compris leurs succursales à l'étranger, à la lutte contre le blanchiment. L'ensemble de ces obligations seront assorties de sanctions disciplinaires prononcées par l'autorité de contrôle (commission bancaire, commission de contrôle des assurances, conseil des Bourses et des valeurs, etc.) qui seront précisées ultérieurement.

● **Levée du secret bancaire :** la disposition la plus novatrice du projet impose aux professions financières de déclarer les opérations qui leur semblent provenir du blanchiment des capitaux (multi-virements sur des comptes à numéro, ou situés dans des paradis bancaires, etc.), et ceci, avant le déclenchement d'une procédure pénale.

L'institution qui déclare de telles opérations est protégée par la loi contre toute poursuite, pénale ou civile, qui serait intentée par un client.

Si le secret professionnel, et notamment bancaire, se trouve ainsi levé, il l'est *« seulement à l'égard d'agents du ministère des finances spécialement habilités et travaillant au sein de la cellule TRACFIN »*. Cette cellule, chargée du traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins, pourra bloquer une opération pendant douze heures, le temps d'effectuer des vérifications.

La dizaine de membres de la TRACFIN – parmi lesquels des agents des douanes et des impôts – sont astreints au secret professionnel ; en particulier, ils ne pourront pas communiquer les renseignements recueillis aux services du fisc. Un redressement fiscal qui serait basé sur ces informations serait annulé pour vice de procédure, assure-t-on rue de Rivoli.

● **Renforcer les règles d'identification des clients :** lorsqu'un client sera suspecté de ne pas agir pour son propre compte, l'intermédiaire financier devra se renseigner sur l'idendité véritable de la personne au nom de laquelle l'opération est effectuée. Toutefois, le projet distingue soigneusement entre l'anonymat du régime fiscal, qui est entièrement maintenu, et l'anonymat à l'égard de l'établissement, qui est supprimé. Si le projet oblige un organisme financier à connaître le nom et le domicile de toute personne qui acquiert des bons, des titres ou de l'or, l'anonymat fiscal reste intact : la loi précise explicitement que les souscripteurs de bons anonymes ou d'or n'ont pas à craindre de voir leur identité transmise à l'administration fiscale.

● **Accroître la vigilance des institutions financières :** celles-ci devront conserver pendant cinq ans les documents relatifs à l'identité de leurs clients, ainsi qu'aux opérations qu'ils ont effectuées. Les informations sur *« toute opération importante dont la complexité est inhabituelle et qui, par sa nature ou son origine, ne paraît pas avoir de finalité économique ou d'objet licite »* devront être consignées dans un rapport écrit.

Ces documents ne seront accessibles qu'aux agents de la TRACFIN, et dans le seul but de lutter contre le blanchiment.

● **Améliorer la coopération internationale :** le conseil des ministres de mercredi 9 mai a aussi adopté un projet de loi portant ratification de la Convention de Vienne contre le trafic illicite de stupéfiants, adoptée par les Nations unies le 20 décembre 1988. Ce texte vise notamment à assurer les conditions d'une harmonisation des législations des Etats concernés pour améliorer la coopération internationale contre le blanchiment des narcodollars. Signe du rôle central qu'entend jouer la France dans la lutte contre le blanchiment, M. Bernard Leroy, ancien doyen des juges d'instruction d'Evry, détaché à la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie (MILT), vient d'être chargé par les Nations unies de superviser la mise en place de cette convention en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Des « super-flics » pour une « super-brigade »

Le commissaire principal René Wack, quarante et un ans, a fait ses classes à la brigade financière de la police judiciaire de Paris, dont il a été le chef adjoint. En janvier 1986, il a été nommé à la tête du dixième cabinet de délégation judiciaire, surnommé l'*« antigang »* de la Financière.

En 1988, M. Wack dirige le démantèlement d'un réseau de call-girls pour hoimme d'affaires qui s'accompagnait d'un système de faussés factures. Licencié en droit des affaires, il est aujourd'hui à la tête de l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF), qui vient d'être officiellement créé.

La nouvelle « super-brigade » va centraliser les informations liées à la répression de toutes les infractions économiques et financières en relation avec la criminalité organisée. *« La drogue, d'abord, puisqu'elle charrie les plus grosses masses d'argent. Mais aussi la prostitution ou le terrorisme,* précise M. Wack. *Il est d'ailleurs impossible de se limiter au blanchiment de l'argent de la drogue : quand on décèle des mouvements financiers importants, on ne sait pas* a priori *vers quel type de criminalité l'enquête va permettre de remonter. »*

Les « super-flics » de l'office – comme les appelle M. Pierre Joxe, – seront à terme une trentaine de policiers à l'échelon central, et une quarantaine en province. Pour moitié, ils viennent des services spécialisés dans la délinquance en col blanc. Les autres sont issus des divers services de police judiciaire (banditisme, proxénétisme, trafic d'armes, renseignements généraux). Férus d'informatique ou de comptabilité, ils devront être à la fois *« capables de démonter n'importe quel dossier financier, à l'aise dans une discussion avec un banquier et irréprochables lors d'une planque ou d'une filature »*, dit M. Wack.

Dès cet été, l'OCRGDF partagera les nouveaux locaux du ministère de l'intérieur à Nanterre (Hauts-de-Seine) avec les autres offices centraux de la Direction nationale de la police judiciaire. La coopération de ces services permettra notamment de suivre au plus près la reconversion de délinquants fichés au grand banditisme, ou de proxénètes, récemment devenus directeurs commerciaux ou patrons de « sociétés taxis » spécialisées dans les fausses factures. Et aussi, de surveiller ce que M. Wack qualifie de *« tendance à l'internationalisation des investissements douteux »*. Les policiers ont en effet décelé les signes d'une implantation en France de réseaux de la criminalité organisée, parfois proches de la mafia italienne. Alimentés par l'argent de la drogue, ces réseaux structurés ont déjà pris pied dans certaines opérations immobilières à Paris, sur la Côte d'Azur ou en Corse.

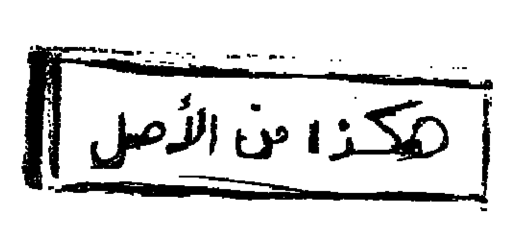
E. In.

Un magistrat français coordonnera la mise en place de la convention de l'ONU

Un magistrat français, M. Bernard Leroy, vient d'être chargé par l'ONU de la coordination de la mise en place de la convention des Nations unies de 1988 pour la lutte contre le trafic des stupéfiants.

M. Leroy prendra ses fonctions à la mi-mai à la direction des stupéfiants de l'ONU à Vienne. Avec un juriste australien, il devra analyser les législations des Etats membres à la lumière des nouvelles obligations découlant de la convention.

[Ancien doyen des juges d'instruction d'Evry (Essonne), spécialiste des affaires de stupéfiants, M. Leroy a notamment animé la formation de magistrats français et africains en matière de lutte contre la drogue. En 1988, il avait été chargé de suivre les dossiers internationaux à la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie. Expert en droit comparé dans le domaine des législations anti-drogue, M. Leroy préside, depuis 1989, le sous-groupe « offre » de la commission constituée par le groupe Pompidou au Conseil de l'Europe pour étudier la pénétration de la cocaïne en Europe.]



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Présentation du programme d'action français contre la drogue

Un travail de « fourmi »

Le « combat pour la vie » que le gouvernement entend mener en luttant contre la drogue passe par une *stratégie équilibrée entre répression et prévention*, visant aussi bien la demande que l'offre. Le démantèlement du trafic international est une chose, l'action auprès des petits revendeurs comme des consommateurs en est une autre, qui appelle *« la contribution et la solidarité de l'ensemble des citoyens »*. C'est pourquoi, parallèlement au projet de loi sur le blanchiment de l'argent et la prochaine ratification de la convention de Vienne par la France, le « programme d'action français pour la lutte contre la drogue », qui devait être présenté mercredi 9 mai, marque la volonté d'opposer un travail de fourmi aux « fourmis de la drogue ».

Nulle campagne d'affiches, nul message publicitaire, le programme mis au point par la délégation générale à la lutte contre la drogue n'a aucun caractère spectaculaire. En une quarantaine de mesures concrètes, il s'agit de veiller à la dynamisation et à la coordination des moyens engagés sur le terrain pour la prévention et pour la prise en charge des toxicomanes.

« La drogue a constitué ses réseaux, la société doit lui opposer ses propres réseaux. » Pour Georgina Dufoix, déléguée générale à la lutte contre la drogue, la constitution de réseaux autour de la famille et de l'école est le pivot de toute stratégie préventive.

La principale mesure vise donc le renforcement des points d'accueil et d'écoute des familles. Cinquante nouveaux points seront créés cette année. Un service national d'écoute téléphonique et télématique sera mis en place au 15 octobre prochain, et dans quelques lycées pilotes, des « comités d'environnement social » permettront l'ouverture des établissements scolaires sur le quartier. Ces comités devraient réunir les chefs d'établissements, les délégués des élèves, les parents d'élèves, les associations de quartier, le commissaire de police, etc.

En ce qui concerne la prise en charge des toxicomanes eux-mêmes, le plan prévoit le doublement du dispositif actuel dans les trois ans. La capacité d'accueil devrait passer de 896 lits à 2 000 à la fin de 1992 (c'est-à-dire de 0,6 à 1,2 lit pour cent toxicomanes). Cet effort, environ 250 millions de francs, sera demandé au ministère de la solidarité. Mais le gouvernement souhaite *« mobiliser toutes les forces vives de la société civile »* contre la drogue.

S'il n'y a en France que 150 000 personnes dépendantes contre une sur six aux États-Unis, l'évolution des statistiques appelle en effet la plus grande vigilance. Les prises d'héroïne étaient en augmentation de 37 % en 1989 et les morts par overdose ont plus que doublé au cours de l'année. Sept associations nationales ou mouvements ont déjà donné leur accord pour se joindre au combat contre la drogue. D'autres devraient suivre. Chaque année au mois de décembre, un colloque les rassemblera pour faire le point des actions entreprises.

JEAN-JACQUES BOZONNET

JUSTICE

Audition de quatre des vingt-cinq inculpés

L'instruction reprend dans l'affaire des fausses factures de Nancy

L'instruction de l'affaire des fausses factures de Nancy reprend cette semaine après une interruption due à des raisons de procédure. Le magistrat instructeur chargé de ce dossier – plusieurs chefs d'entreprise, des responsables consulaires ont été menés en prison, ainsi que le maire RPR de Toul, M. Jacques Gossot, toujours incarcéré – doit procéder à de nouvelles auditions, visant quatre des vingt-cinq inculpés.

NANCY

de notre correspondante

Alors que, à l'échelon national, les remous politiques et médiatiques suscités par la loi d'amnistie ne se sont pas encore apaisés, l'instruction de l'affaire des fausses factures de Nancy, qui concerne des détournements de fonds d'environ 20 millions de francs, reprend cette semaine. Trois personnalités du monde socio-économique de Meurthe-et-Moselle sont détenues depuis la mi-décembre 1989. Il s'agit tout d'abord de M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul et vice-président du Conseil général. Inculpé le 15 décembre 1989 par le juge Gilbert Thiel de recel d'abus de biens sociaux, complicité d'abus de biens sociaux, complicité de faux et usage de faux en écritures, corruption active et passive de citoyens chargés d'un mandat de service public, M. Gossot n'a jamais voulu répondre aux questions du magistrat instructeur, Mme Monique Dory, désignée par la chambre d'accusation.

Il a déposé des pourvois en cassation, conteste la régularité de la procédure suivie à son encontre par le premier magistrat, dont il ne reconnaît pas la compétence. L'accusation reproche à M. Gossot d'avoir reçu plus de 1 million de francs de la part de trois grandes surfaces désireuses d'obtenir un vote favorable de la commission départementale d'urbanisme commercial.

Deux autres personnes attendent en prison que l'instruction soit reprise, et qu'il soit procédé aux confrontations jugées nécessaires par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy. Il s'agit de M. Gérard Bouthier, ancien secrétaire général de la chambre d'industrie et de commerce de Meurthe-et-Moselle, détenu depuis le 18 décembre 1989. Il est reproché à M. Bouthier d'avoir influencé, en échange de pots de vin, les votes des membres de la commission départementale d'urbanisme commercial, qui autorise l'implantation ou l'extension de grandes surfaces.

Le dernier inculpé encore détenu était d'ailleurs membre de cette commission au titre de la chambre de commerce et d'industrie, dont il était l'un des vice-présidents. Il s'agit de M. Bernard Foissey, patron d'une « grande surface » du meuble dans le Lunévillois. Si M. Bouthier a reconnu avoir perçu près de 250 000 F qui lui avaient été remis par le maire de Toul, M. Foissey aurait avoué avoir reçu 800 000 F.

Me Dory devait procéder, le mercredi 9 mai, à la confrontation de M. André Gusaï, l'entrepreneur toulois qui collectait les fonds sous couvert de travaux fictifs, avec M. Jean-Marie Maire, ancien responsable d'un magasin Leclerc, puis, jeudi, à l'audition de MM. Bouthier et Foissey. La chambre d'accusation devrait de son côté examiner, vendredi 11 mai, les demandes de mise en liberté présentées par les trois inculpés encore détenus.

MONIQUE RAUX

□ **Procès des anciens responsables du club de football de Saint-Etienne.** – *Une vingtaine de dirigeants et de joueurs de la grande époque du club de Saint-Etienne répondent, à partir du mercredi 9 mai, devant le tribunal correctionnel de Lyon, de leur responsabilité dans l'affaire dite de la « caisse noire des Verts ».* L'enquête a prouvé que, de 1979 à 1982, une trésorerie occulte, évaluée à près de 20 millions de francs, avait servi à rétribuer des joueurs aux noms célèbres : Platini, Battiston, Lacombe, Larios, etc.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

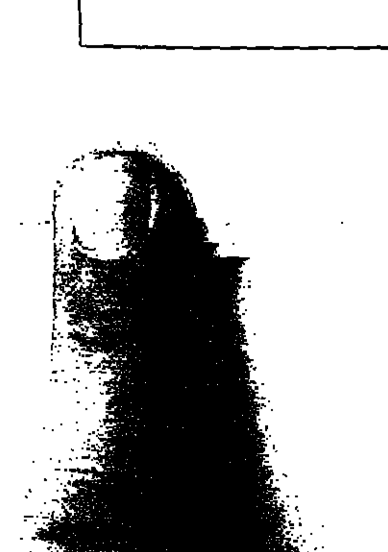
Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.



SOCIÉTÉ

SCIENCES

Le spectacle de la comète Austin sera moins brillant que prévu

Austin serait-elle, tout compte fait, une comète comme les autres ? On l'espérait superbe, admirablement chevelue, tirant de sa jeunesse une exceptionnelle brillance. En un mot, inoubliable. Mais voilà qu'elle perd sa luminosité, et que les chances de l'admirer à l'œil nu s'amenuisent à mesure qu'elle se rapproche de la Terre. Les amateurs se désolent, et les scientifiques, désabusés, s'interrogent une fois de plus sur les caprices du cosmos.

Lorsque l'astronome néo-zélandais Rodney Austin, explorant la constellation du Toucan, par une belle nuit de décembre dernier, y déniche la comète, qui porte désormais son nom, la nouvelle ne suscite dans un premier temps qu'une quasi-indifférence. *« Une de plus »*, pensent la plupart des spécialistes, pour lesquels de telles découvertes courent les cieux. A raison de huit cents comètes observées et répertoriées à ce jour, ce n'est pas si souvent, en effet, que survient dans ce domaine un véritable événement. Surtout depuis le dernier passage de la comète de Halley, dont l'observation à distance, au printemps 1986, alimente encore aujourd'hui les recherches.

Très vite pourtant, les esprits s'échauffent : à en juger par sa trajectoire, la petite dernière, qui arrive des confins du système solaire, devrait, aux environs du 25 mai, « frôler » notre planète à moins de quarante millions de kilomètres de distance. Une broutille à l'échelle du cosmos. Etonnamment brillante dans l'œil des télescopes, parée, dit-on d'une chevelure de plusieurs dizaines de millions de kilomètres, Austin promet pour le printemps un somptueux spectacle, parfaitement visible à l'œil nu (*le Monde* du 21 février).

Hélas ! Les semaines ont passé, et la « comète du siècle » a perdu de sa splendeur. *« Alors qu'on lui attribuait une magnitude de 0 à 1, cette dernière est en réalité proche de 5. Austin sera donc moins brillante qu'on ne l'espérait, et de loin »*, soupire Mme Dominique Bockelée-Morvan, spécialiste des comètes à l'Observatoire de Paris-Meudon. La magnitude, ou luminosité, est en effet mesurée par un chiffre qui décroît, selon une échelle logarithmique, de façon inversement proportionnelle à l'intensité. Même si certains objets cosmiques sont observables sans instrument à partir d'une magnitude 6, la comète restera ainsi invisible à l'œil nu, sous nos latitudes, en raison de sa faible hauteur au-dessus de l'horizon.

Tout n'est cependant pas perdu. Essentielle pour retracer ses relations avec l'astre solaire, la queue de gaz et de poussière de la comète, auscultée par les télescopes de l'observatoire austral européen (ESD) et de la Silla (Chili), a été photographiée pour la première fois le 24 février, avant son passage dans l'hémisphère septentrional. *« Et les observations ont également permis de détecter, dans son noyau de glace, du cyanure d'hydrogène et du formaldéhyde »*, précise Mme Bockelée-Morvan.

Peu de chose en vérité, mais assez pour justifier la mobilisation des scientifiques, toujours à l'affût de nouvelles informations sur ces questions du système solaire. Quant aux spectateurs, il leur reste tout de même une petite chance : située dans la constellation de l'Aigle, du 25 au 28 mai, Austin atteindra, à cette époque, son maximum au-dessus de l'horizon. L'occasion ou jamais, pour les astronomes amateurs, de tester leur télescope. Avant que la comète ne plonge à nouveau, au mois de juillet, dans l'hémisphère austral, pour quitter définitivement le système solaire.

Ca. V.

PARIS

Une proposition de loi au Sénat

M. Chirac en quête de pouvoirs de police

Le Sénat devait examiner, vendredi 11 mai, en première lecture, une proposition de loi sur les pouvoirs du maire de Paris en matière de police. M. Lucien Lanier, sénateur du Val-de-Marne, apparenté RPR, devait présenter, mercredi 9 mai après-midi, le rapport qu'il a rédigé au nom de la commission des lois du Sénat sur le texte proposé par les onze sénateurs parisiens de droite proches de M. Jacques Chirac.

Episode sangrenu de la guéguerre qui sévit entre le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et celui qui fut son adversaire, lors des dernières élections municipales, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, ou bien parachèvement de la réforme du régime administratif de la ville de Paris, qui aboutit, en 1977, à l'élection d'un maire dans la capitale, comme dans toutes les autres communes de France : les avis seront partagés. Le texte proposé au Sénat, s'il est simple et concis dans sa rédaction, n'en soulève pas moins un problème réel et délicat.

Aujourd'hui, comme le raconte l'ancien préfet de Paris, M. Lucien Lanier, rapporteur du texte, si les habitants d'un quartier de Paris souhaitent l'installation de feux tricolores pour faciliter la traversée d'une rue par des écoliers, il est évident qu'ils s'adresseront au maire de l'arrondissement ou de la ville. Ils auront tort. Car, ni l'un, ni l'autre n'y pourront mais. C'est au préfet de police qu'appartiendra la décision.

De ce point de vue, la loi dite « PLM », qui a placé dans une même catégorie particulière le régime électoral des trois plus grandes villes françaises (Paris, Lyon, Marseille), a laissé la capitale dans une situation « encore plus particulière ». Paris est la seule métropole et la seule commune de France où les pouvoirs de police municipale échappent au maire. Police municipale, cela concerne notamment les interdictions d'accès de la voirie, les sens interdits, la réglementation du stationnement, aussi bien des voitures particulières que des véhicules de transports en commun.

Quand, à l'automne 1988, la circulation à Paris a franchi un nouveau palier dans la dégradation, M. Jacques Chirac s'est exclamé : *« Les Parisiens m'accusent de ne pas résoudre les embarras sur la voie publique. Ils ignorent que je n'y peux rien »*.

Des raisons historiques

Dire qu'il n'y pouvait rien était excessif. Le maire peut harceler la préfecture de police - dont le conseil de Paris qu'il préside vote le budget - pour la convaincre de certaines mesures. Sans parler de l'urbanisme, que la mairie dessine et qui pèse, à terme, sur le trafic, sur sa fluidité ou ses déséquilibres. Mais les élections municipales se profilaient alors à l'horizon avec, à la tête des socialistes, M. Pierre Joxe, le patron précisément du préfet de police. Les adversaires de M. Chirac avaient beau jeu de soutenir que le premier ministre de la cohabitation, bien qu'il affirme n'avoir jamais voulu mêler les affaires du gouvernement et celles de la ville, n'avait pas profité de son passage à Matignon pour régler le problème.

Car le problème existe depuis fort longtemps. Il est né de raisons historiques, comme souvent. Le pouvoir central, celui de l'Etat, s'est toujours méfié d'une tête unique à Paris, près de lui, qui détiendrait seule une puissance concurrente. Si bien que les pouvoirs actuels du préfet de police correspondent encore, pour l'essentiel, à leur définition par l'arrêté des consuls, à l'aube du dix-neuvième siècle. Les textes successifs y ont peu changé et la formule qui résume tout a pris corps : *« Le préfet de police est le maire de Paris pour la police »*. Parfois, le résultat côtoie l'ubuesque : ainsi, la Ville de Paris possède-t-elle un service de désinfection et la préfecture de police un service de lutte contre les rongeurs !

Le texte soumis à l'examen des sénateurs se propose d'aligner le régime de la Ville de Paris en matière de police municipale sur celui des autres grandes villes de France. Le maire de la capitale détiendrait alors la police de la circulation et du stationnement, leur réglementation ainsi que le maintien du bon ordre, non seulement dans les foires et marchés, comme le lui a dévolu la loi du 29 décembre 1986, mais de tous les endroits où ont lieu des rassemblements « habituels ». En revanche, il est clair que les arrêtés de police du maire seraient exécutés par les forces de police d'Etat. Il ne serait donc pas constitué de forces de police municipale. Cette disposition est conforme au voeu constant de M. Jacques Chirac.

Face à un affaiblissement du préfet de police, quelle sera l'attitude de son tuteur, le ministre de l'intérieur et, au-delà, du gouvernement ? M. Pierre Joxe, à plusieurs reprises, a déclaré *« ne pas craindre, bien au contraire »*, un débat sur le sujet. Mais il s'opposera à tout processus qui ferait du « patron des flics » de Paris, le simple exécutant – fût-il prestigieux – de décisions prises par le maire. Pour lui Paris est un lieu de pouvoir trop sensible et trop décisif pour que l'on y bouleverse le subtil dosage légué par l'Histoire. C'est-à-dire, en fin de compte, par l'expérience politique.

CHARLES VIAL

ENVIRONNEMENT

Les gorges du Verdon officiellement classées

TOULON

de notre correspondant

Après vingt-neuf ans de conflits entre protecteurs et aménageurs, les gorges du Verdon ont été classée sur 12 000 hectares par décret du Premier ministre publié au Journal Officiel du lundi 7 mai 1990. Cinq communes sont concernées : Aiguines (Var), Moustiers-Sainte-Marie, Rougon, La Palud et Castel (Alpes de Haute-Provence).

Considéré comme une zone naturelle exceptionnelle, le Verdon fait l'objet de convoitises depuis des décennies. Altéré par des aménagements hydro-électriques et par la création de 3 000 hectares de plans d'eau, le site a été amputé en 1969 de 35 000 hectares, destinés au camp militaire de Canjuers.

Pourtant, dès 1951, le site était inscrit à l'inventaire national, mais seulement pour une superficie de 3 000 hectares sur les 250 000 concernés. Conscients de nouvelles menaces émanant des projets EDF de déviation des eaux à Chasteuil ou de station de pompage à Barbins, les écologistes et notamment l'Association interdépartementale pour la Proteéction des lacs et sites du Verdon Présidée par M. Robert se sont collectés – physiquement parfois – avec certains élus de la zone soucieux d'un développement rapide de leurs villages. En 1970, M. Ferrato et ses amis demandent le classement des 3 000 hectares inscrits et leur extension à 12 000 hectares. Les maires concernés font connaître leur opposition au cours de l'enquête d'utilité publique (1984-1985). Ils seront appuyés par M. Alain Carignon, secrétaire d'Etat à l'environnement de l'époque, qui ne juge pas cette extension raisonnable. Aussi le classement est-il diversement apprécié par les communes impliquées, qui craignent d'être figées dans une sorte de « musée de la nature » menaçant leur développement touristique. Ce classement créé en effet des devroirs, qu'il s'agisse d'installer des terrains de camping ou lancer des opérations immobilières. Ces projets seront désormais soumis aux ministères de tutelle par le biais d'un « comité de gestion », regroupant des élus, des techniciens et des scientifiques.

JOSÉ LENZINI

□ **Les opposants à la chasse saisissent le Conseil d'Etat.** – Le Rassemblement des opposants à la chasse (ROC) a annoncé le 8 mai sa décision d'engager une requête en responsabilité de l'Etat devant le Conseil d'Etat pour *« non respect des lois françaises et européennes »*. Le ROC fait valoir que les chasseurs du Médoc tirent actuellement la tourterelle *« avec la complicié de l'Etat français »*, incapable de réprimer des actes notoires de braconnage.

EDUCATION

□ **Deux inculpations après la séquestration d'un inspecteur de l'éducation.** – M. Pierre Gosnat, conseiller régional, adjoint au maire d'Ivry, fils de l'ancien trésorier du Parti communiste, et Mme Carmen Bourvic, responsable locale de l'association de parents d'élèves (FCPE) ont été, lundi 7 mai, inculpés de « séquestration caractérisée » pour avoir retenu, en septembre 1988, M. Goussery, inspecteur départemental de l'éducation nationale, dans son bureau afin de protester contre des fermetures de classes.

Selon M. Castro, premier adjoint au maire, *« aucune violence n'a été commise envers qui que ce soit, aucune dégradation de matériel n'a été constatée »*. Ce n'est pas l'avis de M. Goussery, muté à Paris depuis, qui affirme qu'il a bien été séquestré avec sa secrétaire et que les manisfestants avaient jeté certains dossiers par les fenêtres.

RELIGIONS

Deux disparitions

Le Père Houang

Le Père François-Xavier Houang est décédé à Paris jeudi 3 mai. Ce Chinois, converti au catholicisme sans renier se origines, avait fortement marqué les milieux intellectuels et sinologues français.

Né le 4 septembre 1911 à Lili, près de Shanghaï, le Père François-Xavier Houang avait fait des études de médecine à Pékin, avant de devenir secrétaire de la Jeunesse communiste. En 1936, Tchang Kai-chek l'envoie en France, avec une bourse ! Il passera un an au lycée de Montbéliard, pour apprendre le français, avant d'entreprendre des études de philosophie à Lyon, où il rencontrera les Pères Jules Monchanin, Edouard Duperray et Henri de Lubac, ainsi que M. Jean Vals.

Au contact de ce milieu hautement spirituel et tourné vers l'Asie, il se convertira, avec son ami Vincent Hou (fils d'un mandarin qui fut le dernier ministre des cultes de la cour impériale). Baptisé à Paris en 1945, sous le nom de François-Xavier, il entre chez les oratoriens en 1946 et est ordonné prêtre en 1952.

Il aurait dû retourner en Chine, où Mgr Yu Pin voulait fonder un ordre intellectuel inspiré des oratoriens, mais la révolution maoïste mit fin à ces rêves. Rattaché à la paroisse de Saint-Eustache à Paris. François Houang a consacré sa vie et son ministère à l'approfondissement des relations franco-chinoises. Professeur de philosophie chinoise aux Langues orientales, puis à la Sorbonne, il a écrit de nombreux livres (1). A la fin de sa vie, il est retourné plusieurs fois en Chine, à l'invitation du gouvernement communiste.

Fin lettré – et fin gourmet ! – François Houang comptait de nombreux amis en France, qui l'ont aidé à vivre l'écartèlement entre l'Orient et l'Occident qu'il n'a jamais surmonté. Déjà éprouvé par la mort de son ami Vincent Hou en 1973, il n'a pas survécu à celle de son père spirituel, le Père Edouard Duparray, décédé il y a peu. Les obsèques du Père Houang auront lieu à Saint-Eustache, vendredi 11 mai, à 15 heures.

A. W.

(1) Citons, parmi les plus connus, une traduction et une présentation de *la Vie de Lao Tseu* (Seuil), *le Néo-hégélianisme* (Vrin), *Ame chinoise et christianisme* (Centurion), *le Boudhisme de l'Inde à la Chine* (Fayard), *la Réalité de Vatican II* (Fayard), *le Legs spirituel de Vincent Hou* (Belles Lettres), et *le Manifeste de Yen Fou* (Fayard).

Le cardinal O'Fiaich primat d'Irlande

Le cardinal Tomas O'Fiaich, archevêque d'Armagh, primat de l'Eglise catholique d'Irlande, est décédé, mardi 8 mai, dans un hôpital de Toulouse, des suites d'une crise cardiaque survenue à Lourdes (Hautes-Pyrénées) où il était en pélerinage. Né dans un village frontalier de l'Irlande du Nord et de la République irlandaise, le cardinal O'Fiaich appelait sans relâche au dialogue entre les catholiques et les protestants. Il se définissait comme républicain, partisan de la réunification, mais condamnait les actions des terroristes de l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA).

L'Eglise catholique d'Irlande, dont le siège primatial (Armagh) est dans le Nord, n'est pas atteinte par la partition du pays. Les catholiques représentent 95 % de la population en Irlande du Sud et son un tiers environ dans le Nord. La mort du cardinal O'Fiaich ramène à cent cinquante-sept le nombre des membres du Sacré Collège, dont cent-douze électeurs-pays (de moins de quatre vingt ans).

[Né le 3 novembre 1923 à Crossmaglen, Tomas O'Fiaich, historien de formation, avait été ordonné prêtre en 1948, nommé au siège d'Armagh et consacré évêque en 1977. Jean-Paul II l'avait créé cardinal le 30 juin 1979.]

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

La diffusion de RFI et de la SEPT dans les pays de l'Est

Radio-France internationale et « Gazeta » projettent de créer ensemble une radio FM en Pologne

RFI sur la FM de Varsovie, la SEPT sur la deuxième chaîne nationale, Jacques Higelin en concert au Palais de la culture et le ministre Thierry de Beaucé porteur d'une enveloppe de 15 millions de francs pour la coopération culturelle franco-polonaise... La France n'avait, semble-t-il, jamais été autant à l'honneur en Pologne que pendant cette première semaine de mai, où plusieurs accords en matière d'audiovisuel ont jeté les bases d'un partenariat étroit entre les deux pays. Mais tandis que la SEPT, de plus en plus sollicitée à l'étranger, poursuit des négociations avec différents pays de l'Est – renforçant ainsi sa vocation de « chaîne culturelle européenne », – RFI s'interroge sur la mission d'une radio internationale dans les pays fraîchement « libérés » et s'associe à des partenaires étrangers : *Gazeta* à Varsovie : l'Iinstitut polytechnique à Bucarest.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Les responsables du comité national de la radio et télévision polonaise aiment la France. Le président, M. Andrzej Drawicz, se rappelle avoir écouté avec ferveur, en prison, Radio-France-internationale pendant l'état de guerre et avoir fait preuve de ruse pendant des années pour se procurer *le Monde, « symbole de liberté »*. Quant à M. Lew Rywin, son vice-président, il ne tarit pas d'éloges sur la SEPT, dont il se fait *« un honneur »* de proposer chaque jour, depuis mardi 8 mai, sur l'une des deux chaînes polonaises, une sélection d'émissions.

Son souhait est de créer un jour une troisième chaîne en offrant à la chaîne publique française de participer au capital. « Banco », a répondu d'avance M. Jérôme Clément, son président. Autant dire que les différentes rencontres qui ont émaillé cette semaine franco-polonaise – qui a vu la diffusion de RFI en FM et l'inauguration de la SEPT – se sont déroulées dans un climat propre à renforcer de part et d'autre les velléités de partenariat.

C'est, en effet, grâce à un accord de la radio nationale polonaise que RFI a pu, pendant une semaine, disposer d'une fréquence FM à Varsovie – une fréquence « prêtée » – et de la collaboration de journalistes du troisième programme national. Une opération prestige pour la radio française, qui a pu promouvoir ses programmes diffusés d'habitude uniquement sur ondes courtes (un service mondial en français et deux heures et quinze minutes quotidiennes en polonais), et réaliser chaque jour, en direct de Varsovie, sept heures de programmes spécifiques en polonais : informations, magazines culturels, un Club de la presse avec le premier ministre M. Mazowiecki, une interview de Lech Walesa, un dialogue entre Georges Duby et Bronislaw Geremek...

Une immersion totale dans la vie polonaise pour vingt-cinq collaborateurs de RFI, notamment ceux de la section polonaise à Paris, dont M. André Larquié, le président de la radio, craint parfois l'isolement.

Mais au-delà de l'opération de relations publiques pour la radio et ses artisans, au-delà du coup de projecteur ainsi braqué sur la Pologne pour tous les auditeurs de RFI, l'expérience de Varsovie a permis à la station internationale de poursuivre sa réflexion sur sa mission en Europe centrale. Qu'attendent désormais d'une radio française les populations qui, après des années de censure, ont aujourd'hui accès, dans leur propre pays, à des sources variées d'information ? A-t-elle encore un sens, cette radio ondes courtes qui permet de franchir toutes les frontières et d'émettre à des milliers de kilomètres, dans des pays où les médias aujourd'hui libérés ne se privent plus de débats politiques et parviennent au public dans des conditions convenables, voire avec un confort d'écoute largement supérieur ?

Précieuse en décembre 1981, au lendemain de l'instauration de l'état de guerre, *« lumineuse, ressourçante »*, selon une auditrice polonaise, pendant ces longues années d'enfermement et de désinformation pendant lesquelles RFI fut, avant même la BBC et Radio Free Europe, la radio la plus suivie des Polonais, la station subit aujourd'hui une nette désaffection. Comme toutes les radios internationales en Europe de l'Est.

« Inventer un concept de radio internationale »

« C'est normal, estime M. André Larquié. *La grande époque des radios internationales issues de la guerre froide est terminée. Nous devons changer ; inventer un nouveau concept de radio internationale ; répondre au défi posé par les bouleversements à l'Est et être capable, nous-mêmes, d'une petite révolution. »* Le défi est double, qui porte à la fois sur les programmes et sur la diffusion. Quelles émissions, quel propos ? Et à quoi bon l'onde courte quand la FM, tellement plus confortable, est en plein développement ? Une liste de vingt questions vient ainsi d'être soumise au comité prospective, créé il y a deux mois à RFI.

« Nous n'avons vocation à n'être ni un robinet à musique ni un France-Infos-international, déclare M. Philippe Sainteny, le directeur des programmes. *Mais nous avons tous les atouts pour répondre à la demande culturelle majeure qui vient aujourd'hui de l'Est. Jouons la carte de la culture et du débat d'idées. Dialoguons, échangeons. Assouvissons une curiosité de plus en plus forte de ces pays sur l'histoire, les institutions, les lettres : l'actualité parisienne du cinéma et du jazz, etc. Découvrons ce qui nous sépare encore ou ce qui nous rapproche... »*

Cela suffirait-il à brancher les auditeurs sur l'onde courte ? *« Attention,* prévient Philippe Sainteny : *pas question d'abandonner l'onde courte ! Elle seule peut acheminer des messages là où les autorités voudraient leur faire barrage : la Chine, le Vietnam, l'Afrique... Mais partout ailleurs, c'est vrai : la FM est l'avenir. »*

D'où la tentation de RFI de prolonger l'expérience et d'occuper encore un peu la fréquence « prêtée » par la rediffusion intégrale de son service mondial en français transmis par le satellite TDF1. D'où surtout la volonté de trouver à Varsovie et dans d'autres pays un ou plusieurs partenaires fiables avec lesquels monter ou partager une station FM et disposer ainsi d'une fenêtre appréciable dans un programme local. Menées tambour battant, les négociations à Varsovie ont débouché, mardi 8 mai, sur un premier accord : celui qui lie désormais *Gazeta*, le dynamique quotidien proche du syndicat Solidarnosc et Radio France internationale en vue de la création de la première radio FM en français et en polonais.

RFI s'est engagée à mettre à disposition de *Radio Gazeta* le matériel indispensable, à aider à la formation de journalistes et techniciens et à lui donner, bien sûr, accès à ses programmes. *« La démocratie polonaise naissante a tout à apprendre de la France, un pays susceptible de donner des leçons de pluralisme politique et de liberté »,* déclarait M. Adam Michnik, directeur du journal polonais, enthousiaste à l'idée de se lancer dans un nouveau média et pas mécontent, semble-t-il, de trouver en France un autre partenaire que le groupe Hersant, pressé de développer son implantation polonaise.

Aussi manifeste, la satisfaction du RFI se veut cependant prudente – *« la loi autorisant les radios privées en Pologne n'est pas encore votée »* – et M. Larquié n'exclut pas d'autres partenaires, comme la radio nationale polonaise. *« RFI souhaite répondre aux opportunités qui se présentent,* dit-il. *Et ce premier accord pourrait exprimer un modèle de développement, pour l'avenir. Un avenir où RFI jouerait le rôle de banque de programmes, ou de tête de réseau, décidée à profiter de toutes les synergies possibles avec ses partenaires et à jouer à fond la carte des échanges. »*

Le schéma est amorcé, qui constitue aussi une réponse aux initiatives multiples des radios privées dans les pays de l'Est. Un accord a également été signé, il y a peu à Bucarest, entre RFI et l'institut polytechnique pour la création d'une radio FM dont l'émetteur est en cours d'acheminement. *« Discret, le service public, mais efficace ! »* sourit M. Larquié, qui brûle d'évoquer des projets en Haïti, au Brésil, à Madagascar, au Japon et aux Etats-Unis. Il est vrai que la pagaille provoquée par les annonces dispersées, parfois prématurées de projets de radios privées a redonné au service public, aux yeux des autorités étrangères, une aura de fiabilité et de pondération qui se révèle un bel atout.

ANNICK COJEAN

Le Monde

CAMPUS

L'éducation des futures élites

Les grandes écoles françaises ont surtout mis l'accent sur la formation intellectuelle et professionnelle. Mais l'emprise des élites dirigeantes sur la société montre la nécessité de développer d'autres dimensions de la personnalité

L'éducation des futures élites dirigeantes : tel est le thème d'un forum qui réunit, jeudi 10 mai, à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, des responsables d'entreprises et d'établissements de formation. Une réunion organisée par le Centre d'éthique de l'entreprise, avec le soutien du « Monde Campus » et de l'Acadi (Association de cadres dirigeants de l'industrie pour le progrès social et économique).

NATION démocratique et égalitaire, la France se méfie des élites. Les connotations de ce mot – « élitisme », « élitaire » – sont nettement péjoratives : la constitution des élites se fait au détriment du plus grand nombre. Mais comme un pays développé a besoin de cadres, de dirigeants, d'intellectuels, de chercheurs, et qu'il faut bien trouver un moyen de les sélectionner, elle a pensé esquiver le risque de l'aristocratie par la méritocratie. L'intelligence – substance « pure », objectivement mesurée par le concours et le diplome – serait le seul critère de distinction des meilleurs.

Cette méthode – bien définie par la célèbre formule de Jean-Pierre Chevènement : l' *« élitisme républicain »* – a inspiré tout notre système d'enseignement depuis la Révolution, lui permettant de concilier *« l'école pour tous »* et la présence d'un réseau d'établissements parmi les plus élitistes du monde, symbolisé par la filière allant des « grands » lycées parisiens (Louis-le-Grand, Henri-IV, Saint-Louis...) aux « grandes » grandes écoles (Polytechnique, Ulm, ENA...) Ce système associait deux ingrédients particulièremenrt solides : le culte de la science et de l'abstraction intellectuelle d'une part ; une idéologie du « bien public » d'autre part, s'appuyant sur la mission de ces écoles qui était d'alimenter la fonction publique (enseignement, haute administration) et les activités techniques d'interêt collectif (ingénierie, recherche industrielle...).

Détenant le pouvoir administratif et technique, cette « aristocratie de l'esprit » se tenait à l'écart des centres de pouvoirs : la politique et l'argent. Une dichotomie dont les contours étaient clairs : d'un côté, la sphère rigoureuse, savante et responsable, de la technocratie ; de l'autre, celles plus clinquantes et aventureuses, des partis et des affaires. Deux univers. Deux conceptions de la vie et de la morale.

Aujourd'hui, tout cela se brouille. Sous le poid de son nombre et de l'évolution technologique, la « méritocratie » envahit tout. Les diplômes les plus prestigieux ne sont plus seulement des labels scientifiques. Ce sont les meilleurs tickets d'entrée dans les cabinets ministériels et les conseils d'administration. Ils n'assurent pas seulement la respectabilité, mais (avec un peu de chance) le pouvoir et la fortune. Les frontières entre les administrations et les partis politiques, entre l'encadrement et le capital disparaissent.

Prévenir le vertige

Cette évolution pose aux établissements de formation un problème inédit. Ne faut-il pas préparer les élèves à ces réalités nouvelles ? Prévenir le vertige qui peut les saisir ? Les avertir des risques et des responsabilités que ces perspectives nouvelles impliquent. D'où l'idée que les écoles ne sont pas seulement des lieux de formation technique et professionnelle, mais aussi d' « éducation ». C'est-à-dire des institutions devant prendre en charge l'ensemble de la personnalité. Les responsabilités qu'auront à assumer les futurs cadres ne demandent pas que des compétences techniques. Elles exigent d'autres qualités : conscience professionnelle, écoute des autres, rectitude du jugement, sens de l'interêt collectif... Ils n'auront pas seulement à administrer, mais à inventer, arbitrer, juger, animer...

Ces préoccupations sont d'autant plus importantes pour les écoles françaises qu'elles doivent tenir compte de deux particularités : d'une part, la jeunesse – et donc l'inexpérience et la fragilité – de leurs élèves, en raison d'un système d'enseignement qui privilégie la précocité ; d'autre part, la tendance excessive à la « professionnalisation » des études, qui s'est manifestée ces dernières années, notamment dans les écoles de gestion, sous l'influence américaine. Un peu moins de technique et un peu plus d'humanité : tel pourrait être le programme des écoles françaises, si elles veulent que leurs « produits » ne soient pas seulement de brillantes mécaniques intellectuelles, mais aussi des personnes responsables, capables de jouer leur rôle de leader. Une telle réflexion n'est pas superflue si l'on en croit une enquête publiée dans le numéro d'avril de *la Lettre Recrutement et formations* : 63 % des élèves des grandes écoles de gestion pensent que leur école *« leur apporte surtout un passeport pour leur carrière »*. 18 % seulement mettent en avant la culture générale, autant la formation et technique et 11 % *« l'enrichissement humain »*. Et mis devant la situation suivante : *« Une entreprise vous finance un MBA (Master of Business Administration) aux Etats-Unis. Au cours de votre séjour, une entreprise concurrente vous propose un pont d'or. Que faites-vous ? »* 46 % acceptent... (avec ou sans remords). 46 % refusent parce que *« c'est malhonnête »* et 5 % *« parce que c'est mauvais pour le CV »*... Est-ce cela qu'on leur apprend à l'école ?

FRÉDÉRIC GAUSSEN



Les règles du poulailler

par Laurent Cohen-Tanugi

LE modèle français d'éducation des élites dirigeantes est-il adapté à l'environnement complexe, internationalisé et fortement concurrentiel de la vie économique des années 90 ? Sans rien retirer aux atouts bien connus que confère à nos élites la formation des grandes écoles, notamment en termes de réussite individuelle et de niveau général de compétence, il n'est pas inutile de recenser ici quelques carences majeures, génératrices de sérieux handicaps.

La première de ces carences touche au cœur du processus de sélection des élites à travers l'enseignement secondaire, les concours et les grandes écoles, et du modèle culturel qui le sous-tend. Ce système privilégie de manière quasi exclusive l'acquisition de connaissances générales, la capacité de synthèse, la rapidité d'appréhension des problèmes et de la prise de décision, l'aptitude au commandement, la faculté d'adaptation, le sens de l'organisation et de la délégation. Il s'agit évidemment là de qualités éminemment désirables et précieuses en toute situation. Ce faisant, toutefois, cette formation dévalorise systématiquement l'expérience, la technique, la rigueur d'analyse, le souci du détail et de l'exhaustivité, les vertus du débat, de la mise en concurrence des modes de raisonnement et de la décision consensuelle, processus qui s'accommodent d'une certaine lenteur, voire d'un certain désordre.

L'environnement économique actuel – mais cela est également pertinent dans la sphère politico-administrative – requiert les deux types de formation intellectuelle. En ne dispensant que la seconde, le système français forme des généralistes brillants, polyvalents, mais manquant parfois de professionnalisme et de rigueur. Nos partenaires américains, allemands ou japonais reçoivent généralement le second type de formation : méticuleux, laborieux même, ils évitent néanmoins les décisions intempestives et limitent les risques.

Ces carences de la formation intellectuelle des élites françaises ont un impact étendu du fait de la mainmise de la haute fonction publique sur une grande partie des postes clés de la vie économique. Ces postes de commandement bénéficient à des personnes souvent jeunes, sélectionnées selon les critères précédemment évoqués, généralement dépourvues d'expérience professionnelle préalable et jouissant statutairement d'une très grande mobilité interdisant la mise à profit durable de l'expérience acquise sur le tas.

Le faible degré d'internationalisation de nos élites est un autre handicap, lié à la position dominante des grandes écoles et des grands corps de l'Etat. Leurs structures, loin de valoriser une formation étrangère ou internationale, en font clairement un handicap dans la course précoce à laquelle doivent se livrer les meilleurs pour compter parmi les grands de notre mare hexagonale.

Ces handicaps sont en train d'être perçus. Du fait de son internationalisation, avec la concurrence et la complexité qu'elle induit, la vie économique moderne ne peut plus aujourd'hui être considérée comme une province du royaume politico-administratif, et la voie des grands corps de l'Etat ne fournit plus nécessairement les compétences requises pour la réussite managériale. Cette évolution est déjà prise en compte dans les choix de carrière de la nouvelle génération de jeunes hauts fonctionnaires qui font aujourd'hui beaucoup plus tôt, et probablement de façon irréversible, le choix de la vie économique là où leurs pairs des générations précédentes se contentaient parfois de faire du tourisme au sommet.

De même, la scission – ancrée dans l'imaginaire français – entre l'univers vertueux du service public et la jungle sans loi de la vie des affaires tend à s'effacer, à mesure que les élites formées dans le giron de l'Etat découvrent, parfois à leur corps défendant, que la vie économique, à laquelle aboutit de plus en plus vite leur vocation publique, n'est pas le règne du renard libre dans le poulailler libre, mais qu'un très grand nombre de règles et de contraintes – économiques, juridiques, éthiques, coutumières – régissent le monde des affaires, notamment dans un cadre international.

Les efforts entrepris au cours de la décennie écoulée pour améliorer la connaissance qu'ont les Français des réalités de la vie des affaires doivent être poursuivis, parallèlement au processus de moralisation continue du marché par la règle de droit et sa sanction judiciaire.

► **Laurent Cohen-Tanugi est avocat international et auteur de *la Métamorphose de la démocratie* et *du Droit sans l'Etat*.**

Un projet moral

par René Lenoir

L'ÉTHIQUE se réfère à des valeurs universelles : courage, honnêteté, fidélité, honneur, solidarité, hospitalité, respect de l'autre... Ces valeurs sont vécues plus ou moins par les individus, les entreprises et les institutions publiques.

Ce « plus ou moins », ce point d'équilibre à partir duquel on bascule de valeurs respectées et défendues vers des comportements laxistes et cyniques, est fondamental. Car il est presque impossible à des personnes, des groupes ou des institutions de respecter des règles communes quand trop de gens se dispensent de ce respect sans être sanctionnés, voire en étant admirés pour leur habileté.

Impossible, donc, de comprendre les difficultés de l'éthique dans la formation sans se référer au contexte social. Les jeunes sont spontanément portés vers l'éthique, mais ils ne sont pas naïfs. Les médias leur mettent quotidiennement sous les yeux la tricherie, le mensonge, la prévarication, la lâcheté, plus souvent que les actions généreuses et roboratives. C'est la loi du genre, et c'est un progrès de la démocratie. Mais cette pression de l'opinion, *via* les médias, bénéfique en elle-même, ne suffit pas : elle est inutile si trop d'exemples font la preuve de la vanité de ces sursauts de la conscience.

Depuis quelques années, l'éthique de la fonction publique et celle des entreprises se rapprochent des valeurs communes. En France, pas moins de cinq associations patronales se sont lancées dans des recherches sur les valeurs à promouvoir. Du côté de l'Etat, souvent sous la pression du médiateur, des textes par trop défavorables à l'usager ont été modifiés. En outre, l'efficacité des services publics est désormais un impératif : la place d'une nation dépend autant de la productivité du secteur public que de celle du secteur privé. L'évaluation de cette efficacité est à l'ordre du jour. La simple morale aurait dû y conduire depuis longtemps puisqu'il y va du bon usage des deniers des citoyens.

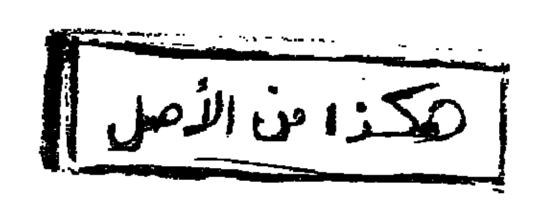
Ce rapprochement, pour heureux qu'il soit, ne doit pas conduire à la confusion. La vocation propre du service public demeure. Elle est de fixer les normes juridiques et techniques, et de le faire en se tenant à distance des intérêts d'une catégorie sociale ou d'un groupe quelconque. Elle est de corriger les dysfonctionnements ou les pratiques qui perturbent l'équilibre des personnes ou des groupes. Elle est de veiller à ce que l'égalité des chances soit aussi réelle que possible, sans quoi le régime démocratique devient une façade.

Parce que nous sommes dans un pays de vieille tradition étatique, les jeunes fonctionnaires connaissent cette vocation du service public. Elle leur est enseignée aussi tout au long des travaux qui leur incombent à l'ENA. Mais le tempérament français s'accommoderait mal d'un enseignement éthique propre. Mieux vaut s'efforcer de bâtir un projet moral pour une école. On demande aux élèves un comportement exemplaire qui dépasse la rigueur et le professionnalisme : la ponctualité, la courtoisie, la clarté d'expression, qualités qui, toutes trois, impliquent le respect de l'autre. Quant au courage, à la maitrise de soi, c'est au cours du stage de six mois en entreprise (dont un mois de stage ouvrier) et du stage de six mois en préfecture ou en collectivité locale que ces qualités peuvent se manifester et se renforcer.

Mais, si, dans le même temps, quelques anciens se conduisent mal, s'il apparait que l'inféodation à un parti est le critère primordial de la réussite administrative, si la sortie du service public se fait sans respecter les règles déontologiques élémentaires, et même si ces mauvais exemples sont rares, ces efforts pour donner leur juste place aux valeurs communes sont annihilés.

L'éthique, dans la formation, est la manifestation d'une exigence qui doit se concrétiser, pour les fonctionnaires, dans la vie publique et, pour les hommes du secteur privé, dans la vie de l'entreprise et son comportement vis-à-vis de l'extérieur. L'éthique ne se découpe en tranches ni spatiales ni temporelles.

► **René Lenoir est directeur de l'Ecole nationale d'administration (ENA).**



هكذا من الأصل

L'éducation des futures élites dirigeantes

Réinventer l'engagement

par François Bourricaud

RÉCEMMENT, le mot *éthique* est devenu très populaire et il le doit, sans doute, à son ambiguïté. Dans le sens courant, l'éthique, ce sont les bonnes mœurs. On admet en général qu'elles relèvent de la décence, de la convenance. Ainsi entendu, l'*éthique suggère, tout au plus recommande*. Elle n'a point d'autorité pour imposer et *commander*. Mais ce terme a un deuxième emploi, très différent : il désigne alors une science certaine du Bien et du Mal. La confusion entre deux acceptions aussi éloignées permet, lorsqu'on est embarrassé, de faire passer des règles de conduite, qui ne sont tout au plus que des maximes de la prudence, pour des impératifs catégoriques.

C'est un exercice auquel, me semble-t-il, devraient se refuser les personnages dont on invoque l'autorité si volontiers, mais pas toujours d'une manière innocente, les fameuses « autorités morales » auxquelles on a recours pour trancher des matières comme l'avortement, le racisme ou la prostitution.

Mais nos élites, si l'on ose employer ce terme qui répugne si fort à la sensibilité moderne, sont-elles, se sentent-elles, bien préparées pour répondre à des questions que, dans notre embarras, nous venons déposer devant leurs portes ?

Nos élites, dans la mesure où l'on peut discerner chez elles une orientation cohérente, sont marquées par l'esprit méritocratique. Cet esprit se caractérise par la valorisation combinée de l'expertise, *réelle* ou *supposée*, et du dévouement, réel ou imaginaire, à une quelconque variante du *bien commun*. L'élite méritocratique fonde ses prétentions sur son savoir et sur sa capacité exécutive. Elle se présente aussi comme désintéressée, soucieuse du service public. C'est pourquoi la mythologie de l'Etat lui est si familière – bref, comme une sorte de *« classe universelle »* en puissance.

En gros, ses prétentions ont été accueillies avec une grande faveur. Toutefois, elles ont un point faible que révèlent d'ailleurs les ambiguïtés pesant sur le terme d'*éthique* : le relativisme, qui constitue l'autre versant du catéchisme minimal en usage dans nos sociétés. Il en résulte un paradoxe qui mine notre pratique. D'un côté, il est interdit d'interdire, et chacun a le droit de définir arbitrairement, c'est-à-dire souverainement, ses propres préférences. Mais de l'autre, il y a un bien commun – par exemple la réduction des inégalités, la participation – qu'il est du strict devoir de chacun de *« promouvoir »*.

De cette impasse nos élites doivent sortir pour maintenir leur crédit. Elles doivent renoncer au dogmatisme méritocratique sous lequel se dissimule un relativisme inconsistant. Une issue pourrait être recherchée du côté d'une pratique de la vocation et de la responsabilité, purgée des stridences nietzschéennes et romantiques. Au fond, la première tâche pour les élites modernes serait de donner un sens raisonnable à une notion galvaudée et pervertie, celle d'*engagement*.

► **François Bourricaud est professeur de sociologie à l'université Paris-V.**

Les socio-économistes contre le « cynisme américain »

Une nouvelle philosophie progresse aux Etats-Unis : la « socio-économie », qui dénonce l'impérialisme du raisonnement économique dans la vie intellectuelle et dans l'enseignement des « business schools »

A Washington vient de se tenir le deuxième congrès sur la «socio-économie» organisé par The Society for the Advancement of Socio-Economics créée au printemps dernier à la *Harvard Business School*. Cette société scientifique, chargée, comme dit le bulletin de la Business School, de promouvoir le «concept novateur» de socio-économie, *compte dans ses rangs des économistes* de renom (Kenneth Boulding, Albert Hirschman, Aryama Sen, Herbert Simon, Lester Thurow...), des professeurs vedettes du management (Alfred Chandler, Rosabeth Kanter, Paul Lawrence, Michael MacCoby...), *des politologues* (Aaron Wildawsky, Richard Rose, Robert Reich), des sociologues modernistes comme M. Granovetter.

Le mouvement est animé par un *professeur de sociologie auteur d'ouvrages* classiques sur les organisations : Amitaï Etzioni (voir ci-dessous). L'association est présente dans quinze pays et le prochain congrès aura lieu en juin 1991 à la Stockholm School of Economics (1).

Le projet de la socio-économie est simple et ambitieux : mettre un terme à l'impérialisme du raisonnement économique dans la vie intellectuelle et sociale. Les socio-économistes s'inquiètent *aussi du triomphe du raisonnement* économique dans les programmes des écoles professionnelles qui ont le vent en poupe : business schools, économie, droit. Selon Janet S. Walker, qui présentait les résultats d'une enquête inédite, la plupart des étudiants de la business school de Chicago associent sans états d'âme les mécanismes du marché à des valeurs morales suprêmes.

Ces volontés et ces sentiments correspondent à l'essoufflement de l'idéologie reaganienne décrit par le directeur d'un institut de sondages connu, David Yankelovich. Le reaganisme se nourrissait de dogmes. En *politique intérieure*, tous les grands coups d'éclat – «dérégulation», glorification de l'individu et du *marché* – s'enveloppaient dans une rhétorique doctrinaire : l'individualisme utilitaire.

Cette idéologie règne sur la théorie économique orthodoxe («neo-classical economics») qui prétend conquérir les sciences sociales et inspirer les actions publiques et privées. En science politique, le beau titre de *citoyen possédant des droits et des* devoirs disparaît : l'électeur se mue en consommateur. *La sociologie* interprète le couple ou la famille à l'aide de fonctions d'utilité. Les principes du droit subissent l'évaluation des «ratios» comparant avantages et *inconvénients*. La *philosophie* s'inspire des images de la concurrence colportée par les formules les plus simples de la théorie des jeux. Les professeurs de finance réduisent l'entreprise à *« une bulle d'actions »* (John Maynard Keynes). *«Ce n'est qu'un début»*, annonçait *The American Economic Review* en 1985.

Les socio-économistes récusent l'image de l'*homo œconomicus*. Pour *eux, l'homme de la vulgate utilitariste* maximisant son intérêt personnel s'apparente à un mannequin. Enquêtes, analyses et singulièrement les dernières trouvailles des sciences cognitives montrent que l'homme est un sujet où s'affrontent l'utilité et la *morale. Certes, les hommes politiques* se soucient d'intérêts électoraux, mais leurs conduites révèlent aussi qu'ils honorent des obligations.

Calculs et émotions

Alors que, selon l'«économiste», l'individu serait un être rationnel, sachant choisir les moyens adaptés aux fins poursuivies, Helena Flam, de l'Institut Max-Planck (*Cologne*), démontre que nous agissons aussi sous le coup d'émotions et sous l'influence de valeurs. Tandis que l'économiste voit dans les rapports amoureux ou *dans la foi religieuse* des calculs soupesant bénéfices et coûts, ses contradicteurs estiment que ces expériences sont en réalité infiniment plus riches. Pour les économistes orthodoxes, *«la société n'existe pas»*, sinon sous la forme d'une somme *d'individus. La vie en société* correspond à un binôme antagoniste et concurrentiel : moi/eux (les autres). A cette image, la socio-économie oppose celle du duo coopératif inspiré par le *philosophe* Martin Buber : moi/nous. Je suis un individu, mais aussi un partenaire de *communautés, dont je* me sens souvent solidaire. Plusieurs études montrent que les Américains ne voient pas nécessairement dans la fiscalité un «vol», une «extorsion» : ils acceptent souvent le tribut de l'impôt au nom de leurs devoirs et de leurs *obligations de citoyens*.

Depuis le congrès de Washington, les socio-économistes ne dissimulent *plus que* leur entreprise vise à faire craquer les idées reçues et la langue de bois de l'utilitarisme et à enrichir le débat public en influençant les «décideurs». Ils dressent un sombre tableau des conséquences de la suprématie de l'individualisme utilitaire sur la vie collective. *Amitaï Etzioni* s'inquiète de la corruption de la vertu civique entraînée par «l'économisme» qui met dans le même sac des «biens de consommation» le choix d'avoir des enfants ou une Cadillac... D'autres comparent sans *états d'âme deux «biens de consommation»* : la lecture de la Bible et les plaisirs de la drogue. Il y a plus grave, avertit Kenneth Arrow, le prix Nobel d'économie : l'opportunisme de l'individualisme sape un *«lubrifiant essentiel»* de l'économie de marché et de la société libérale : la confiance.

La socio-économie aborde aussi de front des problèmes concrets. Patricia M. Shields montre dans une belle étude comment la sous-traitance au privé d'activités militaires, comme l'entretien des tanks ou des avions, réduit l'aptitude de l'armée au combat. Des autorités en management, Alfred Chandler et Lester Thurow, *s'inquiètent* du manque de jeunes «entrepreneurs-conquérants» et de la réussite des *financiers faiseurs de coups*. Selon H.S. Schwatz, le déclin de la General Motors résulterait, notamment, du cynisme réglant la vie de la «jungle» de ses dirigeants.

Qu'ils soient démocrates ou républicains, les socio-économistes éprouvent la même inquiétude devant le destin de l'Amérique. La diffusion du cynisme dans le corps social leur semble *préoccupante*. D. Kanter et Ph. Mirvis, auteurs d'un livre à succès, *The Cynical American* (Jossey, Bass, 1989), affirment qu'au moins 43 % de la population américaine se définissent comme des cyniques – et singulièrement les plus jeunes et les plus pauvres. La nouveauté du cynisme contemporain peut être ainsi formulée : au slogan des années 60, *«le système est pourri»*, s'adjoint la conviction que *«les gens sont foncièrement mauvais»*.

JEAN-G. PADIOLEAU

(1) Pour s'inscrire, prendre contact avec IAREP/SASE Organizing Committee the Stockholm School of Economics, P.O. Box 6501 - S 113.8, Stockholm. La section française de la Society for the Advancement of Socio-Economics est animée par le professeur J.-M. Saussois, 79, avenue de la République, 75543 Paris Cedex 11.

La fin de la « décennie du fric »

Business Week publie dans son numéro du 23 avril les résultats d'une enquête comparative sur les valeurs des étudiants en cours de MBA et de celles des dirigeants d'entreprises. Cette étude a été réalisée par Louis Harris and associates.

Les valeurs de la *« décennie du fric»* (*«the decade of greed»*) semblent s'estomper. 89 % des étudiants souhaitent que les entreprises s'impliquent plus dans la résolution de problèmes sociaux (santé, éducation, drogue). 69 % des cadres partagent cet avis. Les MBA regrettent aussi que les entreprises ne se préoccupent pas plus des chances de promotion pour les femmes et pour les minorités noires et hispaniques.

80 % des étudiants pensent que le milieu des affaires accuse injustement le Japon d'être le responsable de la mauvaise santé de l'économie américaine. 52 % des dirigeants expriment un jugement similaire.

Mais surtout, les futurs diplômés semblent moins intéressés par des carrières à Wall Street ou dans les grandes firmes. Seuls 14 % des MBA perçoivent dans ces dernières des meilleures chances de réussite professionnelle. 36 % préfèrent les PME, tandis que 41 % pensent que le succès nécessite de créer son entreprise. Les dirigeants sont beaucoup plus sceptiques : 15 % choisissent l'option entrepreneuriale... Les hommes d'entreprise expriment aussi des jugements critiques sur les qualités des MBA. Ces derniers possèdent surtout des connaissances théoriques (82 %). Selon les hommes d'affaires, les MBA excellent dans l'analyse financière (82 %). Ils ont aussi des attentes irréalistes de carrière (90 %) et leur loyauté vis-à-vis des firmes est plus faible que celle des autres employés (71 %).

Toutefois, dirigeants (68 %) et étudiants (75 %) reconnaissent que le diplôme MBA favorise la promotion rapide. Cette attitude semble normale aux élèves des *business schools*(69 %). En revanche 61 % des dirigeants la regrettent. Seuls, 8 % des MBA interrogés admettent leur réputation d'agressivité alors que 21 % des cadres ne la mettent pas en doute.

J. G. P.

Un entretien avec le sociologue Amitaï Etzioni

« Il n'y a pas de cours neutres en marketing »

L'universitaire et essayiste Amitaï Etzioni est l'un des intellectuels pivots du mouvement de la socio-économie. Professeur de sociologie à Berkeley, à Columbia et à la Harvard Business School, il est titulaire d'une chaire à l'université George-Washington. Son dernier livre, *The Moral Dimension, Toward a New Economy* (The Free Press, New-York, 1989), rencontre un grand succès auprès du public et a été *réédité* trois fois. Homme d'action, Amitaï Etzioni fut, notamment, officier des troupes aéroportées israéliennes et conseiller à la Maison Blanche sous la présidence de Jimmy Carter. Préoccupé par les problèmes de la famille et de l'éducation, il nous a *fait part* de son expérience de professeur à la Harvard Business School.

RICHARD A. CHASE

M. Amitaï Etzioni : « Tous les cours transmettent des valeurs et des jugements. »

***« Les idées de la socio-économie ne s'opposent-elles pas aux modes de raisonnement, à certains enseignements donnés dans les** business schools ?*

– Bien sûr. Mais on exagère la responsabilité des MBA dans le « déclin » de l'économie américaine. Cette situation dépend d'autres facteurs : l'organisation des marchés boursiers, la politique budgétaire, l'abandon du devoir d'épargner par les citoyens... Les MBA sont des boucs émissaires faciles !

» Ensuite il faut distinguer parmi les *« business schools »*. Dans 80 % d'entre elles, les maths, l'économie, les méthodes quantitatives dominent. L'homme y est considéré comme une machine rationnelle. Et ces écoles mettent le côté humain dans un ghetto. Ce n'est pas le cas des *business schools* les plus prestigieuses, par exemple Harvard... où il y a intégration.

– Ce n'est pas l'avis de tout le monde...

– Harvard n'est pas dominée par les économistes ou par les financiers. Il y a une minorité, comme le professeur de finance M.-C. Jensen, qui voudrait établir la suprématie de la *neo-classical economics*. Mais Harvard a toujours été pluraliste... Bonne chance à Jensen et à ses amis !

– Malgré tout, la socio-économie souligne l'importance des valeurs, alors que les business schools se veulent « positivistes ».

– Tout à fait d'accord. La socio-économie révèle que tous les cours transmettent des valeurs et des jugements. Il n'y a pas de cours neutres en marketing. Par exemple, des professeurs enseignent des méthodes de persuasion du consommateur, où l'idée et les pratiques de manipulation sont présentées comme « normales »... Des cours de finance recommandent implicitement de ne pas respecter les contrats et les engagements. Les manuels d'économie représentent les individus comme de fieffés égoïstes. En revanche, d'autres cours soulignent les droits des travailleurs, l'importance de la coopération.

– Dans une chronique publiée par Newsweek, vous racontez votre expérience d'enseignement de l'éthique des affaires à Harvard. Le compte rendu est plutôt sombre...

– C'est vrai. J'allais à contre-courant. Mais la réflexion éthique apparaîtra peut-être plus tard... Je le reconnais en conclusion de ma chronique : *« Je n'ai pas trouvé la formule pour faire découvrir à des MBA qu'il y a d'autres choses dans la vie que l'argent, le pouvoir, la renommée et le* « self interest ».

– Quelles réformes souhaiteriez-vous introduire dans les business schools ?

– Plusieurs réformes s'imposent. *Premièrement* : la sélection des candidats. Il faut privilégier les tempéraments d'entrepreneurs, de producteurs. Il faut choisir des personnalités fortes, des caractères. En second lieu, les écoles doivent diversifier le corps professoral. Engager des psychologues, des politologues et, bien sûr, des socio-économistes... *Troisièmement*, il faut modifier les programmes d'enseignement. Faire découvrir le management coopératif à la japonaise. Montrer que la gestion est un art politique. Apprendre que les décisions ne sont pas des opérations techniques. Innover avec des cours d'éthique.

» *Enfin*, il faut changer les méthodes pédagogiques et de notation. Actuellement, les *business schools* encouragent seulement la concurrence individualiste; il faut développer les conduites coopératives. Ça change, vous savez... Harvard, le MIT, viennent d'introduire des projets collectifs pour les étudiants. C'est nouveau... »

Propos recueillis par
J. G. PADIOLEAU

Bibliographie « civique »

La socio-économie participe au *mouvement de réflexion* dénommé outre-Atlantique *« Public Philosophy »*, dont l'objet est la recherche d'un *civisme* moderne. *Des essais* ou des études jouissent d'un grand succès. En particulier, ces travaux critiquent l'individualisme de J. Rawls, dont la France découvre avec retard le grand ouvrage *Théorie de la justice* (Seuil, 1987). Rawls corrige ses biais individualistes dans des articles récents.

R. Axelrod, *The Evolution of Cooperation*, Basic Books, 1984.

B. Barber, *Strong Democracy : Participatory Politics for a New Age*, University of California Press, 1984.

R. Bellah, *The Habits of the Heart*, Free Press, 1985.

R. H. Frank, *Passions Within Reason, The Strategic Role of the Emotions*, W. W. Norton, 1988.

D. Gauthier, *Morals by Agreement*, Notre Dame University Press, 1985.

A. MacIntyre, *After Virtue*, Notre Dame University Press, 1984.

J. Rawls, « Justice as Fairness : Political Not Metaphysical », *Philosophy and Public Affairs*, 1985, 14, p. 223-251.

M. J. Sandel, *Liberalism and the Limits of Justice*, Cambridge University Press, 1982.

W. M. Sullivan, *Reconstructing Public Philosophy*, University of California Press, 1986.

M. Walzer, *Spheres of Justice : A Defense of Pluralism and Equality*, Basic Books, 1983.

M. Walzer, *Interpretation and Social Criticism*, Harvard University Press, 1987.

CAMPUS

La Picardie compte sur ses universités

La Picardie veut aider particulièrement ses formations universitaires susceptibles d'encourager le « sentiment régional » : végétal, biotechnologies, matériaux, informatique industrielle, productique...

AMIENS

de notre correspondant

LE conseil régional de Picardie a décidé, bien que l'enseignement supérieur soit du ressort de l'Etat, d'accentuer son effort en faveur de l'université de Picardie à Amiens et de l'université de technologie de Compiègne (UTC). Pour ce faire, il a adopté un projet de schéma régional. L'université de Picardie, avec son campus prévu pour quarante mille étudiants, n'a jamais pris vraiment son essor et ne compte que quatorze mille étudiants. Mais le décollage, qui commence cette année, devrait s'amplifier rapidement pour atteindre vingt-quatre mille inscrits en 1992. L'académie d'Amiens est déficitaire en enseignants, notamment dans le secondaire. C'est pourquoi sera mis en place à la rentrée 1991 un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), implanté à Amiens, mais aussi à Laon et à Beauvais, les chefs-lieux des deux autres départements de la région, l'Aisne et l'Oise.

De nouveaux locaux universitaires seront construits non plus sur le campus, mais dans la ville d'Amiens, au cœur du vieux quartier Saint-Leu. Il est également question de créer deux départements d'IUT (institut universitaire de technologie) dans le sud de l'Oise et une antenne universitaire à Beauvais. Rappelons que l'université de Picardie a déjà une antenne à Saint-Quentin avec l'Institut supérieur des sciences et techniques (INSET). L'université de technologie de Compiègne passera en trois ans de mille sept cent quarante-deux à deux mille soixante-quinze étudiants. Aussi de nouvelles constructions de locaux sont-elles prévues.

Souhaitant que l'enseignement soit en prise directe avec l'économie environnante, le conseil régional apportera plus particulièrement son soutien au développement de nouvelles filières de formation, comme celle d'ingénieur, dont la création est sollicitée par les entreprises. C'est ainsi que le Centre d'études de la mise en forme et de l'usinage des matériaux (CEMFUM), un des instituts du CNAM, serait délocalisé à Verneuil-en-Halatte, dans le sud de l'Oise. Participeront à cette opération le conseil régional de Picardie, le conseil général de l'Oise, le district de Creil et la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise.

L'industrie restant la base de l'économie picarde, le conseil régional veut favoriser les diplômes à caractère scientifique : diplômes d'enseignement universitaire scientifique et technique (DEUST), obtenus en deux ans, et maîtrises de sciences et techniques (MST), dont le contenu est défini en commun par les industriels et les universitaires. Il existe déjà un DEUST à l'INSSET de Saint-Quentin et une MST d'informatique industrielle à Amiens. Les formations à la gestion seront également soutenues, de même que le droit des affaires et les sciences sociales. La formation continue sera un des soucis du conseil régional, qui souhaite, dans ce domaine, une concertation entre les différents établissements d'enseignement supérieur picards et les entreprises.

Former « une élite intellectuelle »

Estimant que l'enseignement supérieur et la recherche sont *« un facteur essentiel pour la constitution d'un sentiment régional et la formation d'une élite intellectuelle »*, le conseil régional estime que la faiblesse relative de la Picardie en équipes de recherche et en troisième cycle dans un contexte de concurrence acharnée entre les régions peut être inversée. Pour cela, il veut favoriser la recherche dans les secteurs prioritaires pour le développement, tels que le végétal, les biotechnologies, les sciences des matériaux, l'informatique industrielle et la productique.

L'université de Picardie, l'UTC mais aussi d'autres organismes ont bénéficié entre 1984 et 1988 de 26 millions de francs de crédits régionaux. Depuis 1988, cette politique s'oriente dans deux directions : l'une est articulée autour des pôles de compétences universitaires dans le domaine des biotechnologies et du végétal ; l'autre a regroupé les crédits d'équipement pour la recherche dans un fonds régional doté par l'Etat et la région.

Le conseil régional entend favoriser la coopération entre les établissements publics d'enseignement supérieur. L'université de Picardie, l'UTC et l'Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) d'Amiens ont déjà créé l'Association université-entreprise pour la formation en Picardie (AUEFP), dont l'objet est de promouvoir le développement des relations entre les universités et les entreprises sur l'ensemble de la région. Elles ont également créé l'AREPIC (Association pour les relations de l'enseignement supérieur en Picardie). Dans le même esprit, elles projettent d'unir leurs efforts pour développer des programmes de recherche, notamment sur les nouveaux outils pédagogiques tournés vers la formation initiale et la formation continue.

Enfin, le conseil régional encouragera les formations communes à plusieurs établissements. Dès maintenant, l'UTC et l'université de Picardie ont monté un DEA de biotechnologie, tandis que l'ESCAE et l'université de Picardie ont créé un DESS sur les échanges internationaux et la communication.

MICHEL CURIE

INTERCOURS

Incorruptibles Inrockuptibles...

Dépouillée, presque austère, la revue *les Inrockuptibles* n'a pas cédé à la tentation d'une maquette « branchée », sous prétexte qu'elle s'adresse principalement à des jeunes. Ou la mode serait-elle à la sobriété ? Toujours est-il que ce journal de rock, créé voici quatre ans par des étudiants, s'en tient avec succès à sa ligne volontairement dépourvue de fioritures. Tiré deux fois par trimestre à 78 000 exemplaires, cette publication montre comment la passion de deux jeunes gens pour la musique a surmonté, sans fracas, les difficultés liées au lancement d'un magazine.

Au départ des *Inrockuptibles*, un projet aussi utopique que périlleux. Christian Fevret et Arnaud Deverre, respectivement étudiants en DEUG de droit et en licence d'économie à Paris, décident de créer un journal dont la sobriété irait *« à contre-courant de la presse rock existante »*. Les deux compères n'ont pas de formation aux métiers de la presse et ne raisonnent pas en termes de public potentiel ou d'efficacité commerciale. Leur seul bagage réel est l'enthousiasme, l'amour de la musique et le désir de *« faire le journal que nous aurions aimé lire »*, comme l'explique Christian Fevret.

Ils réalisent donc un magazine soigné, pourvu de photos en noir et blanc et d'une maquette destinée à mettre le texte en valeur. Les trois premiers numéros sont portés par leurs propres soins dans les kiosques. Les conférences de rédaction se tiennent dans un sous-sol et la trésorerie de départ fait largement appel à la générosité des grands-mères de chacun. *« Nous n'avons pas été payés pendant presque deux ans*, se souvient Christian Fevret, *mais le journal était un investissement personnel. »* Très vite, le temps passé aux *Inrockuptibles* devient incompatible avec les travaux dirigés, les examens partiels et autres divertissements. Les deux créateurs du journal quittent alors l'Université pour des tâches alimentaires qui leur permettent de poursuivre l'édition du journal.

Les Inrockuptibles sont aujourd'hui lus par un public composé à 63 % de lycéens et d'étudiants, dont les trois quarts demeurent en province. Le journal a des projets d'agrandissement et ses responsables rêvent de mettre au point une émission télévisée. Le succès venant, ils ne se sont pourtant pas détournés de leurs buts initiaux et continuent de donner une large place à la musique, qui, sans être encore grand public, fait vivre la création musicale. L'intuition est leur seul guide et les compromissions commerciales leur plus grande hantise. Incorruptibles, comme leur nom l'indique.

RAPHAELE RÉROLLE

▶ *Les Inrockuptibles*, 23, rue d'Alésia, 75014 Paris. Tél. : 43-35-50-55. Le nº 22F.

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Paris. Date : mai. Durée : 6 mois. Ind : 4 000 à 5 000 F/mois. Profil : Bac. Mission : détection de PME innovantes et rédaction de dossiers pour des partenaires financiers. 11 630.

Lieu : La Défense. Date : Mai. Durée : 2 mois. Ind. : repas + transport. Profil : bac + 4. Mission : suivi de la gestion d'entreprises franchisées. 11 629.

Lieu : Grigny. Date : 1er juillet-31 décembre. Durée : 6 mois. Ind : 9 000 à 10 000 F/mois. Profil : bac + 4. Mission : préparation des budgets chantiers, suivi et contrôle prix de revient chantiers, tableaux de bord, suivi des dossiers assurances et litiges, connaissances micro-informatique et bonnes qualités relationnelles exigées. 11 628.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind : 3 000 F/mois. Profil : Bac + 2. Mission : étude et mise en place d'adaptation sur progiciel. 11 626.

COMPTABILITÉ

Lieu : Saint-Denis. Date : mai. Durée : 2 mois. Ind : + 2 000 F (3 postes). Profil : bac + 2. Mission : étude et dépouillement de bilan PME. 12 592.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 4 à 5. Mission : élaboration de documents comptables, bilans, comptes d'exploitation, gestion des collectes et suivi financier. 12 591.

Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à convenir. Profil : bac. Mission : comptabilité pour travailler au sein d'une équipe de jeunes. 12 590.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : possibilité de préembauche. Ind : à définir. Profil : bac + 5. Mission : travail sur logiciel de gestion appliquée à l'informatique, installation et mise en place de logiciels chez le client avec suivi clients. 12 589.

Lieu : Saint-Maur. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind : suivant compétence. Profil : bac + 2. Mission : comptabilité, vérification comptable, bilan de l'année précédente, écritures de clôture. 12 588.

PERSONNEL

Lieu : Compiègne. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind : 1 460 F/mois. Profil : bac + 5. Mission : étude sur la politique de qualification, sur la fonction et l'emploi. 13 569.

Lieu : Courbevoie. Date : immédiat. Durée : 3 à 4 mois. Ind : 3 000 F brut. Profil : bac + 3. Mission : service du personnel. 13 568.

Lieu : Grigny. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 4 000 F. Profil : bac + 5. Mission : évaluation professionnelle ouvriers BTP (grille d'analyse, entretiens, synthèse), connaissances questionnaires. 13 563.

Lieu : Paris RP. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind : 4 000 F plus tickets restaurant. Profil : bac + 4 ou 5. Mission : entreprise de BTP, grille d'évaluation. 13 561.

MARKETING

Lieu : Marseille et Nanterre. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F/mois + embauche éventuelle. Profil : bac + 2. Mission : contacter les chefs d'entreprise pour participer à des sélections dans un cabinet de recrutement. Six postes. 14 821.

Lieu : Kremlin-Bicêtre. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind : 6 000 F/mois + tickets restaurant. Profil : bac + 3. Mission : étude de marché, concurrence, animation, information, marketing. 14 820.

Lieu : Paris ou Massy-Palaiseau. Date : juin. Durée : 2, 3 mois durée modulable. Ind : 1 500 F. Profil : bac + 2. Mission : études et recherches marketing pour cabinet conseil spécialiste de la mode, sondage de distribution. 14 819.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind : 5 000 F/mois stage, 8 000 F à 9 000 F + primes si emploi. Profil : bac + 2, bonne faculté d'adaptation, dynamique, bonne communication. Mission : prospection sur produits techniques à caractère informatique et industriel. 14 818.

Lieu : Saint-CLoud. Date : immédiat. Durée : à convenir. Ind : à négocier. Profil : bac + 2, commerciaux, BTS ou grandes écoles. Mission : études de marché, prospection sur 92, activités de travail propres à l'assurance, projet de stage. 14 817.

Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 3 mois à 6 mois. Ind : 5 000 F. Profil : bac. Mission : définir la plaquette de la société, la faire imprimer, faire l'étude des produits et des prix. Etude de marché. 14 816.

Lieu : Beauvais Cedex. Date : mai. Durée : 1 mois. Ind : à définir. Profil : bac + 4. Mission : approche économique, marketing. 14 815.

Et de nombreux autres stages sur minitel
36 15 JOBSTAGE
ou au 47-35-43-43.
CDTE.
110, av. Aristide Briand,
92120 MONTROUGE

هكذا من الأصل

Le combat de l'instituteur-bibliothécaire

La « bibliothèque centre documentaire » de l'école Jacques-Laurent de Vichy est un modèle pour la réforme de M. Jospin. Las ! elle risque de fermer parce que le directeur prend sa retraite...

VICHY

de notre envoyé spécial

« *ELLE est méchante, et cela m'enchante.* » Tout en déclamant, Simon, huit ans, surveille du coin de l'œil l'effet que produisent sur ses camarades les vers sulfureux à la gloire de l'horrible Carabosse. Une demi-heure plus tôt, Michel Boulicaut avait invité le petit groupe de CE 2 à une « *chasse aux poèmes* ». Les enfants s'étaient servis dans le tas de livres étalé sur la table, et après avoir lu silencieusement, confortablement installé sur des coussins ou sur le canapé, chacun était revenu autour de la table ovale faire part de sa trouvaille. « *Cherchez des poèmes que personne ne connaît, il faut que vos camarades soient surpris* », avait recommandé l'instituteur. Avec Carabosse, Simon a fait un beau succès. Tania aussi, quoique dans un registre plus romantique : « *Sur ma balançoire, je suis papillon du soir.* »

Pendant que ce groupe s'imprégnait de poésie dans le vaste local de la bibliothèque, l'autre moitié de la classe s'initiait à l'informatique dans la pièce voisine. Toute la journée, toute la semaine, les dix classes de l'école Jacques-Laurent défilent ainsi à la bibliothèque selon un emploi du temps arrêté en début d'année. Tandis que l'instituteur fait du soutien ou de l'informatique avec l'autre demi-classe, Michel Boulicaut, directeur de l'école, accueille la noria des cent quatre-vingt-quatre élèves dans l'univers dont il est le gardien affable : la BCD. Cette « bibliothèque centre documentaire », qui figure dans le dispositif voulu par Lionel Jospin pour son « plan-lecture », est, depuis cinq ans, au cœur de la pédagogie de la petite école du quartier des Garets à Vichy.

Non seulement les enfants peuvent venir s'y réfugier pendant les récréations, non seulement ils peuvent emprunter les livres qui débordent des étagères, mais la BCD est la pièce maîtresse d'un projet de travail en lecture et en écriture étalé sur six années. « *Nous avons toujours éprouvé le besoin d'avoir un lieu central où tous les enfants de l'école pouvaient passer* », explique Michel Boulicaut. Ce vieux militant de la pédagogie Freinet pense avoir trouvé dans la BCD qu'il anime en permanence l'arme absolue. De son poste d'observation, il assure un suivi de l'évolution des élèves, depuis la maternelle jusqu'au CM 2. Le dialogue avec l'équipe pédagogique s'en trouve grandement facilité. « *Nous sommes plusieurs à pouvoir signaler des difficultés* », dit-il.

Fonctionnant à la satisfaction générale, cette BCD pourrait être considérée comme un laboratoire exemplaire. Après avoir bataillé pendant trois ans avec la municipalité de Vichy pour obtenir une dotation en matériel de 70 000 francs, M. Boulicaut y consacre l'essentiel de son temps, grâce à quelques « arrangements » de service accordés par l'école normale (décharge horaire pour participation à la formation et décharge de direction). Mais l'instituteur approche de la retraite. Qui animera la BCD quand ce militant passionné ne sera plus là ? Le prochain directeur ne pourra – ou ne voudra – peut-être pas bénéficier des mêmes aménagements tacites. Depuis l'an dernier, Michel Boulicaut fait donc le siège de l'inspection d'académie pour qu'on donne à sa bibliothèque une « *existence administrative officielle* ».

Le poumon de l'école

Epaulé par les parents d'élèves, il réclame un poste supplémentaire, ou son équivalent en heures, « *pour permettre à l'un des membres de l'équipe pédagogique d'être déchargé de classe et d'assurer à plein temps les animations* ». Refus de l'administration qui s'appuie sur le texte de 1984 portant création des BCD. « *Ce mode de fonctionnement n'implique pas qu'un membre de l'équipe éducative exerce des fonctions spécifiques de gestion de la BCD* », précisait la circulaire. Gestion n'est pas animation. Il ne s'agit pas seulement de gérer les flux de livres, plaide M. Boulicaut, mais d'assurer un véritable suivi pédagogique, qui sera rendu encore plus nécessaire avec le découpage de la scolarité en cycles pluriannuels.

M. Paul Sentilhes, inspecteur d'académie, défend une autre conception : « *Nous avons une politique de développement des BCD, mais la décharge d'un instituteur à plein temps n'est pas une bonne solution. Ses collègues seront tentés de s'en remettre à lui pour toutes les activités documentaires. Je défends l'idée d'une BCD animée dans le cadre du travail d'équipe. C'est toute l'équipe pédagogique qui doit s'organiser pour faire marcher la BCD.* » A l'évidence, l'éducation nationale n'a nulle envie de créer un précédent à Vichy alors qu'il manque, ici et là, tellement de postes pour le simple accueil des élèves. Aux Garets, cependant, on n'envisage pas de baisser les bras : les parents d'élèves multiplient démarches et pétitions pour sauver leur BCD. « *C'est le poumon de l'école*, résume Eliane Pérard, de la FCPE. *Tout tourne autour.* »

La bataille de M. Boulicaut pour sa bibliothèque, qualifiée de modèle par le ministre lui-même, illustre les difficultés concrètes auxquelles risque de se heurter la politique de M. Jospin en faveur de la pédagogie centrée sur l'élève, de la maîtrise de la langue par la lecture, etc. A l'épreuve du terrain, les idées les plus généreuses ont toutes le même inconvénient : elles ne sont pas gratuites.

JEAN-JACQUES BOZONNET

LIVRES

Formateurs et formations multimédias, les métiers, les fonctions, l'ingénierie

par Bernard Blandin

Conçu comme un outil de travail pour les enseignants et les formateurs, cet ouvrage traite de l'application des nouvelles technologies de communication et de traitement de l'information dans le domaine de l'enseignement. Il fait le point sur les techniques disponibles et les applications en France et en Europe et présente les compétences nécessaires à la maîtrise de ces technologies éducatives, ainsi que les nouveaux métiers. Chez le même éditeur : *Marketing de l'éducation et de la formation*, par Paul Dupouey.

► **Les Éditions d'organisation, 250 p., 270 F.**

L'expressionnisme littéraire

par Jean-Michel Gliksohn

« *Notre objectif n'est pas essentiellement de faire connaître l'expressionnisme allemand*, précise l'auteur. *Mais plutôt de montrer en quoi il est un élément constitutif de la modernité littéraire* ». L'expressionnisme dans la littérature, qui n'a jamais constitué une doctrine univoque ou un groupe à l'image des dadaïstes, est exposé ici dans ses dimensions internationales et abordé en amont et en aval de la période dite historique (1911-1920), avec notamment une prise en compte de ses origines nietzschéennes. L'auteur s'intéresse aussi aux relations entre la littérature expressionniste et le cinéma, la musique et la peinture.

► **PUF, collection « Littératures modernes », 150 p., 115 F.**

Peter Handke, errance d'un Autrichien

par André-François Bernard

L'œuvre très vaste du romancier autrichien est analysée de manière chronologique, à travers le thème de l'errance. André-François Bernard distingue plusieurs périodes, intimement liées à la biographie de Peter Handke : la phase autrichienne, le séjour à l'étranger, le processus complexe du retour, et enfin Salzbourg, « *avec cette merveilleuse et lente dérive de l'œuvre vers un pays natal réinventé, remodelé, primordial...* ».

► **Presses universitaires de Lille, 228 p., 120 F.**

Ernst Cassirer de Marbourg à New-York

sous la direction de Jean Seidengart

Les études réunies dans cet ouvrage collectif ont été réalisées à l'occasion d'un colloque qui s'est tenu en 1988 à l'université Paris-X Nanterre. L'ambition est de proposer au lecteur un instrument de travail et de réflexion sur la philosophie de Ernst Cassirer, héritier de la « révolution copernicienne » opérée par Kant, et à l'origine d'un élargissement du champ d'investigation de la philosophie à de multiples aspects de la culture : langage, mythe, art, religion, connaissance scientifique...

► **Cerf, collection « L'itinéraire philosophique », 374 p., 150 F.**

CULTURE

Polémiques franco-françaises à la Biennale de Venise

Les choix de Jean-Louis Froment pour le pavillon français de la Biennale de Venise provoquent des remous dont l'ampleur s'accroît à l'approche de la manifestation, qui sera inaugurée cette année avec un mois d'avance, le 27 mai, en raison du Mondial.

Chargé par les services culturels du ministère des affaires étrangères de s'occuper de la représentation de la France à la 44e édition de la Biennale de Venise, Jean-Louis Froment a proposé de remplacer l'actuel pavillon de la France aux Giardini par une construction moderne ; de mettre le projet au concours, et, en attendant sa réalisation, pour la Biennale de 1992, d'organiser cette année dans le vieux bâtiment une exposition autour des trois architectes en compétition : Jean Nouvel, Christian de Portzamparc et Philippe Starck (1). L'idée a été acceptée par Thierry de Beaucé qui, dans la foulée, a décidé que le directeur du Musée-CAPC de Bordeaux serait encore commissaire à Venise, en 1992.

« Ainsi donc, les artistes français ne seront pas représentés cet été à la Biennale de Venise dans leur pavillon national ! », s'exclament les artistes, les critiques d'art, les commissaires-priseurs et les marchands signataires d'une pétition commune parue dans le numéro de mai de la revue *Art-Press*.

Ceux-ci trouvent *« pour le moins curieux, sinon scandaleux, qu'il soit officiellement estimé qu'aucun artiste ne paraisse finalement assez compétent pour participer à une confrontation internationale dans un lieu qui demeure un des plus vivants de la création contemporaine »*, et cela *« au moment où la situation artistique française reprend un vif essor »*. Ils déplorent également la destruction du vieux pavillon, estiment *« fallacieux l'argument invoquant son mauvais état »*, et trouvent que sa *« désuétude est à l'image de l'ensemble du site des Giardini, ce qui n'est pas le moindre de ses charmes »*.

A propos de cette polémique, dans laquelle, bon prince, il voit un *« signe de bonne santé dans le milieu de l'art »*, Jean-Louis Froment réplique que la décision de reconstruire le pavillon français des Giardini lui *« paraissait répondre à la nécessité d'affirmer fortement la présence de la France à Venise »* ; que cette *« action chauviniste – le bâtiment actuel a été construit par un architecte italien en 1912, dans le style néo-classique – était un geste emblématique témoignant d'un projet pour le futur au service de l'art, de l'engagement de la France dans la modernité »*. Quant à l'exposition des projets des architectes pressentis, Jean-Louis Froment rappelle que si la Biennale de Venise est une manifestation qui privilégie les plasticiens, elle a toujours accueilli dans ses murs toutes les disciplines artistiques : la danse, le théâtre, l'architecture.

L'actuel pavillon français de la Biennale de Venise n'est pas un chef-d'œuvre, et il y a gros à parier que sa démolition aurait moins ému si Jean-Louis Froment en avait prévu la reconstruction pour 1992 tout en dépêchant, cette année à Venise, le ou les artistes de son choix. Il pouvait d'ailleurs montrer les plans et les maquettes des architectes en marge des Giardini. Ne vient-on pas de trouver un lieu pour l'exposition complémentaire que le commissaire contesté a fini par accepter, *in extremis*, d'organiser ? Celle-ci, sous le titre « Courts Métrages immobiles », présentera des jeunes artistes.

Les adversaires du « projet Froment » ont donc marqué un point. Reste que cette participation de dernière minute ne permettra pas à la France d'entrer dans la compétition internationale.

G. B.

(1) On connaîtra le résultat du concours le 27 mai.

Controverse à propos de la Bibliothèque d'Alexandrie

ALEXANDRIE

de notre correspondant

Qu'est-ce qu'un chameau ? Un cheval dessiné par une douzaine d'architectes. C'est le sort auquel vient d'échapper la Bibliotheca Alexandria. Le projet norvégien retenu pour un concours international organisé par l' UNESCO pour la reconstruction de la bibliothèque d'Alexandrie (*le Monde* du 27 septembre 1989) a en effet subi le feu roulant d'une quarantaine d'architectes et ingénieurs égyptiens au cours d'un séminaire tenu dans la seconde ville d'Egypte le jeudi 3 mai.

Le séminaire, auquel participaient le groupe d'architectes norvégiens Snohetta, M. François Lombard, membre du jury international et le président de l'Union internationale des architectes et M. Thomas Keller, directeur-adjoint de l' UNESCO, avait pour objectif de lever les objections émises mi-avril par la commission d'architecture du Conseil supérieur de la culture en Egypte. Des objections plus que tardives, puisque le projet Snohetta avait non seulement été couronné par un jury international, mais avait reçu l'aval des chefs d'Etat et personnalités mondiales réunis à Assouan en février et servait depuis lors de thème de la campagne lancée par l' UNESCO pour réunir les fonds nécessaires à la construction de la Bibliotheca Alexandria.

Les critiques des architectes et ingénieurs égyptiens, parfois contradictoires, étaient de tous ordres. Esthétiquement, les Egyptiens reprochaient la non intégration de la future bibliothèque dans l'environnement urbain, la faiblesse du symbolisme du projet (un cylindre émergeant du sol évoquant un soleil levant). Au niveau technique, ils objectaient que le gigantisme de la salle de lecture (un demi-cercle de 160 mètres de diamètre), soulevait des problèmes tels que bruit, manutention, climatisation, éclairage et maintenance.

Si l'équipe norvégienne a réussi à expliquer comment la plupart de ces problèmes seront techniquement surmontés, ou la non validité de certaines critiques, elle a par contre cédé en ce qui concerne l'objection principale. Elle concernait le fait qu'une partie de l'édifice était souterrain (fondations à 16 mètres sous le niveau du sol), une conception soulevant d'innombrables problèmes techniques (infiltrations d'eau souterraine, corrosion des fondations), ainsi qu'un surcoût élevé.

Snohetta a accepté le principe d'élever de 4 mètres la bibliothèque pour réduire les difficultés techniques. Plutôt que de voir leur projet gelé, les concepteurs ont préféré le voir émerger. Il reste maintenant à trouver les 152 millions de dollars nécessaires à la construction de la Bibliotheca Alexandria pour qu'elle soit inaugurée comme prévu en juillet 1995.

ALEXANDRE BUCCIANTI

CINÉMA

L'esprit de famille

« Torch Song Trilogy », de Paul Bogart, ou les tribulations d'un travesti qui a un cœur de mère

NEW-YORK

correspondance

Personne n'est parfait : le rêve d'Arnold serait de pouvoir chanter des *« torch songs »*, c'est-à-dire de grands airs enflammés, comme Barbra Streisand, par exemple. Mais, travesti professionnel dans un cabaret, il a la voix éraillée d'un coup de téléphone obscène. Le film de Paul Bogart *« Torch Song Trilogy »* raconte trois moments de sa vie : il cherche l'amour, le vrai, et le trouve avec un professeur, qui le quitte pour une femme.

Il tombe à nouveau amoureux d'un jeune garçon, Matthew Broderick, qui sera tué par des casseurs de pédés. Puis il adopte un garçon de quinze ans. Cependant, le fond de l'œuvre est la royale bataille d'Arnold et de sa mère, Anne Bancroft, qui aime tant son fils qu'elle accepte tout, sauf qu'il devienne comme elle une *yiddish mamma*.

Le film suit de près une pièce à succès de Harvey Fierstein, qui en était également l'interprète. Il a repris pour le cinéma le rôle qui lui a porté chance, puisqu'il a reçu le tony à deux reprises – le tony est à Broadway ce que l'oscar est à Hollywood – un en tant qu' acteur, un autre en tant qu' auteur.

Harvey Fierstein est né dans une famille de Brooklyn, son père y fabriquait des mouchoirs. A treize ans, il découvre son homosexualité et en avertit ses parents, qui, dit-il, avaient déjà compris. Andy Wharol l'engage dans la seule pièce qu'il ait écrite pour le théâtre, et lui confie le rôle d'une lesbienne asthmatique de 120 kilos.

Puis Harvey Fierstein commence lui-même à écrire. *« Toute ma vie*, dit-il, *sur scène, au cinéma, à la télévision, je n'ai vu que des hétéros, et je me demandais si je me rêvais Clark Gable ou Vivian Leigh... A vous de faire le travail maintenant, de voir un truc d'homosexuels, et de le transposer à votre mesure. »*

Torch Song Trilogy était d'abord une série de trois pièces en un acte, présentées séparément chez Ellen Stewart, off Broadway, à la Mamma, en 1978. En 1981, les Glines, une compagnie spécialisée dans les spectacles gays, prend le risque de rassembler les trois parties. Après une critique élogieuse du *New York Times*, c'est le triomphe, le spectacle passe sur Broadway. Puis, prudemment, Hollywood s'intéresse, finit par accepter de ne rien changer aux expériences du héros, et de ne pas le faire jouer par une star au dessus de tout soupçon. Le film est dédié à tous ceux qui ont engagé un combat contre le sida, dont pourtant le film ne fait jamais état.

« Je n'en fais pas état pour bien des raisons. Trop commode, l'équation homo = sida. Beaucoup ne l'ont pas, même si trop en sont atteints. Le pire est que les homos se tiennent eux-mêmes pour un groupe à hauts risques. C'est de la haine de soi, du mépris de soi. Voilà pourquoi je montre les bars tels qu'ils étaient ; actifs, drôles, vivants. Personne ne savait ce que c'était, le sida. Mais bien avant qu'il apparaisse, l'orgie anonyme des « back rooms » commençait à m'ennuyer. Je suis pro-famille, même si ma définition de la famille n'est pas vraiment conventionnelle. »

HENRI BÉHAR

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– *Sylvie* LAUTÉ
et
Yves GIGOU
sont *heureux d'annoncer la naissance* de leur fils

Roman,

le 7 mai 1990.

33, rue de Belleville,
75019 Paris.

– Florence et Jean-Paul HOLZ,
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Guillaume.

Paris, le 2 mai 1990.

– Edgar et Hélène REICHMAN (née Fink)
ont la joie de vous annoncer l'arrivée de

Amos Michaël

le 2 mai 1990.
14, rue de Marseille. Paris-10e.

Décès

– Mme Pierre Abimelech,
ses enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ABIMELECH,

survenu le 3 mai 1990 à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 10 mai 1990. Réunion à 15 h 15 à la porte principale du cimetière parisien de Thiais, 261, route de Fontainebleau, Thiais (94).

6 *bis*, rue des Bruyères, 92600 Asnières.

– Mme Raymond Arasse,
née Henriette Lavergne,

Claude et Claire Arasse,
Daniel Arasse et Fabienne Pasquet,
ses enfants,

Sophie, Aurélie, Guillaume, Laurent, Agnès, Luc, Alice,
ses petits-enfants,

Le docteur et Mme Barby, et sa famille,

Les familles Arasse, Tignous, Pujol,

Mme Guerreiro,
ont la tristesse de faire du décès de

Raymond ARASSE,
ancien élève
de l'École normale supérieure
(rue d'Ulm),
agrégé des lettres,
secrétaire général honoraire
de la RATP,
président honoraire de SOFRETU,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 2 mai 1990, dans sa soixante-dix-huitième année.

Conformément à son désir, il sera enterré en Ariège, à Alas-en-Balaguères (*09800 Castillon-en-Couserans*), le vendredi 12 mai, après une messe célébrée en l'église du village, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, avenue Niel, 75017 Paris.
26, rue Ampère, 75017 Paris.
Fontvieille, 04150 L'Hospitalet.

[Né à Tours, le 8 octobre 1912, Raymond Arasse a été élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm de 1933 à 1938. Professeur au lycée d'Alger (1937-39 puis 1940-42), croix de guerre 1939-45, il a été proche collaborateur et directeur adjoint du cabinet du président Antoine Pinay, de 1948 à 1960. Inspecteur général de l'économie nationale, secrétaire général de la RATP jusqu'en 1977, il a été président-directeur général de la Société française d'études et de réalisations de transports urbains jusqu'en 1981.]

– Le président,
Gisèle Polaillon-Merven
Et les membres du bureau du Syndicat de la presse artistique française (SPAF),
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Germain BAZIN,
président d'honneur du SPAF,
historien d'art et muséologue,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et Lettres,

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 mai 1990, à 10 h 30, en *l'église neuve* de *Saint-Honoré-d'Eylau*, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

La messe sera dite par le R.P. Carré de l'Académie française.

61, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– Mme Jean-Marcel Cabouat,

M. et Mme Jean-Luc Le Garrec
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Cabouat
et leurs enfants,
M. Lorrain Cabouat,
M. et Mme Olivier Cabouat
et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Chatelin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Chupin
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Labaume,
Mme Laurence Hébert de Beauvoir,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean-Marcel CABOUAT,
vice-président du tribunal
de grande instance de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,

survenu le 6 mai 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 mai, à 10 h 30, en *l'église Notre-Dame de l'Assomption*, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

– *M. et Mme Jean-Pierre Ozanne*,
M. et Mme Claude Ozanne,
Mme Yves Ozanne,
M. et Mme François Ozanne,
ses enfants,
M. Henri Capron,
son frère,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Maurice OZANNE
née Esther CAPRON,

le 27 avril 1990, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Ils vous prient d'associer à son souvenir celui de
M. Maurice OZANNE

décédé le 22 février 1990.

334, rue de Vaugirard, Paris-15e.

– Mme Jeanne Chatenay,
son épouse,
Bernard et Monique Barrau,
Guy et Viviane Bouyé,
ses enfants,
Philippe et Chandra Grangé,
François Grangé,
Yannick et Brigitte Besson,
Sylvie Bouyé,
Agnès Barrau,
ses petits-enfants,
Sabrina Grangé,
son arrière-petite-fille,
Toute la parenté et les amis,
ont le regret de faire part du décès de

M. Léopold CHATENAY,
docteur ès lettres,
inspecteur d'académie honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix du combattant 1939-1945,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 29 avril 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu à Clam.

La Pomerade,
17500 Clam.
17600 L'Eguille.
17230 Charron.

– Catherine Chanteloup,
Grégoire et Quentin,
leurs enfants,
M. et Mme Bernard Dumont,
ses parents,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Laurent DUMONT,
architecte DPLG,

le 30 avril 1990, dans sa trentième année.

La cérémonie aura lieu le *jeudi* 10 mai à 8 h 45 au colombarium du Père-Lachaise, Paris 20e.

– A l'occasion de la perte de son regretté père

S.E. M. Kazem EL KHALIL,
ancien ministre, député,

survenue le 22 avril 1990,

Mme *Maha Bi-Khalil* Chalabi *recevra les* condoléances au 67, rue de Courcelles, Paris-8e, du 9 au 13 mai 1990, de *18 heures à 20 heures*.

– Le 20 avril 1990, dans sa soixante et unième année,

Michel GASSEAU

a quitté ce *monde*, sa *famille* et *ses* amis qu'il avait nombreux. Après l'homélie prononcée par son frère Bernard, religieux salésien, il lui a été dit adieu au Père-Lachaise, le 25 avril.

Que sa joie de vivre et son indicible souffrance soient, pour ceux qu'il a aimés et qui l'ont aimé, un gage de paix et de renouveau.

« La Cerisaie », 45, rue Henri-Barbusse, 92190 Meudon.

– Nous apprenons le décès de

Roger GIRON,
journaliste et critique littéraire,
secrétaire général
du Prix Interallié,

survenu le 6 mai à Paris, à l'âge de *quatre-vingt-dix ans*.

[Né en Seine-et-Oise le 28 février 1900, Roger Giron commença sa carrière de journaliste à *Paris-Midi*, dont il fut le directeur littéraire de 1932 à 1940. Parallèlement, il fut, à plusieurs reprises, membre du cabinet de Paul Reynaud, de 1938 à 1940. Chef des services parlementaires du général de Gaulle à la Libération, Roger Giron entra ensuite à *France-Soir* avant de diriger la rubrique « Livres et politique » du *Figaro*. Il fut également vice-président du Syndicat des critiques littéraires, membre de nombreux jurys littéraires et secrétaire général du Prix interallié à partir de 1988. Il avait publié deux livres : *la Jeunesse littéraire devant la politique* et, sous le nom de Vexin, *l'Amistice*, paru en 1944 aux Editions de Minuit, alors clandestines.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André JACOTIN,

inspecteur général
de l'administration de l'éducation,

survenu à Paris, le 5 mai 1990, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 11 mai 1990 à 16 heures, en l'église d'Arbot, 52160 Auberive.

– L'UNAFAM,
a la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre LAUTH,
administrateur de l'association,
président-délégué
pour les Hauts-de-Seine,
président du Centre Jean-Caurant,

Il a été inhumé dans la plus stricte intimité familiale.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré le samedi 12 mai 1990, à 14 h 30, en l'église réformée de France, 43, rue du Moulin-de-Pierre, à Clamart.

– M. René Lesage,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les pères et frères de *la Compagnie* de Jésus,
L'évêque, les prêtres et les religieuses du diocèse de Sarh,
font part, dans la tristesse et l'espérance, du décès subit, le mardi 1er mai 1990,

du Père Emmanuel LESAGE,
missionnaire au Tchad.

Les obsèques ont eu lieu le 2 mai à la cathédrale de Sarh.
Une messe sera concélébrée, le lundi 14 mai à 18 h 30, à l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, 75006 Paris.

50, avenue de Ségur
75015 Paris.

– Mme Julie Lebovits,
sa mère,
François et Marie-Anna Lebovits,
son frère, sa sœur,
Mme Georgette Astorg,
sa tante,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marc LEUVEN-LEBOVITS,

survenu le 4 mai 1990.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 mai à 10 h 15 au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean Monciero,
Mme Suzanne Desnottes,
née Monciero,
M. et Mme Henri Monciero,
Leurs fils et petits-fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de

M. André MONCIERO.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 10 mai 1990, à 15 heures, en l'église Saint-André de Nice (Alpes-Maritimes).

26, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

– Mme Robert Pellat,
son épouse,
Héléna, Jordi, Eva,
ses enfants,
M. et Mme Georges Pellat,
ses parents,
M. et Mme José Masso,
ses beaux-parents,
M. et Mme René Pellat,
M. José Masso,
Mme Maryse Pellat,
ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
Mlles Sophie, Catherine, Anna et Marie Pellat,
ses nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Robert PELLAT

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 4 mai 1990, au cimetière de Château-Arnoux, Alpes-de-Haute-Provence-04, dans l'intimité familiale.

– Jean-Pierre Roncato,
son fils,
Christophe et Raphaël,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Janine RONCATO,
née Lemay,

survenu le 7 mai 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 mai, à 15 h 45, en l'église de *Saint-Germain-en-Laye*, place du Château.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Pecq.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, avenue du Centre,
78230 Le Pecq.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Claude ROSTAND,
née Georgette Malla,

survenu le 4 mai 1990, à l'âge de soixante-quatre ans.

De la part des familles Rostand, Gorand, Chartier et de ses nombreux amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

59, rue Pigalle,
75009 Paris.

– Mme Mady Vallée,
son épouse,
Les familles Vallée, Baumgartner, Bechet, Bonzon, Claverie, Harel et Lefort,
ont la douleur de faire part du décès du

général Jacques VALLÉE,
commandeur de la Légion d'honneur,

le 6 mai 1990 dans sa soixante-douzième année.

Une bénédiction aura lieu à la chapelle de l'hôpital militaire de Rennes, le jeudi 10 mai, à 10 heures.
Le service religieux sera célébré le jeudi 10 mai, à 15 h 30, en la basilique Saint-Gervais d'Avranches (Manche).
Condoléances sur registre.
L'inhumation aura lieu le même jour à Avranches dans l'intimité.

Anniversaires

– *Il y a un an, le 8 mai 1989, nous* quittait brutalement notre cher

Georges YACOVLIEVITCH.

Sa famille, ses amis demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

Avis de messe

– De la part de
Mme Adolphe Touffait,
son épouse,
M. et Mme Jacques Touffait
et leurs enfants,
M. Michel Touffait,
M. et Mme Jean Touffait
et leurs enfants,
M. François Touffait,
ses enfants et petits-enfants.

Une messe sera célébrée à la mémoire de

M. Adolphe TOUFFAIT,
procureur général honoraire
près la Cour de cassation,
juge honoraire à la Cour de justice
des Communautés européennes,

le mardi 15 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine (métro Sablons).

8, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Messes anniversaires

– Il y a un an, le 9 mai 1989, mourait le docteur

Charles Brisset.

Sa femme, ses enfants, ses petits-enfants, ses amis rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.
Une messe sera dite le vendredi 11 mai à 18 heures en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray.

– Mme Françoise Donsimoni,
née Jacqueline Heste,
Et ses enfants,
font part qu'une messe sera célébrée à l'occasion du dixième anniversaire du décès de

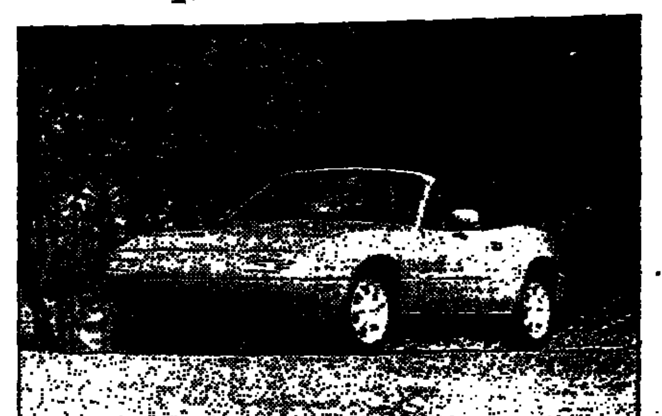
M. François DONSIMONI,
officier de la Légion d'honneur,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,

le mercredi 16 mai, à 17 heures, en l'église Saint-Sulpice, à Paris, à l'autel de la Vierge.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

AUTOMOBILE

La MX 5 de Mazda : deux places dans le vent



Qui n'a pas rêvé un jour de partir vers la Côte, cheveux au vent, à bord de l'un de ces petits bolides – plus impressionnants *en vérité que rapides* – et que les Britanniques savaient si bien fabriquer autrefois ? TR 3, TR 4, MGB et autres roadsters ont fait voici quelque trente ans le bonheur d'une *jeunesse pas* aussi dorée qu'on le pense, mais sûrement plus passionnée qu'aujourd'hui par ces évasions au raz du bitume sur quatre roues. La vogue de la motocyclette, le vandalisme grandissant, la pollu*tion peut-être bien aussi, sem*blaient avoir condamné définitivement ces engins par ailleurs peu confortables, bruyants et ventés.

Eh bien, pas du tout ! Le goût pour ces voitures très particulières revient. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que la plupart des *marques* automobiles jugent désormais indispensable de mettre à leur catalogue un modèle décapotable.

Certaines firmes se contentent pour y parvenir d'adapter à des structures existantes un toit amovible et renforcent châssis et caisse. Dautres, plus rarement, proposent, en y consacrant des investissements importants, des modèles originaux spécialement conçus pour les passionnés du grand air, *donc de vrais cabriolets*.

La marque japonaise Mazda a choisi la deuxième option . Ainsi arrive en Europe ces jours-ci, *après avoir conquis les Etats-*Unis, une barquette à qui il ne manque quasiment aucune des qualités du roadster d'autrefois, sans les défauts, si l'on peut dire *traditionnels*, attachés à ce type de véhicule.

Pour autant, il ne faudra pas lui réclamer un coffre, ni une parade contre les courants d'air. Seule jusqu'ici, mais à quel prix ! Mercedes semble avoir su résoudre le problème des turbulences arrière, grâce à un panneau transparent escamotable, placé derrière le *conducteur et son* passager . Quoi qu'il en soit, la MX 5, nom de code du modèle Mazda, est un séduisant petit cabriolet qui, comme il se doit, ne comporte que deux places, des sièges « baquet » il est vrai. *Même un teckel compré*hensif ne parvendrait pas à se glisser derrière les dossiers.

Un équilibre des masses parfait

Moteur à propulsion (donc agissant sur les roues arrière), équilibre des masses parfait (50/50), époustouflant groupe de 1 600 cm³ à 16 soupapes (4 *par cylindre*), *double arbre* à cames, injection électronique, disques sur les quatre roues, différentiel à glissement limité : rien ne manque des solutions modernes *normalement* réservées aux berlines de haut de *gamme coûteuses. On y trouve* même une direction assistée et des roues indépendantes qui ne mettent nullement en cause le plaisir de conduire recherché dans ce genre de petite voiture.

L'ensemble se comporte sur la *route de façon plus qu'honora*ble, et à aucun moment, fût-ce sur itinéraire difficile, tortueux ou mouillé, ne sont apparus au cours d'essais à haut régime d'incontournables vices de tenue. La transmission dont l'étagement incite à la manœuvre n'appelle pas non plus de critiques. Suprême *surprise*, *même* la capote (quand elle est sèche) ne réclame pas d'effort particulier quand l'on se met à envisager sa fermeture. Et l'on sait *combien, parfois, l'eau de pluie* peut être froide quand elle tombe alors qu'une toile refuse d'être domptée.

CLAUDE LAMOTTE

▶ Prix : 139 000 F. Une version dotée d'un « hard top » est disponible à 149 000 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5256

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■		■			
IV									
V				■					■
VI			■						
VII							■		
VIII			■						
IX					■				
X						■		■	
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Un pansement à la gomme. – II. Eruption que certains attrapent avec des vieilles. – III. Crie comme une bête. Ancienne capitale. – IV. *Un homme dont on attend un* peu de reconnaissance. – V. Rechigne à la cuisine. Pour conclure. – VI. En France. Pris du poids. – VII. Des gens grossiers. *N'a pas un grand lit.* – VIII. Préposition. Fournit de la paille pour un chapeau. – IX. Peut habiller une bergère. Pouvait être hygiénique à l'époque où on avait du pot. – X. Annonça la venue du Christ.– XI. Peuvent se prendre à la cuiller.

VERTICALEMENT

1. Continuer à pousser. – 2. Certaines sont ridicules. – 3. Animal. Qui court donc à l'échec.– *4. Presque en fin de* série. Du temps libre. – 5. N'est pas grave quand il arrive sur le parcours. D'un auxiliaire. – 6. Agrément étranger. Frappas *fort.* – 7. *Laissent glisser. Facile à* semer. – 8. Peut orner un parc. – 9. Devient bleue en grandissant. Donnent libre cours à de chaleureux épanchements.

Solution du problème n° 5255

Horizontalement

I. Vaisselle. – II. Ornière. – III. CEE. Touer. – IV. Atre. Pi. – V. *Bétulacée.* – VI. *Usera.* Air. – VII. Soc. Ers. – VIII. As. Penne. – IX. Têtu. Se. – X. Rua. Sel. – XI. Etna. Seau.

Verticalement

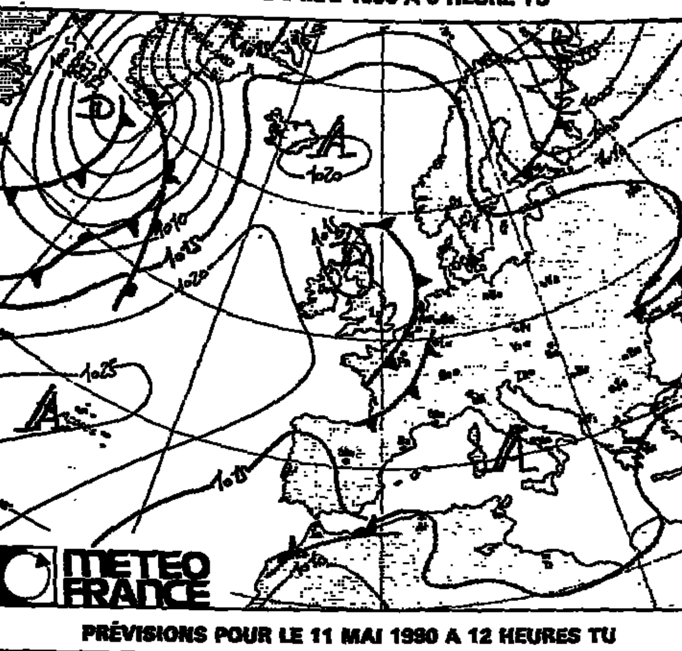
1. Vocabulaire. – 2. Arêtes. Ut. – 3. *Inertes. Tan.* – 4. Si. Europe. – 5. Set. Lacets. – 6. Eroda. Nues. – 7. Leu. Caen. Le. – 8. Epeires. – 9. Etriers. Eau.

GUY BROUTY.

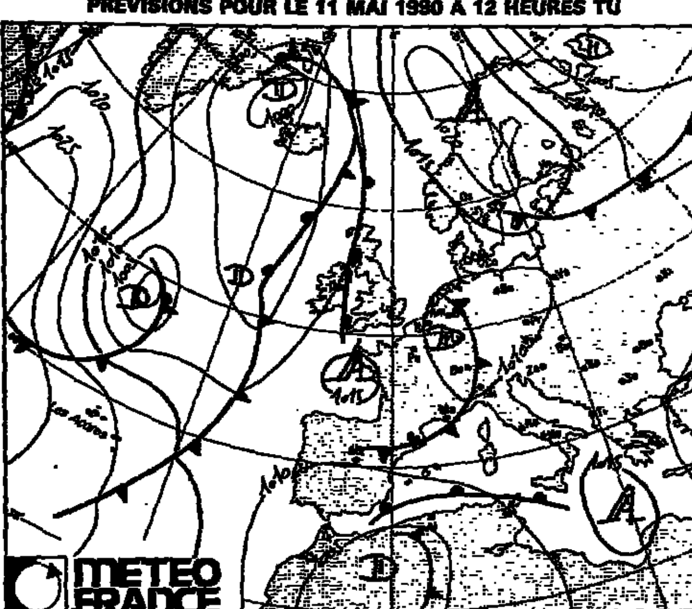
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 MAI 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 MAI 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 mai à 0 heure et le jeudi 10 mai à 24 heures :

Au cours des prochaines *48 heures, de l'air plus frais pénétrera* sur le pays par le nord-ouest, occasionnant une accalmie des orages. Seules les régions de l'est et du sud-est seront encore affectées par un temps lourd et orageux.

Jeudi : Temps nuageux, lourd et orageux à l'est, plus frais à l'ouest.

Le matin, la France sera partagée en deux : *de la Lorraine et de l'Alsace* à l'Auvergne, à Rhône-Alpes, au Languedoc-Roussillon et à Midi-Pyrénées, le ciel *sera chargé de nuages menaçants*. Des orages parfois violents se produiront par endroits. Ils s'accompagneront de *grêle* et de *rafales* de vent.

Quelques brouillards se formeront par ailleurs sur le sud-ouest.

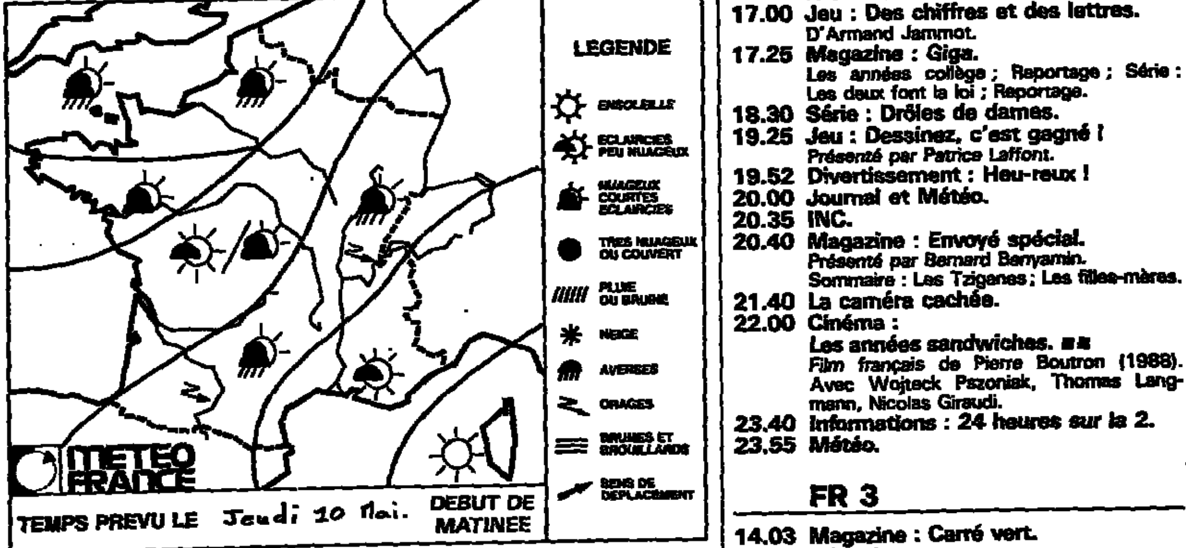
La Provence-Côte d'Azur et la Corse bénéficieront de belles éclaircies. Pas encore d'orages en perspective.

Les autres régionbs seont partagées entre les nuages assez nombreux et les éclaircies.

Les nuages s'accompagneront d'averses locales sur le nord de la Bretagne, la Normandie, le Nord, l'Ile-de-France, le Centre et la Champagne.

Dans l'après-midi, le temps lourd et orageux se cantonnera de l'Alsace à la Franche-Comté, au Languedoc-Roussillon et au sud-est. Ailleurs, le temps sera plus frais et variable : *nuages et éclaircies se disputeront* le ciel. Les éclaircies seront plus belles sur le Poitou-Carentes, le Limousin, le nord de *l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées*. En revanche, il faudra s'attendre à des averses localement orageuses du nord de la *Bretagne au* Pas-de-Calais, au nord du Massif central et à la Lorraine.

Les températures minimales avoisineront 7 à *9 degrés* sur le Nord, le Centre et l'Ouest





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 09-05-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 08-05-1990 à 6 heures TU et le 09-05-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	23	9	D
BIARRITZ	19	15	C
BORDEAUX	24	12	C
BOURGES	24	9	B
BREST	16	10	C
CAEN	17	8	C
CHERBOURG	13	8	C
CLERMONT-FER.	22	11	D
DIJON	22	10	B
GRENOBLE-ST-M-H	25	10	-
LILLE	23	11	A
LIMOGES	21	9	D
LYON	23	13	N
MARSEILLE-MAR.	22	12	N
NANCY	23	11	N
NANTES	21	10	N
NICE	20	14	D
PARIS-MONTS	24	13	D
PAU	24	14	C
PERPIGNAN	22	12	C
RENNES	20	11	C
ST-ETIENNE	21	9	N
STRASBOURG	23	9	N
TOURS	24	10	B
TOULOUSE	25	13	C
POINTE-A-PITRE	-	-	-
ÉTRANGER			
ALGER	22	16	C
AMSTERDAM	22	11	A
ATHÈNES	23	13	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	21	12	N
BELGRADE	25	11	D
BERLIN	28	13	A
BRUXELLES	24	12	N
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	23	9	D
DAKAR	33	19	N
DELHI	36	26	D
DJERBA	20	14	N
GENÈVE	22	8	N
HONGKONG	23	23	0
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	25	15	P
LISBONNE	25	14	D
LONDRES	19	10	C
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	24	11	N
MADRID	26	9	D
MARRAKECH	20	14	C
MEXICO	18	13	B
MILAN	26	11	D
MONTRÉAL	16	5	A
MOSCOU	10	2	N
NAIROBI	24	17	N
NEW-YORK	21	11	D
OSLO	23	10	N
PALMA-DE-MAJ.	21	8	D
PÉKIN	26	21	C
RIO-DE-JANEIRO	26	21	D
ROME	20	9	D
SINGAPOUR	33	29	O
STOCKHOLM	17	8	D
SYDNEY	21	17	D
TOKYO	24	16	D
TUNIS	21	10	B
VARSOVIE	24	8	B
VENISE	22	13	B
VIENNE	25	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 9 mai

TF 1

- 20.10 **Sports : Football.** Anderlecht-Sampdoria de Gênes. *En cas de prolongations, les émissions suivantes seront retardées d'autant.*
- 22.05 **Météo.**
- 22.10 **Magazine : SOS.** De Brigitte Bardot. Trafic d'animaux.
- 23.15 **Journal, Météo et Bourse.**
- 23.35 **Série : Mésaventures.**
- 0.00 **Série : *Intrigues*.**

A 2

- 20.45 **Téléfilm : Un coup fumant** (2e partie).
- 22.30 **L'heure de vérité.** Invité : Jean-Marie Le Pen. *Le président du Front national répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani, Albert du Roy et Geneviève Moll.*
- 23.30 **Informations : 24 heures sur la 2.**
- 23.45 **Météo.**
- 23.50 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Spécial Eddy Mitchell.

FR 3

- 20.35 **Variétés : Francofolies.** *Festival de chansons françaises de juillet 1989.*
- 21.30 **Magazine : Mille Bravo.**
- 22.15 **Journal et Météo.**
- 22.35 **Mille Bravo** (suite).
- 23.00 **Télévision régionale.**
- 23.40 **Musique : Carnet de notes.** Sonate en do majeur, de Haendel.

CANAL PLUS

——— *En clair jusqu'à 21.00* ———

- 20.30 **Cinéma dans les salles.**

- 21.00 **Cinéma :** **Fureur sur le Bosphore.** □ *Film italo-franco-espagnol de Terence Hathaway (1965).*
- 22.25 **Flash d'informations.**
- 22.27 **Sport : Boxe.** Championnat d'Europe des welters : Antoine : Fernandez (France)-Kirkland Laing (Grande-Bretagne).
- 23.45 **Cinéma : Le merdier.** □ Film américain de Ted Post (1977).

LA 5

- 20.40 ▶ **Histoires vraies.** La petite flambeuse, de J. Freddmann.
- 22.25 **Débat : La passion du jeu.** *Animé par Gilles Schneider.*
- 23.25 **Spécial Tour de Corse.**
- 23.30 **Magazine : Nomades.**
- 0.00 **Journal de minuit.**

M 6

- 20.35 **Téléfilm : Bill Dragon se venge.**
- 22.10 **Série : Le Saint.**
- 23.00 ***Documentaire :*** **Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. *La justice, le flic et les truands : l'affaire Jobic.*
- 0.00 **Six minutes d'informations.**
- 0.05 **Informations : Dazibao.**
- 0.10 **Variétés : Fréquenstar.**
- 0.40 **Musique : Boulevard des Clips.**
- 2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

- 20.00 ***Documentaire : Lignes de vie*** (2). De Winfried Junge.
- 21.00 **Feuilleton : Zastrossi** (1er épisode). *De David G. Hopkins.*
- 22.00 **Documentaire : *A nous la rue*.** De Mustapha Dao.
- 22.15 **Court métrage :** **Taking a Line for a Walk.**
- 22.30 **Documentaire :** **L'âge d'or du cinéma.** De John Edwards.
- 3.35 **Documentaire : Lignes de vie** (3).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 10 avril lors des Rencontres d'arts baroques en Provence) : *Chant de l'exil, Le pont sacré, ménestrels juifs au Moyen Age chrétien,* les juifs de Provence, Chants de l'Espagne mystique, par la Camerata de Boston, dir. Joël Cohen.
- 23.07 **Jazz club.** En direct du Village à Paris : John Abercrombie, guitare, Andy Laverne, piano.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Antipodes.** Les oubliés de l'armistice.
- 21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
- 22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
- 22.40 **Nuits magnétiques.** Des ports traversés d'un même rêve.
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 **Musique : Coda.** Le rock en RDA.

Jeudi 10 mai

TF 1

- 14.30 ***Feuilleton :*** **La clinique de la Forêt-Noire.**
- 15.15 **Série : Tribunal.**
- 15.45 **Tiercé à Longchamp.**
- 15.50 **Variétés : La chance aux chansons.**
- 16.15 **Série : *Vivement lundi*.**
- 16.40 **Club Dorothée.** Caroline.
- 17.05 **Série : 21 Jump Street.**
- 17.55 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
- 18.50 **Avis de recherche.**
- 18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
- 19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
- 19.55 **Divertissement :** **Pas folles, les bêtes !**
- 20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
- 20.40 **Toute la musique qu'on aime... au cinéma.**
- 22.30 ▶ ***Documentaire :*** **Le pouvoir et la vie, Valéry Giscard d'Estaing.** (1re partie).
- 23.30 **Spécial Cannes 1990.**

A 2

- 14.05 **Série :** **Les cinq dernières minutes.** Un parfum d'angélique.
- 15.50 ***Après-midi show.*** Avec Robert Charlebois et Gabrielle Lazure.
- 17.00 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot.
- 17.25 **Magazine : *Giga*.** Les années collège ; Reportage ; Série : Les deux font la loi ; Reportage.
- 18.30 **Série : Drôles de dames.**
- 19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !** *Présenté par Patrice Laffont.*
- 19.52 **Divertissement : Heu-reux !**
- 20.00 **Journal et Météo.**
- 20.35 **INC.**
- 20.40 **Magazine : Envoyé spécial.** *Présenté par Bernard Benyamin.* Sommaire : Les Tziganes ; Les filles-mères.
- 21.40 **La caméra cachée.**
- 22.00 **Cinéma :** ***Les années sandwiches.*** ■■ *Film français de Pierre Boutron (1988).* Avec Wojteck Pszoniak, Thomas Langmann, Nicolas Giraudi.
- 23.40 **Informations : *24 heures sur la 2*.**
- 23.55 **Météo.**

FR 3

- 14.03 **Magazine : Carré vert.** Le musée du pain.
- 14.30 ***Documentaire :*** **Le roman de France.**
- 15.03 **Feuilleton : Colorado.**
- 16.05 **Magazine : Télé-Caroline.**
- 17.30 **Dessin animé.** Petit ours brun.
- 17.32 **Feuilleton : Tom Sawyer.**
- 17.55 **Dessin animé.** Denver, le dernier dinosaure.
- 18.03 **Magazine : *C'est pas juste*.**
- 18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
- 19.30 **Ouverture en direct du Festival de Cannes.**
- 20.40 ***Cinéma :*** **Le miraculé.** ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1986). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Jeanne Moreau.
- 22.10 **Magazine : *Le bar de l'entracte*.** De Pierre Tchernia.
- 22.30 **Journal et Météo.**
- 23.00 **Le bar de l'entracte** (suite).

CANAL PLUS

- 15.10 **Cinéma : Broadcast news.** ■ Film américain de James L. Brooks (1987).
- 17.25 **Cabou cadin.**

——— *En clair jusqu'à 20.30* ———

- 18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.**
- 18.30 **Top album.** *Présenté par Marc Toesca.*
- 19.20 ***Magazine :*** **Nulle part ailleurs.**
- 20.30 ***Cinéma :*** **Les deux Fragonard.** ■ Film français de Philippe Le Guay (1989). Avec Robin Renucci, Sami Frey, Philippine Leroy-Beaulieu.
- 22.20 **Flash d'informations.**
- 22.22 **Spécial Cannes 1990.**
- 22.30 **Cinéma : Ne réveillez pas un flic qui dort.** ■ Film français de José Pinheiro (1988). Avec Alain Delon, Michel Serrault, Xavier Deluc.

LA 5

- 14.30 **Série : *Le renard*.**
- 15.35 **Série : Bergerac.**
- 16.40 **Dessins animés.** Les triplés ; Magie bleue ; Les aventures de Claire et Tipoune ; Pollyanna ; Olive et Tom, champions de foot ; L'académie des Ninjas.
- 18.50 **Journal images.**
- 19.00 **Magazine : Reportages.**
- 19.45 **Journal.**
- 20.30 **Drôles d'histoires.**
- 20.40 **Téléfilm : Un job d'enfer.**
- 22.15 **Série : Deux flics à Miami.**
- 23.30 **Magazine : Désir.**
- 0.00 **Journal de minuit.**

M 6

- 14.45 **Série : Maîtres et valets.**
- 15.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 0.35)
- 17.15 **Informations : *M6 info*.**
- 17.25 **Série : L'homme de fer.**
- 18.15 **Série : L'ami des bêtes.**
- 18.55 **Série : Aline et Cathy.**
- 19.25 **Série : La fête à la maison.**
- 19.54 **Six *minutes d'informations*.**
- 20.00 **Série : Cosby show.**
- 20.35 **Cinéma :** **La légion des damnés.** □ Film italien d'Umberto Lenzi (1969). Avec Jack Palance, Diana Lorys, Tom Hunter.
- 22.10 **Série : Brigade de nuit.**
- 23.05 ***Série : Destination danger.***
- 0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

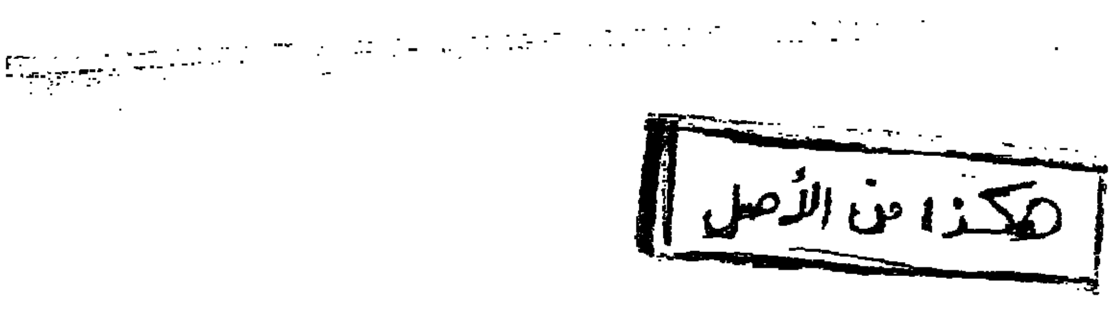
- 14.30 **Cours d'italien.**
- 15.00 ***Cinéma : Conversa acabada.*** ■■ Film portugais de Joao Botelho (1981).
- 16.50 **Court métrage :** ***Nazaré plage de pêcheurs.*** De José Leitao de Barros.
- 17.50 **Documentaire :** ***Lignes de vie*** **(1).** De Winfried Junge.
- 18.00 **Documentaire :** ***Bernardo Bertolucci,*** **le voyageur italien.** De Fernand Moszkowicz.
- 19.00 ***Court métrage.***
- 19.30 **Magazine : Imagine.**
- 20.00 **Documentaire :** **Histoire parallèle.**
- 20.45 ***Jazz soundies collection.***
- 20.50 **Documentaire :** **Kaltex en Chine** (9).
- 21.00 **Magazine :** **Mégamix.** De Martin Meissonnier.
- 22.00 **Documentaire :** **De l'arbre au violon.** De Vincent Blanchet.
- 23.00 ***Documentaire :*** Lignes de vie (4).

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Dramatique.** Un oiseau pour Buffon, *de Geva Caban.*
- 21.30 **Profils perdus.** Milena Jesenska.
- 22.40 **Nuits magnétiques.** Des ports traversés d'un même rêve.
- 0.05 **Du jour au lendemain.**
- 0.50 ***Musique : Coda.*** Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Bartok ; Symphonie n° 8 en ut mineur op. 65, de Chostakovitch ; par l'Orchestre national de France, *dir. Rudolf Barshai* : sol. : Jean-Philippe Collard, *piano.*
- 23.07 **L'invité du soir.** James Conlon, chef d'orchestre.



هكذا من الأصل

L'UN DES MEILLEURS EST AUSSI L'UN DES MOINS CHERS

ETUDE COMPARATIVE PRIX " DISTRIMETRIE AVRIL 90 " SUR 110 GRANDES SURFACES DE 6 GRANDES VILLES : LES PRIX DES HYPERMARCHES ET SUPERMARCHES CASINO DANS LA FOURCHETTE MOYENNE DES PRIX PRATIQUES.

Etude publiée dans Cash Marketing les 12 et 19 Avril 1990

Tous les consommateurs s'accordent à reconnaître depuis longtemps la bonne qualité de Casino. Et aujourd'hui Casino est en mesure de leur prouver que cette qualité, qui a fait sa réputation, n'est pas vendue plus chère. En effet, une étude récente réalisée dans 110 grandes surfaces à Marseille, Bordeaux, Nice, Lyon, Besançon, Toulouse, classe les hypermarchés et les supermarchés Casino tout à fait dans la moyenne des prix pratiqués par les grandes surfaces performantes. Alors, lorsqu'on est sûr de sa qualité comme de ses prix, autant ne pas hésiter à le faire savoir.

Source étude Distrimétrie Avril 1990 sur 110 grandes surfaces.



LE BON N'EST PAS PLUS CHER.

ÉCONOMIE

Le Monde

BILLET

La Corse en cale sèche

Depuis trois jours les transports de voyageurs entre la Corse et la France continentale sont paralysés, et les car-ferries restent à quai. Les marins du Syndicat des travailleurs corses de la compagnie publique SNCM (Société nationale Corse Méditerranée), qui grignotent peu à peu sur le fonds de commerce de la CGT, bloquent trois navires.

Au cœur du conflit, une question d'effectif à bord du tout nouveau *Ile de Beauté*, l'ancien *Cyrnos* qui a été allongé de 20 mètres pour accroître ses capacités de transport. La direction a proposé de créer onze emplois supplémentaires, essentiellement au service hôtelier, mais le syndicat en réclame treize. Et pour deux emplois, voilà des centaines de passagers bagages aux pieds, la compagnie contrainte d'organiser des ponts aériens, et des millions de recettes envolées.

D'accord pour négocier, propose le syndicat, mais au préalable, il faut que la direction accepte d'ouvrir le dialogue à Ajaccio ou à Bastia, et non à Marseille, où est le siège de la SNCM. Nationalisme oblige...

Toute revendication a ses explications, voire ses justifications, mais dans le cas présent, la disproportion entre les requêtes et les conséquences laisse pantois. Le conflit des car-ferries de Corse – qui n'est qu'un épisode supplémentaire, car chaque mise en service d'un nouveau navire donne lieu a une partie de bras de fer entre la direction et les équipages – rappelle dans ses excès une autre grève.

Il y a quelques jours au port de Nantes-Saint-Nazaire, un grutier qui avait pris quatre jours de congé, alors que la direction ne lui en avait accordé que trois, a été sanctionné par une mise à pied. Aussitôt, les personnels du port ont cessé le travail et pendant plusieurs jours le trafic de l'estuaire de la Loire a été paralysé. Bonne manière de défendre la réputation des ports et de la marine française, déjà médiocre dans l'opinion internationale...

Il existe pourtant au sein du gouvernement deux ministres chargés des questions maritimes, MM. Michel Delebarre et Jacques Mellick. Mais dans ces deux conflits, ils sont restés l'un comme l'autre étrangement silencieux.

F. Gr.

Un entretien avec le PDG d'Aérospatiale sur le projet d'un nouveau supersonique

Nous partons les premiers, les autres nous suivrons nous déclare M. Henri Martre

British Aerospace et Aérospatiale ont signé, mercredi 9 mai, un accord sur l'étude d'un avion supersonique de nouvelle génération, qui doit succéder à Concorde (*le Monde* des 6 et 7 mai). Cette étude porte sur l'analyse du marché potentiel, la définition technique de l'appareil, sa motorisation et sur les aspects liés à l'environnement. Les deux sociétés estiment qu'un tel programme ne peut être réalisé que dans le cadre d'une coopération internationale élargie à d'autres constructeurs aéronautiques (européens, américains et asiatiques) pour répondre à un besoin de trafic long-courrier qui a triplé en quinze ans et qui devrait encore doubler avant le début du siècle prochain, date prévue de l'entrée en service commercial pour ce nouveau modèle de Concorde. Selon Aérospatiale, le Concorde de nouvelle génération couvrirait des étapes intercontinentales (entre 10 000 et 12 000 kilomètres) à des vitesses supersoniques (Mach 2,4) sur 60 % de son trajet en moyenne, à des vitesses subsoniques élevées (Mach 0,95) sur les 40 % restants, pour tenir compte du survol des océans (où la navigation est libre) et du survol des terres (où il existe des interdictions de vitesse supersonique).

Ainsi, Paris-Tokyo, par exemple, serait réalisé en six heures environ. On lira ci-dessous un entretien avec M. Henri Martre, PDG d'Aérospatiale. Il explique le contenu de l'accord avec British Aerospace.

« Pourquoi un tel accord industriel ?

– Il y a actuellement une demande très forte pour un successeur de Concorde. Si nous en produisions encore, nous le vendrions. Cette demande vient des utilisateurs du Concorde actuel qui traversent l'Atlantique et qui en ont pris l'habitude. Mais elle vient aussi du Pacifique, là où le développement économique est le plus important, et notamment des hommes d'affaires japonais. Ajoutez à cela toutes les lignes à long rayon d'action entre l'Europe et, d'une manière générale, le Sud-Est asiatique et entre l'Europe et l'Amérique du sud, et vous aurez, avec l'Atlantique, l'essentiel du trafic supersonique futur.

» La plupart des grands constructeurs aéronautiques ont des projets en ce sens. Des contacts ont lieu périodiquement. Il nous est apparu, au fur et à mesure que les esprits se font à l'idée, qu'il fallait avancer dans la préparation du nouveau supersonique en coopération avec British Aerospace, avec qui nous avons déjà travaillé sur Concorde. Nous devons mettre en commun notre expérience sur le développement, la production du Concorde et sur son exploitation par British Airways et Air France. L'idée de valoriser cette expérience commune s'est imposée de façon que British Aerospace-Aérospatiale soit l'interlocuteur nécessaire, le noyau incontournable d'un nouveau projet d'avion supersonique.

– Avez-vous sollicité d'autres constructeurs ?

– L'évaluation du marché sur la base que je viens de définir nous conduit à un besoin qui serait aujourd'hui entre 300 et 500 appareils. Cela veut dire qu'il n'y a place que pour un seul modèle dans le monde. Ce serait de la folie d'en faire deux. Nous partons les premiers, les autres nous suivront. Il nous paraît évident et normal que les grands constructeurs américains, comme Boeing ou McDonnell-Douglas, fassent partie du consortium.

» Est-ce que les Soviétiques en seront ? Cela reste du domaine du possible. Nous avons déjà des discussions avec eux. Nous sommes ouverts à une coopération soviétique qui nous paraît, cependant, moins inéluctable que la collaboration avec les Américains. On peut penser à un apport des Japonais, qui sont un partenaire éventuel et avec lesquels nous avons eu déjà des discussions. Peut-être aussi d'autres coopérants européens. Pourquoi pas Deutsche Aerospace et Aeritalia ?

– Chacun des deux constructeurs en cause ne travaillait-il pas de son côté jusqu'à présent ?

– Ce qui est commun à British Aerospace et à Aérospatiale dans toutes les pré-études c'est qu'il ne faut pas dépasser la vitesse de Mach 2,4 au-delà de laquelle on rencontrerait des contraintes aérodynamiques et aérothermiques importantes. Pour ce projet, nous retenons des technologies et des matériaux connus.

» Une deuxième préoccupation majeure concerne les problèmes de l'environnement. Il nous faut disposer de moteurs moins bruyants et moins consommants que ceux de Concorde. Il nous faut pouvoir traverser, grâce à un bon rendement du moteur, les continents à vitesse subsonique pour prendre la vitesse supersonique au-dessus des océans. C'est là qu'est la difficulté. On arrive à l'idée d'un moteur à cycle variable, avec deux cycles – le premier pour le supersonique et le second pour le subsonique – aussi économiques l'un et l'autre. Les motoristes ont des solutions qui permettent de relever le défi, mais le choix n'est pas tout à fait décidé. Les études en cours se rapportent au bruit pendant le décollage, à l'atterrissage et lors du franchissement du mur du son. Il y a aussi les problèmes de pollution atmosphérique, comme la couche d'ozone.

– Mais n'est-ce pas une aventure financière ?

– Le développement de la cellule et du moteur est évalué à environ 50 milliards de francs. Comment le financer ? Le problème reste entier. Ce n'est que lorsque nous aurons suffisamment interrogé les compagnies aériennes sur les débouchés commerciaux que nous pourrons approcher la communauté financière pour le montage des crédits. Il y a beaucoup d'argent dans le monde. Si nous démontrons la rentabilité du projet, on trouvera à le financer. Je ne pense pas que les gouvernements britannique et français soient aujourd'hui prêts à partir seuls dans une opération de cette ampleur. Mais, s'il y a un grand rassemblement international de bonnes volontés, il peut y avoir une émulation qui fasse qu'une part des ressources soit réunie par les Etats.

» Il y a dans le monde des pays qui ont une grande ambition aéronautique, et il faut s'attendre qu'ils mettent le pied dans des programmes de cet ordre. On peut citer l'Allemagne et le Japon. Les Etats-Unis, qui sont la plus grande puissance et le plus grand marché aéronautique du monde, ne resteront pas sur le bord du chemin, avec une NASA créée pour l'espace mais également pour l'aéronautique. Il serait absurde que les pays qui ont l'expérience du supersonique civil, comme la Grande-Bretagne et la France, laissent les autres s'engager seuls dans une telle voie.

Actuellement, nous nous donnons un calendrier relativement modeste, avec une mise en service de l'avion en 2005 et, donc, un lancement du programme en 1995. Ce sont des dates de travail crédibles, qui laissent cinq ans à partir de notre accord avec British Aerospace, pour étudier l'environnement, faire des avant-projets et avancer vis-à-vis des compagnies aériennes et des financiers.

Propos recueillis par
JACQUES ISNARD

L'exploitation de Concorde

Trois vols quotidiens sur New-York

C'est le 21 janvier 1976 que Concorde fit son premier vol commercial sur Paris-Rio de Janeiro. Puis Air France et British Airways ouvrent des lignes vers Washington, Caracas, Mexico, Dallas. Pas pour longtemps. En 1979, les gouvernements français et britannique décident de ne construire que 16 appareils. Air France et British Airways, qui perdent 100 à 200 millions de francs par an, se replient sur les liaisons avec Etats-Unis, où il aura fallu plus d'un an de bataille judiciaire pour obtenir que Concorde puisse, le 22 novembre 1977, se poser sur l'aéroport J.-F. Kennedy de New-York.

Aujourd'hui, British Airways exploite 7 avions, avec deux rotations quotidiennes de Londres vers New-York, et trois par semaine sur Washington et Miami, plus des vols saisonniers (par exemple un par semaine sur Toronto du 4 juin au 20 septembre) et charters (200 par an). Air France n'a plus que six appareils en service (dont un est actuellement en *« grande révision »*), pour une rotation quotidienne Paris-New-York (avec un coefficient de remplissage de 64,2 %) et des vols charters. Grâce notamment à la baisse du pétrole, Air France a réalisé un bénéfice d'exploitation de 85 millions de francs en 1987, hors amortissements et frais financiers (respectivement 76 et 14,2 millions de francs en 1986), pris en charge par l'Etat.

Le bilan de quinze ans de politique de l'emploi

Deux à trois cent mille personnes ont échappé chaque année au chômage

Chaque année depuis 1974, 200 000 à 300 000 personnes supplémentaires échappent au chômage grâce aux politiques de l'emploi mises en œuvre par les gouvernements successifs. Tel est le bilan de la dernière étude, rendue publique jeudi 3 mai, et menée conjointement par le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et l'Observatoire français des conjonctures économiques. Réalisée à partir des statistiques de bénéficiaires des politiques d'emploi, cette étude fait apparaître qu'en 1988, par exemple, les différents traitements en faveur de l'emploi ont encore permis à quelque 230 000 personnes d'éviter le chômage.

Les dispositifs de la gestion dite « sociale » du chômage devraient voir leur efficacité diminuer à terme, selon les résultats de cette enquête. Visant à réduire la population active disponible – grâce à l'envoi en stage, en TUC ou en préretraite et à la création d'emplois dans le secteur public, – les politiques d'aide à l'emploi ont permis encore en 1988, par exemple, d'éviter le chômage à neuf des dix personnes qui devaient y échapper.

En entrainant une augmentation des dépenses publiques, ces dispositifs permettent certes, à court terme, de relancer la croissance et d'induire de nouvelles créations d'emplois. Mais les tensions qui apparaissent ensuite sur les salaires pèsent de plus en plus sur l'inflation. Et la croissance diminuant, ces tensions ont tendance à réduire le nombre d'emplois disponibles sur le marché.

Principal moyen de lutte contre le chômage de 1977 à 1983, l'envoi en préretraite a notamment permis d'éviter jusqu'à 150 000 chômeurs supplémentaires en 1985 (contre 66 000 en 1988). Il a aujourd'hui marqué le pas, en raison de son coût, au profit de l'envoi en stage de formation ou des TUC. Ces derniers ont été lancés en 1985 pour renforcer l'effort de formation des jeunes chômeurs qui représentaient 25 % des moins de vingt-cinq ans en 1984 contre 6 % en 1973. Les TUC ont constitué jusqu'en 1988 un moyen très efficace de lutte anti-chômage, avec une moyenne annuelle de 190 000 tucistes à partir de 1985.

Alors que le nombre de jeunes envoyés en stage de formation est resté stable (de l'ordre de 50 000 bénéficiaires par an depuis 1983), l'impact des mesures destinées aux chômeurs de longue durée a plus que doublé en l'espace de deux ans : 70 000 bénéficiaires de stage de formation en 1988, contre 30 000 en 1986.

Si les mesures de gestion sociale du chômage risquent de voir leur « rendement » diminuer, il n'est pas encore possible, selon cette enquête, de leur substituer un traitement dit « économique » du chômage visant à susciter la création d'emplois, par le biais, notamment, des réductions de cotisations sociales. Des simulations montrent que si l'intégralité des fonds dégagés, en 1988, en faveur du dispositif social du chômage (soit 50 milliards de francs), avait été affectée à un allègement des cotisations sociales, le gouvernement n'aurait réussi à créer que 200 000 emplois au bout de cinq ans. Un résultat incompatible avec l'urgence dans laquelle les différents gouvernements ont dû mettre en place leurs politiques de lutte contre le chômage.

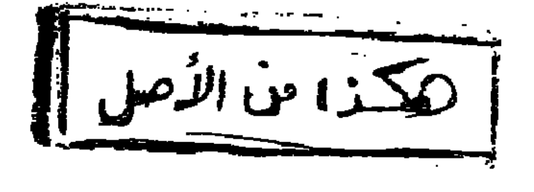
Toutefois, le traitement économique du chômage présente l'avantage de créer de façon continue des emplois marchands, grâce au développement des contrats de formation et des exonérations de cotisations sociales. Avec 23 000 chômeurs évités en 1988, contre 7 000 en 1980, l'impact de ce dispositif reste limité du fait que de nombreux emplois aidés en ont simplement remplacé d'autres.

Le recours au traitement économique du chômage devrait, selon les auteurs de cette enquête, être renforcé à terme, même s'il ne constitue qu'une *« alternative partielle »* à la gestion sociale. Une baisse spontanée du chômage liée à la reprise d'activité devrait, en tout cas, se conjuguer avec les perspectives de croissance pour alléger les contraintes et le climat d'urgence pesant sur les gouvernements futurs.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

EFFETS DES POLITIQUES DE L'EMPLOI SUR LE CHÔMAGE
(en milliers de chômeurs évités)

	1974	1980	85	86	87	88
Traitement social :						
• Stages et emplois non marchands	30	66	120	145	136	142
• Pré retraites	26	115	150	130	98	66
Traitement économique visant à créer des emplois marchands		7	14	14	18	23
Total :	56	188	284	289	252	231



هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

dauphin

Le conseil d'administration réuni le 26 avril 1990 sous la présidence de M. Jacques DAUPHIN a arrêté les comptes de l'exercice 1989 et examiné les résultats consolidés du groupe.

Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe s'est élevé en 1989 à 1 013 175 191 F, dégageant une augmentation globale de 25, 98 %.

Le chiffre d'affaire consolidé DAUPHIN FRANCE *atteint* 982 831 611 F, en hausse de 24,29 %, et le chiffre d'affaires DAUPHIN ÉTRANGER *s'élève* à 30 343 580 F.

Cette forte progression résulte d'une croissance à la fois interne et externe du groupe et de l'acquisition en 1989 de 89,9 % des titres de la société LIOTE et de la totalité du capital de la société LEVI TOURNAY.

Le bénéfice net consolidé part du groupe (avant amortissement des écarts d'acquisitions) connaît, cette année encore, une très forte croissance (+ 31,5 %) puisqu'il passe de 80 709 076 F en 1988 à 106 149 666 F en 1989.

Le chiffre d'affaires de la société mère croît dans une mesure proche de son marché de référence et atteint 856 955 261 F contre 775 860 781 F en 1988, soit une progression de 10,5 %.

Le bénéfice net social après impôt s'élève pour 1989 à 90 724 868 F contre *75 858 819 F pour le résultat de l'exercice 1988, soit une augmentation de 19,6 %. Dans ce bénéfice sont inclus des profits exceptionnels pour un montant de* 7 470 355 F (avant impôt).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui se tiendra le 20 juin prochain au siège social de la société, de distribuer un dividende net de 5,10 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 2,55 F, soit un revenu global de 7,65 F par action contre 6,99 F pour l'exercice précédent.

Soulignons enfin que DAUPHIN vient de prendre une participation dans le capital du quatrième afficheur français, la société MARIGNAN, et qu'elle vient d'acquérir une participation dans le capital du troisième afficheur italien, la société TECNE, participation destinée à devenir majoritaire dès 1991.

SOVABAIL

Les actionnaires de SOVABAIL, Sicomi du groupe SOVAC, réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 2 mai 1990, ont approuvé les comptes de l'exercice 1989, faisant apparaître un bénéfice de 79 493 931 F, et décidé la distribution, à compter du 10 mai 1990, d'un dividende global de 65 000 000 F, soit 50 F par action.

Chiffres caractéristiques	Exercice 1988	Exercice 1989	Evolution 89/88
Montant brut hors T.V.A. des engagements en fin d'exercice :			
• crédit-bail	1 576 MF	1 596 MF	+ 1 %
• location simple	455 MF	454 MF(1)	–
	2 031MF	2 050MF	+ 1 %
Produits d'exploitation bancaire (2)	305,0MF	329,0MF	+ 8%
Solde des plus et moins-values de cession	31,0 MF	14,5 MF	– 53 %
dont plus-values distribuables	30,3 MF	5,1 MF	– 83 %
Amortissements et provisions assimilées afférents aux opérations	96,0 MF	96,0 MF	–
Bénéfice net	92,1 MF	79,5 MF	– 14 %
dont :			
• bénéfice hors plus et moins-values nettes de cession	61,2 MF	66,8 MF	+ 9 %
• plus et moins-values nettes de cession	30,9 MF	12,7 MF	– 59 %
Bénéfice affecté aux réserves	17,3 MF	14,5 MF	– 16 %
Bénéfice distribué	74,7 MF	65,0 MF	– 13 %
Bénéfice net par action	70,82 F	61,15 F	
Dividende net par action	57,50 F	50,00 F	

(1) Après cession d'un immeuble et imputation du coût des travaux effectués sur certains autres.
(2) Hors plus-values de cession.
Depuis le début de l'année, la société a engagé 45 MF d'opérations nouvelles de crédit-bail immobilier, contre 82 MF pour l'ensemble de l'exercice 1989.

CHARGEURS S.A.

ACCOR ET CHARGEURS DEVELOPPENT PAQUET

Associés depuis 1987 au sein des Croisières Paquet pour l'exploitation de *Mermoz*, Accor et Chargeurs viennent de conclure un accord pour acquérir deux paquebots : *Ocean Princess* et *Ocean Pearl*, de la compagnie Ocean Cruise Line/Pearl Cruises, bien établie sur les marchés anglais, américain et asiatique.

Paquet confirme ainsi sa position de leader sur le créneau des croisières haut de gamme et ouvre de nouvelles destinations à sa clientèle.

La flotte ainsi constituée représente, avec *Mermoz*, une capacité d'accueil globale de 1 500 passagers ; elle compte transporter en 1990 plus de 45 000 passagers en Europe du Nord, en Méditerranée, aux Caraïbes, en Amérique du Sud et en Extrême-Orient.

WAGONS LITS

MM. les actionnaires sont convoqués aux assemblées générales qui se tiendront à Bruxelles, à l'Hôtel Pullman-Astoria, 103, rue Royale, le mercredi 23 mai 1990.

1) **à 14 heures 30 : Assemblée générale extraordinaire** *qui devra se prononcer sur une modification des statuts ayant pour but, d'une part, d permettre le* renouvellement de la procédure du capital autorisé qui vient normalement à échéance fin mai 1990 et, d'autre part, de mettre en conformité certains points des statuts avec l'évolution de la législation.
2) **à 15 heures : Assemblée générale annuelle** pour approuver les comptes de l'exercice 1989 et procéder aux nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées au plus tard le 16 mai 1990 : à la Société générale, à la Banque nationale de Paris, au Crédit lyonnais, à la Banque Paribas, au Crédit commercial de France, à L'Européenne de banque, à la Banque Louis-Dreyfus, au Crédit du Nord, à la Banque de gestion privée-S.I.B., dans leurs agences à Paris et/ou en province.



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 24 AVRIL 1990

L'assemblée générale ordinaire de SOGERAP s'est réunie le mardi 24 avril 1990 dans les salons Hoche, 9, avenue Hoche, 75008 Paris, sous la présidence de M. Michel Moreau.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé l'arrêté des comptes de l'exercice 1989 qui comporte un bénéfice net de 209,8 millions de francs contre 120,5 millions de francs pour l'exercice précédent. Elle a décidé la distribution, au titre de l'exercice clos, d'un dividende net de 22 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 11 F, soit un revenu global de 33 F par action.

Les actionnaires pourront opter pour un paiement du dividende soit en espèces, soit en actions nouvelles créées jouissance du 1er janvier 1990.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles a été fixé à 436 F par action.

Le délai d'exercice de l'option commencera le 4 mai 1990 et s'achèvera le 6 juin 1990. Le paiement du dividende en numéraire sera effectué le 22 juin 1990.

Dans son allocution, le président a souligné que l'exercice 1989 avait confirmé, après la nette reprise observée en 1988, la consolidation des résultats.

Le président a ensuite signalé que les deux principaux objectifs pour 1990 seront :

• Une politique sélective d'investissement, dont la première concrétisation est la prise de participation récente dans le groupe DELMAS VIELJEUX.

• Une poursuite de la diversification des investissements vers les secteurs non pétroliers, et notamment dans le secteur agro-alimentaire.

En réponse à une question posée par un actionnaire, le président a indiqué qu'il ne serait envisagé de procéder à une augmentation de capital par appel au marché que si les investissements nouveaux le nécessitaient.

MAJORETTE

RÉSULTATS 1989
CROISSANCE ET FORTE RENTABILITÉ

L'exercice écoulé a permis à MAJORETTE de franchir une nouvelle étape dans son développement et de réaffirmer ses ambitions.

Le chiffre d'affaires du groupe MAJORETTE atteint, en 1989, 725 millions de francs, en progression de 39,8 % sur celui de 1988 par seule voie de croissance interne, et le résultat net consolidé ressort à plus de 58 millions, soit une rentabilité égale à 8 %.

Ces performances sont le fruit des choix stratégiques opérés dès 1987 :

– Enracinement international, sur le plan commercial et industriel,
– Développement de produits à forte valeur ajoutée.

La contribution des filiales a été très supérieure à celle de l'an passé, avec une percée remarquée sur le marché nord-américain (SONIC-FLASHERS parmi les dix jouets les plus vendus aux USA) et d'excellents résultats pour SOLIDO.

Sur la base d'un résultat net – part du groupe – égal à 55 millions, le bénéfice net par action a été multiplié par près de 3,5 et ressort à 27,91 F.

Le conseil d'administration, réuni le 27 avril dernier, a décidé de proposer à l'assemblée générale qui se tiendra le 19 juin 1990 :

– La distribution d'un dividende de 10 francs par titre (soit un revenu global de 15 francs, avoir fiscal inclus), en augmentation de 11,1 % par rapport à celui de l'exercice précédent ;

– L'option de paiement de ce dividende en actions émises à un prix égal à 90 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant la date de l'assemblée générale et diminué du montant net du dividende.

MAJORETTE 1989	MAJORETTE 1988	MAJORETTE Variation en %	(en MF)	GROUPE MAJORETTE CONSOLIDÉ 1989	GROUPE MAJORETTE CONSOLIDÉ 1988	GROUPE MAJORETTE CONSOLIDÉ Variation en %
583,4	415	+ 40,6	Chiffre d'affaires	724,9	518,5	+ 39,8
87,5	31,7	+ 180,4	Résultats d'exploitation	123,4	43,1	+ 186,3
(24,6)	(9,8)	+ 151	Résultat financier	(33)	(16,2)	+ 103,7
4,6	(1,3)	0,5	Résultat exceptionnel	5,6	(1,0)	n.s.
37,7	14,2	+ 165,5	Résultat net	58,1	16,9	+ 243,8
			(dont part du groupe)	55,1	15,8	+ 248,1
99,8	71,5	+ 39,6	MBA*	135,1	86,5	+ 56,2
1 969 080	1 969 060		Nombre d'actions			
			Bénéfice net par action (en francs)	27,91	8,04	+ 247,1

* Résultat net + dotation aux amortissements

1er trimestre 1990
en milliers de francs

	1990	1989	Variation en %
Premier trimestre	135 066	90 772	+ 48,8
dont :			
FRANCE	37 781 28 %	30 575 33,7 %	+ 23,6
EXPORT	97 285 72 %	60 197 66,3 %	+ 61,6

MAJORETTE note avec satisfaction le niveau d'activité enregistré pendant le premier trimestre 1990, traduisant l'excellent accueil réservé à ses produits qui incluent de nombreuses nouveautés.

Toutefois, sur la base des prévisions commerciales actuelles, le groupe MAJORETTE confirme que la progression de son chiffre d'affaires annuel sera de l'ordre de 15 %.

S.N.I. Société Nationale d'Investissement La Sicav diversifiée

Comptes de l'exercice clos le 29.12.1989
Actif net au 29.04.1990 : F 1.079.353.650
Performance 1989 : + 13,88 %
Dividende : F 40 + F 5,22 d'avoir fiscal pour les personnes physiques, mis en paiement le 26 avril 1990.
Remploi du coupon global sans droit d'entrée jusqu'au 26 juillet 1990.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée ce même jour pour mettre en harmonie les statuts avec les nouvelles dispositions de la loi du 23 décembre 1988.
En ce qui concerne le mode de distribution des revenus, les statuts confèrent à l'assemblée la possibilité de capitaliser ou de distribuer tout ou partie des revenus.
Il est cependant à noter qu'il est envisagé de poursuivre la même politique de distribution des revenus.

AGO-AGE du 28 avril 1990

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC
Banques CIC. En intelligence avec vous.

Le Groupe Seibu Saison
Le Groupe Hermès
Financière Truffaut

ont acquis la majorité de la société

Jean-Louis Scherrer S.A.

Monsieur Jean-Louis Scherrer

a été conseillé par

Demachy Worms & Cie



Avril 1990

BEI EIB

Banque européenne d'investissement

INSTITUTION DE DROIT PUBLIC CRÉÉE PAR LE TRAITÉ DE ROME ÉTABLISSANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE
Siège provisoire : 100, boulevard Konrad Adenauer, à Luxembourg
Capital : 28.800.000.000 d'écus

EMPRUNT 10 % MAI 1990 DE F 1,5 MILLIARD NOMINAL

REPRÉSENTÉ PAR 300.000 OBLIGATIONS DE F 5.000 NOMINAL

Prix d'émission :
100,18%, soit F 5.009 par obligation
Date de jouissance et de règlement :
21 mai 1990

Intérêt annuel :
10% soit F 500 par titre payable le 21 mai de chaque année

Taux de rendement actuariel au règlement :

9,97%

Durée : 10 ans

Amortissement normal :
Les obligations seront amorties en totalité le 21 mai 2000 par remboursement au pair. Avant ce terme, il sera procédé en fonction des conditions du marché, au cours des 4 premières années à des amortissements annuels par rachats en Bourse, portant au total sur un maximum de 96.000 obligations de manière à amortir :
30.000 obligations la première année,
26.000 obligations la deuxième année,
22.000 obligations la troisième année,
18.000 obligations la quatrième année.

Amortissement anticipé :
interdit par remboursement.
Autorisé par rachats en Bourse.
Possibilité d'offres publiques d'achat d'obligations.

Régime fiscal :
S'agissant d'un emprunt émis en France et, de plus, en vertu de l'article 28 de la loi de finances rectificative du 12 juillet 1986, les intérêts du présent emprunt, versés à des bénéficiaires ayant ou non leur domicile fiscal en France, sont exonérés de la retenue à la source.
Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

Cotation :
à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Balo du 7 mai 1990

Une note d'information qui a reçu le visa 90-155 du 2 mai 1990 de la Commission des Opérations de Bourse a été publiée par l'Agence Economique et Financière du 7 mai 1990.

ÉCONOMIE

Devant le conseil des ministres

Mme Cresson appelle au « renforcement » de l'industrie française face à l'Allemagne

« Le bilan de la préparation du grand marché de 1993 est satisfaisant, mais il y a au niveau communautaire des retards inquiétants. (...) Au niveau français, les efforts doivent être poursuivis et amplifiés dans le sens du renforcement de l'industrie. » Mme Edith Cresson, qui devait faire une communication, mercredi 9 mai, au conseil des ministres sur *« la réalisation du marché intérieur à mille jours de l'échéance »*, craint que les Français ne soient déçus par l'Europe si une *« vigilance particulière »* n'est pas apportée à deux dossiers. Le premier est celui des libertés de circulation et de travail des personnes au sein des Douze. Le second porte sur les écarts industriels qui, à ses yeux, se creusent entre la France et l'Allemagne.

« En termes quantitatifs, le bilan est satisfaisant, relève Mme Cresson. *Plus de la moitié des propositions de la Commission ont été adoptées ou ont fait l'objet d'une position commune du conseil. »* Mais le ministre des affaires européennes énumère ensuite les retards. La moitié des directives communautaires concernant la libre circulation des citoyens – un sujet important car il concerne directement les Européens – reste en panne. De même pour le libre établissement des travailleurs et des professions libérales dans les autres pays. Le pourcentage est encore inférieur dans les domaines de la fiscalité, des droits d'accises (1), des contrôles vétérinaires et phytosanitaires, des médicaments, de la propriété intellectuelle, de l'énergie et des transports.

Mme Cresson devait ensuite insister sur les dispositions nationales que la France doit *« veiller »* à mettre en place : *« La dimension européenne* [est] *intégrée dans la réflexion stratégique des grandes sociétés. »* Mais il faut qu'il en soit de même pour les PMI (des travaux ont été lancés avec le ministère de l'industrie à ce sujet), les régions et l'administration (douanes, police...). *« La construction d'une Europe forte (...) ne saurait aller sans une France elle, même forte »*, relève Mme Cresson dont les craintes vis-à-vis de l'Allemagne sont désormais connues. La croissance, plus rapide en RFA qu'ici, et, plus encore, le déficit de la balance commerciale industrielle française sont de sérieux motifs d'inquiétude pour le ministre, qui refuse que le pays se berce d'illusions. Nous allons mieux mais les Allemands encore mieux, martèle Mme Cresson, qui réclame une forte mobilisation du pays en faveur de son industrie.

E. L. B.

(1) Impôt indirect portant sur certaines marchandises, en particulier les alcools.

Les syndicats français et les « trente-cinq heures » allemandes

Admiratifs, mais dubitatifs...

L'accord permettant de ramener à trente-cinq heures la durée hebdomadaire du travail en 1995 dans la métallurgie ouest-allemande (des dispositions similaires ont été conclues pour le Livre) illustre le fossé qui sépare les réalités sociales française et allemande. Les syndicalistes français considèrent qu'un tel objectif est soit hors de portée, soit secondaire.

M. Gérard Dantin, secrétaire général de la fédération CFDT de la métallurgie salue *« une grande victoire de l'IG-Metall »* mais se garde de nourrir trop d'espoirs quant aux discussions sur l'aménagement du temps de travail qui attendent le syndicat à l'automne prochain. *« Un accord historique ? Oui, s'il est contagieux »*, commente Mme Nicole Notat, secrétaire nationale de la CFDT, qui espère que le patronat français *« si prompt à vanter les performances de la RFA »* en tirera d'utiles enseignements. Pour M. François Duteil, secrétaire de la CGT, cet accord *« qui démontre que la lutte est déterminante et que les trente-cinq heures sans réduction de salaire sont possibles en France »* est *« bougrement intéressant »*. M. Alain Deleu (CFTC) apprécie *« un accord de branche qui donne des résultats concrets »* mais *« ne sera positif que s'il est compatible avec la situation économique »*.

En revanche, la fédération FO de la métallurgie est moins convaincue. *« Pour nous, c'est la question des salaires qui est primordiale »*, prévient un de ses responsables qui préfère mettre l'accent sur la revalorisation de 6 % obtenue par l'IG-Metall non sans admettre, admiratif, que ses camarades allemands *« ont obtenu le beurre et l'argent du beurre »*.

La CFE-CGC, elle, fait la fine bouche. Elle n'entend pas *« enfourcher ce cheval de bataille »* dans la mesure où la réduction de la durée hebdomadaire du travail *« n'a pas d'effet mécanique sur l'emploi »*.

J.-M. N.

REPÈRES

CÉRÉALES

L'URSS stimule sa production

Le gouvernement soviétique a annoncé, lundi 7 mai, qu'il avait décidé d'augmenter très fortement, de doubler dans certains cas, le prix d'achat des céréales aux agriculteurs pour stimuler la production cet été. Cette importante décision prise en conseil des ministres fera passer le prix d'achat de la tonne de blé de 260 à 500 roubles (1) pour les céréales de haute qualité. Pour les autres qualités, les relèvements de prix sont compris entre 30 et 100 %. Dans la mesure où les prix de vente aux consommateurs ne seront pas relevés, le gouvernement prenant à sa charge ces hausses sous forme de subventions, le déficit budgétaire va s'accroître. On peut voir là un premier recul par rapport aux réformes envisagées qui visaient à adopter les règles du marché et donc à pratiquer une politique de vérité des prix.

(1) Il faut 10 roubles pour faire 1 franc.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations allemandes : record

L'excédent commercial de la RFA a atteint 13,4 milliards de marks (45,5 milliards de francs) en mars, soit 4,7 % de plus qu'en mars 1989, a indiqué mardi 8 mai l'Office fédéral des statistiques. En février, le surplus avait été de 10,6 milliards de marks (36 milliards de francs).

En mars, l'Allemagne de l'Ouest a même battu son record d'exportations mensuelles en vendant pour 60,9 milliards de DM (207 milliards de francs) de marchandises à l'étranger, soit une augmentation de 11 % en valeur et de 8 % en volume.

PORTS

Accroissement du trafic français via Anvers

Le port d'Anvers, qui a réalisé en 1989 un trafic total de 96 millions de tonnes a accru sa part dans le commerce extérieur de la France. En effet, la trafic français total de ce port a atteint 14,2 millions de tonnes, au lieu de 13,8 en 1986. Mais la part du trafic de transit, en excluant les échanges stricts et bilatéraux entre la France et la région d'Anvers, sont passés de 9,4 millions de tonnes à 9,8 (7 millions en 1982). Cela signifie que de plus en plus d'industriels de Lyon ou d'Ile de France, voire des négociants en vin de Bordeaux, font passer leurs marchandises vers l'Amérique ou l'Extrême-Orient par ce port plutôt que par un port français (Le Havre, cependant, amélioré ses parts de marché) car sa compétitivité est meilleure et les frais d'acheminement terrestre moins élevés.

Ressources accrues pour le pompier des finances mondiales

Le FMI, la carotte et le bâton

La session de printemps du comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI) s'est achevée, mardi 8 mai, à Washington, sur un compromis : les ressources du Fonds sont augmentées de 50 %, mais les pays endettés mauvais payeurs pourront voir vendues leurs réserves en or auprès du FMI, voire être privés de leur droit de vote dans l'organisation, tandis que les pays riches acceptent d'endosser une part plus grande du coût des impayés.

M. Michel Camdessus, directeur général du FMI, peut être satisfait. Certes, il n'a pas obtenu les 100 % d'augmentation des ressources de l'institution qu'il dirige. Mais cette demande, qui correspondait aux vœux de ses services et à ceux des pays en voie de développement et de quelques pays développés dont la France, avait-il jamais cru qu'elle pût être acceptée.

Avec un accroissement de 50 % du total des quotes-parts des pays membres, finalement décidé par le comité intérimaire, instance politique suprême du Fonds, celui-ci recevra environ l'équivalent de 60 milliards de dollars, dont les deux tiers en devises convertibles, effectivement utilisables.

Encore le comité intérimaire, a-t-il, contre l'attente générale, pris une autre décision allant dans le sens de la thèse plaidée par M. Camdessus, à savoir la probabilité de voir le Fonds avoir besoin dans un proche avenir de moyens considérablement accrus d'intervention.

Devant le comité intérimaire, M. Pierre Bérégovoy s'était contenté de réclamer pour l'année 1994 l'ouverture d'une nouvelle révison des quotes-parts. Ce faisant, il n'anticipait que d'une année le calendrier convenu, l'usage étant au Fonds monétaire de procéder à une telle révision tous les cinq ans. Le comité intérimaire est allé plus loin, décidant qu'on commencerait à en discuter dès mars 1993 alors que celle qui vient d'être conveuue ne pourra pas être ratifiée avant l'an prochain. Cet empressement, ou cette précipitation, n'a apparemment pas semblé suffisante. Dans le communiqué, il est dit que *« la révision pourrait avoir lieu plus tôt que la date fixée si le besoin apparaissait clairement d'agir ainsi »*. Le Fonds n'aurait-il qu'à attendre un peu pour voir, sur un délai un peu plus long, sa demande du doublement de ses ressources satisfaites ?

Pourtant le FMI dispose maintenant de liquidités supérieues *« à ce qui était prévu »*, comme l'a encore confirmé son directeur général. On pourrait ajouter qu'il y a une certaine contradiction à faire état des progrès du *« processus d'ajustement »* et à prévoir expressément l'échec des efforts entrepris en ce sens.

Le processus d'ajustement, c'est la résorption des déficits de balance des paiements. C'est pour aider à financer ces derniers – moyennant l'engagement de la part des pays débiteurs concernés d'un retour à l'équilibre – que le Fonds a besoin, selon la doctrine presque universellement acceptée, de ressources supplémentaires.

A l'époque où le monde vivait encore dans un état de relatif équilibre, disons, pour simplifier, jusqu'au milieu des années 60, une révision n'était pas nécessairement synonyme d'augmentation.

Puisque, accroissement il y a, en quoi consiste-t-il ? Il existe une grande différence entre les ressources mises à la disposition de la Banque mondiale et les ressources mises à la disposition du FMI. Alors qu'une augmentation des premières appelle de la part de chaque pays membre le vote de crédits budgétaires correspondants, il n'en est pas de même pour le FMI. Une augmentation de la quote-part d'un pays membre se traduit en principe par un simple déplacement de réserves. La Banque de France mettra à due concurrence une part supplémentaire de ses avoirs en devises à la disposition du FMI et recevra en contrepartie une créance sur cette institution. Une augmentation générale des quotes-parts, c'est donc un moyen de mobiliser une fraction des réserves de change nationales au profit de la communauté internationale.

Négociations franco-britanniques

Présentée sous ce jour, l'opération a toutes les apparences de la rationalité et de la solidarité. Les choses se compliquent si on s'avise que les réserves en question ne sont plus principalement constituées par de l'or, comme l'avaient envisagé les auteurs de l'accord initial (accord de Bretton-Woods), mais par des crédits. Les réserves en devises de la Banque de France, par exemple, sont principalement détenues sous forme de bons du Trésor des Etats-Unis. Ce sont ces derniers qu'on remet dans le circuit en permettant au Fonds monétaire d'accorder sur cette base des crédits à d'autres pays.

En marge de l'augmentation générale des quotes-parts s'est posé le problème de sa répartition.

Une redistribution a eu lieu, on le sait, notamment et surtout entre les principaux membres. A ce propos a été décidé le rang respectif de la France, et de la Grande-Bretagne. S'il s'avère, comme cela est probable, que la France, pour obtenir le classement ex-aequo avec la Grande-Bretagne, a accepté, dans une négociation parallèle concernant le siège et la présidence de la future Banque européenne d'investissement et de reconstruction, que cette dernière soit installée à Londres, on devra se demander si Paris n'a pas consenti à un marché de dupes. Aurait-on oublié la façon dont les Britanniques sont passés maîtres, dans les organisations internationales, pour imposer non seulement l'usage exclusif de leur langue, mais aussi de leurs méthodes de pensée, de leurs catégories juridiques, etc. ?

Mais revenons au FMI et à son augmentation des quotes-parts, assortie, cette fois-ci, d'une condition apparemment assez sévère à l'encontre des mauvais débiteurs, les pays qui ont accumulé des arriérés à l'égard du Fonds monétaire. La liste est présentement la suivante par ordre d'importance des impayés dont le total s'élève à 4 milliards de dollars : Soudan, Zambie, Pérou, Liberia, Panama, Zaïre, Vietnam, Guyanne, Sierra Leone, Somalie, Cambodge. On y trouve des nations qui ont poussé particulièrement loin l'aberration économique (Pérou, Zambie), le dogmatisme (Vietnam), la corruption (Zaïre, Panama), d'autres en proie à de terribles convulsions (Cambodge) ou au bord de la guerre civile (Soudan). On peut aussi choisir sans faillir à la vérité de classer indistinctement des pays parmi les plus pauvres du monde. C'est en considération de ces pauvres-là, à en croire en tout cas la lettre du communiqué, qu'il a été convenu de *« renforcer la stratégie de coopération concernant les arriérés » (cooperative strategy on arrears)* et de lier ce « renforcement » à l'accroissement des quotes-parts.

Deux volets sont prévus pour ce renforcement, l'un sur lequel on a peint une carotte et l'autre sur lequel on a peint un bâton.

Côté carotte il s'agit d'une initiative qui irrite au plus haut point les banques qui sont elles-mêmes victimes d'arriérés (non-paiements des intérêts à l'échéance) pour une somme qu'elles évaluent, par les soins de l'Institut de finance internationale, à quelque 18 milliards de dollars. Jusqu'à une époque récente, le Fonds monétaire refusait de débloquer ses propres crédits au bénéfice des pays qui n'avaient pas rempli leurs obligations minimales à l'égard des banques créancières (versement des intérêts échus). Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui.

En 1987 a été constitué un compte spécial, doté en tout de quelque 10 milliards de dollars, destiné à financer une « facilité renforcée d'ajustement structurel » (ESAF, selon ses initiales en anglais).

Des garanties non négligeables

Un pays qui aurait interrompu ses remboursements au FMI, mais qui aurait accepté d'appliquer un programme de redressement sévère, pourrait, pendant la période d'« inégibilité » (à des concours nouveaux), accumuler des « droits » lui ouvrant la possibilité, une fois sorti du purgatoire, de bénéficier des prêts à taux d'intérêt pratiquement inexistants (0,5 %) de l'ESAF. Mieux, au purgatoire, il pourra recevoir des concours financiers avec la bénédiction du FMI, qui démarche les pays « amis » pour les persuader de constituer des « groupes de soutien ». Le Canada a joué ce rôle en faveur de la Guyanne.

Cependant, inquiets de ne pas rentrer dans leurs fonds, les pays contributeurs de l'ESAF ont exigé et obtenu des garanties. Le communiqué de comité intérimaire fait expressément état de la garantie de dernier ressort obtenue : le Fonds a été autorisé à vendre sans autre forme de procès 3 millions d'onces d'or (valant plus de 1 milliard de dollars au cours actuel), jadis versés à titre de quotes-parts par les pays débiteurs en question, lesquels en sont encore « propriétaires ». Cela est en quelque sorte le bâton financier. Mais il en est un autre, à l'efficacité plus douteuse.

L'idée est de donner au FMI un moyen de pression avant la mesure extrême consistant à expulser, passé un certain délai, le mauvais payeur. Le comité intérimaire a décidé de présenter un amendement aux statuts pour autoriser le FMI à suspendre les droits de vote et la représentation à son conseil d'administration des pays accumulant des arriérés. Si cet amendement n'était pas adopté, l'augmentation des ressources du FMI n'entrerait pas en vigueur, précise le communiqué. Ce lien de subordination était réclamé par les Etats-Unis, pour convaincre le Congrès de voter le relèvement de la quote-part américaine.

Reste à savoir si la menace de suspension des droits de vote aura un effet dissuasif sur des pays qui disposent d'un très petit nombre de voix (tous les votes sont pondérés au FMI). Les créanciers ont aussi voulu cette « satisfaction » au moment où une autre mesure (reprise dans le communiqué) a été décidée en leur défaveur.

Jusqu'à présent, le Fonds, pour se rattraper des pertes subies du fait des impayés, majorait le taux d'intérêt exigé des autres pays emprunteurs et minorait celui servi aux pays créanciers. Ce partage se fera désormais dans la proportion suivante : un tiers à la charge des emprunteurs, deux tiers à la charge des créanciers.

Signalons enfin que, sur proposition de M. Pierre Bérégovoy, il est envisagé d'alléger la dette « publique » (due par un pays à des Etats étrangers) d'une nouvelle catégorie de pays, les pays dits à *« revenus intermédiaires »*, encore *« à la lisière »*, de la pauvreté, type Côte-d'Ivoire ou Nigéria.

PAUL FABRA

□ **Rolls-Royce : 600 millions de dollars pour les B-727 d'UPS.** – Rolls-Royce a été choisi par la compagnie aérienne américaine United Parcel Service (UPS) pour remotoriser sa flotte de Boeing 727 aux termes d'un contrat qui pourrait dépasser 600 millions de dollars (3,4 milliards de francs environ). UPS, le numéro un mondial de l'acheminement privé de colis, est le premier client du réacteur turbofan Tay 650 pour ce rajeunissement, a précisé Rolls-Royce. Le contrat doit notamment permettre à UPS d'adapter sa flotte aux normes de bruit exigées par de nombreux aéroports lors des vols de nuit. Le contrat passé par UPS pourrait concerner la remotorisation de 80 appareils et de 280 réacteurs au total. Le premier Boeing 727 rééquipé pourrait voler en 1991 et entrer en service en 1992.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde de l'International



Peat Marwick Inter-Révision

LUXEMBOURG

MANAGERS AUDIT

Nous sommes membres de l'une des principales firmes d'audit dans le monde et nous occupons une position de leader parmi les cabinets d'audit, de conseil fiscal et de consultants établis à Luxembourg.

Le marché luxembourgeois connaît une croissance exceptionnelle et s'affirme comme l'un des principaux centres financiers et bancaires en Europe.

Notre expansion très rapide nous amène à rechercher des personnes ayant une expérience d'au moins cinq ans et prêtes à jouer un rôle moteur dans le développement de nos activités.

Les candidats que nous recherchons devront faire valoir une expérience réussie dans un cabinet d'audit international et/ou dans le secteur financier et bancaire. *De bonnes connaissances en anglais sont nécessaires, l'allemand étant un atout supplémentaire.*

Les candidats intéressés sont priés de contacter M. Hans-Jürgen Salbach en écrivant à l'adresse suivante :

KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION
3, rue Thomas-Edison
L-1445 LUXEMBOURG





DU PONT DE NEMOURS INTERNATIONAL S.A.

Are you ready for an exciting career opportunity? DU PONT, a global and diversified company with a strong tradition of discovery in chemical, energy and specialty products, is seeking an individual to develop and manage its expanding European-derived patent activity. The position, located in Geneva, reports directly to Chief Counsel – Europe and requires close collaboration with our scientists and engineers located throughout Europe.

The individual we seek will be a qualified

EUROPEAN PATENT PROFESSIONAL

with at least three years experience in industry or private practice. He/She will have a degree in organic chemistry with some knowledge of chemical engineering and some industrial experience. He/She will also have a written and spoken fluency in English, French and German.

The successful candidate must be flexible and be prepared to travel, if necessary, to Du Pont research sites throughout Europe. He/She will also spend about one year in the USA at Du Pont's world headquarters for education about our company and for continued development.

WE OFFER an attractive remuneration and social benefit package, relocation assistance and long-term career development based on performance.

If you are interested and meet the above qualifications, please do not hesitate to send your application and complete Curriculum vitae which will be acknowledged and treated in confidence to:

DU PONT DE NEMOURS INTERNATIONAL S.A.
ERD Ref. ARW/10/90
2, chemin du Pavillon
1218 GRAND-SACONNEX/GE
SWITZERLAND

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

La Banque recherche, pour le Département Emissions de sa Direction des Finances et de la Trésorerie à Luxembourg, un assistant (m/f) pour une des divisions responsables des

Marchés des Capitaux

Fonctions: assistance du chef de division sur les marchés où il intervient (Royaume-Uni, Irlande, Japon, Extrême-Orient, marché international) et collaboration étroite dans les domaines suivants: ☐ négociation des emprunts à émettre: contacts avec le secteur bancaire du pays ou du marché concerné, ainsi qu'avec les autorités monétaires et financières compétentes; ☐ surveillance des marchés primaires et secondaires des pays ou secteurs concernés; ☐ recherche sur les marchés concernés, des différents types de financement ou d'instruments financiers les plus appropriés; ☐ préparation et rédaction de notes et statistiques; ☐ préparation des documents d'émission.

Qualifications: ☐ formation de niveau universitaire ou expérience professionnelle équivalente; ☐ expérience bancaire **d'au moins 5 ans** dans le secteur des marchés primaires et secondaires des capitaux; cette expérience implique la connaissance, non seulement des marchés internationaux, mais également des marchés intérieurs, avec la pratique des emprunts à taux fixe et à taux variable; ☐ une expérience des opérations de swaps (de taux d'intérêt et de devises ou d'autres instruments financiers) serait également appréciée.

Langues: très bonne connaissance de l'anglais et du français. La connaissance d'une 3ème langue communautaire serait appréciée.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, n'ayant pas plus de 35 ans et possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté, sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, ainsi qu'une photographie, à la

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT,
Division Recrutement-Formation, (Réf. FI 9012),
100, boulevard Konrad Adenauer,
L-2950 LUXEMBOURG.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

OFFICES IN: AUSTRIA · BELGIUM · CHANNEL ISLANDS · CYPRUS · CZECHOSLOVAKIA · DENMARK · FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY · FINLAND · FRANCE · GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC · GIBRALTAR · GREECE · HUNGARY · ISLE OF MAN · ITALY · LUXEMBOURG · MALTA · NETHERLANDS · NORTHERN IRELAND · NORWAY · PORTUGAL · REPUBLIC OF IRELAND · SPAIN · SWEDEN · SWITZERLAND · TURKEY · UNITED KINGDOM · USSR

Management Consultancy in IT

A European Career Opportunity that knows no Boundaries

Price Waterhouse is one of the world's leading firms of management consultants. Our work ranges from information technology (IT) to financial services, telecommunications, marketing, human resources and strategic consulting. Our clients are in every sector of business including manufacturing, banking, insurance, energy, retail, health and many more.

We are committed to providing superior service to clients through teams of highly motivated young professionals and training them to excel in a dynamic technological environment. We have a truly international approach.

As part of our European Career Development Programme, we offer a number of top European students the opportunity to train for three to four years in London. The Programme is specifically designed to develop information technology skills within Management Consultancy.

During this period you will gain a powerful combination of business analysis, systems development and project management skills. You will work in small teams on a variety of client assignments including distributed, real time and database systems using different programming languages and generation tools.

You will need an excellent academic record. We welcome candidates from a wide variety of University departments, it is not essential to have studied IT previously but we will look for numeracy and business awareness and we will test your IT aptitude. You should be fluent in written and spoken English with the interpersonal skills to liaise effectively with colleagues and clients at the highest levels. Most of all, we will look for the potential to become leaders in a fast-moving pan European consultancy. You should be an EEC national and preferably aged 25 or under.

Terms of service and remuneration will be highly competitive.

Please send a CV, in English, to: Delia Pegg, Price Waterhouse Management Consultants, No. 1 London Bridge, London SE1 9QL, England.

Price Waterhouse



DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous sommes un groupe d'origine allemande spécialisé *en transports internationaux, mondialement connu et implanté sur tous les* continents. Notre chiffre d'affaires que par modestie nous ne citerons pas, progresse régulièrement depuis que nous avons décidé d'associer la France à notre fort développement européen.

Nous souhaitons structurer et renforcer l'encadrement de notre filiale française.

Vous êtes de formation supérieure de type HEC, ESSEC, Sup. de Co. *Maîtrise de Gestion* ou DESCF et doté d'une expérience réussie en entreprise de sept à dix ans. Interlocuteur direct du Directeur Général, vous serez en prise directe avec les procédures, la mise en place des tableaux de bord, la comptabilité générale et analytique, le controlling, l'organisation interne, l'informatique et les ressources humaines. *Nous attendons de vous la* rigueur du gestionnaire, le sens des responsabilités, une bonne disponibilité et une capacité d'animation vous permettant d'encadrer une équipe importante. Vous possédez bien sûr les langues française et allemande et êtes idéalement issu du monde de la prestation de service ou d'une filiale française de société allemande. *La dimension du groupe offre de réelles perspectives.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous Réf. K/MI/09.05. à notre Conseil, MOOG Consult SA, 39 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS qui le traitera en toute confidentialité.

MOOG (D F) **Conseil Franco-Allemand**

PARIS - STRASBOURG - FRANKFURT - BERLIN
FRANCE - RFA - DDR - PAYS de L'EST



CONTESSE

Notre Société cherche pour la planification et la réalisation de projets d'électrification, en particulier dans les pays francophones et anglophones du Tiers Monde, un

JEUNE INGENIEUR EN ELECTROTECHNIQUE COURANT FORT

Les principales fonctions liées à ce poste sont:
- Etudes des cahiers de charges concernant les appels d'offres internationales sur les secteurs Production, Transport et Distribution de l'énergie électrique
- Participation à la réalisation et suivi des études et planifications, acquisition du matériel, vérification et transport sur site de l'équipement, suivi de la réalisation et mise en service.

Une période d'apprentissage vous permettra de vous familiariser avec nos activités et nous vous offrons la possibilité d'apprendre la langue allemande. Le lieu de travail sera MUNICH.

En cas d'intérêt, veuillez adresser votre dossier de candidature complet avec C.V., photo d'identité et lettre manuscrite à:



GtA — Gesellschaft für technischen Außenhandel mbH
Gustav-Heinemann-Ring 135
D-8000 München 83
Tel. 089/6782201 - Fax 089/67822111

Le Monde de l'International

Pour AFRIQUE FRANCOPHONE et MADAGASCAR
Cabinet International recherche

CHEFS DE PROJET ORGANISATEUR INFORMATICIEN

5 à 10 ans minimum d'expérience dans la mise en œuvre de schémas directeurs en particulier dans le domaine comptabilité de gestion.

Envoyer CV à Madame DOS SANTOS Rosa
98, route de la Reine - 92513 Boulogne-Billancourt Cedex

MOORE — CAMEROUN

Filiale du groupe multinational MOORE, leader sur son marché : la communication par l'imprimé, recherche son

CONTROLEUR DE GESTION

Vous assistez en direct le Directeur Général dans la gestion à court et moyen terme en assurant le suivi des actions, des résultats réels et prévisionnels. Vous procédez à des analyses financières ponctuelles et vous assurez le Reporting du groupe.

Vous êtes doué d'un bon sens relationnel, d'une autorité naturelle et d'un goût du terrain.
De formation supérieure vous avez une première expérience de gestion et comptabilité en entreprise que vous souhaitez valoriser au sein d'un groupe multinational.
Vous bénéficiez des avantages liés au statut expatrié (logement, voiture).

Poste basé à Douala.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à MOORE FRANCE - Service Recrutement - 22, rue de Sèvres - 92200 Boulogne-Billancourt.

ENTREPRISE BTP

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises espagnoles BTP (CA : 7 milliards de francs) dans une phase d'expansion européenne, qui recherche :

INGÉNIEUR DE CHANTIER
(France Sud-Est)

- Responsable de chantier, affecté à de grands chantiers de bâtiments.
- Cycle de formation interne et de contact avec la compagnie durant les premiers mois à Barcelone (Espagne).
- Lieu de travail : Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées).
- Formation supérieure.
- Quelques années d'expérience (3 ans minimum)
- Connaissance de l'espagnol souhaitée.
- Rémunération négociée, selon expérience et qualifications.

Merci d'adresser C.V. et prétentions, sous réf. JOF à : Apdo. Correos 3.251, 28080 Madrid (Espagne).

Importante industrie italienne machines à ferraille recherche inspecteur de la vente en France. Envoyer C.V., photo et prét. Ing. Bonfiglioli SPA 40050 Castello d'Argile (BO), Italie. Tél. : (19-39-51) 97-54-80.

R.F.A. : école de français, langue étrangère, rech. prof. française av. expér. méth. audiovisuelles (Archipel), sinon s'abst. Alt. non indisp. C.V. et candid. à C.L.A., Eppsteiner str. 31, D-6000 Francfort/M 1.

Bureau d'études recherche INGÉNIEURS grande école ayant expérience dans secteur routier pour assistance technique en outre-mer (mission de trois ans). Écrire avec curriculum vitae complet Direction du Personnel SEGES, 5, rue de la Science, 1040 BRUXELLES



PROGRAMME EUROPÉEN DE FORMATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES (CFAO, ROBOTIQUE, AUTOMATISMES,...)
Pour techniciens supérieurs et jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

Stage : Durée 450 heures
Lieu : NANTES
Gratuit - rémunéré
Animation : ingénieurs européens

Renseignements et inscriptions : téléphoner au (16) 40-49-61-82

Le Monde des Cadres

ANFIAC recrute

SON **ADMINISTRATEUR**

Expérience confirmée de la production et des échanges artistiques.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à :
Monsieur le Directeur
ANFIAC, 19, rue du Renard, 75004 PARIS

VILLE DE BONNEUIL-SUR-MARNE (94380) 15 000 habitants recherche pour son service municipal de l'information 1 JOURNALISTE (H / F) professionnel contractuel. Il sera chargé de la rédaction du journal municipal, participation à la réalisation de différents supports. Diplômé d'une école de journaliste ou expérience souhaitée. Adresser candidature et C.V. à M. le Maire de Bonneuil-sur-Marne BP 1, 94381 BONNEUIL-SUR-MARNE CEDEX

Ville de CHATEAUBRIANT (13 000 habitants) sous-préfecture de Loire-Atlantique recrute

LE RESPONSABLE DU SERVICE
« AFFAIRES ECONOMIQUES, PATRIMOINE, EMPLOI »

1° MISSIONS
Développement et implantation des entreprises. Coordination des dossiers ayant trait aux affaires économiques, aux opérations affectant le patrimoine communal (achats et ventes immobilières, baux, etc.) et les actions engagées en matière d'emploi (dont les actions de formation)

2° PROFIL
Diplôme Bac + 3 minimum. Formation économique et juridique. Aptitude au travail en commun. Sensibilisation au développement éco. local. Expérience souhaitée

3° STATUT
Attaché (par mutation ou contractuel)

Date limite de dépôt des candidatures : 15 juin 1990

Adressées à : Madame le Maire Hôtel de Ville 44110 Châteaubriant

Prise de fonctions : le plus tôt possible

Rens. (16) 40-81-02-32 M. le secrétaire général

ECOLE INTERNATIONALE D'ETAMPES recherche pour la rentrée scolaire 90-91

1 PROFESSEUR
de Fr., angl., all., esp., hist.-géo, phil., sc.-éco., physique-chimie, maths, sciences naturelles

Maîtrise minimum exigée. Env. C.V. à l'E.I.E. Domaine de Vauroux Route d'Ormoy-la-Rivière 91150 Etampes. Ne pas tél.

JOURNALISTE ECONOMIQUE

Mensuel spécialisé recherche RÉDACTEUR CONFIRMÉ Libre rapidement

Ecrire avec C.V. et photo sous n° 8895 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

INSTITUT SUPÉRIEUR DE MICRO-ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE A MARSEILLE recherche

UN INGÉNIEUR en INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Pour ENSEIGNEMENT et RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT. Exp. de les domaines suivants appréciée : Architectures nouvelles de machines, et/ou vision industrielle, et/ou réseau

Adr. C.V. et prétentions à : ISMEA Institut Méditerranéen de Technologie Technopôle de Château-Gombert 13451 Marseille Cedex 13 A l'attention de Louis Roe

---

Revue recherche

RÉDACTEUR EN CHEF

Temps plein. Formation supérieure en sciences humaines. Expérience 5 ans presse. Envoyer lettre + C.V. + prétentions s/réf. 892 M au Cabinet PLEIN EMPLOI 10, rue du Mail 75002 PARIS

C.M.C. de BLIGNY 91640 BRIS S/FORGES recherche

CHEF COMPTABLE
crédit manager

connaissances informatique, sous responsabilité chef des services financiers. Autodidact minimum 10 à 15 ans d'expérience ou diplômé enseignement supérieur DECF ou équivalent, avec quelques années d'expérience. Adr. C.V. manuscrit et prét. au Service du Personnel

---

ACUTRONIC-FRANCE recherche

1 TECHN. MAINTENANCE
- Périphériques ordinateur
- Bonnes qualifications requises
- Possib. formation complém.
- Bon niveau rémunération

Adr. c.v., photo + prétent. à M. POMMIER, ACUTRONIC BP 64 78430 LES CLAYES-S/BOIS

ACUTRONIC-FRANCE recherche

1 TECHNICIEN DE MAINTENANCE

périphériques ordinateur, bonnes qualifications requises, possibilité formation complémentaire, bon niveau rémunération. Adresser C.V., photo + prétent. à M. POMMIER ACUTRONIC B.P. 64 78340 Les Clayes-sous-Bois

---

Association gérant 1 % logement recherche LICENCIÉ(E) droit privé pour poste

RÉDACTEUR JURIDIQUE

Salaire annuel 95 800 F. Avantages sociaux divers. Evolution possible. Adr. lettre manuscrite + copie diplômes + C.V. détaillé en précisant la réf. 83874. BLEU, 17, rue Label, 94307 Vincennes cedex qui transmettra.

Hôtels + appartements Hôtel 3 et 4 étoiles cherchons

DIRECTEUR

15 ans d'expérience. Anglophone + français ou francophone + angl. courant.

Envoyer C.V. + prétentions sous n° 8891, Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Entreprise nettoyage industriel pour PARIS 19e rech.

COMPTABLE CONFIRMÉ

BP ou niveau, pour service comptabilité générale. Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à : CAPRICORNE PARTICIPATIONS S.A. 39-41, rue Chanzy 75011 PARIS

Société de décoration de luxe recherche

VENDEUR (H./F.)

Expérimenté, dynamique et bonne présentation. Poste évolutif au sein de la société. Tél. hres boutique : 45-55-21-11.

---

représentation offres

Recherche représentants à la commission en France pour papier d'impression papier hygiénique ainsi que pour 390 autres produits à base de papier et des quilts (couvertures)
FAX : USA 213-689-1042

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT OR actuellement 20 % de réduction
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris 43-54-00-83

Cours

NEW-YORK INSTRUCTION/CONSULTING
COURS D'ANGLAIS INDIVIDUALISÉS.
Tél. : (19-1-212) 974-00-24

L'allemand en Allemagne ! L'anglais en Angleterre ! Cours intensifs, cours d'été, leçons particulières LINGUOTHEK, Schlüterstrasse 18 D-2000 Hamburg 13 Tél. : 1949-40-459520 Fax 456475

Expo peinture

MAREZ-DARLEY
Peinture 83-89
CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN sauf dimanche. 9 h à 18 h. 171, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
LES 11 ET 12 MAI
Vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. ENTREPOT DU CANAPÉ 26, rue des 7-Arpents Le Pré-Saint-Gervais Tél. : 48-44-83-81 Ouvert de 10 h à 19 h

Galeries de peinture

MAREZ-DARLEY
Peinture 83-89
CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN sauf dimanche 9 h à 18 h. 171, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris.

Numismatique

CFO Comptoir Français de l'Or 39, rue Vivienne 75002 PARIS 42-38-21-46
ACHAT - VENTE monnaies - or et argent
Or coté en Bourse - collection
Change devises
OUVERT LE SAMEDI

Vacances — Tourisme — Loisirs

HOME D'ENFANTS VACANCES D'ÉTÉ
HAUT DOUBS (900 m alt.) 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confort, rénov. au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec sdb, wc. Activités avec moniteur : poneys, VTT, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environs. Tarif tt compris 1 800 F/semaine par enft. Tél. : (16) 81-38-12-51 Le Crêt-l'Agneau La Longeville 25650 MONTBENOIT

MAISON à louer ILE D'YEU 8 000 F du 1er au 28/8 16 000 F du 1er au 31/7 18 000 F du 1er au 31/8 Tél. : 42-78-77-32

SKI - ALLOS 04 - 2 h Grasse, part. vend bel appt 50 m² meublé. 500 000 F. Bon rapport locat. 94-75-28-88

A louer au LAVANDOU (83) Beau 2 P., terrasse, tout confort, 4e ét., asc., park. privé. Résid. calme. 300 m plages et centre. Tél. : 43-04-42-41

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

AUTEUR DRAMATIQUE ET ROMANCIÈRE d'origine espagnole. – Licenciée lettres modernes + DEUG de psychologie – expérience dans l'enseignement.
RECHERCHE : poste de professeur de castillan (Paris et banlieue).
ACCEPTERAIT : faire des suppléances (Section BCO/DDS 1495).

ASSISTANTE MARKETING. – Magistère de relations internationales – option marketing – 1 an expérience en études de marché et suivi – concurrence – Trilingue anglais, allemand.
VEUT : mettre ambition et dynamisme au service d'une entreprise de taille moyenne ou grande à vocation résolument internationale. (BCO/DDS 1496.)

CADRE 56 ANS – INGÉNIEUR SUP. TELECOM. – Expérience prof. banques.
PROPOSE : à PME-PMI missions ponctuelles de conseils, expertises, audits dans les domaines de télécommunication et de la sécurité (Section BCO/DDS 1497).

ACHETEUR PRINCIPAL. – 14 ans d'expérience européenne – ingénierie et PMI – polyvalence en équipement industriel et mécanique (relance physique et administrative – formation de base mécanique – 20 ans de bureau d'études – allemand courant – bonnes notions anglais et portugais.
RECHERCHE : poste à responsabilité Paris–banlieue sud-ouest (Section BCO/MAB 1498).

BIOCHIMISTE. – RECHERCHE emploi recherche et développement, recherche appliquée, valorisation en industrie agro-alimentaire ou organisme.
ETUDIERAIT : toute proposition – région indifférente (Section BCO/BD 1503).

INGÉNIEUR CHIMISTE CNAM. – 20 ans d'expérience en recherche et développement chimie fine (synthèse organique, industrialisation nouveaux procédés) – Connaissances en micro-informatique (tableur, base de données...).
RECHERCHE : poste similaire ou en production – région nord de l'Ile-de-France (Section BCO/GR 1504).

JEUNE CADRE 31 ANS. – 5 ans expérience – DESS droit des affaires et fiscalité. Diplôme de juriste conseil d'entreprise (DJCE) – certificat d'études supérieures de technique fiscales.
RECHERCHE : poste de juriste fiscaliste en entreprise ou cabinet – poste basé Paris ou R. P. (Section BCO/AB 1505).

RESPONSABLE PERSONNEL. – 54 ans – 22 ans expérience.
OFFRE : services à entreprises à Paris ou R. P. – gestion paies, charges sociales, gestion personnel sur micro-ordinateur, œuvres sociales restaurant entreprise, organisation interne, relation avec organismes sociaux et fournisseurs (Section BCO/AB 1506).

34 ANS. – Expérience commerciale confirmée auprès des collectivités locales. Aptitudes pour des responsabilités impliquant sens de la gestion – esprit d'entreprise – saura allier un travail d'études avec une activité terrain. Qualités de rigueur, de disponibilité, d'implication feront le reste pour une entreprise située en France ou à l'étranger requérant compétence et dynamisme (Section BCO/JV 1507).

RESPONSABLE IMPORT EXPORT. – 44 ans. Parfaitement bilingue anglais – bon niveau d'espagnol – 20 ans expérience aux USA – parfaite connaissance du marché international et des méthodes bancaires et commerciales américaines.
OFFRE : ses services à toute entreprises désirant développer son activité commerciale avec les pays anglo-saxons et latino-américains (Section BCO/GR 1508).

J. F. DOCUMENTALISTE. – Chargée de recherche et communication – Assistante de direction – possédant sérieuses références – diplômée sciences humaines et documentation – pratiquant l'anglais et le traitement de texte.
RECHERCHE : poste en rapport (Section BCO/DDS 1509).

CONSEIL IMMOBILIER. – 46 ans – Diplômé d'études supérieures droit immobilier ICH – 15 ans expérience grandes et petites entreprises.
RECHERCHE : poste responsable service immobilier ou investissements secteur immobilier, bancaire, assurances – Paris – R. P. (Section BCO/HP 1510).

AVOCAT COMMERCIAL. – Anglais – haut niveau – Bonne formation dans la ville de Londres – Expérience internationale.
RECHERCHE : poste à Paris ou Bruxelles dans une institution financière de bonne réputation (des valeurs en Bourse bancaire ou dans un cabinet en qualité de conseil juridique international (Section BCO/MFG 1511).

ACCIDENT ! Mauvaise saison 1989 ?
REDEVENEZ pôle position en 1990 !
METTEZ un turbo dans votre entreprise. Ne vous trompez pas de pilote.
UNE SEULE SOLUTION ! Pour direction filiale PME–PMI, entrepôt ou commerciale (Section BCO/HP 1512).

MARKETING BUSINESS DÉVELOPPEMENT. – Ingénieur chimiste – Expérience en recherche appliquée cosmétologie – Formation et expérience commerce international – chimie de pointe – anglais et italien courants.
SERAIT INTÉRESSÉE : par poste de développement de produits chimiques destinés à l'industrie ou la recherche France ou international (Section BCO/GR 1513).

CENTRALE PARIS + ICG. – Bilingue allemand + anglais courant – 28 ans expérience France et étranger dans l'ingénierie HI-TECH, direction de projets, négociation haut niveau (implantation filiale RFA, ateliers flexibles, GPAO, définition politique, automatisation) – Management ingénieurs et technico-commerciaux.
RECHERCHE : fonction équivalente Paris – R.P. (Section BCO/JV 1514).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Cadre tech./ocial spécialisé vignes, vins, matériel vinicole, recherche gestion domaine, collaboration dans Engeenering, industrie vinicole avec apport matériels nouveaux. Ecrire Havas Bourges 18000 n° 5339

J.H. anglais, 22 a., licencié philo, Sciences Po. ch. emploi ttes prop. consid. Ecrire : PETER FITTON, 7 St. Saviours Close, Retford, Notts. DN22 6FA, G.B.

J.F. 29 a., 10 a. expér. secrétariat direct. + assistanat de product., bonne conn. Mac Intosh, espagnol cour., rech. poste ASSIST. PROD. ds sté de communication s/Paris. 42-23-13-44/soir

capitaux propositions commerciales

Cherche PARTENAIRE pour dir. entr. reprographie, dépt 06, apport 400 KF. Ecrire SOLAREPCO SA, BP 14, 06700 ST-LAURENT-DU-VAR

INGÉNIEUR DIPLOMÉ (hydraulicien, service des Eaux), 50 ans, Ecole polytechnique Dresde doctorat d'Etat, domicilié Berlin-Est, bil. franco/all., 15 ans d'exp. industrielle adduction et traitements eaux résiduels. 5 ans project manager d'un bureau d'ing. conseil pays francophones (branches hydrauliques et génie chimique)

rech. COLLABORATION avec stés françaises désirant introduction sur marchés RDA

Ecrire sous n° 8898 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

J.F. 38 ans
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bilingue anglais, libre de suite, 14 ans d'expérience, recherche emploi dans le commercial, région EVRY (91). Ecrire sous le n° 7110 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F., 30 ans, secr. direction, bilingue russe, anglais, expér. relat. publiques, presse, communication, ferait traductions, interprétariat, ou poste assistante direction, évolutif. Tél. après 18 h 30 : 47-86-20-53.

SECRÉTAIRE/ASSISTANTE QUADRILINGUE
All., français, angl., esp. (avec sténo), conn. russe, goût de l'efficacité, des contacts, sens des responsabilités. Libre à partir du 1/01/90. Ecrire sous n° 8897, Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

Traducteur-rédacteur scientifique, 40 ans, franç. et angl., langues maternelles all., esp., diplômé géologie. Exp. UNESCO. Etudie ttes propositions France ou étranger
Tél. : 39-90-29-46

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

PRÈS MÉTRO BOURSE 2 P., coin cuis., tt cft, gardien, digicode, clair. Px 579 000 F, crédit. 43-70-04-64

Prox. Bibliothèque nationale, ds imm. XVIIIe rénové, appt 75 m^2, excellent état, 1er ét., asc., poutres, 2 550 000 F. Tél : 42-96-56-11 ap. 18 h

4e arrdt

ILE ST-LOUIS Gd 2 p. caractère, poutres, 4e ét. s/rue. Prix : 2 450 000 F. 42-71-61-43.

ST-MERRI imm. classé, 6e ét., asc., magnifique studio, cuis. séparée, bains, w.-c., calme, soleil, état neuf. 980 000 F. 43-35-18-36

5e arrdt

CARDINAL-LEMOINE 2 P. 38 m^2 env. refait nf, sal. de bains. 1 210 000 F

3615 IMMOB

Tél. : 43-87-88-76

JARDIN DES PLANTES à saisir, ravissant 2 p., cuis. américaine équipée, bains, w.-c. séparé, réf. nf. Vue dégagée, soleil, calme. 705 000 F. 43-27-81-10.

NOTRE-DAME 3 P.

Duplex liv. + 2 chbres PETITE TERRASSE PLURIMMO 45-48-25-01

PLACE MAUBERT Ds imm. p. de t., beau liv. + chbre, cuis., bains, w.-c., chf. cent., ref. nf. Tél. : 43-45-37-00

PRÈS NOTRE-DAME

150 m^2, dernier ét., asc., duplex caract. 6 500 000 F

SERGE KAYSER 43-29-60-60

RECH. APPARTEMENTS ORIGINAUX

6e arrdt

ST-GERMAIN 6 P. BALC. SOLEIL 5 200 000 F

SÈVRE-BABYLONE 5 P. ET. ELEVÉ ASC., VUE DÉGAGÉE

CHERCHE-MIDI 4/5 P. VUE DÉGAGÉE, CHARME 4 500 000 F

PLURIMMO 45-48-25-01

RUE CHRISTINE IMM. 17e, 3 P. 2 470 000 F
R. CHERCHE-MIDI GRAND 2 P., 3e étage 2 100 000 F
PLURIMMO 45-48-25-01

Rue de SAVOIE. DUPLEX 2/3 P., immeuble 17e, beau volume, clair, calme, 78 m^2. Px 2 800 000 F Part. tél. : 46-33-25-46

ST-SULPICE mini-studio de charme, 2 fenêtres, 680 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

MONTPARNASSE. Pierre de t., 1er ét. sur cour, calme 2/3 P., cuis., bains, w.-c., 70 m^2, à rafraîchir, idéal pied-à-terre. 2 100 000 F. 43-35-18-36

A 2 pas du Luxembourg ORIGINAL 3 P. 70 m^2 Duplex 5e et 6e étage + gd balcon 14 m^2 aménag. Tél. : 47-05-76-76

7e arrdt

ST-FRANÇOIS-XAVIER Imm. pierre de t., asc., BEAU 5 P. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

SUR RUE OUDINOT Imm. rénové, studio cft, 2 fenêtres, hauteur sous plafond 790 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

9e arrdt

PRÈS TRINITÉ bourgeois, 6 p., 185 m^2. Etat neuf + 2 chbres serv. UFFI INVESTISSEMENT S.A. 45-22-02-44.

Mo CADET 4 pces, 120 m^2, bonne distribution, nbreux dégagts. 1er ét., clair. 3 100 000 F. Tél. : 48-24-60-77.

R. FROMENTIN, studio tt cft, cuis. équipée, ds bel imm. pierre de t. de stand., digicode, gardien. 385 000 F. 42-71-87-24.

10e arrdt

VUE SUR TOUT PARIS

TERRASSE 120 m^2

appt 102 m^2, park., piscine, dernier et seul à l'étage, imm. récent, 26 000 F/m^2, exclusivité. 42-78-68-56.

Mo CHATEAU-D'EAU urgt cse départ province, beau 2 p., cuis., sal. eau, cave, clair, calme. 685 000 F. 43-27-81-10.

PL. COLONEL-FABIEN Ds imm. p. de t., asc., 7e ét., 2 P., entrée, cuis. Poss. bains, w.-c. A rénover. Tél. : 43-45-37-00

R. DES ROSES except. 3 P., entr., cuis., s.d.bains, w.-c., cave, 4e ét. sans asc. Px 609 000 F, crédit. Tél. : 48-04-08-60

11e arrdt

PARMENTIER Except. 2 P., entr., cuis., s.d.bns, w.-c., cave, 4e ét. s/rue. 829 000 F. Crédit. 48-04-08-60

FAIDHERBE-CHALIGNY Exceptionnel 2 P., entr., cuis., sal. de bns, w.-c., cave. Px 549 000 F. Crédit. 48-04-08-60

AV. RÉPUBLIQUE Près, bel imm. 2 P., cuis., tt cft, s/rue, digicode. Px 645 000 F, créd. 43-70-04-64

FAIDHERBE-CHALIGNY RUE DE MONTREUIL sur 3 nivx, style maison av. entrée privative, dble séj., chbre, bains, charme. 1 470 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

12e arrdt

PRÈS DU BOIS SUR AV. MICHEL-BIZOT Beau 3 pces de caractère, p. de taille, 3e ét., cour et jardin, soleil. 1 300 000 F. Tél. : 47-27-12-07.

Mo DAUMESNIL Beau 2 p. s/rue 1er ét., cuis., s. de bains, w.-c., soleil. 726 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

13e arrdt

BUTTE-AUX-CAILLES 3 P. 75 m^2 env., séj. dble, sal. de bains, balcon. 1 880 000 F

3615 IMMOB

Tél. : 43-87-88-76

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE

Etude Duvernet 45-41-11-00

Mo PLAISANCE. Pierre de t., ravalé, asc., vue s/square. Beau 2 p., cuis., bns, w.-c. séparé, cave, digicode, petits travaux décoration. 845 000 F. 43-27-95-83.

ST-JACQUES, récent, vue dégagée, soleil, stud., entrée, kitchen., bains, w.-c., 31 m^2 + cave et parking. A saisir. 890 000 F. 43-35-18-36

MONTPARNASSE. Gd stand. dernier ét., vue Paris, 2/3 P., entrée, cuis., bns, w.-c., 70 m^2, balcon. Px 2 930 000 F Tél. : 43-35-18-36

RENÉ-COTY Pierre de t., idéal prof. lib. 4 P. 90 m^2 env. en r.de.ch., très bon état. 2 300 000 F Tél. : 43-35-18-36

15e arrdt

LA MOTTE-PICQUET

Au 1er étage Réception 70 m^2 jardin - terrasse 60 m^2 Au 2e étage 5 ou 6 chambres 4 salles de bain, loggia et balcon, 2 parkings. 8 300 000 F

45-74-20-43

15e CONVENTION EXCEPTIONNEL 8e ét., asc., 1 P. cuis., sal. eau, w.-c. Prix : 539 000 F. Crédit. 48-04-08-60

PL. D'ALLERAY près, cse mutation, bel imm., gd 2 p., balc., asc., petits travx. 946 000 F créd. possible. 48-04-84-48.

STUDIO 645 000 F 8e ÉT. PLEIN SUD

CROIX-NIVERT, Mo Boucicaut, 8e ét., dernier ét., imm. stand., entr., séj., kitch., bains, gde baie vitrée, ttes commodités, cave, jouissance, parking. 48-04-35-35.

CHARLES-MICHEL Vrai 3 P., refait neuf, vue dégagée, 1 290 000 F, 2/3 P. rénové, 3e ét., asc., rue et cour. 1 230 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

OLIVIER-DE-SERRES (près) 3e, asc., vue dégagée, 5 P., 2 bains, refait neuf. 3 000 000 F Tél. : 42-88-84-01

BD GRENELLE. Calme, 5e, asc., beau 2 P., cft moderne. 1 400 000 F Tél. : 42-88-84-01

16e arrdt

Mo JASMIN

Pierre de t., 3/4 P. 105 m^2, état neuf, asc. UFFI INVESTISS. S.A. 45-22-02-44

QUAI LOUIS-BLÉRIOT IDÉAL PLACEMENT. 1 chbre, ch. centr., 5e ét., asc. LE TOUT MEUBLÉ. 299 000 F créd. Tél. : 48-04-08-60

Mo JASMIN

Pierre de t., 3/4 P., 105 m^2, état neuf, asc. UFFI INVESTISS. S.A. 45-22-02-44

TROCADÉRO

Imm. pierre de t., tt cft, gd liv. dble, s. à manger, 4 chbres, 3 bains, 220 m^2 Tél. matin 45-44-21-97

17e arrdt

PRÈS PEREIRE

Bel ancien 6 p., 130 m^2, asc. 4 950 000 F. UFFI INVESTISS. S.A. 45-22-02-44.

R. ST-JEAN, stand., asc., interphone, séj. + cuis., w.-c., s.d.bns, balc., ch. centr., s/rue. 459 000 F. Crédit 43-70-04-64

18e arrdt

MOULIN DE LA GALETTE AV. JUNOT et NORVINS ds superbe imm. bourgeois, 4e ét., asc., vue sur Paris, 58 m^2 env., cft. 2 350 000 F. Exclusivité S.I. 39-88-82-37.

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT

TÉL. : 45-41-11-00

Mo MARX-DORMOY Beau studio, cuis., tout confort. Px : 249 000 F crédit possible. 48-04-85-85.

Mo MARX-DORMOY à saisir beau 2 P. cuis. américaine équipée, sal. eau, w.-c., ref. nf, bel imm. 545 000 F. Tél. : 43-27-95-83

2 P. 59 m^2. 875 000 F

MARX-DORMOY exceptionnel, 4e ét., bel imm., gd balc., entr., séj., 1 chbre, cuis., s.d.bns, dressing, poss. 3 P., cave, digicode, concierge. 48-04-35-35

R. MARC-SEGUIN. 3e ét. avec asc., dble séj., cuis., s.d.bns, dressing, petit balc., cave, gardien, 44 m^2. 655 000 F. crédit Tél. : 48-04-35-35

50 mètres MAIRIE 18e, pierre de tail., BEAU 2 P. cuis., sal. eau, 2 caves, concierge, digicode, 42 m^2. 680 000 F à déb. Tél. : 48-04-35-35

18e QUARTIER LOLIVE RUE DE TORCY

2 P. 39 m^2, 549 000 F

PLEIN SUD, 3e ét., bon imm., cave, gardien, créd. possible. 48-04-35-35

Mo MARX DORMOY EXCEPT. 3 P. entr., cuis., sal. de bains, w.-c., cave. Prix 609 000 F. Crédit. Tél. : 48-04-08-60

19e arrdt

PROCHE CANAL · 2-3 p., 46 m^2, cuis., tt cft, petits travaux. Px : 570 000 F crédit possible. 48-04-84-48.

COLONEL-FABIEN Beau 2 P., 46 m^2, 3e ét. s/gde cour claire, bel imm. bien situé, cave, digicode. 750 000 F A DÉBATTRE. Tél. : 48-04-35-35

19e PYRÉNÉES EXCEPT. 2e ét. s/rue, 2 P. cuis., sal. eau, w.-c., interphone. Px 519 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60

3 P. 535 000 F

A RÉNOVER, séj., 2 chbres, cuis. séparée, sal. eau, cave, 2e ét. s/cour dégagée. Mo STALINGRAD. 48-04-35-35

COLONEL-FABIEN

BEAU DUPLEX

entr., séj., cuis. aménagée, bains, 1 chbre, rangements. 835 000 F. 48-04-35-35

Mo PORTE DES LILAS Ds imm. p. de t. briques, 3 P., entrée, cuis., w.-c., possible bains. 3e ét/rue, à rénover. 43-45-37-00

20e arrdt

GAMBETTA près MÉTRO GRAND 2 P. cuis., tt cft s/rue et cour. Prix : 598 000 F. Crédit. 43-70-04-64

PL. EDITH-PIAF. Beau 2 p., tt cft, cuis., s. de bns, w.-c. indépend., chauff. indiv. gaz, interphone, 4e ét., asc., pierre de t. et brique. 840 000 F. 42-71-87-24.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS CENTRE Except. beau 2 p., cuis., s. de bains, w.-c., placards, tt cft. 649 000 F créd. possible. 48-04-85-85.

NEUILLY-SABLONS Pl. Marché, près. 2 p. refait nf, cuis., dche, 760 000 F crédit possib. 48-04-84-48.

LEVALLOIS R. Collange. Gd 2 p., poss. 3 p., cuis., bains, w.-c. séparé, cave, digicode, imm. 1920 ravalé, quart. en expansion. 835 000 F. 43-27-95-83.

NEUILLY (Chartres) 2 P. refait neuf, charme, cheminée, cuis. équipée, s.d.b., 5e sans asc. Tél. : (1) 46-24-31-33

NEUILLY-JATTE

Imm. stand. 1975. Beau 2 P. 64 m^2, ét. élevé sur jard., box, cuisine américaine. H. d'Ormesson. 42-93-20-36

BOULOGNE V.-HUGO Studio tt cft, 4e ét. s/cour, sans vis-à-vis. Cuis. séparée, bains, w.-c., gardien, digicode. 495 000 F. 42-71-62-79.

93 Seine-Saint-Denis

PRÉ-SAINT-GERVAIS Mo HOCHE. Beau 2 pces, cuis., sal. de bains, w.-c. 445 000 F crédit possible. 48-04-84-48.

94 Val-de-Marne

VINCENNES RER à 2' de petit imm. très bien entretenu, SUPERBE 2 P. 50 m^2, plein soleil, 4e et dernier ét., séj. 30 m^2, chbre, bains, cave. Px 655 000 F Tél. : 42-71-61-48

94 EXCEPTIONNEL

ST-MAUR-LA-VARENNE BEAU 4 P. 82 m^2

7e ét., asc., soleil, cuis. équipée, dressing, chbres s/jard., cave, park. couvert. 898 000 F. 48-04-35-35.

Province

MONTPELLIER CENTRE-VILLE GRANDS APPTS DU 1 AU 5 P., DANS PARC PRIVÉ. PRÊTS CONVENTIONNÉS EXCEL. RENTAB. INVEST. TÉL. : (16) 67-27-51-27

RENNES Studio équipé, s.d.b., dans résidence avec jardin, pkg ext., calme, près cité judiciaire Tél. : (16) 96-33-08-52 (16) 96-78-41-33

MULTIPROPRIÉTÉ

Pierre et Vacances, part. vd Avoriaz appt 4/5 pers., vac. scol. de Noël Tél. : (16) 38-46-31-80

Côte d'Azur. Nice, proximité Promenade des Anglais. Exceptionnel : dernier étage, vue mer panoramique, duplex de 95 à 120 m^2, grandes terrasses, prestations luxueuses. LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS 93-18-05-18

appartements achats

BOURBIN DORESSAY

STÉ D'INVESTISSEMENT

ACHÈTE IMMEUBLE DANS PARIS

LISBONNE ET BARCELONE INTERMÉDIAIRE BIENVENU

46-24-93-33

FAX 47-45-75-08 10, RUE DU BAC, 75007

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

Couple achète Paris ou banlieue proche métro. F1 ou F2 même avec travaux. Px modéré. Tél. le soir, si abs. répondeur : (1) 42-08-99-34.

EMBASSY SERVICE

rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m^2. 40 000 F à 90 000 F le m^2

EMBASSY BROKER

rech. pour INVESTISSEURS ETRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations

Tél. : (1) 45-62-16-40

ou FAX : 42-89-21-54

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS Avec ou sans confort M. ROGER 48-04-08-60

ACHÈTE COMPTANT APPARTEMENT, PAVILLON 1 200 000 F maximum PARIS proche banl. M. VALLERAND 43-70-18-00

AVEC PAIEMENT CPT je rech. pour pied-à-terre studio ou 2 p. PARIS RIVE DROITE. M./Mme GRANIS 42-71-93-00.

URGT je rech. STUDIO OU 2 P. PARIS RIVE DROITE. PAIEMENT CPT. J.-P. CARRIÈRE, hres bureau. 42-71-12-00.

PLURIMMO

72, bd Raspail, Paris 6e

Spécialiste RIVE GAUCHE Rech. APPARTEMENTS 4 ET 5 PIÈCES Pour clientèle sérieuse

45-48-25-01

AGENCES FRANÇOIS FAURE Paris 7e et Paris 6e 5, RUE LITTRÉ

spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

locations non meublées offres

Paris

MARAIS 1 P. de 30 m^2 env., petite mezzanine, gde cuis. équipée, 3 400 F ch. comp.

3615 LOCAT

Tél. : 43-87-88-76

Région parisienne

VINCENNES en duplex, 2 P. de 34 m^2 env., cuis. équipée, sal. de bains, 3 200 F chges compr.

3615 LOCAT

Tél. : 43-87-88-76

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5-6-7- P. Tél. : 42-80-20-42

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING

24, 16, 8, PLACE VENDOME

40-20-96-00

recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL.

RÉSIDENCE CITY

URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS. DURÉE 1 à 2 ANS. LOYERS GARANTIS

Tél. : (1) 45-27-12-19

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES

OCCUPÉS OU VIDES M. BRUNET 45-41-11-00.

IMMEUBLE PARTIEL Mo MARX-DORMOY 2 boutiques et 3 studios, surface totale : 210 m^2 environ. Travaux payés. 2 200 000 F. 48-04-35-35.

maisons individuelles

MAISON proximité DAUPHINE, insolite, 2 CH, plusieurs niv., calme, luxe, + terrasse. 4 200 000 F poss. park. 47-27-10-19 part. le soir

ISSY 2' Mo CENTRE VILLE

Maison de ville 1986 avec très belles prestations. Environ 210 m^2 habitables avec séj. 45 m^2, cheminée + mezzanine, 4 gdes chbres, nombreux rangements, belle cuis. équipée 20 m^2. 2 sanitaires, salle de jeux 38 m^2, gar. 2 voitures, cave, terrasse. Frais 3 %. Prix 4 200 000 F 46-44-10-40

100 km PARIS EST rég. bois, maison, cuis., séj. + 6 P. cft. sur 5 500 m^2 clos, arboré, libre suite. Px 580 000 F Tél. : 26-81-40-39

fermettes

NORMANDIE, BACILLY 50 FERMETTE DANS HAMEAU, PRÈS MONT-SAINT-MICHEL, TT CFT. Tél. : 33-05-89-01 ou 33-06-49-32.

pavillons

ST-CYR-L'ÉCOLE CENTRE

sur 440 m^2, solide construction, séj. dble, cuis., terrasse, 4 chbres, tt cft, ss-sol, 1 500 000 F. LN. 40-45-29-09

maisons de campagne

Sur 5 000 m^2, entre Nîmes, Montpellier et les plages (20 km environ), petite bâtisse sur beau terrain de loisirs comprenant arbres fruitiers, bois de résineux et prairie. Vue, calme, proximité 2 villages tous commerces. Prix : 120 000 F. Tél. : 21-35-02-72 sauf week-end.

BRETAGNE (22) Belle maison en bord de rivière, dans village bien équipé. Idéal maison de vacances URGENT A SAISIR Tél. : (16) 96-28-00-39

hôtels particuliers

NOGENT BOIS HOTEL PART. REFAIT NF LUXE

triple récept., 3 chbres, 2 s. de bains (marbre), dressing, cuis. équipée + jard. 250 m^2 et gar. 200 m^2. Sur place samedi de 11 h à 17 h 74, bd GAMBETTA

propriétés

Près vieux CHATILLON, maison 220 m^2 hab., sud, calme, cheminée, dress., cave, garage, piscine couverte, jard. clos 960 m^2. Part. 46-57-40-98

BELLE AFFAIRE

A 10 km du Mans, sur 14 000 m^2 avec plan d'eau, superbe mais. F6, compr. 1 sal., 1 séj., 1 cuis. aménagée, 4 chbres, 2 s.d.b., 2 w.-c., gar., gd ss-sol, chaud. neuve mixte fuel et bois. Prix à débattre. Mme DORLÉANS, tél. : (16) 43-40-03-96.

Propriété Côtes d'Armor-Goudelin 10' St-Quay-Port Maison de meunier en L, restaurée. Bord rivière, pierres, poutres apparentes, granit, sous ardoises, 5 P., 2 cheminées, 120 m^2, habitable de suite, garage, terrasse, dépendances 100 m^2, jardin arb. P. de T., TGV, tous commerces, tennis, voile, golf, équitation, chasse, pêche. Prix : 450 000 F justifié Tél. sur place : Alain Seité (16) 96-70-00-13

BOURG-LA-REINE/LAKANAL, très belle maison de caractère sur 697 m^2 de terr., 175 m^2 habit., récept., + 7 ch. bon état. 4 890 000 F. EFIMO : 46-60-45-98.

PROVENCE LUBÉRON

Entre vignes et lavande. Belle et authentique bastide 18e siècle. 13 p., 3 récept., 6 chbres, 5 bains, dépend., gardiennage, vue magnifique. 46-44-26-30 heures burx.

terrains

RÉGION LA BAULE A vendre TERRAINS A BATIR, viabilisés, 540 m^2, 89 500 F TTC. Tél. : 40-90-32-90

viagers

La Varenne-St-Hilaire occupé fme 77 ans, beau pav. 4 P., gar., s/400 m^2, calme. Px. 600 000 F cpt + 3 000 F/mois. Viagers F.-Cruz 42-66-19-00

immobilier information

Société Européenne Rénovation Construction

IMMEUBLES, BUREAUX USINES LOCAUX INDUSTRIELS ÉTUDIE TOUS TRAVAUX. Tél. : (1) 42-43-91-39 Tél. : (1) 42-43-09-96





bureaux bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL

Burx équipés ts services, démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81

PANTIN-MAIRIE

GARE, MÉTRO, IMM. NEUF. PPTAIRE LOUE 316 m^2. 300 000 F HT PAR AN + parkngs. (1) 42-00-00-30.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

43-55-17-50

CIDES

DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE

DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES

AV. CHAMPS-ELYSÉES AV. VICTOR-HUGO R. DE PONTHIEU, 8e ETOILE-IÉNA, 16e PASSY, TROCADÉRO

Burx équipés 1/2 j., secrét., téléph. Services, télex, fax, Eurosignal. DOMICILIATION : 190 à 390 F/M. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

CIDES 47-23-82-10

DOMICILIATION Bureaux, télécopie, télex

AGECO 42-94-95-28

PTE D'IVRY, Burx sur 220 m^2 env. 4 parkgs en sous-sol. Pas de reprise. 1 100 F HT/m^2/an

3615 BURCOM

Tél. : 43-87-89-29

CORVISART 400 m^2 env. de bureaux, façade en marbre, sans reprise. 1 800 F HT/m^2/an

3615 BURCOM

Tél. : 43-87-89-29

DOMICILIATION Bureaux, télécopie, télex

AGECO 42-94-95-28

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. Location de bureaux. CREADOM 42-67-05-99

fonds de commerce

Ventes

Importante sté immobilière MADRID
vend

1) conviendrait à sté de distribution
3 500 m^2 dans zone commerciale,
proche des magasins.

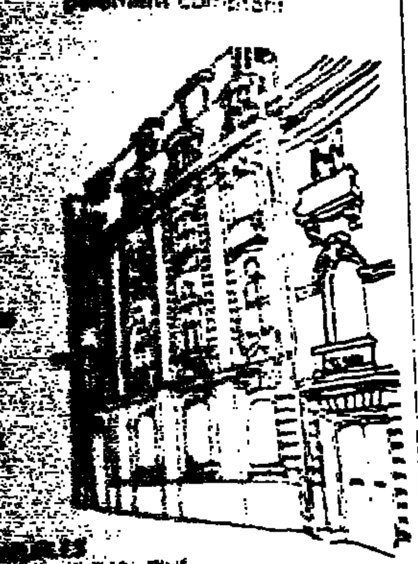
2) pour investisseurs immobiliers 11 000 m^2
pâté de maisons Puerta del Sol, centre ville

Si intéressé, s'adresser à M. José PAREDES
c/FUENCARRAL, 132 ; 3e MADRID ESPAGNE



ZAUBERMAN

TERRAINS IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPÉS



propriétés

terrains

viagers

IMMOBILIER ENTREPRISE

bureaux

de commerce

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, 121 m², 5e étage	7, bd des Capucines, AGF - 42-44-00-44	12.000 + 400
4e ARRONDISSEMENT		
4/5 pièces, park. : 400 F, 110 m², 1er étage	15, bd Bourdon, CIGIMO - 48-24-50-00	9.300 + 1.900
5e ARRONDISSEMENT		
7 pièces, Parking, 193 m², 1er étage	31, rue Claude-Bernard, AGIFRANCE - 47-42-17-60	24.200 + 4.218
7e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, 46 m², 1er étage	199, rue de Grenelle, SAGGEL - 47-42-44-44	5.100 + 624
8e ARRONDISSEMENT		
4 pièces, 110 m², 3e étage	46, rue du Colisée, GCI - 40-16-28-69	12.500 + 1.012
9e ARRONDISSEMENT		
6 pièces, 173 m², 1er étage	34, rue Pierre-Sémard, AGF - 42-44-00-44	15.000 + 1.120
11e ARRONDISSEMENT		
Studio meublé, 28 m², sur jardin	Home Plazza Nation, Home Plazza - 40-09-40-00	5.500 + 825
2 pièces meublées, 45 m², sur jardin	Home Plazza Bastille, Home Plazza - 40-21-22-23	8.500 + 1.275
2 pièces, park., 45 m², 2e étage	12-14, rue des Bluets, AGF - 42-44-00-44	3.500 + 390
12e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, park., 56 m², 5e étage	66-68, cours de Vincennes, LOC INTER - 47-45-19-97	5.000 + 660
5 pièces, park., 87 m², 2e étage	7/15, rue Sidi-Brahim, LOC INTER - 47-45-19-97	7.231 + 958
14e ARRONDISSEMENT		
4 pièces, Park., 90 m², 1er étage, terrasse 16 m²	102, av. du Maine, AGIFRANCE - 43-22-23-81	8.100 + 1.152
15e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, 74 m², 6e étage	33, av. de Lowendal, AGF - 42-44-00-44	8.900 + 880
4 pièces, Park., 72 m², 4e ét.	5, bd Garibaldi, AGF - 45-67-97-11	8.420 + 1.160
3 pièces, park., 76 m², 5e étage	21, rue Balard, SAGGEL - 47-42-44-44	6.400 + 816
16e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, park., 46 m², 2e étage	60-62, av. H.-Martin, GCI - 40-16-28-68	6.730 + 1.200
Duplex, 210 m², 5e et 6e ét.	23, bd Flandrin, AGF - 42-44-00-44	31.500 + 3.000
7 pièces, 243 m², 1er étage	22, av. Foch, AGF - 42-44-00-44	36.000 + 2.460
Studio, 33 m², 4e étage	48, rue Raffet, SAGGEL - 47-42-44-44	2.865 + 556
3/4 pièces, 114 m², 1er étage	15-17, rue Raynouard, SAGGEL - 47-42-44-44	12.700 + 2.284
17e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, 46 m², 5e étage	52, bd des Batignolles, GCI - 40-16-28-71	3.864 + 605
5 pièces, 186 m², 3e ét., park.	118, bd Malesherbes, AGF - 42-44-00-44	23.000 + 2.540
6 pièces, 131 m², 4e étage	17, rue Faraday, AGF - 42-44-00-44	12.200 + 1.200
91 - ESSONNE		
4 pièces, Park., 76 m², 3e étage	Gif-sur-Yvette, Résidence les Grandes Coudraies, GCI - 40-16-28-70	3.290 + 750
92 - HAUTS-DE-SEINE		
3 pièces, Park., imm. neuf, 68 m², 4e étage	Asnières, 25, av. d'Argenteuil, SAGGEL - 42-66-61-05	4.900 + 802
4 pièces, park., imm. neuf, 82 m², 3e étage	Asnières, 25, av. d'Argenteuil, SAGGEL - 42-66-61-05	5.600 + 968
3/4 pièces, park., 93 m², 4e étage	Asnières, 25, av. d'Argenteuil, SAGGEL - 42-66-61-05	6.300 + 1.068
4/5 pièces, imm. neuf, 104 m², 5e étage	Asnières, 25, av. d'Argenteuil, SAGGEL - 42-66-61-05	7.400 + 1.226
2 pièces, park., 47 m², 3e étage	Boulogne, 24, rue des Abondances, LOC INTER - 47-45-19-97	4.484 + 496
3 pièces, Park., 68 m², 1er étage, balcon	Boulogne, 24, rue des Abondances, LOC INTER - 47-45-19-97	6.137 + 720
Studio, 50 m², r.-de-ch.	Boulogne, 2, rue du Château, AGIFRANCE - 46-05-88-81	3.942 + 793
2 pièces, park., imm. neuf, 56 m², 3e étage	Clamart, 1, rue de Bièvres, SAGGEL - 42-66-61-05	4.200 + 558
92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)		
3 pièces, park., imm. neuf, 70 m², 2e étage	Clamart, 1, rue de Bièvres, SAGGEL - 42-66-61-05	5.100 + 692
4 pièces, park., 85 m², 2e étage	Clamart, 1, rue de Bièvres, SAGGEL - 42-66-61-05	6.300 + 871
3 pièces, Park. compris, 75 m², r.-de-ch., terrasse	Garches, 72, rue du Dr-Debat, CIGIMO - 48-24-50-00	4.830 + 390
3/4 pièces (disp. 15.08), 95 m², 2e étage, balcon, park. compris	Garches, 13, rue des Suisses, CIGIMO - 48-24-50-00	6.100 + 860
4/5 pièces (disp. 15.08), 110 m², 3e étage, park. compris, balc.	Garches, 11 bis, rue des Suisses, CIGIMO - 48-24-50-00	8.180 + 920
94 - VAL-DE-MARNE		
2 pièces, Park., 46 m², rez-de-chaussée	Charenton, 158 bis, rue de Paris, LOC INTER - 47-45-19-97	3.405 + 574
4 pièces, park., 87 m², 3e étage, loggia	Charenton, 21, rue de Valmy, LOC INTER - 47-45-19-97	6.257 + 1.071
2 pièces, park., 48 m², r.-de-ch., terrasse	Vincennes, 83-85, rue Defrance, LOC INTER - 47-45-19-97	3.771 + 510
4 pièces, park., 88 m², 2e étage, balcon	Vincennes, 83-85, rue Defrance, LOC INTER - 47-45-19-97	7.298 + 870
3 pièces, Park., imm. neuf, 75 m², 5e étage	Joinville, 4/12, rue Halifax, SAGGEL - 47-42-44-44	5.050 + 578
2 pièces, Park., 52 m², 6e étage, imm. neuf	Joinville, 4/12, rue Halifax, SAGGEL - 47-42-44-44	3.950 + 413
5 pièces, Park., imm. neuf, 106 m², 7e étage	Joinville, 4/12, rue Halifax, SAGGEL - 47-42-44-44	7.800 + 822
4 pièces, Park., 87 m², 6e étage	Kremlin-Bicêtre, 111-113, av. de Fontainebleau, AGIFRANCE - 46-72-90-17	4.780 + 1.190
4 pièces, Parking, 86 m², 3e étage, balcon 10 m²	Villejuif, 3, allée Matisse, AGIFRANCE - 46-78-15-74	3.770 + 1.254

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE





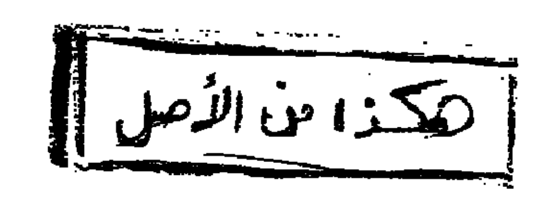












هكذا في الأصل

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Les mauvais comptes de la géothermie

Lancées dans les années 70, quarante-huit opérations de récupération de chaleur en sous-sol ont entraîné des difficultés pour les collectivités locales.

Tout a commencé au milieu des années 70. La flambée de l'or noir sème la panique en Occident. La France déclare la guerre au gaspillage et part à la conquête des énergies *nouvelles*. L'une d'elles, l'utilisation des eaux chaudes situées dans le sous-sol des bassins sédimentaires, semble bien adaptée à la région parisienne, avec ses concentrations de populations. Deux organismes iront convaincre les élus : l'Agence pour les économies d'énergie (AEE) – ancêtre de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) – et Géochaleur, *un organisme associant* la Caisse des dépôts et consignations et l'Union nationale des HLM.

Des réticences ? Il y en a sans doute. Mais le second choc pétrolier ravive les inquiétudes. A Melun-l'Almont (Seine-et-Marne), l'opération pilotée par la Compagnie générale de chauffe depuis 1969 – *une première en Europe* – témoigne de la viabilité de la formule. La géothermie semble promise à un avenir radieux. « *En 1979, certains experts allaient jusqu'à prédire une inflation annuelle de 20 %, et un baril de pétrole à 100 dollars en l'an 2000*, raconte, ébahi, le préfet Brosse. *Alors les maires se sont vus riches comme le Texas.* »

Les communes se font donc marchands de chaleur. Ici ou là, comme à Thiais ou à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), une poignée de sceptiques préfèrent *s'en remettre* au privé, des sociétés pétrolières et chauffagistes présents sur le marché. Au total, quarante-huit opérations sont lancées dans quarante-trois communes entre 1982 et 1987, *alimentant* l'équivalent de 180 000 logements.

Las ! Les nouveaux Shadocks ne tardent pas à découvrir les charmes du pompage. *A priori*, tout est simple : il suffit de forer deux puits (un « doublet ») profonds d'environ 1 900 mètres, l'un pour extraire l'eau chaude, l'autre pour la réinjecter dans *le sol. Au milieu* du circuit, un échangeur récupère la chaleur (entre 65 et 80 degrés). Une opération standard fournit environ 250 mètres cubes d'eau à l'heure, et permet de chauffer autour de 3 500 *équivalents-logements*. La pratique est autrement plus corsée. Certains puits sont mort-nés (l'eau n'arrive pas à la surface), d'autres tarissent avant l'heure. Immergés dans *le sol*, les *pompes* et *tuyaux sont soumis* à rude épreuve, car les eaux franciliennes ne sont pas « claires », regorgeant de sulfures et autres substances décapantes.

Pannes de machines, débits insuffisants, retards multiples... la corrosion et le colmatage (dus aux débris qui bouchent les tuyaux) coûtent cher. On vient seulement de mettre au point les remèdes efficaces : les alliages au titane pour les métaux, et le recours à des produits « inhibiteurs » distillés dans les puits.

Chute des recettes

Ces surcoûts alourdissent forcément les bilans... déjà bien fragiles. Pour la géothermie, l'argent devait être facile. Les communes avaient garanti des emprunts importants, couvrant la *quasi-totalité* des investissements, à des taux très élevés : jusqu'à 17,25 %. Au total, la facture se monte à 5,5 milliards de francs 1989. « *Dans certains cas, comme à Meaux, l'investissement – 352 millions de francs 1989 – représente huit fois le budget communal* », cite Claude Brosse. Quant à la tarification, concoctée à l'époque par Géochaleur, elle assure aux habitants un prix inférieur à celui des produits pétroliers... mais ne protège guère les exploitants, à la merci de la *conjoncture*.

Rien d'étonnant donc si, en 1986, la dégringolade des prix pétroliers *provoque* la catastrophe. « *Cette année-là, les recettes ont chuté de 48 % en moyenne*, commente Claude Brosse. *Selon les études de faisabilité, les frais financiers devraient être de 30 % du chiffre d'affaires, ce qui est déjà élevé. Aujourd'hui, ce rapport s'élève, en moyenne, à 56 %.* » Une proportion qui s'envole à 82,3 % si l'on ajoute le remboursement du principal ! Conclusion : les opérations perdent aujourd'hui 150 à 200 millions de francs par an...

Les collectivités locales n'ont pas attendu 1989 pour réagir. Partie du Val-de-Marne – le maire et sénateur de Cachan, Jacques Carat (PS), en tête, – la mobilisation entraîne la création, au printemps 1986, de l'Association des maîtres d'ouvrage en géothermie (AGEMO). Elle compte une vingtaine de membres, des socialistes surtout, mais aussi les rares municipalités de droite concernées. Hasard de l'histoire : c'est un ancien de Géochaleur, Didier Lenoir, qui prend la direction à la fois de l'AGEMO et de la Société cachanaise de chaleur (SOCACHAL).

Les élus communistes fondent dans la foulée leur structure à eux, l'Association des élus responsables d'opérations de géothermie (AEROG), actuellement présidée par Bernard Vergnaud, *maire* de Sevran (Seine-Saint-Denis). Pas question de cautionner les dirigeants socialistes coupables de les avoir trompés.

Le ministre de l'industrie de l'époque, Alain Madelin, est alors sollicité. En vain. La Caisse des dépôts, la région et le préfet de région, Olivier Philip, sont en revanche sensibles au malheur des élus. Groupe de travail, audit, rapport... la machine se met en branle. Sans résultats tangibles, si ce n'est une attitude plus conciliante à l'égard des communes et une prise de conscience du problème par les pouvoirs publics.

Mais la situation s'aggrave de jour en jour. Soutenues par les associations, les communes décident peu à peu de n'honorer leurs dettes que dans les limites de leurs possibilités. « *Nos impayés s'élèvent à 400 millions de francs, sur une dette totale d'environ 2 milliards*, note Didier Lenoir. *Pour y faire face, les communes auraient dû augmenter de 5 à 20 % leur fiscalité locale.* » « *Au moins trente et une communes sur quarante-trois perdent de l'argent* », confirme Claude Brosse.

Négocier la dette

Certains élus cherchent parallèlement à négocier leur dette. C'est notamment le cas pour le Syndicat d'équipement et d'aménagement des pays de France et de l'Aulnoy (SEAPFA) en 1986. Gestionnaire des sites de Sevran, Blanc-Mesnil, Tremblay-en-France, Villepinte, et jusqu'à récemment Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ce dernier obtient une diminution de taux contre un allongement de deux prêts de la Caisse des dépôts. En 1988, c'était au tour de Fontainebleau (Seine-et-Marne). A l'occasion de nouveaux travaux, la municipalité (UDF) quitte la « Caisse » pour la Banque française du commerce extérieur (BFCE), avec un taux plus favorable de 6,94 %.

Cette gymnastique bancaire ne facilite guère l'analyse. « *Après quatorze mois de travail, je découvre chaque jour des complications supplémentaires* », lâche Claude Brosse. Le plus délicat, en fait, c'est la question de la responsabilité. A qui la faute ? Aux pouvoirs publics, répondent les élus, AEROG en tête. « *On ne s'est pas aperçu que la géothermie était une industrie minière, une des plus difficiles au monde*, explique posément Didier Lenoir. *Tous les mineurs vous le diront : on ne connaît la valeur d'une exploitation que lorsque celle-ci s'achève. Il y a toujours des surprises. Ce ne sont pas des opérations pour les collectivités locales.* » Le directeur de la SOCACHAL ajoute que le seul bénéficiaire de la géothermie, c'est la collectivité nationale : les membres de l'AGEMO lui font économiser 100 000 tonnes de pétrole chaque année.

Le réquisitoire de la Cour des comptes

La Cour des comptes a une tout autre vision des choses, estimant dans son rapport de 1989 que les difficultés ont été « *aggravées par les imprudences, voire les erreurs commises par certains maîtres d'ouvrage* ». Les échecs techniques ? Les magistrats soulignent que les dérapages sont surtout le fait des installations de surface (deux tiers de l'investissement), faisant appel à des techniques éprouvées. L'insuffisance des études ? L'excuse n'est pas valable pour ceux qui se lancèrent avant le second choc pétrolier, prouve la Cour. Mauvais suivi de l'exécution des marchés, tarifications irréalistes, absence d'appréciation économique... le réquisitoire, sévère, n'épargne personne.

Le préfet Brosse, enfin, adopte une position moyenne. Selon lui, l'aléa technique et le retournement de la conjoncture n'expliquent qu'à 50 % la situation actuelle. « *C'est une responsabilité partagée entre l'Etat, la Caisse des dépôts et les communes.* » Favorable à des restructurations financières, ce dernier pose toutefois des conditions préalables, qui figurent dans un rapport resté confidentiel remis en octobre dernier à Matignon. « *Il faut y voir clair*, lance-t-il à l'adresse des élus. *S'il n'y a pas de vraie comptabilité analytique, on ne peut pas discuter. Une remise en ordre s'impose également au niveau de l'exploitation : raccorder tous les logements et equipements qui peuvent l'être ; réviser les contrats avec les chauffagistes, souvent défavorables aux communes ; améliorer la tarification là où c'est possible, etc.* »

A priori, le sud de la région est moins touché que le nord, où les eaux sont plus froides et acides. Mais les paramètres sont si nombreux que toute généralisation est abusive. Ainsi l'opération de La Courneuve est réputée bonne, en raison d'une gestion saine et d'une relative ancienneté (1982). Tandis que celle de Fontainebleau, handicapée par deux ans de retard sur les prévisions et finalement opérationnelle en 1985, a bien du mal à s'en sortir.

Les privés eux-mêmes présentent des bilans nuancés. « *Nos cogitations sur Melun-l'Almont se sont avérées positives dans le temps* », constate Philippe Godart, directeur pour l'Ile-de-France à la Compagnie générale de chauffe. Mais il n'attribue pas cette réussite à un « *coup de chance formidable* », selon les termes du préfet Brosse. « *Face aux problèmes techniques, nous avons été très professionnels.* » « *Après vingt ans, c'est une opération amortie* », ajoute-t-il, reconnaissant tout de même qu'« *il y eut des mauvaises passes* ». La société exploite d'autres sites à ses risques, par exemple à Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne) : une opération que Philippe Godart juge « *extrêmement difficile* ».

Depuis quelques semaines, la commission *ad hoc*, qui regroupe des représentants des pouvoirs publics sous la présidence de Claude Brosse, examine les dossiers des communes au cas par cas. « *Des bons dossiers, beaucoup de progrès* », selon le préfet. Pour la poignée de sites qui s'arrêteront (autour de dix sans doute), les élus souhaiteraient une remise de dette. L'AEROG, l'association la plus concernée par ce type de situations, demande même un financement privilégié pour la mise en route d'un nouveau réseau de chauffage.

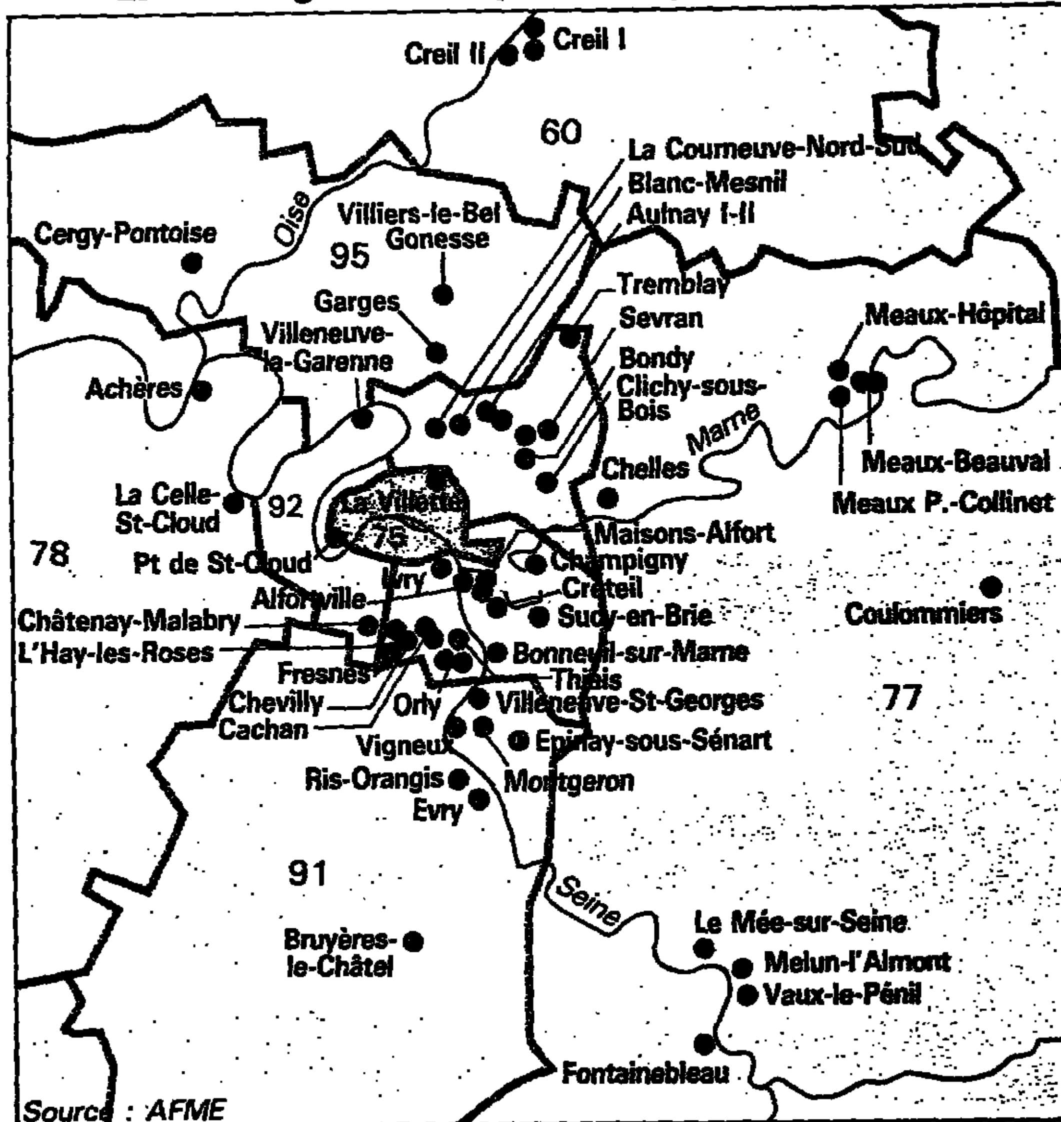
Les rapports Etat-collectivités

Pour ceux qui poursuivront l'activité, l'AGEMO défend l'idée d'un réaménagement financier avec un « ticket modérateur » tenant compte des efforts de gestion des élus et compensant le déficit des exploitations. Pour l'heure, rien ne transpire sur les décisions de la commission. De Fontainebleau à Sevran, l'attente devient inquiète. « *Depuis que cette commission fonctionne, on a un peu les mains liées* », explique Irène Vasseur, responsable de l'AEROG et du SEAPFA. « *Le problème, c'est que les finances (trois membres sur six) semblent avoir pris l'ascendant* », ajoute Jean Moalic, secrétaire général à Fontainebleau.

L'affaire de la géothermie est un véritable concentré des difficultés que rencontrent les élus-entrepreneurs face à un Etat à la fois juge et partie. « *Un exemple unique où la signature des collectivités locales n'est pas sûre à 100 %* », précise Didier Lenoir.

HÉLÈNE GIRAUD

La filière géothermique en région parisienne



INITIATIVES

Les « 3 J » de la micro-informatique

« *A tout instant il se passe quelque chose aux Galeries Lafayette* », affirme la publicité du célèbre grand *magasin*... Outre *l'emplette d'une* quelconque des trois cent mille références en rayon, outre les régulières animations exotico-colorées, les clientes du boulevard Haussmann peuvent, trois jours par mois, sauf pendant les vacances scolaires, y faire l'étonnante acquisition d'une initiation à la *micro-informatique*. Conçue par Isabelle Félix, chargée des nouvelles technologies au sein du groupe, cette école micro est le dernier produit proposé, depuis novembre 1989, par les Galeries.

Destinés à un très large public de femmes n'ayant pas accès à la formation permanente – soit qu'elles *n'exercent pas d'activité professionnelle*, soit qu'elles travaillent en indépendantes, – ces stages aux horaires pensés en fonction des contraintes familiales (9 h 30 - 16 heures un lundi, un mardi et un jeudi) leur sont vendus à un prix également très étudié : 850 francs.

« *Une formation aux Galeries Lafayette ?* », « *Pour ce prix-là, tu n'apprendras rien !* », « *Un stage de bonnes femmes en plus ?* » : bravant réflexions goguenardes et mises en garde bien intentionnées, ces nouvelles écolières, dont les deux tiers ont plus de trente-cinq ans, ne sont en fait pas du tout mécontentes de se retrouver sur des bancs non mixtes pour *une première approche, démystificatrice*, de l'univers de la machine.

Confortablement installées dans le *salon* Opéra, au septième étage du magasin, les vingt stagiaires disposent toutes d'un compatible PC – des Amstrad prêtés par leur promotrice, Marion Vannier, qu'enthousiasme le projet. Attentives et appliquées, *elles entrent à pas feutrés dans le monde des puces et des souris, vite mises en confiance* par une autre initiée, Laurence Reinaut, qui a le talent de présenter simplement « *ce qui, finalement, n'est pas tellement compliqué* », s'étonne France. Elle-même veut, comme beaucoup de participantes, « *pour ne pas rester idiote* » devant un fils – *ou un mari – qui pianote* avec passion, découvrir le plaisir du clavier et de l'écran.

« *On clique ou on pointe ?* », interroge sa voisine de table, Souad, littéralement fascinée par ce qui se déroule sous ses yeux. « *Je me suis inscrite essentiellement pour me changer les idées et oublier un temps le Liban, où j'ai laissé enfants et petits-enfants, confie-t-elle, et je me sens complètement revivre. J'adore ça et j'ai déjà passé le virus à mon mari.* »

Exercices pratiqués sur tableur, traitement de texte et données plus générales sur l'environnement technologique présent et à venir, le module de formation présente aux *stagiaires* les *multiples utilisations* de l'informatique domestique. Sans réticences à l'égard des plus immédiates – courrier et budget familial, – elles ne taisent pas leurs réserves quand on aborde la « *maison du futur* », *intelligente et asservie*, mais aussi « *un peu gadget, non ?* »

Apprendre à déterminer ses besoins et ceux des différents membres de la famille – l'une des six demi-journées est ainsi consacrée aux logiciels pour enfants, – s'initier concrètement à la manipulation de l'ordinateur, *mais aussi connaître le marché* : *coûts et intérêt* respectif des différents matériels et logiciels. Ainsi, les stagiaires peuvent-elles faire la part entre ce qui relève d'une culture informatique globale – même si certaines se laisseraient bien tenter par l'achat d'*un micro-synthétiseur-table de mixage* digne d'un Jean-Michel Jarre – et ce qui leur rendra directement service dans la vie de tous les jours.

Bien se servir du minitel

La demi-journée consacrée au mode d'emploi du minitel est à cet égard exemplaire : par-delà un usage qu'on pensait maîtriser – ou une ignorance totale mais totalement délibérée, – elle permet de découvrir toutes les astuces pour gagner du temps et de l'argent, et d'apprendre à distinguer les codes utiles de ceux *qui s'apparentent* à de vulgaires *pompes à finances*. Un précieux « Top 20 » des services télématiques, mémento de la minitéliste avertie, fait d'ailleurs partie du support de cours remis à chaque stagiaire.

Il n'empêche, si Denise sort le minitel du placard à balais, Marie n'ira pas en chercher à la poste. Enfin, « *pas tout de suite* ». Mais *elle se sent désormais* « *bien armée* » pour accueillir le micro commandé par son mari. Et elle ne dissimule pas les idées de réinsertion professionnelle qui lui trottent maintenant dans la tête.

« *Avant, quand je passais devant une machine*, résume Souad, *c'était comme un animal féroce : je l'évitais soigneusement. Aujourd'hui, c'est une petite bête apprivoisée.* » Nombreuses sont celles qui en redemandent et souhaiteraient un stage de perfectionnement – un désir qui a été entendu et sera bientôt exaucé. Ces nouvelles converties entendent bien devenir de régulières pratiquantes. *Quant à leur prosélytisme*, il est d'ores et déjà acquis : oui, on trouve tout aux Galeries Lafayette, et elles le feront savoir.

CAROLINE HELFTER

► Ecole micro, Galeries Lafayette, 40, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 42-82-30-74.

Bibliographie

Un livre de Paul Violet

Une philippique contre Michel Rocard

Ce n'est pas dans le vitriol que Paul Violet a trempé sa plume pour écrire *la Décentralisation confisquée ou les Faux-semblants de la méthode Rocard*, mais dans la nitroglycérine !

Jugeant l'attitude de l'opposition nationale et des leaders UDF-RPR au conseil régional trop molle, Paul Violet, adjoint au maire de Paris, vice-président de l'assemblée régionale, écrit des pages incendiaires visant directement le premier ministre. Il le traite des noms les plus aimables : Tartuffe, Procuste... Le premier ministre multiplie les contre-vérités, travestit les réalités, détourne les héritages, trompe le pays. Michel Rocard, en prenant en main le dossier de l'Ile-de-France, et Pierre Joxe, avec ses idées de réorganisation territoriale des services de l'Etat, nourrissent des « *projets liberticides* ». L'Ile-de-France est en danger.

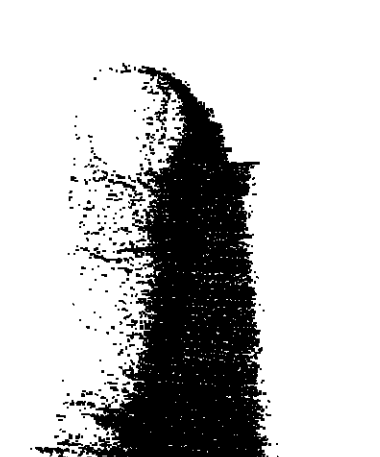
« *La décentralisation voulue par Gaston Defferre s'est retournée contre les socialistes puisque la majorité des départements et des régions sont gouvernés par la droite*, note Paul Violet. *Les collectivités locales sont des contre-pouvoirs, voilà pourquoi le gouvernement veut s'y attaquer et se venger.* »

Parmi les propositions contenues dans le livre, retenons-en deux : l'institution d'un référendum d'initiative locale sur des sujets intéressant directement la région (comme en Suisse) ; et, dans un souci de simplification, la limitation du département à un rôle de gestionnaire.

Chantre, avec beaucoup d'autres leaders RPR et UDF, d'une décentralisation qu'ils vouaient aux gémonies il y a huit ans, devenu lui aussi de ce point de vue « capteur d'héritage », Paul Violet a écrit, non sans talent polémique, un livre politique qui constitue le coup d'envoi de la campagne pour les élections régionales, prévues au printemps 1992. Pour lui, il n'est que temps d'ouvrir les hostilités.

FRANÇOIS GROSRICHARD

► *La Décentralisation confisquée ou les Faux-semblants de la méthode Rocard*, de Paul Violet. Albin Michel, 190 p., prix : 89 francs.



AUJOURD'HUI, LE MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE VOUS PRIE DE DONNER UN PEU MOINS D'ARGENT AUX IMPOTS.



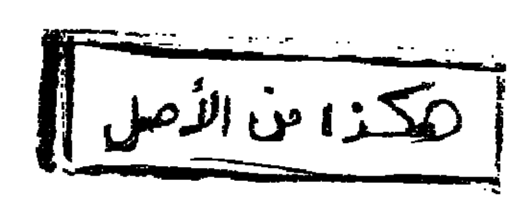
COMMENT BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ?

Aujourd'hui, quand une entreprise dépense de l'argent dans la recherche, elle a des chances d'en dépenser moins dans les impôts : jusqu'à 10 millions de francs la première année. A l'initiative du Ministère de la Recherche et de la Technologie, et du Ministère des Finances, 6000 entreprises de toutes tailles bénéficient déjà du Crédit d'Impôt Recherche. C'est au moment de votre déclaration de résultat 1989 que vous pouvez faire appel à cette mesure.

Pour en savoir plus, tapez 3616 MRT, ou écrivez à :
MRT B.P. 20
78611 Le Perray-en-Yvelines Cedex.

MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE 

Développer la recherche dans les entreprises c'est développer les entreprises.



هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

L'OPA réussie du chimiste français sur Rorer

Rhône-Poulenc devient le sixième fabricant mondial de médicaments

L'OPA amicale lancée par le groupe chimique français sur un peu plus de la moitié du capital de la firme pharmaceutique américaine Rorer (soit 21,6 millions de titres) a réussi au-delà de toute espérance (*le Monde* du 8 mai). Au lieu de 32,4 millions d'actions, barre en deçà de laquelle Rhône-Poulenc s'était réservé le droit de renoncer, ce sont 41,8 millions d'actions Rorer qui lui ont été apportées avant l'expiration de l'offre, le 5 mai à minuit.

Rhône-Poulenc va pouvoir passer à la deuxième phase de l'opération en apportant à Rorer les actifs de sa division Santé humaine, à l'exception des vaccins de Mérieux-Pasteur-Connaught, du laboratoire Bellon et de la branche vétérinaire.

Après cette restructuration, Rhône-Poulenc détiendra 68 % du nouvel ensemble Rorer-Rhône-Poulenc Santé, et deviendra le sixième fabricant mondial de médicaments, avec un chiffre d'affaires supérieur à 5 milliards de dollars (environ 30 milliards de francs).

Le coût de ce rapprochement est évalué à 1,7 milliard de dollars (9,5 milliards de francs). Pour le financer, Rhône-Poulenc a bénéficié d'un prêt de 1,6 milliard de dollars syndiqué par la Société générale et monté avec Barclays Syndications (GB), Chase Investment Bank (EU) et Royal Bank of Canada.

L'ensemble des transactions devrait être bouclé à la fin du mois de juin.

Selon des informations rapportées par le quotidien *Philadelphia Inquirer*, mais que le groupe français s'est refusé à confirmer, ce rapprochement industriel devrait entraîner la suppression de 3 000 emplois au niveau mondial.

A. D.

Afin d'accroître son emprise sur le marché européen

Le Crédit agricole s'allie à un gestionnaire de fonds américain

Le Crédit agricole a signé le 8 mai à New-York un accord de partenariat avec l'un des principaux gestionnaires de fonds collectifs, Alliance Capital Management, filiale (à 55 %) du groupe d'assurances Equitable. Une société commune, détenue à parité, va être créée à Londres pour démarcher les investisseurs institutionnels européens.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Déjà en plein développement, la gestion collective des fonds des grandes institutions que sont les caisses de retraite et les sociétés d'assurance devrait encore connaître en Europe une véritable explosion. Mme Monique Bourven, directeur général adjoint de la Caisse nationale de Crédit agricole et directeur général de Segespar-Titres, la filiale de la « banque verte » dans ce domaine, tout comme M. Dave H. Williams, le président d'Alliance Capital Management, en sont convaincus. De 2 500 milliards de dollars (environ 14 000 milliards de francs) aujourd'hui, les fonds gérés en Europe dans un tel cadre devraient atteindre 3 500 milliards en 1995.

Sur un marché aussi dynamique les deux groupes ont décidé d'associer leurs entreprises et d'installer à Londres une équipe de commerciaux qui démarchera les grands fonds de retraite et autres institutionnels européens, notamment espagnols, italiens, britanniques et nordiques.

Depuis une dizaine d'années déjà, Alliance cherchait à se développer en dehors des Etats-Unis. Cette société qui gère 44 milliards de dollars (dont près des deux tiers pour des fonds de pension) n'a cependant jamais réussi à percer sur la clientèle européenne. Elle était à la recherche d'un partenaire continental. C'est elle qui a choisi le Crédit agricole.

Numéro un européen dans la gestion des fonds collectifs (avec 55 milliards de dollars d'actifs gérés), le Crédit agricole, avec sa filiale Segespar-Titres, a retenu cette activité comme l'un de ses principaux axes stratégiques. Convaincue de l'arrivée prochaine des grands gestionnaires américains comme Fidelity sur le marché européen, Mme Bourven a souhaité s'allier avec l'un d'entre eux (le numéro seize dans son secteur) et espère en retirer d'importants effets de synergie.

La créatrice de Segespar-Titres pense que cet accord permettra au groupe du Crédit agricole d'aborder le marché européen à partir de trois atouts : *« La taille, la qualité des performances et celle de l'équipe commerciale »*. Mme Bourven a en outre indiqué que le Crédit agricole avait commencé des démarches pour la création d'une société de conseil en investissement à Tokyo.

ERIK ISRAELEWICZ

Bouygues cède la Sodeva filiale des Grands Moulins de Paris

Les Grands Moulins de Paris (GMP), rachetés à l'automne dernier par le groupe Bouygues, ont annoncé vendredi 4 mai la cession de leur filiale Sodeva, spécialisée dans l'alimentation animale et la transformation de volailles, à un groupe d'entreprises constitué de Bourgoin, Coopagri Bretagne et Sanders. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué.

La Sodeva, reprise en 1977 par les Grands Moulins de Paris à Lesieur, réalise un chiffre d'affaires annuel de 1,2 milliard de francs (soit un quart du chiffre d'affaires total des GMP) et emploie quelque 800 personnes.

Elle possède cinq usines spécialisées dans l'alimentation animale (Arras, Nancy, Rennes, Bordeaux, Valence) et deux dans la transformation de volailles (Crest dans la Drôme et Losses dans les Landes).

Cette opération, précise-t-on dans le groupe Bouygues, avait été décidée dans son principe il y a plus d'un an par les dirigeants des GMP.

Aussi écarte-t-on vigoureusement l'interprétation selon laquelle il s'agirait d'un des premiers épisodes du dépeçage des Grands Moulins de Paris par Bouygues, intéressé par le patrimoine immobilier des GMP (6 hectares dans le treizième arrondissement). *« Il s'agit de tout sauf de ça »*, assure-t-on en mettant en avant l'effort mené ces derniers mois pour *« remettre le groupe sur les rails »*, notamment en le recentrant sur ses métiers de base. Cette logique a notamment conduit à la cession, en décembre, d'Otra-Barbier Dauphin et celle d'un certain nombre de participations (La Fromenterie, la Somdiaa en afrique et GMP International Foods Corporation).

□ **Résultat record pour Fiat.** – Fiat a annoncé, mardi 8 mai, une hausse de 10 % de son résultat net consolidé qui s'est établi à 3 306 milliards de lires (plus de 15 milliards de francs), chiffre record. La société de tête Fiat Spa réalise, à elle seule, un bénéfice net de 1 211 milliards de lires, en augmentation de 20 %. Le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 18,2 %, à 52 019 milliards de lires (plus de 205 milliards de francs). Fiat Auto contribue à 54,6 % du total des ventes et 57,7 % du profit net. Le conseil d'administration a consenti une forte hausse (50 lires) du dividende sur l'année précédente à 320 lires pour les actions ordinaires et 400 pour les privilégiées. Il a également décidé d'incorporer par fusion la société SAES (grande distribution), entrée dans le groupe en décembre 1988. Enfin, le groupe a consacré 586 milliards de lires au rachat en Bourse de ses propres actions.

NEW-YORK, 8 mai ⬆

La hausse se poursuit

Après avoir évolué de façon assez irrégulière, la Bourse new-yorkaise s'est orientée mardi à la hausse. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 11,93 points à 2733,55.

Le bilan de la séance a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1965 valeurs traitées, 797 ont monté, 640 ont baissé et 528 n'ont pas varié.

Durant la plus grande partie de la journée, les investisseurs sont restés sur une prudente réserve en attendant de connaître le résultat de la première opération de refinancement du Trésor américain d'un montant de 10,57 milliards de dollars de « notes » à trois ans. Ce n'est qu'une fois connu le résultat de l'adjudication, c'est-à-dire tard dans l'après-midi, que les investisseurs ont repris leurs achats.

Deux autres tranches vont être lancées mercredi et jeudi pour un montant de 20 milliards de dollars. Selon les analystes, une réponse mitigée à ces offres pourrait entraîner une hausse des taux d'intérêt.

L'activité est restée assez modérée avec 144,23 millions de titres échangés contre 132,76 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 mai	Cours du 8 mai
Alcoa	53 1/2	54
A.T.T.	40 3/8	40 1/2
Boeing	73 3/8	73 5/8
Chase Manhattan Bank	25 3/8	24 1/4
Du Pont de Nemours	37 7/8	38 1/8
Eastman Kodak	37 1/2	37 5/8
Exxon	46 1/2	45 3/4
Ford	45 3/4	46 3/8
General Electric	65 3/4	68 3/8
General Motors	46 1/4	46 5/8
Goodyear	35 1/2	35 1/2
I.B.M.	110 1/2	110 3/4
I.T.T.	52 5/8	52 7/8
Mobil Oil	60 1/4	60 3/8
Pfizer	57 1/4	57 1/4
Schlumberger	54 1/2	54 1/2
Texaco	58 3/8	58 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	154	157 1/4
Union Carbide	19 1/2	19 7/8
U.S.X.	33 1/2	33 1/2
Westinghouse	74 1/2	75 1/2
Xerox Corp.	47 1/2	47 3/4

LONDRES, 8 mai ⬆

Hausse

La Bourse de Londres, après un long week-end de trois jours, a clôturé en hausse mardi grâce à des espoirs de détente du coût du crédit. Toutefois, l'absence d'enthousiasme des investisseurs a réduit les gains d'un tiers en fin de journée. En progression de 1,4 % à la mi-journée, l'indice Footsie a finalement clôturé la séance sur un gain de près de 0,9 % à 2 182 points. Le volume des échanges a été très maigre à trois jours de la publication des chiffres de la hausse des prix britanniques en avril, avec 307 millions d'actions contre 433 millions. Les « alimentaires » se sont distinguées grâce à des spéculations autour du producteur de lait Unigate, qui serait convoité par Associated British Foods. Les brasseries ont répondu à la hausse récente du thermomètre par leur habituel bond en avant du début de l'été. Great Universal Stores a progressé dans l'espoir d'une interdiction des structures de capital à double droit de vote dans les directives européennes sur les OPA.

PARIS, 7 mai ⬆

Quatrième séance de hausse

Encore une séance-sandwich lundi à la Bourse de Paris avec la journée chômée du 8 mai. Le plus grand calme a, en conséquence, régné dans les travées, ce qui n'a pas empêché le marché de connaître une quatrième étape de hausse. En progrès de 0,41 % à l'ouverture matinale, l'indice CAC 40, après avoir encaissé un coup de fatigue vers 11 heures (+ 0,13 %), se raffermissait, pour enregistrer en début d'après-midi une avance de 0,61 %. Plus tard, à la clôture de 17 heures, il s'établissait à 0,82 % au-dessus de son niveau de vendredi. Tant et si bien qu'en l'espace de quatre séances son gain s'élève à 3,5 %.

Malgré le risque inhérent aux jours de fermeture, les investisseurs sont apparus pour la plupart assez optimistes. Wall Street continue à se bien porter, malgré ou à cause de la hausse du chômage en avril aux Etats-Unis, qui, si elle traduit un ralentissement de l'activité économique, fait en même temps retomber les pressions inflationnistes, éloignant du même coup un durcissement de la politique monétaire. Le marché de Tokyo manifeste également des velléités de redressement spectaculaire.

Enfin, si l'on en croit les experts du FMI, si tout n'est pas rose dans les pays industrialisés avec une croissance mondiale qui se ralentit, au moins le risque de récession n'existe pas pour l'instant.

Dans le concert de l'expansion, la position de la France est assez enviable avec une troisième place pour 1990, avec un taux de 3,1 % derrière la RFA (+ 3,5 %) et le Japon (+ 4,4 %), et même une deuxième place pour 1991, également avec un taux de 3,1 % juste derrière le Japon (+ 4,2 %), l'Allemagne de l'Ouest rétrogradant (+ 2,7 %).

TOKYO, 9 mai ⬇

Léger recul

Après deux séances de hausse, la tendance s'est légèrement inversée mercredi à Tokyo. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli a toutefois eu tendance à se ralentir : en baisse de 121,72 points (0,4 %) en fin de matinée, l'indice Nikkei n'accusait plus à la clôture qu'un retard de 24,97 points (– 0,08 %), à 30 945,61.

Selon les spécialistes du marché, le raffermissement du yen a permis au marché de remonter la pente en fin de journée. Le bilan général de la séance a été lui aussi négatif avec 526 baisses comparées à 398 hausses. Au total, 170 titres n'ont pas varié.

L'activité a porté sur l'échange de 700 millions de titres contre 750 millions la veille.

VALEURS	Cours du 8 mai	Cours du 9 mai
Akai	970	975
Bridgestone	1 470	1 460
Canon	1 780	1 720
Fuji Bank	2 780	2 760
Honda Motors	1 800	1 810
Matsushita Electric	2 280	2 280
Mitsubishi Heavy	988	988
Sony Corp.	8 520	8 420
Toyota Motors	2 430	2 420

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Bayer : baisse du bénéfice trimestriel de 3 %.** – Le bénéfice avant impôts du groupe chimique ouest-allemand Bayer a baissé de 3 % pour revenir à 930 millions de DM pour le premier trimestre de cette année, par rapport à la même période de l'an dernier. Le président du directoire du groupe, M. Hermann Strenger, a précisé que cette évolution *« légèrement négative »* était imputable, tant au bas niveau du yen qu'à celui du dollar. Le chiffre d'affaires consolidé de Bayer durant cette période s'est élevé à 11 milliards de DM, soit 62 millions de moins qu'au premier trimestre 1989. Fin mars 1990, Bayer employait dans le monde 170 300 personnes, soit 3 600 de plus qu'un an auparavant.

□ **Continental : progression de 16,9 % du bénéfice net.** – Le fabricant ouest-allemand de pneumatiques Continental a annoncé mardi 8 mai une hausse de 16,9 % de son bénéfice net consolidé en 1989, à 227,8 millions de DM (752 millions de francs) par rapport à 1988. Par ailleurs, Continental a annoncé avoir signé un accord avec la société Gilardini (Turin), filiale du groupe FIAT, pour le rachat de son secteur de produits industriels en caoutchouc pour un montant non précisé. Ce secteur a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 200 millions de DM (660 millions de francs) avec 1 100 collaborateurs. Continental a indiqué avoir pris également une participation de 49 % dans la société suédoise Nivis Tyre (pneumatiques). Cette prise de participation est encore soumise au feu vert des autorités suédoises.

□ **USX : échec de Carl Icahn pour forcer la vente des activités acier.** – L'investisseur new-yorkais M. Carl Icahn, qui possède 17 % du capital d'USX, a reconnu ne pas avoir obtenu un soutien suffisant des quelque 600 actionnaires de cette firme lors du vote à la dernière assemblée générale pour forcer le premier groupe américain sidérurgique à vendre une grande partie de ses activités acier. M. Icahn, pour dynamiser le cours d'USX, avait proposé de céder au moins 80 % du secteur acier de manière à valoriser sa branche énergie. Le groupe, dans un effort de diversification, avait racheté Marathon Oil en 1982 pour 5,2 milliards de dollars. Depuis la date de ce rachat, la valeur sur le marché d'USX est restée inférieure au montant de l'acquisition de Marathon Oil.

□ **GAN : dividende en hausse de 25 % en 1989.** – Le conseil d'administration du GAN va proposer le versement d'un dividende de 34,80 francs par action, hors avoir fiscal, contre 27,77 francs en 1988, soit une progression de 25,3 %. Ce versement sera effectué à titre transitoire sous la forme d'un acompte, du fait des modifications apportées par la nouvelle loi des assurances au régime juridique de la Société centrale du GAN.

□ **L'Lione : hausse des résultats et création de deux filiales.** – La société de services financiers L'Lione a annoncé une hausse de 60 % de son bénéfice net en 1989 à 10,514 millions de francs (contre 4,131 millions de francs en 1988), ainsi que la création de deux sociétés spécialisées dans les activités boursières. L'Lione Action, créée en avril dernier, a pour objectif la gestion personnalisée de patrimoines de particuliers. Elle vise une clientèle de cadres supérieurs, de dirigeants d'entreprise, et dans un second temps souhaite mordre sur la gestion de fortunes privées. L'Lione lance également en partenariat avec la société de Bourse Hayaux du Tilly (qui détiendra 51 % du capital) une société de trading actions, Hayaux Investissements. Outre ces deux sociétés, la firme envisage de lancer cette année une entité spécialisée dans l'immobilier et une société de relais en fonds propres, une activité nouvellement développée par la société mère en 1989.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	430	425	I.P.B.M.	....	....
Asystel	140	116 40 o	Loca investis.	308	308
B.A.C.	247 20	249 50	Locamic	137	140
B. Demachy Ass.	578	....	Matra Comm.	209 80	207 10
Bque Tarneaud	191	....	Métall. Minière	224	228
B.I.C.M.	850	....	Molex	201 20	....
Boiron (Ly)	390	....	Navale-Delmas	1360	1345
Boisset (Lyon)	222	....	Olivetti Logabax	590	599
Câbles de Lyon	3280	3295	Occ. Gest. Fin.	587	583
Calberson	641	....	Pinault	549	548
Cardif	753	780	Presbourg	101	....
C.D.M.E.	2300	2300	Présence Assur.	444	....
C.E.E.	351	....	Publ. Filipacchi	811	816
C.E.G.E.P.	280	....	Razel	741	....
C.F.P.I.	277 80	280	Rémy et Associés	380	378
Ciments d'Origny	728	....	Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	315	319
C.N.I.M.	982	....	St-H. Matignon	280	....
Codetour	298	....	S.C.G.P.M.	671	669
Comareg	345	....	Segin (Ly)	345	....
Conforama	1120	1104	Select Invest (Ly)	110	110
Creeks	445	....	S.E.P.	....	....
DAFSA	205	....	Serbo	555	....
Dauphin	710	701	S.M.T. Goupil	292	292
Devanlay	1223	1248	Sopra	207	....
Devilla	497	498	Supra	230	....
Dolisos	170	175	TF1	327 10	327
Editions Belfond	287	....	Thermador H. (Ly)	353	....
Elysée Invest.	15 30	15 30	Unilog	199	199
Finacor	197	....	Union Fin. de Fr.	539	531
Gerofor	800	....	Viel et Cie	192 50	191
GFF (group.fon.f.)	435	....	Yves St Laurent	1159	1159
Grand Livre	443	....			
Gravograph	248	243			
Guintoli	985	982			
I.C.C.	285	285			
IDIA	350	345			
Idianova	150 40	....			
I.M.S.	1248	....			
IN2	300	300			
I.M.S.	1250	1248			

Marché des options négociables le 7 mai 1990

Nombre de contrats : 9 991.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	22	–	–	–
CGE	600	43	–	6	–
Elf-Aquitaine	640	58	45	5	–
Eurotunnel SA-PLC	60	2,20	5,40	–	8,60
Euro Disneyland SC	100	–	–	3,50	–
Havas	675	43	–	20	29
Lafarge-Coppée	400	46,50	–	5,50	–
Michelin	140	–	–	–	–
Midi	1 400	45	–	–	–
Paribas	720	11	38	–	–
Pernod-Ricard	1 417	7,50	33	–	–
Peugeot SA	960	–	48,50	–	89
Rhône-Poulenc CI	440	–	–	–	–
Saint-Gobain	640	21,50	34	–	–
Source Perrier	1 600	839	–	14	–
Société générale	600	32	–	–	–
Suez Financière	400	28,50	33,50	–	–
Thomson-CSF	120	10	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 mai 1990

Nombre de contrats : 32 144.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	103,26	103,18	103,26
Précédent	103,08	102,98	102,96

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
104	0,25	0,96	0,92	1,69

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5315 ⬇

Le mouvement de repli du dollar amorcé en début de semaine avec la détente des taux d'intérêt américains s'est poursuivi et amplifié mercredi. Le billet vert s'échangeait en fin de matinée, à Paris, à 1,6440 DM, 156,90 yens et 5,53 francs français. Le deutschemark, par contraste, se renforce légèrement – après l'accord social dans la métallurgie en RFA, – à 3,3640 francs.

FRANCFORT	8 mai	9 mai
Dollar (en DM)	1,6575	1,6455

TOKYO	8 mai	9 mai
Dollar (en yens)	158,85	157,83

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 mai) .... 9 9/16-9 11/16 %
New-York (8 mai) .... 8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	4 mai	7 mai
Valeurs françaises	102,8	103,3
Valeurs étrangères	92	93,1
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	556,9	557,6
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 101,64	2 119,83

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	7 mai	8 mai
Industrielles	2 720,95	2 733,56

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	4 mai	8 mai
Industrielles	1 696,8	1 710,1
Mines d'or	215,6	227
Fonds d'Etat	75,38	76,24

TOKYO

	8 mai	9 mai
Nikkei Dow Jones	30 970,58	30 945,61
Indice général	2 303,60	2 308,79

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 10 h 12

BOURSE DU 9 MAI

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

7/5

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cambodge	892	892
C.A.M.E.	....	....
Carbone Lorraine	1087	1085
Case Poclain	28	28 50
C.E.G.F. (Frigor.)	446	....
Cerus	605	611
Champex Ny	245	....
C.I.M.	888	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2280	....
Clause	951	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Loca-Expansion	315	320
Locafinancière	480	....
Locatel	370	....
Louis Vuitton	1200	1190
Louvre	5580	5450
Lucia	2054	2089
Machines Bull	78	....
Mag. Uniprix	174	....
Magnant	435	423
Maxime Part.	....	....
Métal Déployé	630	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tour Eiffel	317	....
Ufiner	940	....
Ugine Aciers	339	345
Union Assur Paris	626	625
U.T.A.	2850	....
Vicat	3350	3378
Viniprix	2205	2230
Virax	191	191
Waterman	1018	1016
Maroc Sté Brasserie	242	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection)

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unifrance	637 23	614 20
Uni-Garantie	1286 96	1261 70
Uni Regions	1657 86	1597 94
Univers	2388 89	2310 34
Univar	199 82	199 62
Univers Actions	1310 87	1267 77
Univers-Obligation	1634 62	1580 87
Valorem	579 07	584 95
Valorg	1739 84	1736 10
Valrea	44312 83	44290 68
Vauban	24033 54	24009 51 •

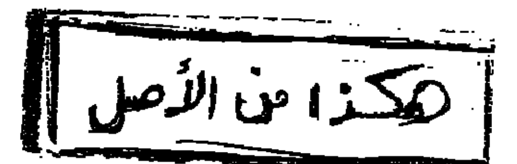
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/5	COURS DES BILLETS préc.	COURS DES BILLETS jour
Etats-Unis (1 usd)	5 577	......	5 900	5 900
Ecu	6 884	......	......	......
Allemagne (100 dm)	335 890	......	345 500	345 500
Belgique (100 F)	16 273	......	16 800	16 800
Pays-Bas (100 fl)	......	......	308	308
Italie (1000 lires)	4 580	......	4 850	4 850
Danemark (100 krd)	88 440	......	92	92
Gde-Bretagne (1 L)	......	......	9 750	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 420	......	4 050	4 050
Suisse (100 f)	387 800	......	3 980	......
Suède (100 krs)	......	......	96	96
Norvège (100 k)	95 400	......	90	90
Autriche (100 sch)	47 759	......	49 500	49 500
Espagne (100 pes)	5 364	......	5 650	5 650
Portugal (100 esc)	3 795	......	4 350	4 350
Canada (1 $ can)	4 802	......	5 050	5 050
Japon (100 yens)	3 538	......	3 680	3 680

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/5
Or fin (kilo en barre)	66900	......
Or fin (en lingot)	67200	......
Napoléon (20 f)	402	......
Pièce Fr (10 f)	405	......
Pièce Suisse (20 f)	436	......
Pièce Latine (20 f)	388	......
Souverain	500	......
Pièce 20 dollars	2480	......
Pièce 10 dollars	1300	......
Pièce 5 dollars	840	......
Pièce 50 pesos	2550	......
Pièce 10 florins	403	......

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

Le Congrès juif mondial à Berlin

Recueillement devant la villa de l'horreur

BERLIN

de notre envoyé spécial

C'est une villa massive datant de 1914, comme on peut le lire sur le porche d'entrée. Une bonne grosse villa gris -ocre, comme les aimaient les bourgeois enrichis du temps de Guillaume II. Les pieds dans l'eau du Wannsee, ce lac des plaisirs où les Berlinois viennent se détendre, nouer amours et connaissances, et la tête dans les sapins et les bouleaux. Pendant un temps, « avant », elle avait servi de maison d'enfants pour les rejetons de la prospère bourgeoisie juive allemande.

Mardi 8 mai, les participants à l'assemblée générale du Congrès juif mondial (CJM) s'étaient rassemblés devant la porte, dans le parc inondé de soleil. L'émotion qui les étreignait, les larmes quui peu à peu se mettaient à couler sur les joues des plus anciens ne devaient rien à cette sorte d'effroi qui peut saisir à Auschwitz. On ne sent pas là la présence des victimes. Celle des bourreaux, en revanche restera attachée comme une tunique de Nesssus à ces pierres banales. *« Pleurer ? Ici on ne doit pas pleurer sinon on ne peut plus s'arrêter »* avait écrit Elie Wiesel *dans un message* lu en anglais, hébreu et allemand.

Ici, on ne pouvait pas prier non plus : *« Dieu a abandonné ce lieu maudit »* avait prévenu Edgar Bronfman, président du CJ M. Mais il fallait être là, pour témoigner, alors même que l'Allemagne retrouve son unité, que s'écroule le mur situé à quelque centaines de mètres de la villa, que c'est à Wannsee que fut scellé le sort des millions de personnes innocentes - hommes, femmes, enfants, vieillards. C'est l'impulsion venue de cette maison cossue qui determina le destin des enfants du camp de Pithiviers, de ceux qui, comme le dit encore Elie Wiesel *« jouaient dans les rues de Sighet ou de Salonique, ou mendiaient leur pain dans les ghettos de Varsovie ou de Bialystok »*

Le 20 janvier 1942, quinze hauts fonctionnaires du régime nazi s'étaient réunis là pour mettre au point les modalités techniques de la *« solution finale de la question juive »* .

L. R.

URSS

Un officier de haut rang n'exclut pas une intervention militaire en Lituanie

Des responsables soviétiques en Lituanie ont fait part de leurs divergences sur l'attitude à adopter dans cette République, lors d'une conférence de presse mardi 8 mai à Vilnius. *« Mon opinion personnelle est que la seule issue est d'introduire le pouvoir présidentiel. Le plus tôt sera le mieux »*, a déclaré le colonel Valery Chouroupov, commandant adjoint des troupes du ministère de l'intérieur à Vilnius. *« Les soldats ne veulent pas s'ingérer dans la vie de la République, mais une escalade pourrait contraindre l'armée à descendre dans l'arène »*, a-t-il ajouté.

« Je ne crois pas que les conditions soient remplies pour introduire le pouvoir présidentiel. Ce n'est pas d'actualité. Un processus suit son cours », a affirmé en revanche le chef adjoint à l'idéologie du parti communiste lituanien fidèle à Moscou, M. Anatoly Evstigneiev. Il a cependant estimé que *« la situation est de plus en plus complexe »*, avant d'accuser le *« Parlement Landsbergis »* de *« fanatisme, dogmatisme, extrémisme et chauvinisme »*. Le colonel Chouroupov a en outre précisé qu'il n'excluait pas des *« provocations »*, mercredi 9 mai, au cours du défilé militaire célébrant le quarante-cinquième anniversaire de la victoire à Vilnius, comme dans les autres grandes villes soviétiques. Les députés lituaniens ont entre-temps demandé aux habitants de ne pas perturber le défilé et de rester chez eux.

En Lettonie, le président du Parlement local, M. Anatoli Gorbounov, a adressé une lettre au président, Gorbatchev soulignant que la déclaration d'indépendance votée vendredi dernier à Riga reflétait la volonté de la majorité des habitants de la République. Mais le journal russophone du PC letton a publié le même jour un appel à une grève de protestation contre cette déclaration, signé du « Conseil uni du travail », qui affirme représenter 140 000 ouvriers.

Les députés estoniens, enfin, ont décidé mardi, par 73 voix contre 14, de supprimer les mots *« soviétique »* et *« socialiste »* du nom de la République, devenue désormais « République d'Estonie ». - *(AFP, Reuter.)*

Après le jugement sur l'affaire du « Rainbow Warrior »

M. Rocard est invité en Nouvelle-Zélande

Après la solution juridique définitive apportée à l'affaire du *Rainbow Warrior* (*le Monde* du 9 mai), le premier ministre néo-zélandais a invité officiellement, mardi 8 mai, son homologue français, M. Michel Rocard, à venir à Wellington pour faire *« redémarrer sur de nouvelles bases »* les relations entre les deux pays. M. Rocard avait déjà fait connaître son désir de se rendre en Nouvelle-Zélande, une fois le contentieux du *Rainbow Warrior* réglé.

La décision du tribunal d'arbitrage continue néanmoins de soulever émotions et critiques chez certains Néo-Zélandais . Témoin, par exemple, la manière agressive avec laquelle M. Palmer a été questionné, mardi, lors d'une conférence de presse, par des journalistes cherchant à lui faire tenir des propos sévères contre Paris à reconnaître que la France s'en était trop bien tirée.

C'est dans ce contexte qu'interrogé sur l'utilisation du fonds *« destiné à encourager les relations étroites et amicales entre les citoyens des deux pays »* pour faire campagne contre les essais nucléaires dans le Pacifique (*le Monde* du 9 mai), il avait répondu : *« C'est certainement quelque chose qui pourrait être étudié. Mais je ne suis pas sûr que cela entre dans les termes de la recommandation »* du tribunal. De même a-t-il considéré comme contraire à l'esprit du jugement la proposition d'utiliser cet argent pour promouvoir l'indépendance des Territoires français du Pacifique.

Premier ministre à l'époque de l'attentat, M. David Lange, aujourd'hui ministre de la justice, a affirmé mardi que des menaces françaises *« au plus haut niveau »* contre l'industrie agro-alimentaire néo-zélandaise avaient contraint son gouvernement à accepter en 1986 un compromis. Ces menaces de fermer le marché européen aux produits néo-zélandais auraient concerné 245 000 tonnes de viande de mouton et 80 000 tonnes de beurre.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 mai

Nouvelle avance

Après vingt-quatre heures de chômage, la Bourse de Paris a rouvert ses portes mercredi matin. La hausse y était au rendez-vous pour la cinquième fois consécutive. Mais le mouvement a eu tendance à se ralentir. En progrès de 0,64 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 n'enregistrait plus vers 11 heures qu'une avance de 0,42 % .

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Laissez-les vivre !

APRÈS les enseignants, les mâtons, les toubibs, les agents d'assurances et les infirmières, voilà que les bagnoles poussent des grands coups de klaxon pour attirer l'attention des pouvoirs publics. Elles se sentent pas aimées, mal traitées. Pire que des clodos. Non, c'est vrai, elles savent plus où se mettre, rapport à la crise du logement.

Dès qu'elles squattent un coin de trottoir, on les enlève, on les flanque à la fourrière, on les expulse, on leur colle du papier bleu sous l'essuie-glace. On les rançonne, on les oblige à cracher au bassinet des horodateurs et on va bientôt les forcer à se balader avec une sorte de pacemaker, un parcmètre individuel portatif dans leur boîte à gants.

Déjà qu'elles se font insulter, traiter de salopes et d'enfoirées dans les encombrements, qu'elles s'en vont de la caisse en toussotant, en crachotant à plein pot d'échappement, si elles ont même plus le droit de s'arrêter pour prendre un café ou déposer un paquet, elles vont défiler de la République à la Bastille dans un concert de slogans avertisseurs : Laissez-nous vivre, sinon !

Vous me direz : Et les parkings souterrains, c'est pas fait pour les chiens ! Si, justement, c'est dégueulasse, ça sent la pisse, un vrai coupe-gorge, on se fait violer, voler, à tous les tournants. Pas une voiture qui se respecte oserait s'aventurer là-dedans.

Conscients de la gravité de la situation, un certain nombre d'élus et de responsables se sont réunis à Reims, j'ai vu ça ce matin dans *le Quotidien*, pour créer des parkings à visage humain. Espaces larges, géométriques, sans recoins. Eclairages soignés. Musique douce, langoureuse, sur des airs de tangos argentins. Et système vidéo, histoire de surveiller les humains et de protéger la population automobile.

Elle se verra même proposer des services de lavage rapide, de réparations et des garderies d'enfants où un personnel qualifié et prévenant se fera un plaisir d'accueillir les bébés Austin et les Mini-Cooper.

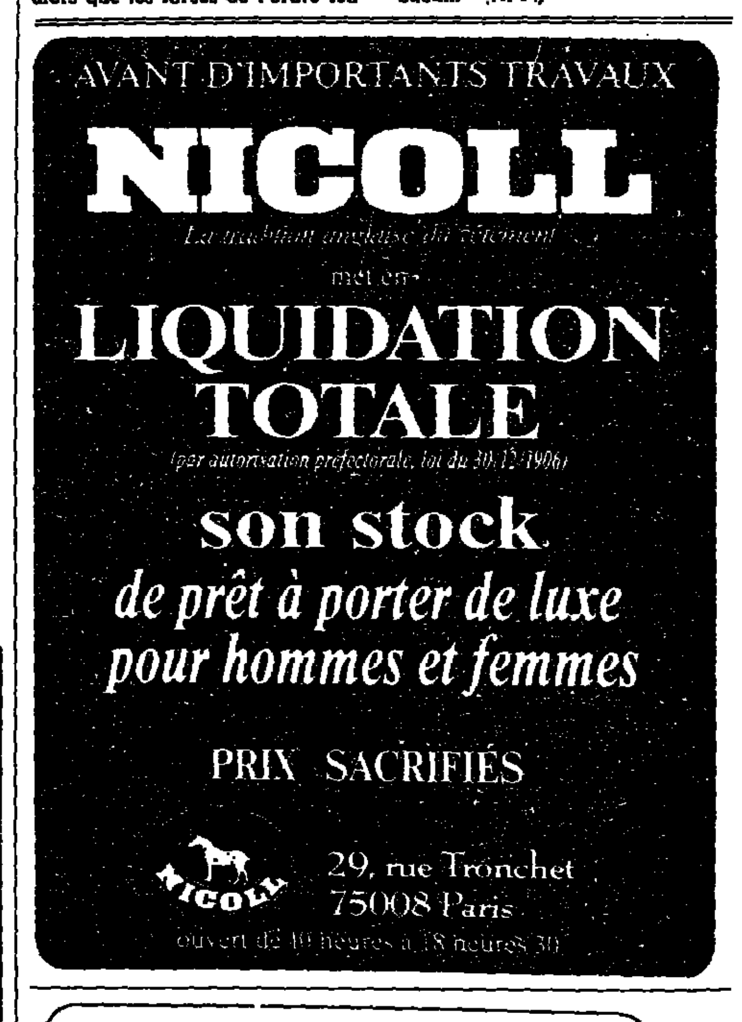
Enfin, tout sera mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie des millions de victimes d'un intolérable sexisme. Si une bagnole en était un, ça se passerait pas comme ça, croyez-moi.

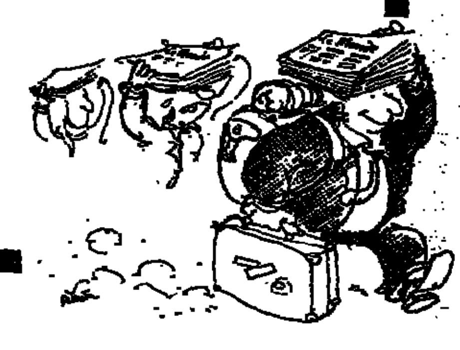
□ **KOWEÏT : arrestation d'un ancien député.** – Un membre du Parlement koweïtien dissous en 1986, le Dr Ahmed El Khatib, opposé à la formule de conseil national, structure transitoire chargée de préparer le retour à la vie parlementaire, a été arrêté, mardi 8 mai, avec six autres personnes, alors que les forces de l'ordre tentaient d'empêcher une réunion publique non autorisée dans la banlieue de la capitale.

Le Dr El Khatib est l'un des trente-deux anciens députés (sur cinquante parlementaires) ayant rejeté la formule de conseil national proposée par l'émir de Koweït, Cheikh Jaber El Ahmad El Sabah. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 9 mai 1990 a été tiré à 423 554 exemplaires.





Le Monde

ARTS • SPECTACLES

Ce supplément ne peut être vendu séparément.



Un rêve de Kurosawa

Une vision de Fellini



Cannes 90

Chronique d'une fête annoncée : le 43e Festival de Cannes (du 10 au 22 mai) promet. Le bonheur des retrouvailles et les joies de la découverte, le nez de Cyrano-Depardieu déjà célébré et la *Nouvelle Vague* de Jean-Luc Godard comme un ressac de nostalgie, l'année où Françoise Giroud, qui inventa l'expression en 1957, est membre du jury.

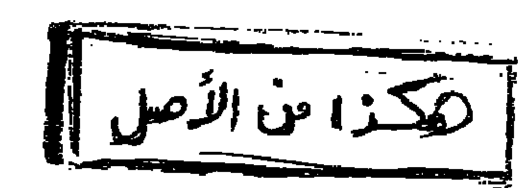
Il promet des stars, c'est la moindre des choses, d'ailleurs Delon arrivera en bateau. Il promet dix-huit premières mondiales – c'est énorme – et, toutes sections confondues, dix-huit films venus de l'Est, torrents d'images neuves, portes ouvertes sur les libertés convalescentes.

Le Festival promet aussi, plus que jamais, d'être à l'heure. A l'heure de l'Europe, à l'heure de la lucidité. La Palestine, l'Irlande, Israël ; la drogue en Colombie, le sida à New-York ; les camps de concentration dénoncés par un Polonais (Andrzej Wajda) ou par un Anglais (Alan Parker) : l'actualité, la réalité dans ce qu'elles ont de plus prenant, de plus pressant, de plus daté.

Et, planant sur la manifestation comme deux dieux tutélaires, d'une jeunesse désormais incurable, maîtres d'un art dont ils sont depuis plus d'un demi-siècle les démiurges intemporels, Fellini et Kurosawa sont là. La réalité leur appartient aussi car ils la réinventent, en la fuyant, en la mesurant à l'aune étourdissante de leurs songes. Fellini raconte la sagesse des fous et la voix de la lune, qui sort du puits. Kurosawa raconte ses rêves, et nous rêvons avec lui. Visionnaires impénitents, ils sont, à soixante-dix et quatre-vingt ans, l'avenir du cinéma.

Ont-ils des héritiers ? Si oui, Giuseppe Tornatore sera l'un d'eux. Prix du jury l'année dernière avec *Cinéma Paradiso*, Oscar du meilleur film étranger depuis, le jeune Sicilien revient à Cannes en compétition avec *Stanno Tutti Bene*, reportage tendre-amer dans l'Italie d'aujourd'hui à travers le périple affectif d'un Mastroianni vieilli de dix ans, visitant sa descendance. Le constat est d'un désenchantement inattendu, mais l'image s'évade, s'envole sur la crête légère de l'imaginaire. Dans un ciel bleu, au-dessus d'une plage qui pourrait être celle de la Rimini de Fellini, une montgolfière noire en forme de méduse s'élève, voleuse d'enfants. Le 43e Festival de Cannes promet.

D. H.



MARTIN SCORSESE RACONTE LE VAN GOGH DE KUROSAWA

Une barbe et un champ de blé

Huit rêves de Kurosawa en ouverture du Festival. Dans l'un d'entre eux, le cinéaste Martin Scorsese incarne... Vincent Van Gogh. Il raconte.

« AU fil des ans, j'avais plusieurs fois rencontré M. Kurosawa. Au Festival de New York, à la première de Ran... *En 1980, je lui avais demandé de participer à un programme de conservation de films que je tentais de mettre sur pied. Nous étions restés en contact, par cartes de Noël interposées...*

»Un jour, à ma grande surprise, je reçus de lui une longue lettre. Il me disait qu'il cherchait un visage pour incarner Van Gogh et qu'il pensait à moi. J'ai dit oui tout de suite.

»Harmoniser les dates présentait un énorme problème. Il était en plein tournage de ses Rêves, *je débordais de plusieurs semaines sur* Good Fellas [le dernier film de Scorsese, non sorti en France]... *J'ai dû finir le 10 août, et le 11, j'étais dans l'avion pour le Japon.*

»Entretemps, M. Kurosawa m'avait fait parvenir le scénario. Excité – et nerveux –, je l'emportais sur mon plateau ; entre les prises, je m'installais dans ma caravane et j'apprenais mon texte. Je tenais à le savoir par coeur des mois à l'avance. Avec grande générosité, M. Kurosawa me disait que je pouvais changer quelques mots ça et là.

»A l'aéroport de Tokyo, nous avons été accueillis par Mike Inoui. Co-producteur du film, Mike est aussi le neveu de M. Kurosawa. Ce soir-là, à Tokyo, il me projetait un premier montage des autres Rêves, *sans sous-titres ni effets sonores. Simplement le son témoin. Les trois premières séquences sont de toute beauté, et la dernière est extraordinaire.*

»Le lendemain, nous partions pour Okaido. A l'aéroport, M. Kurosawa nous attendait, entouré de toute son équipe. Il portait une casquette, une chemise bleue et des jeans. Ce dimanche, on a procédé aux essais de maquillage. Là, je me suis rendu compte de la complexité de la situation : je porte un chapeau de paille, ça se passe juste après que je me suis coupé l'oreille, j'ai donc un bandage ; le maquilleur ne peut teindre que ce qui apparaît de ma barbe, toute ma moustache et mes sourcils... Mais ce n'était pas simplement une teinture... Très méticuleusement, il implantait une à une des strates de poils en dégradés d'orange, de rouge et de jaune. Ca prenait trois heures .

»Le maquillage qu'il appliquait était violent, avec les yeux très sombres, très renforcés. Presque une version Kabuki de Van Gogh. Je me souviens, ce jour-là, M. Kurosawa m'a donné ses dessins originaux de la séquence Van Gogh. Le soir, en guise de notes de travail, il me faisait parvenir des esquisses de mon visage, m'indiquant les expressions qu'il souhaitait. Il voulait que ce soit très intense, très rapide, bouger vite, peindre vite. « Le soleil me force à peindre, je n'ai pas de temps à perdre... » *Pendant les essais de maquillage, il se mit à parler du concept de l'homme en lutte avec le temps.*

»Sur le plateau, M. Kurosawa s'est révélé de rapport très facile. Loin de l'image un peu dictatoriale qu'on s'en fait. Il mit la scène en place : une longue prise à deux caméras (quatre pages de dialogue), et nous devions jouer la scène d'un seul tenant. Les caméras étant armées de zooms, je ne savais jamais quand j'étais en plan serré.

»Nous avions répété le dimanche après-midi. Mike Inoui traduisait. M. Kurosawa me dit : « Quand vous commencez votre dialogue, vous pouvez aller d'ici à là – point A, point B, point C –, vous revenez et vous avancez vers la caméra. » *Puis il ajouta :* « En fait, vous pouvez faire ce que vous voulez et bouger comme vous le sentez. »

»Evidemment, sur le plateau, ce fut une autre paire de manches.

»Le mardi matin – nous avions décalé d'un jour à cause d'un orage – on s'apprête, je me fais maquiller, la pluie s'arrête, je me rends sur le tournage, tout le monde est prêt, les caméras sont en position. « Lorsque vous arriverez au point C... » *Là, M. Kurosawa se fait beaucoup plus précis. Mes mains. Je suis supposé dessiner quelque chose, ne pas aimer ce que je viens de faire, arracher la feuille du carnet, la prendre et la glisser à l'arrière du carnet.* « Ne la retournez pas. Ensuite, vous regardez à gauche. La vision de la nature vous entraîne à gauche. Vous recommencez à dessiner. Vous regardez, vous dessinez, vous regardez encore... » *Il réclame un aller-retour violent du regard.* « Comme une locomotive », *dit-il. Il a d'ailleurs par la suite panaché, en montage alterné, avec des roues de locomotive.* « Le temps passe. Vous n'aimez toujours pas ce que vous dessinez ; vous prenez cette feuille, vous la retournez mais ne la glissez pas sous la précédente... » *Et tout à l'avenant.*

» M. Kurosawa était étonnamment agile. Pour le dernier plan que nous ayons tourné, la caméra, dirigée sur le champ de blé, était juchée sur un échafaudage. M. Kurosawa montait et descendait cette échelle mieux que la plupart des gens de son équipe. La séquence terminée, il a donné une conférence de presse. Dans le champ de blé. J'y ai participé, en costume.

»Comment se termine le rêve?... Je dis au jeune Kurosawa : « Je n'ai pas de temps à vous consacrer. Le soleil m'impose de peindre », *et je le plante là, devant le tableau qu'il regarde fixement... Et il y a un plan épatant des oiseaux noirs – vous connaissez le tableau des oiseaux noirs ? Quelque chose d'extraordinaire se passe avec la vidéo haute-définition lorsque les oiseaux noirs, soudain, prennent vie et s'envolent...*

»L'expérience a duré quatre jours, dont un de tournage. Et quatre prises. C'est tout.

»Le lendemain, sous la menace d'un typhon, nous repartions pour Tokyo. M. Kurosawa et toute son équipe nous accompagnaient. Ils nous ont applaudis quand nous sommes partis. »

H. B.



ELLIOTT ERWITT/MAGNUM

Un grand monsieur, d'un rapport très facile, précis, rapide, étonnamment agile, jamais dictatorial : Akira Kurosawa.



ANNE-MARIE MIÉVILLE

Nouvelle Vague

Dans un premier temps – l'ancien testament –
un être humain
(un homme)
est sauvé de la chute
par un autre être humain
(une femme) .
Dans un deuxième temps
– le nouveau testament –
un être humain
(une femme)
(la même)
est sauvée de la chute
par un être humain
un autre homme.
Mais la femme découvre que l'autre homme
est aussi le même
que le premier,
que le deuxième est (encore et toujours) le même
que le premier.
C'est donc une révélation.
Et si l'homme a dit le mystère,
la femme a révélé le secret

(Jean-Luc Godard a écrit ces quelques lignes en guise de synopsis pour son dernier film, Nouvelle Vague, dont l'acteur principal est Alain Delon.)

LES CAMPS DE CONCENTRATION NIPPO-AMÉRICAINS RECRÉÉS DANS « COME SEE THE PARADISE »

L'Histoire n'appartient à personne

Les bons sentiments ne faisant pas forcément les meilleurs films, Alan Parker parle aujourd'hui sans fierté de *Midnight Express*, fiction sur les geôles turques et film auquel il doit sa célébrité. Ce n'est plus en justicier aux idées courtes qu'il reconstitue, dans *Comme See the Paradise*, un épisode occulté de l'histoire américaine. Mais en mémorialiste.

par Alan Parker

COME *See the Paradise* a commencé par une ébauche de sujet. Une histoire d'amour dont le personnage central était un leader syndicaliste de gauche – dernier exemple aux Etats-Unis d'un idéalisme de gauche né de la Dépression évidemment. J'avais en tête un jeune Jack Nicholson, c'est pourquoi le personnage qu'incarne Dennis Quaid s'appelle Jack. J'avais aussi envie d'écrire une histoire d'amour interracial. Ce pouvait être un autre film, ce pouvait être celui-ci.

»Depuis des années, j'ai au mur une photo prise par Dorothea Lange représentant un viel homme – japonais – et ses deux petits enfants. Cette photo me suit partout. J'avais très vaguement entendu parler de Japonais qui, après Pearl Harbour, avaient été internés dans des camps de concentration. En territoire américain. Avec mon producteur Robert Colesberry, nous nous sommes demandé : pourquoi ne pas mêler les trois thèmes ?



Réalisateur anglais, révolté contre toutes les injustices, mais dont le principal défaut, il l'avoue lui-même, serait la naïveté : Alan Parker.

»Nous avons engagé une équipe de chercheurs et plongé surtout dans l'histoire orale : l'Université de Fullerton, qui appartient à l'Université de Californie, a tout un département consacré à l'histoire orale.

»Les dix principaux camps de concentration où furent « relogés » les Asiatiques après Pearl Harbour se trouvaient dans l'Ouest et le Midwest, dans le Wyoming, le Colorado, l'Arizona, l'Arkansas, et même à l'arrière de la Californie, qui était proclamée « zone de guerre ». Le décret signé par Roosevelt – l'Ordre Exécutif n° 9066 – désignait (en termes bien vagues) certaines zones comme zones de front et (je cite de mémoire) aucune personne susceptible, à cause de son origine raciale, d'être de connivence avec l'Ennemi ne devait séjourner dans cette zone. Ce qui éliminait 99 % de la communauté nippo-américaine, installée dans la Little Tokyo de Los Angeles, à San Francisco, à Portland dans l'Oregon, à Seattle dans l'Etat de Washington.

VIOL DE LA CONSTITUTION

»Pour l'Armée, si vous aviez un seizième de sang nippon, vous étiez considéré comme Japonais et deviez partir aux camps. Vous aviez six jours pour tout boucler, tout bazarder, votre business, votre maison... La formulation était terrifiante. D'autant qu'il ne s'agissait pas de l'Allemagne nazie, mais d'un pays démocratique où les droits de chacun sont garantis par la constitution. Mais soudain, « tous égaux devant la loi » ne s'appliquait plus à eux.

»Le camp le plus important était celui de Manzanar. Il regroupait 16 000 personnes dans une zone très éloignée de tout, dans le nord est de la Californie. Ironiquement, pendant la guerre, c'était devenu l'agglomération la plus importante entre Los Angeles et Reno.

»Nous en avons reconstitué des fragments pour le tournage. Les camps ont été démantelés, Manzanar a été repris par le désert. Il reste à peine une stèle. Et encore, il a fallu que la commmauté nippo-américaine se batte pour que cette stèle soit érigée et que la mention indique en toutes lettres « camp de concentration ». Et cinquante ans pour que le gouvernement américain reconnaisse officiellement son erreur. Il y a deux ans, le Congrès a voté une loi portant sur les réparations. L'an dernier, l'argent a été alloué – 20 000 dollars par survivant – mais il n'y a pas d'argent cette année dans le budget : il sera donc distribué à partir de l'an prochain. En principe. Cinquante ans plus tard !

On m'a taxé d'anti-américanisme dans mes films. Ca revient une fois de plus à vouloir tuer le messager. Nombre d'Américains blancs qui ont combattu dans le Pacifique reconnaissent que, dans la folie qui a suivi Pearl Harbour, *« peut-être certaines erreurs ont-elles été commises mais elles étaient compréhensibles. »* Ha ! Je suis persuadé que le fond de l'affaire était raciste. Les Etats-Unis se battaient aussi contre l'Allemagne et l'Italie, mais pas un Italo-Américain, pas un Germano-Américain n'a été mis dans un camp...

»Je sais qu'il y aura controverse aux Etats-Unis – le film n'y sort qu'à l'automne – dans la mesure où la Californie est encore raciste à l'égard des Japonais. Pour des raisons différentes – les Japonais possèdent la moitié du centre-ville de Los Angeles – mais cette peur est tout aussi forte que celle qu'ils éprouvaient en 1941 avant Pearl Harbour. La guerre visait en partie à les écraser économiquement. On leur a tout pris, ils ont dû recommencer à zéro.

»Le film s'organise en une série de flashbacks : l'héroïne du film, Lily (Tamlyn Tomita) attend dans une gare le retour de son mari Jack (Dennis Quaid). En attendant, elle raconte à sa petite fille ce père que celle-ci connaît mal. Le film est donc une pièce en trois actes.

»Premier acte : la rencontre des deux héros, Jack et Lily, en 1936, aboutissant à leur mariage. Les réticences de la famille de Lily – du père en particulier – devant ce mariage avec un non-Japonais. Le départ des deux pour Seattle où ils peuvent se marier (la loi californienne interdisait les mariages mixtes). Deuxième acte : Jack reprend ses activités syndicales. Elle rentre à Los Angeles peu avant Pearl Harbour. Troisième acte : Jack part à l'Armée, la famille est enfermée dans les camps. Les camps. La réconcilitation entre Jack et le père de sa femme. Epilogue : le retour de Jack sortant de prison où, la guerre finie, il a été enfermé pour militantisme syndical.

»Dennis Quaid est, de tous les jeunes acteurs américains, celui qui me fait le plus penser à Jack Nicholson. Il est lui aussi d'origine irlandaise ; il a un côté ouvert, une forme d'ingénuité et d'humour qui correspond au personnage. Il m'a rappelé qu'il avait passé une audition pour *Midnight Express*, ce que j'avais complètement oublié.

»Le rôle de Lily a été le plus difficile à attribuer, comme vous l'imaginez. Nous avons cherché partout, à San Francisco, Portland, Seattle, New York, et jusqu'à Tokyo. Nous avons vu près de deux mille personnes.

»Parenthèse. Nous recherchions des acteurs pour les petits rôles dans la région de Portland, dans l'Oregon. Un jour, en fin de journée, entre une jeune fille asiatique nommée Cynthia Aso. A la fin de l'audition, elle sort de son sac une photo encadrée : c'était la famille japonaise photographiée par Dorothea Lange. Et elle dit : *« C'est mon père, mon oncle et mon grand-père. »* Je lui ai sauté au cou, elle nous a présenté son père (un des gamins de la photo) qui est aujourd'hui dentiste à Portland.

»Tamlyn Tomita, qui jouait dans *Karaté Kid II*, a une forme de beauté bien particulière, très calme, très digne. Elle avait aussi l'avantage de bien comprendre le personnage à un niveau personnel : elle est à la fois *Nisei* et *Sensei*.

»Il y a trois strates dans la communauté nippo-américaine : les *Issei* sont les immigrants, nés au Japon. Les *Nisei*, la génération en dessous, sont nés aux Etats-Unis de parents Issei. Les *Sensei* sont la génération suivante : enfants de Nisei, petits-enfants d'Issei. Tamlyn est à la fois Sensei et Nisei (sa mère est née au Japon).

»Les plus nombreux dans les camps étaient les Isei. Nés américains et parlant japonais. Les Sensei, américains de la troisième génération, sont nés après et ne parlent pas le japonais. Les camps restant pour leurs parents une marque d'infâmie, ceux-ci avaient souvent cessé de parler le japonais après leur libération. Aujourd'hui, à cause du retour en force du Japon économique, il est à nouveau acceptable de lire et d'apprendre le japonais dans les écoles.

BATAILLON D'ÉLITE NIPPON

»L'erreur que j'ai commise sur *Midnight Express* a été de faire un film situé en Turquie sans aucun Turc dans le film qui ne soit un méchant. Mettez ça sur le compte de ma naïveté politique et de l'âge que j'avais quand je l'ai tourné. Ici, le noyau-même du film est la famille nippo-américaine. L'Américain blanc n'y est pas incorporé comme l'étaient les deux agents du FBI dans *Mississippi Burning*.

»J'ai appris. Quand j'ai fait *Midnight Express*, je pensais faire un film sur l'injustice. Au cours de mes recherches, je n'avais rien trouvé de positif sur les geôliers dans les prisons turques. Je n'avais consulté personne, j'avais fait mon scénario tout seul, en quoi j'ai dû commettre une faute. Et pareil pour *Mississippi Burning*, que je faisais pourtant pour les bonnes raisons. On apprend.

»Se demander s'il n'incomberait pas plutôt à un cinéaste nippo-américain de raconter cette histoire rejoint un débat auquel je ne souscris pas. Le racisme à l'envers est aussi dangereux que le racisme traditionnel. L'Histoire n'appartient pas à une nationalité ou à une religion, l'Histoire est l'Histoire. En tant qu'artiste, si je me sens libre de parler de l'Histoire américaine (et ceci en fait partie), de l'histoire nippo-américaine, ou française, ou allemande. Je serais japonais, j'aurais eu des parents dans les camps, il y aurait peut-être des attitudes si profondément ancrées en moi que je n'en aurais peut-être pas une vision claire.

»La communauté nippo-américaine était très soucieuse que son histoire soit rapportée aussi fidèlement que possible. Et nous avons fait de très gros efforts pour étudier leurs points de vue. J'ai lu le scénario avec deux mille Nippo-américains. Chacun de ceux que j'ai rencontrés a raconté sa vie au camp; J'en ai tenu compte. Le plus difficile a été justement qu'ils vous racontent leur expérience. Contrairement à la communauté juive rescapée des camps, qui estime – à juste titre – qu'on ne racontera jamais assez l'Holocauste, à cause de l'énormité-même de la tragédie, les Nippo-américains ont tendance à occulter toute cette période.

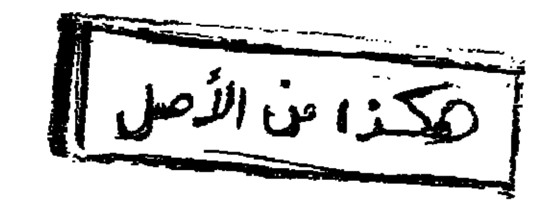
»Y compris des faits pour le moins étonnants : Les membres de l'Escadron 442, unité de combat nippo-américaine, avaient été recrutés dans les camps, c'était une manière de « mettre leur loyauté à l'épreuve ». Ce fut le bataillon américain le plus décoré pendant la guerre. Les portes du camp de Belsen ont été ouverte par des soldats nippo-américains – dont les propres parents étaient dans des camps de concentration aux Etats-Unis !

»En quittant Cannes, je vais directement à Dublin commencer mon prochain film. Tiré d'un auteur irlandais nommé Roddy Doyle. *The Commitment (L'Engagement)* sera une comédie. Au sens anglais du terme. »



D.R.

La famille nippo-américaine réunie dans Come See the Paradise, autour de Tamlyn Tomita (à gauche), découverte dans Karaté Kid II...



هكذا من الأصل

REGARDS AU PRÉSENT

Efforts de lucidité

« *LA peau humaine des choses, le derme de la réalité, voilà avec quoi le cinéma joue d'abord* », disait Antonin Artaud. L'emprise du réel sur les films n'est donc pas une nouveauté, et il y a quelque chose d'un peu naïf, d'un peu cuistre à s'extasier sur la capacité congénitale du cinéma à respirer l'air du temps.

Sur Cannes 90, une telle déferlante de réalité, vécue, rêvée, revisitée, est annoncée, qu'on ne peut cependant considérer le phénomène comme banal, « normal ». Plus que jamais, dirait-on, dans toutes les sections du Festival, officielles ou parallèles, venant de tous les pays, des metteurs en scène de tous les âges parlent cette année d'amour et de guerre au présent. Il y a *a priori* quelque chose d'émouvant dans ce désir conjoint, cohérent, de dire aujourd'hui, même en parlant d'hier. Mais la réalité, ou son illusion, n'ont évidemment pas grand-chose à voir avec le réalisme ou son ambition. Tout est question de regard, de distance. Du plus proche au plus lointain, de la photographie de l'immédiat aux exhumations du souvenir, porteurs de paradoxes, de contractions, d'opinions, beaucoup de films cannois, en tout cas, avant de raconter une histoire, ont pris le parti de raconter l'Histoire, abolissant alors, avec beaucoup de liberté, semble-t-il, les frontières conventionnelles entre document et documentaire, entre documentaire et fiction.


D.R.
Le « No Futur » des adolescents de Medelin.

Cruellement authentique, *Rodrigo D - Futur néant*, de Victor Manuel Gaviria, vient de Colombie (en compétition). Frères contemporains de *Los Olvidados*, de Bunuel, les héros de Gaviria sont les gamins de Medelin. Ils ont de huit à seize ans, ce ne sont pas des acteurs, mais des petits voleurs, des petits dealers. Ils vivent dans la rue. Le film se passe dans la rue. On s'attache particulièrement à quatre d'entre eux. Pendant le générique de fin, un carton indique : « *Trois de ces adolescents ont été tués l'année suivante* ».

Clochards de Los Angeles, garçons de New-York atteints par le sida, drame irlandais, l'actualité n'est, hélas ! pas avare de sujets forts. Mais que ce soient des nouveaux venus qui l'appréhendent ou un célèbre routier du réel, tel Ken Loach, elle n'est plus choisie comme un prétexte à propagande, mais comme une arme contre l'indifférence. Sans démonstration idéologique, genre désormais caduc, il s'agit de montrer les plaies de notre modernité, de dire la vérité, même si elle fait mal.

C'est le cas, entre autres, de deux films, un israélien, un palestinien. Dans *le Prédestiné*, au travers d'un drame individuel, sous couvert de superstitions ancestrales, Daniel Wachsmann montre les effets, les ravages de l'intégrisme juif sur sa terre. La terre d'Israël qui, sous son regard, retombe au fond des âges.

Même absence de compromis chez le cinéaste palestinien Michel Khleifi, qui vit désormais en Belgique. En 1987, il avait remporté un grand succès avec *Noces en Galilée*, montrant, au-delà d'un affrontement entre les Palestiniens d'un village des territoires occupés et les autorités militaires israéliennes, une perspective d'entente et de réconciliation. Il revient cette année avec *le Cantique de pierres*, raconte les retrouvailles d'un homme et d'une femme séparés depuis vingt ans. Mais son regard d'idéaliste s'est singulièrement durci pour filmer la révolte quotidienne du peuple palestinien, à grands jets de pierres.

Parfois aussi, la réalité n'a pas d'âge. Elle a de la mémoire. Et le cinéma l'aborde dans ce qu'elle a de plus inguérissable. C'est la tache de sang de Lady Macbeth à l'échelle de la planète. Les titres, même, deviennent génériques, abstraits. On attend en compétition un film tchèque, *l'Oreille*, de Karel Kachyna, sur les écoutes téléphoniques ; un film polonais, *l'Interrogatoire*, de Ryszard Bugajski, où une jeune femme torturée ne peut rien avouer car elle ignore tout de ce dont on l'accuse... Toutes les écoutes téléphoniques, tous les interrogatoires passés, présents et à venir au banc des accusés. Comme tous les camps de concentration, où qu'ils aient été inventés, pour la honte de l'humanité. Deux films en compétition témoignent ; *Come see the Paradise*, d'Alan Parker, dévoile un épisode occulté de l'histoire des Etats-Unis : la création d'un camp après Pearl-Harbour, où ont été enfermés les Américains d'origine japonaise ; et *Korczak*, d'Andrzej Wajda, du nom de ce médecin polonais qui, ayant pris en charge deux cents enfants à la liquidation du ghetto de Varsovie, refusa de les abandonner, les accompagna jusqu'au bout et fut gazé avec eux. Se garder, par pitié, de dire, et de penser : *« C'est une « belle » histoire »*.

C'est encore, enfin, dans la réalité qu'a puisé Raymond Depardon pour *la Captive du désert*, avec Sandrine Bonnaire, en compétition. Là, pour le coup, ont attend du cinéma vérité, du vrai. Raymond Depardon, *« le maître du regard »* selon Felix Guattari, prend l'affaire Claustre pour point de départ : un grand reporter filmant le désert, la vie d'un otage dans le désert, ça sent le bon documentaire.

Et puis non. Jouant du silence, du crissement infini du sable dans ce silence, du temps que prend une caravane de chameaux pour traverser l'écran, Depardon fait un film qui parle peu et pas forcément de Mme Claustre ; il fait un film de plein air qui parle d'enfermement, de déserts intérieurs. *« La peau humaine des choses »*...

DANIÈLE HEYMANN


DEPARDON/MAGNUM.
« La captive du désert » de Raymond Depardon : l'affaire Claustre revue par un maître du regard.

GUERRE A DUBLIN

Le scalpel de Ken Loach

Violent pamphlet sur la guerre en Irlande du Nord, *Hidden Agenda*, de Ken Loach ; le réalisateur de *Family Life*, dénonce les manipulations des services secrets britanniques.

« *LES Anglais oublient trop souvent que leur pays est en guerre. Une guerre coloniale contre les Irlandais.* Hidden Agenda *leur rafraîchira la mémoire* ». Après de nombreux regards sur la vie sociale en Grande-Bretagne, *Family Life* (1972) ou *Regards et sourires* (1981), Ken Loach, pionnier de l'école néo-réaliste qui révolutionna le cinéma et la télévision britanniques au début des années soixante, a choisi d'alerter ses compatriotes, et les autres, sur le conflit de l'Irlande du Nord, au travers d'une histoire vraie : l'assassinat, en 1982, d'un membre d'Amnesty International par les forces britanniques.

Selon la thèse officielle, il avait forcé un barrage de police en se rendant à un mystérieux rendez-vous. Aidé par la petite amie de la victime, un policier anglais découvrira plus tard un complot dont il possédait la preuve sur cassette au moment de sa mort.

UN FILM MIS AU PILORI

Corruption, manipulations, usage de méthodes illégales, le film dissèque froidement les méthodes de propagande anti-IRA des services secrets britanniques depuis plus de vingt ans. La Grande-Bretagne n'a pas du tout apprécié le violent témoignage. La presse populaire a mis Ken Loach au pilori, l'accusant de soutenir la cause de l'Armée républicaine irlandaise. *« Si les faits n'étaient pas aussi dramatiques, cette campagne de presse serait comique. Mon film n'est en aucun cas une campagne pour l'IRA, il est en faveur d'une Irlande unie qui puisse enfin choisir son destin : la paix ne sera possible que lorsque les Britanniques auront évacué le pays »* .

Pour éveiller les consciences, le réalisateur a choisi de filmer la vie : *« les films doivent refléter une réalité, une vérité »*, insiste-t-il. Les « *extérieurs* » ont été réalisés dans l'Irlande du Nord ravagée par la guerre. Les scènes d'acteurs ont été filmées dans une petite école des environs de Londres : *« Les assurances étaient exhorbitantes et nous aurions vécu dans la hantise d'un enlèvement »*. Le choix des seconds rôles, cependant, reste fidèle à la philosophie de Ken Loach : des comédiens non professionnels et du cru à l'accent local, épais, à couper au couteau.

Ken Loach s'est aussi démarqué des thrillers « réalistes » américains, comme *Mississipi Burning*, *Under Fire* ou *Salvador*. *« J'espère qu'il tiendra les spectateurs en haleine, mais ce n'est pas un film à suspense. J'ai tenté de garder le sens de l'observation que j'adopte dans mes films, sans musique grandiloquente par exemple »*.

UNE APPARENCE DE RÉALITÉ

Fervent défenseur de la réalité, Ken Loach s'est entouré de conseillers et de spécialistes pour veiller à l'authenticité de chaque détail, mais il se défend d'avoir réalisé un documentaire : *« Un journaliste donne des informations. Je suis plutôt un romancier qui installe une fiction sur la réalité. En cela, l'idée principale du film est que la démocratie n'est souvent qu'une façade. Par la fiction, nous avons voulu montrer la réalité qui se cache derrière une apparente réalité. Un cinéaste et un documentariste rencontrent les même contraintes techniques. Mais un journaliste filme les gens comme ils sont. Grâce à la fiction, un réalisateur peut développer la personnalité de ses personnages »* .

Qu'attend Ken Loach du Festival de Cannes ? *« Que les gens puissent débattre de la question irlandaise, mais aussi se poser une question toute simple : Qu'est-ce-que la démocratie, et que cache-t-elle ? Petit à petit, la vérité émergera peut-être. Et peut-être que* Hidden Agenda *accélèrera le processus de paix en Irlande du Nord »*. Il voudrait être partout *« pour en parler avec tout le monde, sauf avec Margaret Thatcher, mais j'espère qu'elle verra le film »* .

Propos recueillis par BÉNÉDICTE MATHIEU

« Hidden Agenda », de Ken Loach.


D.R.

SOUS-PROLÉTARIAT

Deux femmes

Documentaristes qui ont déjà connu le succès, Christine Choy et Renée Tejima se penchent cette fois sur les oubliés de la civilisation américaine.

LE film s'ouvre sur deux définitions. L'une est du Dictionnaire Webster : *« Skid Row : Un quartier de gargottes et d'hôtels borgnes fréquenté par des vagabonds et des alcooliques. »* L'autre est de Bukowsky. *« Skid Row appartient aux mutilés et aux moribonds, créatures larvaires, rampantes et anonymes. »* Skid Row est un bloc de cinquante rues en plein coeur de Los Angeles. La capitale de la cloche. Pour 2 dollars 50, on a droit à une place au cinéma ouvert toute la nuit mais à 4 heures du matin, on désinfecte la salle, démerdez-vous. Pour quelques dollars de plus, on peut avoir un lit à soi dans un des soixante-neuf hôtels du quartier. Les plus nantis s'installent, pour 8 dollars et 20 cents la nuit, à l'hôtel Madison.

Plusieurs vies en moins d'une heure. Chambre 33, Becky Stark, prostituée et héroïnomane. Chambre 519, Gary Gregory, un journalier qui n'a pour seule compagne que la télévision. John Mercato, amoureux rejeté par Debbie, chambre 117. Adam Tabari, chambre 524 : il ne sait ni lire ni écrire, et suite à un cancer de fumeur, ne peut plus parler. Jadis, il avait une femme et deux enfants. Il survit en faisant des courses pour Coton Bailey qui ne sort jamais du cinquième étage... Don Adams, pas de chambre : tous les soirs, il déplie son sac de couchage et dort sur le trottoir. Une fois entrée à l'hôtel, la caméra de Christine Choy et Renée Tejima n'en sort plus.

Leur précédent film, *Qui a tué Vincent Chin?*, ayant reçu le Prix international de l'Association du documentaire, Choy et Tejima se voient commander un film par la chaîne de télévision HBO. Le sujet proposé étant l'*underclass* américaine, elles entreprennent à travers les Etats-Unis un tour de la pauvreté.

Le terme d'*underclass* (que l'on pourrait traduire par « sous-classe » ou « sous-prolétariat »), tarande Christine Choy. « *Et pour cause*, dit-elle. *La terminologie est récente, le phénomène nouveau. Il s'agit d'un groupe particulier de population, résidant à très forte densité dans des endroits bien délimités soient bidonvilles, ghettos, etc. A l'intérieur de ce milieu, se sont développés une économie, une culture, un langage, et un talent particulier pour la survie.* »

SIDA A NEW-YORK

La valse des adieux

Thème de cette comédie : la progression du HIV dans la communauté gay américaine. Sur le tournage, la réalité a rattrapé la fiction.

DANS les rubriques nécrologiques, la formule « Longtime companion » définit le survivant d'un couple non marié. Elle s'applique de plus en plus (quand les journaux acceptent de l'employer) à l'amant d'un homme mort du SIDA. Traduite en français par « Compagnon de vie », la formule prend une vive ironie dans ce contexte.

Compagnon de vie est une comédie. Avec des moments dramatiques très forts. Le titre l'indique clairement : tourné à Manhattan et à Fire Island, *Longtime Companion* de Craig Lucas (scénario) et Norman Rene (mise en scène) traite de la communauté homosexuelle décimée par le SIDA. S'ouvrant en juillet 1981, il tient la chronique d'un groupe de huit amis, sept « gays » et une femme, de la parution dans le *New York Times* du premier article sur le « cancer gay » jusqu'à 1989.



« Longtime Companion », de Craig Lucas et Norman Rene.

NE PAS SOMBRER DANS LE MELO

« Je me souviens très bien du jour où est paru cet article, on s'est tous téléphoné », dit Craig Lucas dans son loft de Manhattan. Et quelle fut la réaction ? *« Une forme de déni. Ça n'arrive qu'aux autres... En écrivant le scénario rappelant cette première année, je me suis rendu compte que j'avais envie de retrouver ce groupe un jour par an. J'ai beaucoup travaillé pour ne pas sombrer dans le mélo, pour ne pas gaver le spectateur d'informations médicales, et aussi pour ne pas quitter tous les personnages au même stade. L'un découvre qu'il a le SIDA, un autre tombe malade, un troisième meurt, un quatrième est enterré et célébré... »*

Les huit personnages sont tous blancs, et de classe moyenne. Pas de black, pas de latino, et pas de drogués. *« Je comprends le besoin que ces histoires soient racontées mais je parle de ce que je connais et nous ne voulions pas d'un casting alibi : un juif, un black, un triomphant, un repenti..., l'équivalent des équipages d'avion dans les films de guerre des années 40. »*

L'industrie du cinéma est l'une des plus atteintes par le SIDA. Pourtant, l'organe de la profession, le magazine *Variety*, a mis longtemps à mentionner la maladie dans ses nécrologies, et encore plus à reconnaître l'existence des « compagnons de vie ». *« Les gens le plus touchés par le SIDA sont aussi ceux qui ont le plus peur. Hollywood n'a pas non plus voulu toucher le sujet de l'antisémitisme et de l'Holocauste à la fin des années 40, au début des années 50. Pourtant... »*

Longtime Companion est donc une production indépendante *(American Playhouse)*. Produire, c'est bien ; sortir, c'est mieux. Hollywood renâcle. *« Nous avons vu la plupart des distributeurs américains, sur scénario, puis sur film terminé. Magnifique, disaient-ils, mais ce n'est pas vraiment le type de film que NOUS distribuons. Bonne chance, tenez-nous au courant. »* Aux Etats-Unis, c'est finalement la Goldwyn qui distribue. *« D'une certaine façon, je comprends l'amplitude des résistances. Les compagnies cinématographiques ne sont pas des entreprises à but non lucratif. Le film n'avait apparemment rien de commercial : pas de rôles pour star, pas de stars, mais la maladie, la mort, les homosexuels.*

» Il faut cependant préciser que nous étions inflexibles dans notre intention de ne pas faire de l'homosexualité le sujet du film. Ni de présenter ses héros comme des « victimes ». Il n'y a pas, à mes yeux, de victime innocente ou coupable du SIDA. Une maladie est une maladie. Et comme les blacks, qui ont exigé puis obtenu de ne pas se faire traiter de « gens de couleur », ceux qui sont affectés du SIDA veulent être appelés PWA : People with Aids. *Ce ne sont pas des parias sans défense. »*

Très vite, lorsqu'il parle, Craig Lucas redevient l'ancien visiteur de malades et collaborateur de l'organisation Gay Men's Health Crisis. *« Si 50 000 blancs hétéros étaient morts d'une maladie qu'ils avaient contractée sexuellement, notre gouvernement aurait dépensé des centaines de millions de dollars – immédiatement – pour trouver un remède. Là, notre gouvernement est resté assis sur son cul rouillé, il l'est encore. Milken paye une amende de 600 millions de dollars pour ses manipulations de junk bonds, c'est plus que n'en dépense notre gouvernement sur la recherche contre le SIDA, ou les services sociaux. »*

UN EXUTOIRE SALUTAIRE

Les acteurs ont tous travaillé au minimum syndical, sachant que le tournage serait dur. Certaines portes s'ouvraient – salles de montage et de mixage, laboratoires – d'autres se fermaient... Pour tous, le tournage est d'une intensité quasi-missionnaire, la réalité se mêlant parfois à la fiction. *« Je revenais de Californie, ayant justement dit adieu à un des mes amis les plus proches, un ancien amant, qui est mort depuis. J'avais passé deux jours à régler toutes les formalités. En rentrant, c'était une scène identique qui se tournait. D'une certaine manière, ça a été un exutoire salutaire pour nous d'avoir à travailler sur le film. Je sais l'irréalité de la chose. Je sais que rien ne ramènera mes amis. Et, bien sûr, la vie continue, ce qui rend tout ça encore plus étrange. Mon ami Peter est mort, nous avons continué, la terre ne s'est pas arrêtée. Nous avons du mal à accepter, lorsque nous mourrons, que la terre ne s'arrête pas. »*

H. B.



Charles Bukowsky, chantre de Skid Row.



A LOS ANGELES

et les clochards

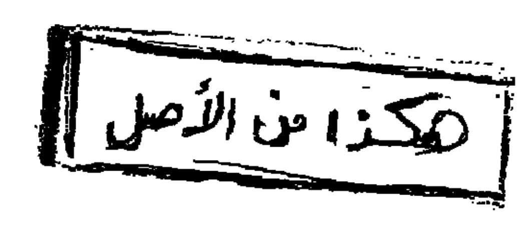
Pour Renée Tejima : *« Le film raconte les années 80 aux Etats-Unis, où le fossé s'est creusé entre riches et pauvres. D'une certaine manière, Los Angeles est le symbole de la nouvelle richesse américaine, les poches de pauvreté y sont donc plus pauvres qu'ailleurs, et la plus pauvre en est Skid Row. »* Mais traiter de dix ans de Reagan, remettre en cause le système de l'Assistance publique et essayer de retrouver les racines du problème, prend les proportions épiques d'un *« panorama sociologiquement signifiant »*, dit Choy avec des guillemets lourds d'ironie. *« En fait, nous avons été influencées par des auteurs de nouvelles tels que Charles Bukowsky*, dit Téjima, qui dans le duo remplit plutôt la fonction de scénariste. *« Minimaliste, Bukowsky, dans ses nouvelles, décrit simplement ce qui se passe. Mais à l'intérieur de ça... Ici, c'est pareil. Les choses se lisent sur les visages et s'entendent dans les voix. La vie des gent... »*

Née à Chicago, Renée Tejima est d'origine japonaise et Américaine de la troisième génération. *« Ma mère est née à Skid Row, ma grand-mère travaillait dans un de ces hôtels. Mon grand-oncle possédait l'hôtel Madison. Ils ont été « déplacés » pendant la seconde guerre mondiale et mis en camp de concentration après Pearl Harbour. »* Christine Choy a grandi à Shanghai entre un père coréen et une mère originaire de Vladivostock (à l'époque où celle-ci appartenait à la Chine) et clame fièrement : *« Je suis une immigrante. »* Tejima corrige : *« Une FOB – Fresh off the boat – fraîchement débarquée. »* Choy : *« Elle, à côté, c'est le Mayflower. »* Choy, qui est aujourd'hui professeur à l'Université de New-York, manie la caméra depuis l'âge de dix-huit ans et a beaucoup fréquenté les milieux blacks.

Comment ont-elles été reçues par les habitants du Madison . *« Très bien. »* dit Tejima. *« Trop bien*, rétorque Choy. *Ils croyaient qu'on était de la famille. »* Tejima : *« Avec la tronche et l'allure qu'elle a... »* Choy (en même temps) : *« Avec la tronche et l'allure que j'ai. Renée est très polie, comme la plupart des Japonais. Ils prenaient Renée pour la brigade des stup', et moi pour une junkie ! »*

Le dernier mot revient à Bukowsky : *« Hôtel Madison, Skid Row, L. A. Chambres pour une nuit ou pour une vie. Prenez le couloir. Pas d'animaux, pas de réchauds. Complet. »*

H. B.



RÉINCARNATIONS

QUAND LES RÉALISATEURS DU PASSÉ

Clint Eastwood


PROD/DB

Cela paraît d'abord une idée bizarre. Mais, après tout, quoi de plus naturel ? Quoi de plus simple, d'une certaine façon, que de filmer ses frères, ses confrères ? Le cinéma, cette année, choisit donc ses héros dans sa propre histoire. Grand ennemi du tabagisme mais grand amateur de chapeaux, Clint Eastwood n'a pas eu à composer beaucoup pour se glisser dans la peau de John Huston, et se filmer lui-même dans ce rôle de réincarnation.

Clint Eastwood revient à Cannes. Présenté en compétition, *Chasseur blanc, cœur noir* raconte le long et dur combat qui conduisit John Huston à tourner *African Queen*. Du risque élevé au rang des beaux-arts, pour Eastwood aujourd'hui, comme pour Huston autrefois.

« *ÇA a été relativement facile. Deux ou trois trucs un peu durs, c'est tout... Le bateau n'a pas tenu très longtemps dans les rapides du Zambèze.* » Détendu, sur le Tsofa de son bureau californien, les jambes interminables déployées sur la table, Clint Eastwood minimise en souriant les péripéties du tournage au Zimbabwe de *Chasseur blanc, cœur noir*, présenté le 11 mai en compétition.

Evitons le malentendu. Oui, les personnages en sont un cinéaste, deux acteurs, un scénariste, un producteur, et un caboteur mal en point qui remonte le fleuve Congo. Oui, les personnages ressemblent à John Huston, Katharine Hepburn, Humphrey Bogart et Sam Spiegel. Non, *White Hunter, Black Heart* ne raconte pas le tournage d'*African Queen*.

« *Si commode soit-elle, l'étiquette est quelque peu expéditive et inciterait à faire fausse route*, dit Clint Eastwood. *Le parallèle est délibéré, mais c'est une autre histoire que le film raconte : celle d'un homme à la personnalité obsessionnelle, de sa responsabilité vis-à-vis des gens avec qui il travaille, et de la vie – la sienne et celle des autres.* »

Le chapitre que Huston consacre à *African Queen* dans ses propres Mémoires, *A livre ouvert*, parle plus de l'Afrique que du film. « *Je pense qu'il avait choisi cette région parce qu'il pensait que ce serait un excellent terrain de chasse* », dit Eastwood. Selon les récits plus ou moins apocryphes, ce serait au point de chute d'un mouchoir blanc lancé d'un petit avion que Huston tourna *African Queen*.

Auteur du roman *White Hunter Black Heart*, Peter Viertel fait de son héros, John Wilson, un homme charmant, mais aussi un formidable égoïste ; un obsédé de la chasse, mais aussi un créateur. Il le qualifie d' « *homme violent* », mais admire la manière dont sa « *folie personnelle pour l'autodestruction* » est contrebalancée par « *une habileté magique, presque divine, à toujours retomber sur ses pattes* ». Viertel est bien placé pour le savoir : coscénariste d'*African Queen*, il a passé plusieurs mois en Afrique avec John Huston. Il a écrit le livre dès son retour d'Afrique – presque comme une thérapie – en s'y camouflant à peine sous le nom de Peter Verrill.

Tant le roman de Viertel que le film d'Eastwood s'inspirent de l'extraordinaire comportement de John Huston avant le tournage : son refus, dès leur première rencontre en Angleterre, d'aborder avec Peter Viertel les problèmes du scénario (dans une première version d'*African Queen*, Hepburn et Bogart mouraient à la fin) ; la superbe indifférence qu'il affiche, avant même de partir pour l'Afrique, à l'égard des problèmes financiers et logistiques rencontrés par le producteur Sam Spiegel. Rendu en Afrique, Huston laisse toute son équipe en plan et disparaît dans la brousse pendant trois semaines avec un indigène.

C'est que Huston a son propre agenda : il ne pensera au film que lorsqu'il aura chassé et tué son éléphant.

Dès sa publication, le roman éveille l'intérêt de Hollywood. Viertel écrit un premier scénario ; le film ne se fait pas. Il en écrit d'autres versions avec des cinéastes pressentis, le film ne se monte toujours pas. Trente ans plus tard, Clint Eastwood fond en une seule les différentes moutures, se rapproche du livre, et convainc la Warner de produire le film.

« *A la lecture du scénario, je l'ai aimé comme un livre*, dit-il avec un sourire radieux. *Une conversation muette, que rien d'extérieur ne vient entraver ou teinter. C'est ce plaisir que j'ai eu envie de partager.* »

« *J'ai toujours été attiré par les histoires d'obsession*, dit Eastwood. *Par les personnages au bord du déséquilibre. Certains metteurs en scène sont totalement investis par leur film. Huston donnait le sentiment de s'en foutre éperdument. Tout lui semblait bon pour faire diversion, un cheval sur lequel parier dans une course, une femme qu'il trouvait particulièrement attirante. Peut-être était-ce une manière de ne pas se prendre trop au sérieux, d'échapper à ses angoisses.* »

De notoriété publique, les tournages d'Eastwood sont rapides, économes. « *Je serais personnellement bien incapable de laisser une équipe en rade pendant trois semaines.* » dit-il en riant. Ayant presque toujours été son propre producteur, il se sent responsable de l'argent qui lui appartient, de celui qu'on lui prête ou lui confie. « *Plus encore quand il ne s'agit pas du vôtre. C'est votre honneur qui est engagé. Comme dans une poignée de main. C'est peut-être une question d'ego, je ne sais pas... En Afrique, Huston se servait du mépris affiché pour l'homme d'argent comme d'une source d'énergie. Le cas n'est pas rare : certains metteurs en scène ont besoin de détester quelqu'un – le producteur, ou le directeur de production. Ce n'est pas mon cas.* »

Lorsque Orson Welles dirigea John Huston dans *The Other Side of the Wind* (1), il lui aurait ainsi expliqué le rôle : « *C'est un film sur un metteur en scène, un salopard plein de lui-même, qui s'empare des gens, les crée et les détruit. Ça parle de nous, John.* »

« *Ça résume tout, vous ne trouvez pas ?*, sourit Eastwood. *La nature même de la mise en scène implique un certain goût pour la manipulation. Certains la pratiquent dans la vie, d'autres la limitent au plateau.* » N'y a-t-il pas double manipulation quand on est à la fois metteur en scène et acteur ? « *Je ne suis jamais inquiet quand un autre acteur « emporte » une scène ou me « vole la vedette ». Les choses s'équi-*

Fritz Lang en Slovénie

Pourquoi Karpo Godina, jeune metteur en scène yougoslave, a-t-il eu envie d'évoquer un épisode peu connu, pour ne pas dire ignoré, de la vie de Fritz Lang ? Pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de l'auteur de *M le maudit*, sans doute. Mais il n'en aurait pas eu l'idée s'il n'avait été lecteur assidu de *Positif*. La livraison de novembre 1984 de la revue proposait en effet un long article de Jure Mikuz, rapportant que Fritz Lang, alors âgé de vingt-cinq ans, s'était retrouvé quelques mois dans un village slovène pendant la guerre de 1914, et qu'en qualité de sous-officier, il avait eu le droit de loger chez l'habitant...

C'est ainsi qu'aujourd'hui Karpo Godina propose *le Paradis artificiel*, un film où l'on voit un acteur incarnant Fritz Lang. Son logeur slovène, un avocat, Karel Grosman, par chance, était un érudit qui possédait une bibliothèque fantastique, s'intéressait à la littérature, avait mis en scène des pièces de Schiller, de Shakespeare. Il était également un fou de photo.

Bien évidemment, Karel Grosman se prend d'amitié pour Fritz Lang, qui, à cette époque, ne pensé pas du tout au cinéma mais à la peinture. Dans ce village slovène où il est en garnison, l'artisanat local est la poterie. Fritz Lang, qui n'a pas grand-chose à faire, s'amuse à sculpter des bustes et des vases en terre cuite. « *Lang emplit les espaces vides d'un ornement de vigne géométrique, stylisé. Les chapiteaux sont décorés de visages différents, parmi lesquels on reconnaît des têtes de prêtres, des évêques, des nonnes. Le vase carré est décoré de masques fantastiques.* »

Les ornements baroques, les formes morbides, la composition qui s'appuie sur la symétrie annoncent les principes esthétiques qui allaient être ceux du cinéaste. « *Il appréciait le génie du geste d'un auteur capable d'instaurer l'ordre dans le chaos... Dans l'arrangement de la scène, dans le rythme de l'intrigue, il estimait que le spectateur devait réagir en accord avec son modèle attendu, prévu. Il obtint de cette manière que tout décalage de cet ordre ou de ce modèle ait un effet extrêmement dramatique et fatal.* » Ainsi s'ébauche un style, appliqué à un autre art.

Karpo Godina a inventé un monde – les noms de certains personnages sont changés, – il a imaginé un jeune sous-officier qui s'appelle Fritz Lang, comme le vrai, mais ce n'est pas une simple reconstitution du vrai : le film, construit en *flash back*, montre d'abord Lang en 1935, homme mûr se souvenant de sa jeunesse, du temps où le cinéma était pour lui une simple curiosité. Un jeu qui allait devenir sa vie.

C. G.


COLL. CHRISTOPHEL

LES RÉALISATEURS DE… DEVIENNENT HÉROS DE CINÉMA

Clint Eastwo… chasse l'éléphant

librent et deviennent ce qu'elles doivent être. Je ne suis qu'un élément dans une œuvre qui doit être collective... »

A sa première apparition, John Wilson, double fictif de John Huston qu'incarne Eastwood, est en bottes et tenue de chasse à courre, d'une britannitude presque excessive. La scène se passe dans un manoir anglais ; c'est la rencontre entre John Wilson et Peter Verrill, qui réécrira le scénario d'*African Trader* (titre fictif d'*African Queen*) ... Wilson entend établir les règles : il est le patron. Et Eastwood, naguère surnommé le grand muet du cinéma parlant, s'offre d'entrée six pages de dialogue.

Eastwood-Wilson adopte de bout en bout l'élocution de John Huston. *« Cela tient à la manière dont les répliques, souvent transcrites de la réalité, sont écrites. Je n'ai pas eu le plaisir de rencontrer M. Huston, mais je l'ai vu dans suffisamment d'interviews et de documentaires pour espérer l'avoir assez bien compris. La voix vous donne une première approche de l'homme ; un peu condescendante, elle vous force à l'écouter. Mais c'est surtout l'attitude qu'elle implique qu'il vous faut traduire. Vous en arrivez vite à penser comme lui et donc à avoir le même son que lui. Sans même en être conscient.*

» J'étais limité par le fait que je ne fume pas et qu'il fumait à la chaîne. Qu'il avait eu un style de vie beaucoup plus... dévastateur que le mien et qu'il s'était probablement servi bien plus de J&B que moi. Ca a dû être un sacré gaillard pour tenir aussi longtemps, avec la vie qu'il a menée. »

Outre la chasse à l'éléphant, *Chasseur blanc, cœur noir* parle aussi de Hollywood. Longuement, et avec une lucidité féroce. *« Je suis d'accord avec bien des choses que dit Wilson*, continue Easwood qui est allé chercher un exemplaire du scénario, *sur la nécessité de prendre des risques sans se soumettre aux diktats du public, sur la compromission du créateur... »*

Il ouvre le scénario à la bonne citation : *« Il y a deux façons de vivre dans ce monde. L'une consiste à ramper, lécher les bottes, écrire des fins heureuses, signer des contrats longue durée, ne jamais quitter Hollywood, mettre tout son argent de côté et quand on est un cinquantenaire pétant de santé, on meurt d'un infarctus parce que ce qu'il y avait de sauvage en vous vous aura bouffé les muscles du cœur. »* (Entre deux films commerciaux, Eastwood réalise des projets « à part » : *Play Misty for me, Pale Rider, Bird.)*

Sur l'écriture : *« Vous compliquez trop, Peter. C'est toujours bien quand c'est simple. Ce qui est important dans l'art, c'est bien la simplicité... Hemingway l'avait bien compris : il réduisait la vie à ses termes les plus simples : le courage, la peur, l'impuissance, la mort... Stendhal l'a compris, et Flaubert, et Tolstoï, et Melville. C'est la simplicité qui en a fait des grands. »* (Eastwood est tenu pour l'un des meilleurs « rédacteurs en chef » de Hollywood : révisé par lui, le scénario de *Bird* est passé de 145 à 117 pages.)

Sur Hollywood : *« Hollywood est un endroit où se fabrique un produit. C'est une ville industrielle, comme Detroit, Birmingham ou Schaffhausen. Parce que l'élément « cheap » de la ville a fait l'objet d'une publicité excessive, c'est devenu une insulte de rappeler à un homme qu'il en vient. On ne parle pas des gens qui y travaillent et s'efforcent de faire quelque chose qui en vaille la peine. On parle des putes... Les putes doivent vendre la seule chose au monde qui ne devrait pas se vendre : l'amour... Il y a des putes qui vendent des mots, et des idées, et des mélodies. Je sais de quoi je parle : j'ai un peu fait la pute dans le temps. Et sûrement plus que j'aimerais l'admettre... Et ce que j'ai vendu en faisant la pute, je ne le récupérerai jamais... »*

Réunissant Marisa Berenson (dans le personnage inspiré par Katharine Hepburn), Jeff Fahey (Peter Verrill) et George Dzundza (le producteur), *Chasseur blanc, cœur noir* est tourné en neuf semaines, dont sept au Zimbabwe. Pourquoi le Zimbabwe ? *« Peu de films y ont été tournés. Pourtant, c'est probablement le pays qui possède le plus grand nombre de parcs naturels au monde. Depuis son détachement de la Rhodésie, il a un gouvernement marxiste... En d'autres termes, lorsque j'y suis arrivé, le soulèvement en Chine faisait à peine un paragraphe en page dix... Mais ils sont très désireux de développer une industrie touristique ; à tous les échelons du gouvernement, ils ont travaillé très dur pour nous faciliter la tâche – sans jamais tendre la main sous la table. »*

Eastwood n'a jamais pratiqué la chasse ? *« Si, quand j'étais jeune, et très peu de temps. Je n'aimais pas ça. Je n'aime toujours pas ça. J'aime au contraire voir les choses vivre leur cycle. Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'il peut y avoir de « sportif » à tuer un éléphant, animal si énorme qu'il faut faire exprès pour le rater. Avec l'équipement moderne, c'est encore plus obscène... »*

Ecologiste notoire, Eastwood a-t-il hésité à devenir ce grand chasseur blanc, personnage de surcroît bien éloigné des héros populaires qu'il a jusqu'ici incarnés ?

« Non, parce que le personnage est riche. S'il dit : « Ce serait un péché de tuer un éléphant », il ajoute : « C'est le seul péché qu'on puisse commettre en achetant un permis. »

Eastwood-en-compétition craint-il la présence d'Anjelica Huston dans le jury de Cannes ? Il hausse les épaules. *« Elle aimera ou elle détestera. Je ne sais pas, et c'est son droit le plus strict. Je l'ai rencontrée à une soirée juste avant d'entreprendre le film : « Il paraît que vous allez faire* White Hunter Black Heart *– Oui. Je peux vous poser quelques questions ? »* Elle a très vite répondu : *« Je n'ai pas relu le livre depuis mon adolescence... Mais il contient sans doute bien plus de vérité qu'on pourrait le croire. »*

HENRI BEHAR

(1) *De l'autre côté du vent* fut laissé inachevé par Welles.



D.R.

Dans *Chasseur blanc, cœur noir*, les cinéphiles retrouveront sans peine des situations empruntées au très célèbre *African Queen* du grand John. Mais le film est le portrait d'un créateur violent et destructeur, grand spécialiste des stratégies de fuite, d'un superbe « salopard » chassant l'éléphant au Zimbabwe. John Huston sous les traits de Clint Eastwood : un exercice de style ; une séance de tables tournantes ; l'un des suspenses de la Sélection officielle.





PROD/DB

John Ford en Irlande

José Luis Guerin, vingt-neuf ans, est vraiment un jeune homme mystérieux, secret, presque injoignable. *Innisfree* est son second long métrage. Le premier, *les Motifs de Berthe (los Motivos de Berta)*, a été présenté en 1984 hors compétition au Festival de Murcie. Malgré des critiques très favorables, le film n'a pas été distribué. De toute façon José Luis Guerin ne s'était pas déplacé.

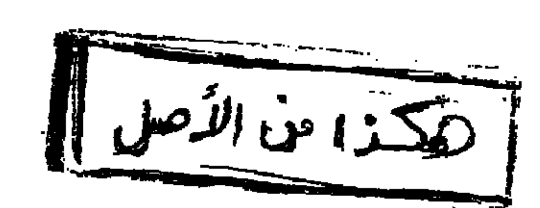
Avec *Innisfree*, il rend un hommage fasciné à l'un des maîtres les plus féconds du cinéma américain, celui que Fédérico Fellini considère comme *« un créateur à l'état brut, sans préjugés, sans recherche, immunisé contre les tentations de l'intellectualisme »* : John Ford.

Qu'un jeune metteur en scène espagnol réalisme un film entièrement anglophone peut surprendre, mais José Luis Guerin a voulu remettre ses pas dans ceux de son idole. Ainsi a-t-il entrepris une quête cinéphile insolite, revenant trente-sept ans après dans le petit village irlandais où John Ford réalisa *l'Homme tranquille*. Surprise, le temps là-bas s'est arrêté depuis qu'un homme – John Ford – est passé. Une sorte d'immobilité magique semble avoir frappé le village. Guerin a engagé quelques acteurs locaux, mais a surtout fait travailler les autochtones. Avec la précision minutieuse du documentariste, il reconstitue des conversations de rues, une longue soirée dans un pub (bière aussi rousse que les filles), et intègre astucieusementt à ces scènes nouvelles la bande-son originale de *l'Homme tranquille*, quelques images aussi, volées au film culte.

Enfin, comme cadeau, comme point d'orgue à sa nostalgie, il offre une reconstitution de l'inoubliable duo sur tandem où un jeune couple du village prend la place de John Wayne et Maureen O'Hara. On visite des échoppes où les objets sacrés, photos, casquettes à la John Wayne, rappellant le lointain été de gloire sont encore vendus... Et chaque « survivant » interrogé confirme l'empreinte indélébile laissée dans la mémoire collective du village par cet événement inouï : le tournage d'un film.

Il faut sans doute voir l'origine de ce projet, plein de respect et d'affection, dans l'enfance de José Luis Guerin : *« Mes débuts sont indissolublement liés au fait que, très tôt, mon regard a été nourri. Grâce au vieux Pathé Baby que j'héritais de mon grand-père accompagné d'une trentaine de boîtes de films 9 MM. Ce leg m'a permis de me familiariser, tout petit déjà, avec les images de Chaplin, Keaton, Gance, Epstein, Flaherty... »* La bonne école.

D. H.



هكذا من الأصل

APPARITION D'UNE NOUVELLE VAGUE SOVIÉTIQUE

« Taxi Blues », de Pavel Lounguine :

Il y a, comme cela, des films qui marquent indélébilement la conception qu'un pays, qu'un continent, se fait de son cinéma. Né de la même terre dont sont issus, voici un demi-siècle, les grands oratorios civiques d'Eisenstein, *Taxi Blues*, de Pavel Lounguine, est un premier film, la première tentative aboutie, de la part d'un réalisateur moscovite, de *« parler de soi, pas de son peuple, ni de son pays, ni de son parti »*. On y voit Moscou, une vraie ville, telle qu'elle est, pas telle qu'elle devrait être. On y suit les aventures sans gloire d'un saxophoniste et d'un chauffeur de taxi. Blues de la perestroïka.

A*VEC* Taxi Blues, *le premier film de Pavel Lounguine, 40 ans – « Pachka » pour les amis et sa mère – c'est la nouvelle vague du cinéma soviétique qui arrive à Cannes. Pas de grandes phrases, ni de messages, pas de spiritisme ou de spiritualité, pas de politique ou de documentaire, mais un vrai désespoir. La rencontre de deux hommes, un chauffeur de taxi moscovite, adepte de la magouille et du body building, et un musicien de jazz alcoolique et juif. Entre la haine et l'amitié...* « C'est peut-être une histoire sur les rapports contemporains entre l'intelligentsia et le peuple : ils ne peuvent pas vivre ensemble, et ils ne peuvent pas se passer l'un de l'autre », *explique le réalisateur débutant qui, travaillant avec un chef-opérateur de vingt-huit ans (Denis Evstignéev), s'est trouvé dans cette activité nouvelle comme un poisson dans l'eau. Un vrai « pro » qui n'héritait d'aucune des tares du passé et qui n'obéissait à aucune commande, aucune contrainte, même pas aux nouvelles règles qui ordonnent aux artistes de travailler « librement »* ...

« Accéder à cette liberté est la chose la plus diffile pour un artiste soviétique maintenant, *remarque-t-il*, qui dénonce les horreurs du stalinisme ou les erreurs du temps de Brejnev en prenant les vieux schémas, les vieux sujets. Il les renverse, il change les plus en moins, il fait d'un secrétaire de raikom (1) un voleur et un tueur, mais il ne change pas le schématisme de son oeuvre.

» Le plus difficile, c'est de parler de soi-même. Le plus difficile, c'est d'ouvrir son monde intérieur. Moi, pendant les dix ans où j'ai fait semblant de faire du cinéma (une dizaine de mes scénarios ont été réalisés), je n'ai jamais pensé dire quelque chose qui m'intéresse réellement, qui me touche, qui me tourmente, parce que je comprenais que j'étais une personnalité de trop, quelqu'un dont on n'avait pas besoin, un marginal.

» Le problème consiste à raconter une histoire qui te concerne vraiment toi, toi, toi, mais pas ton peuple, pas ton pays, pas ton parti. C'est Milos Forman qui, à une question sur les différences entre le cinéma soviétique et le cinéma américain, avait répondu : « *Vous, Soviétiques, vous posez des problèmes, le cinéma américain raconte des histoires* ». Pour moi, renoncer à cette censure intérieure, c'est renoncer au langage qui pose des problèmes. C'est raconter de belles histoires.

- Vous avez voulu faire un *Taxi Driver* moscovite?

- Pas du tout. Mais l'interêt pour les taxis est une chose commune à toutes les grandes villes. D'abord, il faut dire que j'ai écrit le scénario après mon premier séjour en France. Pour la première fois, après des années et des années de refus d'un visa, même pour aller en Inde, j'ai reçu la permission de sortir. C'était l'automne 1988. J'ai passé un peu plus de trois mois en France : d'une part, j'ai vu un monde tout à fait nouveau, plein de force, de cruauté, plein de possibilités ; d'un autre côté, je comprenais que ce monde n'était pas pour moi, je me disais qu'il fallait être né ici. Ça m'a fait un drôle de choc, ce premier voyage en France...

» Quand je suis rentré, c'était l'hiver, il faisait froid, il faisait noir, les jours sont très courts, l'hiver, à Moscou – quatre heures, cinq heures. Un ami avec qui je devais tourner un film m'avait trahi en mon absence... Alors, je me suis enfermé à la datcha, tout seul, comme un moine et, pour la première fois dans ma vie, j'ai commencé à écrire pour moi-même, sans même savoir si je pourrais vendre ce scénario.

» Vous savez, chez les Russes, et même chez les juifs russes, il y a toujours cette mythologie d'Oblomov, toujours couché sur son canapé, qui pense que le monde autour de lui n'existe pas et qu'il vaut mieux ne rien faire. Je dois dire que mon voyage en France, dans cet autre monde, m'a réveillé.

- Ce film sans autocensure n'est pas non plus contestataire...

- J'ai écrit ce scénario étrange, absolument dépolitisé. Je ne sais pas moi-même si je suis là de gauche ou de droite, je ne sais pas qui j'aime le mieux. Liocha, mon musicien, pourrait représenter quelqu'un comme moi ou mes amis, un milieu que je connaissais bien, ces génies alcooliques avec qui j'avais passé ma vie, qui n'avaient pas pu se réaliser et qui, malheureusment, finissaient par se ruiner moralement et physiquement. Peut-être qu'étrangement, je préfère Schlikov, le chauffeur de taxi, parce-que lui, n'a pas de talent, il n'a pas de possibilité de parler avec les dieux, il sera toute sa vie dans sa cage.

» Pour moi, c'était vraiment une histoire : il n'y avait pas de prise de position ; l'un des deux personnages est juif, mais il serait complètement idiot de dire que c'est une histoire contre l'antisémitisme. Mon chauffeur, comme beaucoup de Russes, est antisémite plutôt idéologiquement, parce que peut-être, il n'a jamais vu, ou reconnu, un juif de sa vie, il n'aime pas « les » juifs. Mais quand il voit quelqu'un à côté de lui et que c'est un être malheureux, un être qui a besoin de lui, il commence à l'aimer en oubliant absolument tout. Je le fais passer à travers toute la mythologie de la banalité qui règne dans les têtes des foules.


NICOLAI EJEVSKI

Pavel Lounguine : contre la censure intérieure...


NICOLAI EJEVSKI

... Une histoire dépolitisée...

- Si l'un représente l'intelligentsia et l'autre le peuple russe, cela signifie-t-il qu'ils n'ont aucune chance de se retrouver jamais?

- La culture en Russie n'est pas du tout monolithique. Ce qui m'a frappé à Paris, c'est qu'un clochard peut parler le même langage qu'un ministre ou qu'un écrivain. En Russie, il y a différents temps qui coexistent : le Moyen-Age coexiste avec le vingtième siècle ; il y a des peuples qui ont réussi à se préserver dans un temps préhistorique. Et tout ça essaie de se côtoyer, ne se comprend pas, se bat et se dévore.

» Bien sûr qu'il n'y a pas de chance qu'ils puissent se retrouver. Ils ont besoin l'un de l'autre. Ils se cherchent, ils se disputent, ils s'aiment, ils ont le désir de se tuer, de se comprendre. C'est l'histoire éternelle des deux personnalités qui ne peuvent ni vivre ensemble, ni se passer l'une de l'autre.

» En ce moment, en URSS, tout le monde parle de démocratie. Mais personne ne sait ce que cela signifie. Pour les uns, ce sera la possibilité de tuer. Pour d'autres la possibilité de gagner vite un million et de quitter le pays, pour un troisième groupe,



Tout l'Est en dix-huit fiches

SÉLECTION OFFICIELLE

Pologne

Przesluchanie
l'Interrogatoire
de Ryszard Bugajski

1951 : Une jeune femme (Krystyna Janda) est arrêtée par les services secrets polonais. Interrogatoires, tortures... Avouer. Avouer quoi ? La prisonnière ne sait pas de quoi on l'accuse.

Tchécoslovaquie

Ucho
l'Oreille
de Karel Cachyna

Les écoutes téléphoniques toujours à l'ordre du jour.

URSS

Taxi Blues
de Pavel Lounguine

Les rapports de haine et d'amour entre un chauffeur de taxi antisémite et un saxophoniste juif dans le Moscou d'aujourd'hui.

URSS

Matj
la Mère
de Gleb Panfilov

Troisième adaptation du roman de Gorki après Poudovkine et Mark Donskoï. Un portrait de femme exemplaire, à la fin du dix-neuvième siècle. On pouvait croire déjà aux lendemains qui chantent.

Pologne

Korczak
d'Andrzej Wajda

Le chemin de croix de ce médecin juif polonais (Wojtek Pszoniak) qui accompagna deux cents orphelins du ghetto de Varsovie jusqu'aux chambres à gaz de Treblinka où il mourut avec eux.

Yougoslavie

Umetni Raj
le Paradis artificiel
de Karpo Godina

Un épisode inédit de la vie de Fritz Lang, sous-officier à l'arrière-front dans un village slovène pendant la guerre de 1914-1918.

UN CERTAIN REGARD

URSS

Oh ! Quelles sont noires les nuits sur la mer Noire
de Vassili Pitchoul

Combines, échanges et saucisses de Finlande en prime : une satire de la bureaucratie par l'auteur de *la Petite Véra* (1988).

URSS

Zamri Oumi Voskresni
Bouge pas, meurs et ressuscite
de Vitali Kanevski

Le bonheur de deux enfants malgré tout. Malgré le camp de Soutchan, ville minière de l'extrême-Orient soviétique, ses prisionniers japonais de l'immédiate après-guerre, ses volcans et ses miradors.

Pologne

Ostatni Prom
le Dernier ferry-boat
de Waldemar Krzystek

Les années noires du syndicat Solidarité, par un jeune metteur en scène de trente-sept ans, à travers l'itinéraire d'un militant, professeur de lycée, Marek Ziarno.

URSS

Chernaja Roza, Krasnaja Roza
Rose noire, rose rouge
de Serguei Soloviev

Un hommage allégorique au cinéma russe des années 20 à l'heure de la perestroïka.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Bulgarie

Laguerat
le Camp
de Gueorgui Duyiguerov

Le camp, comme symbole du système. Mais il s'agit d'un camp de vacances pour jeunes dans les années 50.

Bulgarie

Margarit i Margarita
Margarit et Margarita
de Nikolai Volev

Sur une trame sentimentale, le portrait de la société de consommation qui, de tentations en concessions, conduit au crime.



NOUVELLE VAGUE SOVIÉTIQUE

Lounguine

en dix-huit fiches

ET AVALANCHE DE FILMS DE L'EST DANS TOUTES LES SECTIONS

trottoirs de Moscou


ERATO FILMS/R. FAJCHEL

... sans prise de position contestataire.

de créer un parti fasciste, pour un quatrième, c'est d'acheter une vache tout simplement. Et tout le monde crie : « *Je veux la démocratie* ». Et Gorbatchev, et Elstine, et les gens de Pamiat, crient qu'ils vont établir la démocratie. Et comme mes héros, ils sont prêts à s'entretuer.

» C'est un peu ça le phénomène de mes deux mecs dans le film : ils ne parlent pas la même langue. Ils ne possèdent pas la même culture. Ils vivent dans des espaces différents. Et la réaction du chauffeur, quand il comprend que ce musicien, son esclave, son humble esclave, vivra dans un autre espace, qu'il pourra seulement le voir à travers une vitre (ou à la télévision), c'est qu'il est prêt à le tuer. Et je le comprends. Qu'est -ce qu'il peut faire ? Pourquoi y a-t-il une vitre entre eux ? J'ai osé gratter un peu ce type de problèmes qui sont, je pense, beaucoup plus dangereux pour ce pays que les problèmes de bureaucratie ou d'efficacité économique. On a perdu la possibilité de parler la même langue, de se comprendre. Maintenant, tuer, c'est beaucoup plus facile que de parler avec un autre.

- Pourquoi un taxi, pourquoi un musicien de jazz?

- Le joueur de jazz aurait très bien pu être un écrivain ou un poète. Mais je déteste quand on parle beaucoup dans un film, quand il faut faire des monologues pour prouver que c'est un bon écrivain. Un saxophoniste n'a pas à dire ce qu'il pense : il joue et tu pleures et c'est tout. On n'a pas besoin de comprendre qui est ce type : il boit une bouteille d'eau de Cologne et après, il s'envole, et il fait quand même une musique triste, tellement tendre et belle.

» Les chauffeurs de Moscou, je les connais bien, je les aime beaucoup. Ce sont des gens très étranges, libres, qui travaillent toujours seuls, qui n'aiment pas recevoir des ordres. Un chauffeur, il travaille pour l'Etat, mais qu'est -ce que ça veut dire, l'Etat ? Il sort du garage et il est libre, il est son propre maître. Qu'est ce qu'ils font, les chauffeurs ? Toutes sortes de trafics, je n'ai pas voulu tout montrer, mais il y en a qui se spécialisent dans le trafic avec les étrangers, il y en a qui travillent avec les prostituées, il y en a qui ont des contacts pour acheter des meubles, il y en a qui ne travaillent que dans les aéroports, et arnaquent le client qui ne connait pas Moscou. Il y a différentes spécialités, mais tout de même, ce sont toujours des gens libres et en même temps des escrocs.

» Il y a un certain type de caractère russe qui m'intrigue, qui me fascine. Par exemple, ma famille a une petite maison en Ukraine et là, j'ai des amis. Tous des alcooliques, de simples travailleurs, des kholkoziens : je vais avec eux à la pêche, ils m'aident à bâtir la maison, je bois beaucoup avec eux parce que c'est la seule façon de communiquer. J'avais un ami qui travaillait sur une excavatrice ; il venait me chercher le matin sur sa grande machine parce qu'il ne marchait jamais à pied, il me réveillait avec une bouteille de vodka. Il se versait un verre et disait : « *Moi, à la place de Gorbatchev, je sais ce que je voudrais faire. Si quelqu'un boit au travail, on le fusille* ». Il buvait son verre. « *Peut-être qu'on ne le fusille pas. Quinze ans de Sibérie... Et je mettrais le saucisson à trois roubles le kilo* ». Je le regardais, absolument fasciné. Lui, il buvait à son travail, ça ne l'empêchait pas d'être sincère.

» Mon chauffeur de taxi, il est pareil. Il dit « *On a trahi la Russie* » et en même temps, il fait toutes sortes de magouilles. Il fait le trafic de vodka ; il va chercher du caviar dans un magasin, et le revend à un Géorgien ; le dépôt de taxis, on sent que c'est un repaire de trafiquants : c'est bien évident que celui à qui Schlikov montre le saxo est un type qui achète des objets volés. Et en même temps, il se déchire la poitrine en criant : « *On vole la Russie* ». Et il est sincère.

» Moi, Schlikov, je le voyais comme une sorte de mystique. Il est toujours prêt. A quoi ? Il ne sait pas. C'est un guerrier, qui n'a ni famille ni enfants, qui attend le moment où tous les bons, les vrais hommes, les durs, seront dans la rue pour tuer cette merde qui nous empêche de vivre. Qui est cette merde, il ne sait pas. Il n'est plus jeune, mais il est toujours prêt à partir en guerre.

- Il s'entraîne dans sa chambre à se faire des muscles. Il pourrait être de la pâte dont on fait les fascistes?

- Oui, mais le fascisme russe n'est pas le fascisme allemand. Ce n'est pas la recherche de l'ordre, c'est toujours la récompense pour une vie malheureuse, pour un amour brûlé. Le mécanisme est tout à fait autre. Schlikov, au fond, est malheureux, il est seul, on lui a menti toute sa vie, il a été élevé dans le mensonge, il a été humilié. Il ne veut plus être humilié, c'est un type qui te donne un coup de poing et te dit « *Mais je t'aime, comprends-moi* ». Sa force, c'est son seul Dieu.

- Vous nous montrez un Moscou comme on ne l'a jamais vu au cinéma, laid, déglingué, où on vit mal...

- En général, j'ai l'impression que Moscou, qui est ma ville natale, que j'adore et que je hais en même temps, existe sous deux formes extrêmes : ou bien la splendeur grandiose de la Place Rouge, du Kremlin et des gratte-ciel staliniens ; ou bien le Mscou des égoûts, de la crasse, de l'ordure.

» Je ne crois pas du tout à l'esthétisme. Pour moi, la beauté n'existe plus. Et cela me fait mal de voir des jeunes épigones de Tarkovski essayer de faire des films avec des rideaux qui volent, des paysages avec des buissons qui frissonnent. Selon moi, le temps est devenu autre. J'ai un grand respect pour Tarkovski, mais peut-être faut-il maintenant exprimer les mêmes choses avec une autre esthétique. Je crois beaucoup à une nouvelle beauté de la laideur, de la saleté, de l'ordure. Je crois à la pureté des relations qui réussissent à pousser à travers tout cela.

»Avec mon chef-opérateur, on a essayé de créer ce monde qui est laid et beau, on a essayé de trouver la beauté de ces paysages qui ne sont rien.

- Quel sentiment éprouvez-vous à propos de Cannes?

- Un sentiment de tristesse et de vide. Je comprends que je ne suis plus libre. Mon histoire à moi avec le film est finie. Mon seul problème est de louer un smocking... Qui va me rendre ridicule ».

Propos recueillis par NICOLE ZAND

(1) Circonscription administrative correspondant à l'arrondissement parisien.

signalétiques

Hongrie

Cellovolde Stand de tir de Arpad Sopsitz

Premier film inspiré d'un fait divers réel. Après son meurtre, un adolescent parricide continue de mener une vie paisible. Pourquoi a-t-il tué son père ? De l'incommunicabilité...

URSS (Estonie)

Iaimene, Keda Polnud l'Homme qui n'existait pas de Peeter Simm

Occupation des pays Baltes par l'Union soviétique, invasion allemande, après-guerre... L'Estonie symbolisée par l'héroïne du film, dont le talent d'imitatrice a fait une vedette de la radio et qui devient la porte-paroles de l'idéologie soviétique.

URSS

Pervii Etage Rez-de-chaussée de Igor Minaïev

Tout commence par une descente de la milice. Serguei et Nadia se rencontrent. Il n'y a pas d'amour heureux. L'héroïne a vingt ans. Le héros, dix-huit. Le premier long métrage de Minaïev, *Mars froid*, a été présenté à la Quinzaine des réalisateurs en 1988.

URSS (Ukraine)

Lebedyne Ozero, Zona le Lac des Cygnes, la zone de Yuri Ilienko

Sur un scénario de Sergueï Paradjanov et inspiré de son expérience dans les prisons ukrainiennes, la fuite d'un voleur professionnel qui se réfugie dans un immense monument en forme de faucille et de marteau...

Yougoslavie

Vreme Cuda le Temps des miracles de Goran Paskaljevic

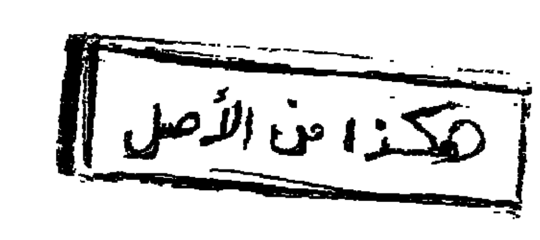
Conflit entre communisme et religion à la fin de la seconde guerre mondiale dans un petit village orthodoxe. Goran Paskaljevic a déjà participé à la Quinzaine des réalisateurs, en 1987, avec *l'Ange gardien*.

SEMAINE DE LA CRITIQUE

Tchécoslovaquie

Cas Sluhu le Temps des larbins d'Irena Pavlaskova

Trahisons, chantages, intrigues : le portrait d'une femme dominatrice.



COPRODUIRE MALGRÉ TOUS LES PROTECTIONNISMES

La Babel du cinéma européen

Pour faire face à la concurrence américaine, les cinémas européens tentent de marier leurs capitaux, leurs aides publiques et leurs talents. Mais en ménageant corporatismes et protectionismes nationaux, l'Europe du cinéma s'est enlisée dans une réglementation labyrinthique.

DANS la topographie traditionnelle du Festival de Cannes, la production française occupe les villas des collines, les Américains règnent sur le Carlton et les résidences du cap d'Antibes. Tous les autres se partagent avec plus ou moins de bonheur les panneaux d'affichage de la Croisette. A l'heure du grand marché, on cherche en vain le quartier général du cinéma européen. C'est pourtant lui, la star de ce quarante-troisième festival.

La liste des films sélectionnés est éloquente. *La Putain du roi*, d'Alex Corti, porte les bannières de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Autriche réunies. Le Portugal, l'Espagne et la France se sont associés pour produire *la Vaine Gloire du commandeur*, de Manuel de Oliveira. Les frères Taviani ont trouvé des investisseurs en Italie, en Allemagne et en France pour tourner *Isole anche di notte*. *La Voce della Luna*, de Fellini, *Stanno tutti bene*, de Giuseppe Tornatore, sont des films franco-italiens. Les alliances débordent même l'Europe des Douze avec *Korczak*, d'Andrzej Wajda (Pologne, Allemagne et France), *Taxi Blues*, de Pavel Lounguine (Union soviétique et France), ou *Nouvelle Vague*, de Jean-Luc Godard (Suisse et France).

Cette floraison d'œuvres européennes à Cannes ne doit rien au hasard. En 1989, les investissements étrangers – en quasi-totalité européens – dans le cinéma français ont presque doublé (889 millions, contre 479) et l'argent français investi dans les films européens a suivi la même courbe. Pour la première fois, le nombre de coproductions (70) est supérieur à celui des films purement nationaux (66), alors qu'il ne représentait ces dernières années que le tiers du total. Plus révélateur encore : les montages financiers ne se limitent plus aux traditionnels échanges bilatéraux, soigneusement encadrés par des accords internationaux. L'an dernier, treize films ont réuni trois ou quatre pays, dans de véritables tours de table européens, capables de financer des budgets ambitieux supérieurs à 30 millions de francs.

DES FILMS D'AUTEURS

A l'évidence, les capitaux bousculent les frontières du Vieux Continent et entraînent dans leurs sillages metteurs en scène, acteurs et techniciens. Culturellement, ce brassage est un défi excitant. Economiquement, il fait déjà rêver. L'Europe du cinéma, c'est encore, malgré la grande crise des années 70, quelque 30 000 salles et 700 millions de spectateurs. De quoi rivaliser théoriquement avec les 22 000 salles et le milliard de spectateurs qui assurent la prospérité de Hollywood. On en est pourtant loin. Dans tous les pays européens, le cinéma américain domine le marché, impose ses vedettes, réalisant de 55 % à 85 % des entrées avec des produits spécialement conçus pour l'exportation et servis par un marketing et un réseau de distribution remarquables.

En face, le cinéma européen ne se bat pas avec les mêmes armes. Il défend, en général, des films d'auteur, fortement enracinés dans une langue et une culture nationales. Des œuvres qui s'exportent d'autant plus difficilement sur le continent qu'aucune compagnie cinématographique n'a su créer un réseau de distribution européen. Enfin, l'économie du film est rigoureusement cloisonnée, Etat par Etat, par des dispositifs d'aides publiques ou des systèmes de quotas qui sont autant de forteresses protectionnistes. Sur ces bases – difficilement contournables – l'épopée européenne du cinéma ressemble à un *remake* de la construction de la tour de Babel.

L'aventure a commencé dès les années 60. Non que les professionnels du cinéma aient la fibre plus européenne que les assureurs ou les banquiers : c'est la baisse spectaculaire de la fréquentation, due à la concurrence de la télévision, qui les a poussés à chercher très tôt de nouveaux débouchés sur les marchés voisins. La coproduction offre alors un double avantage. Elle associe un partenaire étranger qui trouvera dans son pays une distribution du film en salles et des ventes aux télévisions. Elle permet aussi de cumuler sur un même projet les aides financières de deux Etats.

Mais, pour y parvenir, il faut contourner les règles protectionnistes qui, en France comme en Italie, en Espagne ou en Allemagne, réservent les aides publiques aux seuls films nationaux. C'est ainsi que se multiplient les accords bilatéraux, signés d'Etat à Etat, pour accorder aux films le privilège de la double nationalité. Italien et français, *Don Camillo* peut frapper à un double guichet, recevoir en Italie subventions et primes du ministère du tourisme et du spectacle, ainsi que le bénéfice du compte de soutien de l'autre côté des Alpes.

La médaille a son revers. Dans chaque pays, les syndicats d'acteurs et de techniciens tiennent à protéger le marché du travail et redoutent que les coproductions n'entraînent une délocalisation. Ils obtiennent que le mariage des talents nationaux obéisse sur chaque film à une stricte règle mathématique : les rôles, les postes de techniciens, de scénaristes ou de décorateurs seront répartis entre les deux pays en fonction des apports financiers respectifs. Le résultat de ces délicates combinatoires – déjà redoutable à deux partenaires – atteint des sommets d'absurdité dès que la coproduction tente de réunir trois ou quatre pays. Les quotas sont les véritables scénaristes. Les héros, pris d'une frénésie déambulatoire, sont priés de parcourir l'Europe pour justifier décors et seconds rôles imposés tandis que le réalisateur tente vainement de maîtriser des équipes techniques multilingues.

Pour échapper à ces films « patchwork » sans identité ni véritables marchés, Français, Italiens et Espagnols ont inventé la « *coproduction financière* ». Les accords bilatéraux entre ces trois pays organisent la circulation des capitaux mais laissent libre le brassage des talents. Ce système permet, en fait, de produire, avec de l'argent sans frontières, des films au contenu purement national. Mais la liberté n'est pas totale. L'équilibre entre les marchés du travail et les systèmes d'aide est assuré par de strictes règles de réciprocité. Un producteur français qui bénéficie d'investissements minoritaires italiens pour tourner son film doit obligatoirement renvoyer l'ascenseur en devenant le coproducteur minoritaire d'une œuvre italienne. Une procédure qui a fait ses preuves, puisque France et Italie échangent ainsi une trentaine de coproductions par an.

Dans le même temps, le programme Media 92 des Communautés européennes a imaginé une solution pour triompher des barrières de la distribution. En dix-huit mois, l'European Film Distribution Office (EFDO) a aidé 70 films à traverser les frontières, à trouver des salles, à multiplier les copies et à obtenir un minimum de promotion.

Mais cette Europe que le cinéma s'est inventée petit à petit pendant vingt ans, en ménageant corporatismes, politiques de soutien nationales et exigences artistiques, est aujourd'hui bousculée par le rouleau compresseur du marché unique. La construction européenne interdit déjà toute discrimination nationale dans l'emploi et condamne ainsi le système des quotas. Elle risque aussi de remettre en question accords bilatéraux et règles de réciprocité au nom de la libre circulation des capitaux.

Cette liberté ne peut, paradoxalement, que ruiner la fragile mécanique de la coproduction européenne qui repose moins sur le mariage des capitaux privés que sur celui, beaucoup plus délicat, des aides publiques. Or la communauté des Douze est loin d'avoir une politique homogène de soutien au cinéma. Rien de commun entre la Grande-Bretagne (qui a supprimé depuis 1986 la taxe sur les entrées) et la France (qui multiplie les mécanismes les plus sophistiqués), entre la Belgique (qui subventionne toutes ses productions à hauteur de 25 % de leurs recettes) et l'Espagne (qui ne leur consent qu'un taux de 15 %). Si toute coproduction européenne peut bénéficier sans limites des divers avantages, les guichets les plus généreux seront rapidement acculés à la banqueroute.

Conscients du danger, M. Jack Lang et les organisations internationales du cinéma multiplient concertations et pressions diplomatiques pour tenter de résoudre la contradiction. Leurs efforts, jusqu'à présent, sont restés vains. Les gouvernements des Douze semblent peu pressés de bâtir un mécanisme de soutien européen, et l'harmonisation des politiques nationales dans ce domaine est beaucoup plus complexe que celle de la TVA.

A cet imbroglio s'ajoute aujourd'hui la querelle, spécifiquement française, de la langue. Jusqu'à présent, *la Voce della Luna*, de Fellini, était considérée, par le jeu des coproductions, comme œuvre française même si le film était tourné en italien. A ce titre, il pouvait être acheté par une télévision, et programmé dans le quota de 50 % d'œuvres françaises imposé par la loi. Mais la bataille autour de la directive européenne « télévision sans frontières » a changé brutalement la règle du jeu. Dénoncé par Bruxelles comme protectionniste, le quota des télévisions françaises a dû être transformé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel en « *pourcentage majoritaire d'œuvres d'expression originale française* ».

La nuance est importante. Quota linguistique, destiné à protéger une identité culturelle, la règle française est inattaquable par Bruxelles. Mais dès le 31 mai prochain, *la Voce della Luna* ne pourra plus être considérée par les chaînes comme une œuvre programmable à l'intérieur du quota français. Pour la coproduction européenne, cette décision est une catastrophe économique. Les télévisions achètent volontiers des films français pour remplir leurs obligations. Une fois le quota satisfait, elles se précipitent à Hollywood pour faire leur marché. Entre les deux, la part des films européens est bien maigre. Sur 1 330 films programmés en 1988 sur les chaînes françaises, 9 % seulement d'entre eux étaient d'origine européenne.

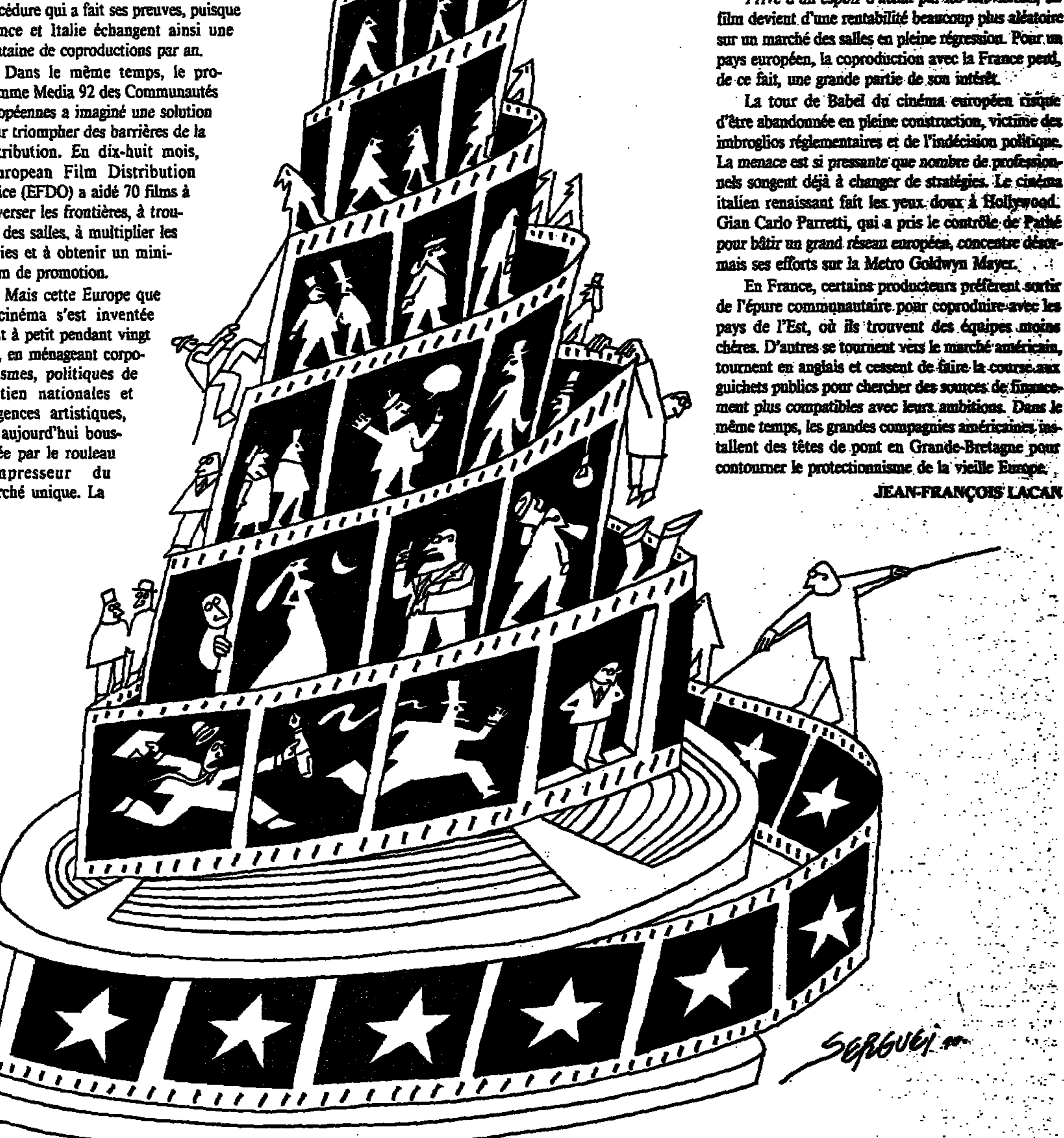
INDÉCISION POLITIQUE

Privé d'un espoir d'achat par les télévisions, un film devient d'une rentabilité beaucoup plus aléatoire sur un marché des salles en pleine régression. Pour un pays européen, la coproduction avec la France perd, de ce fait, une grande partie de son intérêt.

La tour de Babel du cinéma européen risque d'être abandonnée en pleine construction, victime des imbroglios réglementaires et de l'indécision politique. La menace est si pressante que nombre de professionnels songent déjà à changer de stratégies. Le cinéma italien renaissant fait les yeux doux à Hollywood. Gian Carlo Parretti, qui a pris le contrôle de Pathé pour bâtir un grand réseau européen, concentre désormais ses efforts sur la Metro Goldwyn Mayer.

En France, certains producteurs préfèrent sortir de l'épure communautaire pour coproduire avec les pays de l'Est, où ils trouvent des équipes moins chères. D'autres se tournent vers le marché américain, tournent en anglais et cessent de faire la course aux guichets publics pour chercher des sources de financement plus compatibles avec leurs ambitions. Dans le même temps, les grandes compagnies américaines installent des têtes de pont en Grande-Bretagne pour contourner le protectionnisme de la vieille Europe.

JEAN-FRANÇOIS LACAN





LE « PENSER EUROPEEN » D'AXEL CORTI

Le passeport de la putain

Autrichien né en France, ayant vécu en Italie et en Angleterre, Axel Corti appartient à cette génération de cinéastes qui n'enferment pas leur travail dans des frontières. Preuve, cette *Putain du roi*, spectacle en costumes financé par l'Italie, la France et l'Angleterre. La supranationalité, rappelle le réalisateur de *Welcome in Vienna*, est un état d'esprit, une évolution des mentalités, une réponse à la suprématie du marché anglophone. Mais...

FESTIVAL de Cannes 1987, section « Un certain regard », Welcome in Vienna, *trilogie en noir et blanc qui raconte l'exil des juifs autrichiens en 1938, d'abord à Paris puis à New-York. Enfin le retour dans les rangs de l'armée américaine, les retrouvailles pas toujours idylliques avec la mère patrie. Axel Corti, auteur et réalisateur de* Welcome in Vienna, *n'est pas plus indulgent avec ses compatriotes que Thomas Bernhard.*

1990, Axel Corti revient à Cannes. Il présente en compétition la Putain du Roi. *Une histoire vraie, cette fois encore, mais qui se passe en Italie au XVIIe siècle, à la Cour du Roi de Piémont, le seigneur le plus puissant de la Péninsule. Il se trouve que son chambellan a épousé une jeune fille d'une grande personnalité, qui impressionne fort le souverain.*

« Ce n'est pas le coup de foudre sur fond de violons, *explique Axel Corti.* C'est une affaire de pouvoir et de passion. D'abord le souverain est irrité par cette femme. Roi absolu, il est habitué à ne voir que des dos courbés. Pour la première fois de son existence, face à elle, il rencontre un regard. Seulement cette femme aime son mari, est heureuse avec lui, ne veut rien savoir de cette fureur possessive. On retombe sur l'éternel malentendu de l'amour. Lui, en dépit de sa puissance souffre comme un damné. Et elle, de toutes parts subit des pressions.

» Après avoir lu cette histoire, j'ai longtemps tourné autour. J'avais envie de la réaliser. J'en avais besoin, elle me touchait. D'une autre façon, elle m'appartenait comme m'avait appartenu *Welcome in Vienna.* On aurait pu certainement, ce qui aurait facilité la production, la transposer en des temps plus modernes, raconter l'obsession amoureuse d'un patron d'industrie richissime, pour l'épouse d'un de ses cadres. Mais imaginons que la firme Mercédès ait un propriétaire, quel que soit son pouvoir, il ne serait pas comparable à celui d'un roi absolu. Car être aimée d'un roi n'est pas seulement compter sur une reconnaissance matérielle, c'est socialement important. C'est flatteur. C'est être aimée de Monsieur Mercedes, qui serait aussi Marlon Brando et Mitterrand.

– Vous avez donc choisi le drame historique en costumes

– Pas du tout. Je ne raconte pas un moment de l'histoire à travers des personnages plus ou moins romancés. Il ne s'agit pas non plus d'un film du temps, parlé dans le langage du temps. Ni d'ailleurs un spectacle à costumes. Alors, la question se pose : dans quelle langue ? Le film se passe en Italie, est une production italo-franco-anglaise. On a cité également l'Autriche, mais le seul élément autrichien, c'est moi.

– Vous vivez partout, vous parlez plusieurs langues. Vous êtes surtout européen.

– Je suis un Autrichien né en France. j'ai vécu en Italie et en Angleterre. En Autriche aussi, quand même. Si vous voulez je suis Européen, donc *la Putain du Roi* serait un film européen. A cause également de son financement, des lieux de tournage, des comédiens. Malgré tout, il ne le serait pas si le thème ne le permettait pas. Une coproduction internationale ne doit pas, ne devrait pas se borner à adapter le scénario aux exigences et aux disponibilités des différents pays qui y participent. On le sait, mais ce n'est pas si simple à réaliser. La responsabilité en incombe au cinéaste.

» Nous vivons une situation tout à fait nouvelle, sans références, née de cette idée de « cinéma européen », et qui consisterait à se réunir, à travailler ensemble, en direction d'un public international.



D.R.

Axel Corti, autrichien : « mitteleuropéen ».

– Au fond vous voyez le cinéma européen comme supranational

– Il y aura toujours des films franco-français, et d'ailleurs exportables, comme ceux de Jean Renoir, de François Truffaut. Ou de Max Ophüls: parfois un regard étranger est un révélateur. Si moi, je tourne à new-York, cela donnera un film européen sur une intrigue qui se passe là-bas. Comme c'est le cas dans la seconde partie de *Welcome in Vienna.*

» La nouveauté, ce serait de réaliser parallèlement, des films franco-européens, dont la France serait la principale coproductrice, qui seraient parlés français parce que l'intrigue l'exigerait. J'insiste, le thème est essentiel, pas seulement la technique et l'argent. Je suis optimiste, je crois que cette situation nouvelle va enflammer l'imagination des scénaristes. « Penser européen » est le seul moyen de rééquilibrer la toute-puissance du marché anglophone.

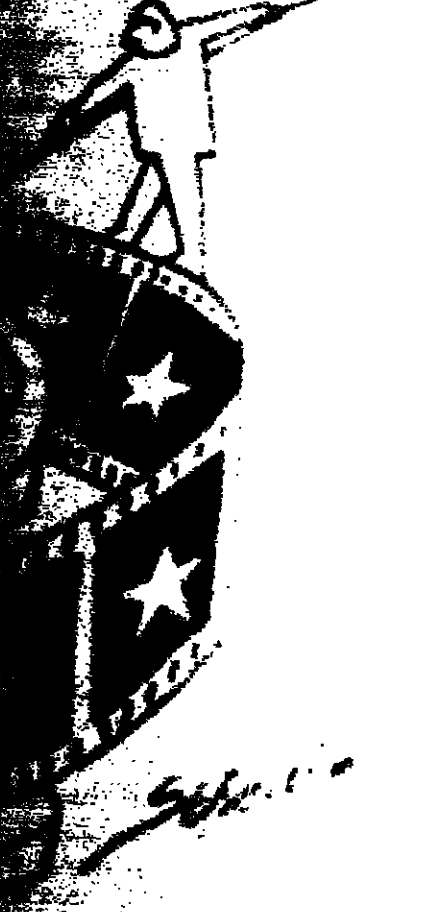
» Cela dit, unifier les pratiques me paraît un problème inextricable. On pourra difficilement convaincre les Anglais d'accepter le doublage ou le sous-titrage. De leur côté, les Italiens et les Allemands ne voient pratiquement que des films doublés, alors que les petits pays comme la Suisse ou le Portugal n'ont que des sous-titres, moins coûteux. Unifier n'est d'ailleurs peut-être pas nécessaire, et finalement cette affaire est secondaire. Quand on tourne une coproduction, on choisit une langue et on s'y tient. On choisit de préférence celle des acteurs principaux, qu'il serait dommage de doubler.

» L'idéal pour le metteur ens cène est évidemment de la parler lui aussi. Mais l'essentiel est de les connaître, eux, les acteurs. Si je n'avais pas vu moi-même Timothy Dalton sur scène à Londres, je le connaîtrais seulement comme le dernier des James Bond, je ne saurai pas quel magnifique talent il a, je n'aurais pas pensé à lui. On doit se donner la peine de savoir ce qui se passe en Europe.

– Il reste pas mal de contradictions, de problèmes à résoudre. En particulier pour ce qui est de la diffusion. Par exemple, on voit dans les festivals des films autrichiens très forts, mais ils ne sortent pas en salle

– On sait qu'un film autrichien, hors de ses frontières, est distribué dans quelques grandes villes d'Allemagne, c'est tout. Ou dans certains festivals, dans quelques circuits d'art et d'essai, en bouche-trou. Le cinéma européen peut permettre d'échapper à ces ghettos, dans la mesure où il ferait évoluer les mentalités chez les spectateurs qui ne sont pas forcément cinéphiles et vont en salle pour un titre, pour une star. Mais quand on fabrique une star, il faut une industrie capable de l'utiliser, et cette industrie ne peut être qu'européenne. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD



SÉLECTION OFFICIELLE

OUVERTURE : *Akira Kurosawa's Dreams* (Japon) (hors compétition) : le 10, à 19 h 30. Sortie le 11 mai.

White Hunter, Black Heart, de Clint Eastwood (Etats-Unis) : le 11, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30. Sortie le 16 mai.

Korczak, d'Andrzej Wajda (Pologne-RFA-France) : le 11, à 11 h 15 et 22 h 30.

Taxi Blues, de Pavel Lounguine (URSS-France) : le 12, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30. Sortie le 10 octobre.

Rodrigo D - Futur néant, de Victor Manuel Gaviria (Colombie) : le 12, à 11 h 15 et 22 h 30.

Cry Baby, de John Watters (Etats-Unis) : le 12, à 0 h 30. Sortie le 1er août.

Come See the Paradise, d'Alan Parker (Etats-Unis) : le 13, à 14 h 15 et 19 h 15.

L'Interrogatoire, de Ryszard Bugajski (Pologne) : le 13, à 11 h 30 et 22 h 30.



D. R.

« La Mère », de Gleb Panfilov.

Daddy Nostalgie, de Bertrand Tavernier (France) : le 14, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30. Sortie le 5 septembre.

L'Oreille, de Karel Kachyna (Tchécoslovaquie) : le 14, à 11 h 15 et 19 h 30.

Il Sole, anche di notte (le Soleil, même la nuit), de Paolo et Vittorio Taviani (Italie-France-RFA) : le 15, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30. Sortie le 22 août.

L'Aiguillon de la mort, de Kohei Oguri : le 15, à 11 h 15 et 22 h 30.

La Putain du roi, d'Axel Corti (Grande-Bretagne-Italie-France-Autriche) : le 16, à 14 h 15 et 19 h 15.

Hidden Agenda, de Ken Loach (Grande-Bretagne) : le 16, à 11 h 30 et 22 h 30.

La Mère, de Gleb Panfilov (URSS) : le 17, à 8 h 30 et 18 heures.

Tilai, d'Idrissa Ouedraogo (Burkina-Fasso) : le 17, à 14 heures et 22 h 30.

Nouvelle Vague, de Jean-Luc Godard (Suisse-France) : le 18, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30. Sortie le 23 mai.

La Voce Della Luna, de Federico Fellini (Italie-France) : le 18, à 11 h 15, 16 h 45 et 22 h 30.

Wild At Heart, de David Lynch (Etats-Unis) : le 19, à 14 h 30 et 19 h 15.

Cyrano de Bergerac, de Jean-Paul Rappeneau (France) : le 19, à 11 h 30 et 22 h 30.

Stanno Tutti Bene, de Giuseppe Tornatore (Italie-France) : le 20, à 8 h 30, 14 heures et 19 h 30. *Ju Dou*, de Zhang Yimou et Yang Fengliang (Chine-Japon) : le 20, à 11 h 30 et 22 h 30.

CLOTURE : *Comfort Of Strangers*, de Paul Schrader (Etats-Unis) (hors compétition) : le 21.

SÉANCES SPÉCIALES

Le Paradis artificiel, de Karpo Godina (Yougoslavie) (hors compétition) : le 12, à 16 h 45.

The Plot Against Harry, de Michael Roemer (Etats-Unis) (hors compétition) : le 14, à 11 heures , Salle Bazin.

Non, ou la vaine gloire du commander, de Manuel de Oliveira (Portugal-Espagne-France) : le 14, à 16 h 45.

La Captive du désert, de Raymond Depardon (France) : le 15, à 16 h 45. Sortie le 14 mai.

La Petite sirène, de Ron Clements et John Muster (Etats-Unis) (hors compétition) : le 20, à 17 heures.

* Tous les films, à l'exception de *The Plot Against Harry*, sont projetés au Grand Auditorium Lumière.

UN CERTAIN REGARD

Scandale secret, de Monica Vitti (Italie) : le 11, horaires A.

Tumultes, de Bertrand van Effenterre (France) : le 11, horaires B.

Turné, de Gabriele Salvatore (Italie) : le 12, horaires A.

Oh ! qu'elles sont noires les nuits sur la mer Noire, de Vassili Pitchoul (URSS) : le 12, horaires B.

Le Prédestiné, de Daniel Wachsmann (Israël) : le 13, horaires A.

Pummaro', de Michele Placido (Italie) : le 13, horaires B.

1871, de Ken McMullen (Grande-Bretagne) : le 14, horaire A.

Un compagnon de longue date, de Norman Rene (Etats-Unis) : le 14, horaires B.

Abraham's Gold (l'Or d'Abraham), de Jörg Graser (RFA) : le 15, horaires A.

Bouge pas, meurs et ressuscite, de Vitali Kanevski (URSS) : le 15, horaires B.

Cantique des pierres, de Michel Khleifi (Belgique-Palestine) : le 16, horaires A.

The Space between the Door and the Floor, Hang Up, Night Out, trois courts métrages de Pauline Chan et Lawrence Jonston (Australie) : le 16, horaires B.

Chant d'exil, d'Ann Hui (Taiwan) : le 17, horaires A.

Le Sacrement, de Hugo Claus (Belgique) : le 17, horaires B.

Innisfree, de Jose Luis Guerin (Espagne) : le 18, horaires A.

Le Dernier Ferry-boat, de Waldemar Krzystek (Pologne) : le 19, horaires A.

Best Hotel on Skid Road, moyen métrage de Christine Choy et Renée Tajima (Etats-Unis) et *le Casseur de pierres*, un court métrage de Mohamed Zran (Tunisie) : le 19, horaires B.

Rose noire... rose rouge, de Sergueï Soloviev (URSS) : le 20, horaires A.

* Horaires A : 14 h 30, salle Debussy et 20 heures , Salle Miramar.
* Horaires B : 17 heures, salle Debussy et 22 heures, Salle Miramar.



UMBERTO MONTIROLI

« Il Sole, anche di notte », de Paolo et Vittorio Taviani.



ERATO FILMS/R. FAJCHEL

« Korczak », d'Andrzej Wajda.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

SK,2 *Porte Aperte (Portes ouvertes)*, de Gianni Amelio (Italie) : le 11, à 8 h 30 et 22 h 30, salle Debussy ; le 12, à 15 heures et 17 heures , Arcades 1.

L'homme qui n'existait pas, de Peeter Simm (Estonie) : le 11, à 10 h 30 et 12 h 30, salle Debussy ; à 19 heures et 21 heures, Arcades 1.

Le Temps des miracles, de Goran Paskaljevic (Yougoslavie) (*) : le 12, à 8 h 45 et 22 h 30, salle Debussy ; le 13, à 15 heures et 17 heures , Arcades 1.

Stand de tir, de Arpad Sopsitz (Hongrie) (c) : le 12, à 10 h 45 et 12 h 30, salle Debussy ; à 19 heures et 21 heures , Arcades 1.

Metropolitan, de Whit Stillman (Etats-Unis) (c) : le 13, à 8 h 45 et 22 h 30, salle Debussy : le 14, à 15 heures et 17 heures , Arcades 1.

Le Lac des cygnes, la zone, de Yuri Ilienko (URSS) (*) : le 13, à 10 h 30 et 12 h 30, salle Debussy ; à 19 heures et 21 heures , Arcades 1.

Pont de Varsovie, de Pere Portabella Rafols (Espagne) : le 14, à 8 h 45 et 22 h 30, salle Debussy ; le 15, à 15 heures et 17 heures , Arcades 1.

Le Garde du corps, de Suzanne Osten (Suède) : le 14, à 10 h 30 et 12 h 30, salle Debussy ; à 19 heures et 21 heures , Arcades 1.

Alexandrie, encore et toujours, de Youssef Chahine (*) : le 15, à 8 h 30 et 22 h 30, salle Debussy ; le 16, à 15 heures et 17 heures , Arcades 1.

Printemps perdu, d'Alain Mazars (France) (*) : le 15, à 10 h 30 et 12 h 30, salle Debussy ; à 19 heures et 21 heures, Arcades 1.

Rez-de-Chaussée, de Igor Minaiev (URSS) (*) : le 16, à 10 h 15 et 13 h 15, salle Debussy et à 19 heures et 21 heures, Arcades 1.

December Bride (la Mariée de l'hiver), de Thaddeus O'Sullivan (Irlande) (c) : le 16, à 11 h 30 et 22 h 30, salle Debussy ; le 17, à 15 heures et 17 heures , Arcades 1.

To Sleep with Anger, de Charles Burnett (Etats-Unis) : le 17 à 8 h 30 et 22 h 30, salle Debussy, le 18 à 15 heures et 17 heures, Arcades 1.

Shimaguni Konjo (Homemade Movie), de Fumiki Watanabe (Japon) : le 17, à 10 h 30 et 12 h 30, salle Debussy, à 19 heures et 21 heures, Arcades 1.

End of the Night, de Keith McNally (Etats-Unis) (c) : le 18 à 8 h 30 et 22 h 30, salle Debussy ; le 19 à 15 heures et 17 heures, Arcades 1.

Le Camp, de Gueorgui Duylguerov (Bulgarie) : le 18, à 10 h 45 et 12 h 30, salle Debussy ; à 19 heures et 21 heures , Arcades 1.

Margarit et Margarita, de Nikolaï Volev (Bulgarie) : le 19, à 8 h 45 et 22 h 30, salle Debussy et le 20, à 15 heures et 17 heures , Arcades 1.

L'Homme tigre, de Buddhadeb Dasgupta (Inde) : le 19, à 10 h 45 et 12 h 30, salle Debussy ; à 19 heures et 21 heures, Arcades 1.

Paper Mask, de Christopher Morahan (Grande-Bretagne) (*) : le 20, à 8 h 45 et 22 h 30 et le 21, à 10 h 45, salle Debussy.

Stille Betruger, de Beat Lottaz (Suisse-RFA) : le 20 à 10 h 45 et 12 h 30 ; le 21, à 9 heures et 12 h 45, salle Debussy.

(*) Première mondiale.
(c) Candidat à la Caméra d'or.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

L'Amour, de Philippe Faucon, précédé d'un court métrage, *Haut pays des neiges*, de Bernard Palacios : le 11 et le 18, horaires A.

Mado, poste restante, d'Alexandre Adabachian, précédé de *A l'ouest de l'Orient*, de Damien O'Doul : le 12 et le 18, horaires B.

Farendj, de Sabine Prenczina, précédé de *la Conquista*, de Malgosia Debowska : le 13 et le 19, horaires A.

Je t'ai dans la peau, de Jean-Pierre Thorn : le 14 et le 19, horaires B.

Plein fer, de Josée Dayan, précédé du *Mariage blanc*, de Christine Carrière : le 15 et le 20, horaires A.

Passport, de Gueorgui Danelia, précédé de *Dis-moi oui, dis-moi non*, de Noémie Lvovsky : le 16 et le 20, horaires B.

Toutes les femmes se ressemblent, de Régis Franc, précédé de *Di Notte Requiem*, de Bianca Fiorelli : le 17 et le 21, horaires A.

Palmarès des courts métrages : le 21 mai, à 17 heures , Auditorium André-Bazin et à 22 heures , Arcades 2.

Programme de travaux d'étudiants de la FEMIS : le 18, de 14 heures à 18 heures , salle Miramar.

* Horaires A : 15 heures et 17 heures , auditorium André-Bazin ; 20 heures et 22 heures , Arcades 2 ; la semaine suivante, à 15 heures , auditorium André-Bazin et 20 heures , Arcades 2.
* Horaires B : 15 heures et 17 heures , auditorium André-Bazin ; 20 heures et 22 heures , Arcades 2 ; la semaine suivante, à 17 heures , auditorium André Bazin et 22 heures , Arcades 2.

SEMAINE DE LA CRITIQUE

The Reflecting Skin, de Philip Ridley (Grande-Bretagne), précédé d'un court métrage, *The Mario Lanza Story*, de John Martins-Manteiga (Canada) : le 11, horaires A et le 12, horaires B.

Outremer, de Brigitte Rouan (France), précédé de *Sibidou*, de Jean-Claude Bandé (Burkina-Faso) : le 12, horaires A et le 13, horaires B.

Cas Sluhu (le Temps des larbins), d'Irena Pavlaskova (Tchécoslovaquie), précédé de *Inoi*, de Sergueï Maslobоïchtchikoe (URSS) : le 13, horaires A et le 14, horaires B.

Benim Sinemalarim (Mes cinémas), de F. et G. Karamustafa (Turquie), précédé de *Sostuneto*, d'Eduardo Lamora (Norvège) : le 14, horaires A et le 15, horaires B.

H-2-Worker, de Stéphanie Black (Etats-Unis), précédé des *Mains au dos*, de Patricia Valex (France) : le 15, horaires A et le 16, horaires B.

Queen of Temple Street, de Lawrence Ah Mon (Hongkong), précédé de *Pièce touchée*, de Martin Arnold (Autriche) : le 16, horaires A et le 17, horaires B.

Beyond the Ocean, de Ben Gazzara (Italie), précédé d'*Animathon* (Canada) : le 17, horaires A et le 18, à 17 h 30 et 20 h 30.

Reprise des sept courts métrages : le 18, à 22 h 30, auditorium Jean-Louis Bory.

* Horaires A : Auditorium Jean-Louis Bory, à 11 heures et 20 h 30 et salle Miramar, à 17 h 30 et 22 h 30.
* Horaires B : MJC-Studio 13, à 17 h 30 et Auditorium Jean-Louis Bory, à 22 h 30.